DE CROMWELL

SELON

M. CARLYLE ET M. DE LAMARTINE

Cromwell est un des personnages de l'histoire qui prêtent le plus à l'interprétation. C'est une nature complexe qui semble à la première vue un assemblage de disparates, et dont l'examen difficile peut conduire l'esprit à des jugemens aussi contradictoires qu'elle le paraît elle-même. On ne peut donc s'étonner que des écrivains d'ailleurs éminens hasardent sur son compte des opinions douteuses ou incomplètes et qui provoquent l'objection. Il a été dans sa destinée d'occuper le talent et la pensée, non-seulement de nos habiles historiens, mais de nos poètes les plus renommés. M. de Lamartine n'en a pas fait le héros d'une tragédie; mais, dans un recueil dont il soutient la publication avec une rare persévérance de verve et de courage, il a commencé une biographie du protecteur. Pour le juger, il s'appuie avec grande raison des quatre volumes donnés par M. Carlyle, et il en conclut formellement que *le nom de Cromwell signifie fanatisme*. Il voit en lui, au lieu d'*un grand politique, un grand sectaire*. Il nous permettra d'appeler de ce jugement, sans prétendre y substituer le nôtre, ni souscrire à celui de M. Carlyle; mais nous mettrons sous les yeux du public la théorie entière de ce curieux écrivain, en y joignant nos propres observations. L'heure presse d'ailleurs, si nous voulons parler de Cromwell, car M. Villemain peut d'un moment à l'autre imprimer l'édition définitive de son histoire, si hautement appréciée par Southey, et l'illustre historien de

la révolution d'Angleterre va compléter son œuvre par deux volumes longtemps attendus. Alors, nous en avons grand'peur, Cromwell sera connu et jugé. Profitons du temps qui nous reste.

Olivier Cromwell a pris place dans l'histoire à ce rang des hommes qui n'ont pas de supérieurs; il est de la compagnie des maîtres du monde. Malgré le peu d'éclat de ses débuts, malgré la simplicité, j'oserai dire bourgeoise, de ses mœurs, malgré je ne sais quoi de rude et de commun dans son attitude et dans son langage, quoiqu'il n'eût rien de ces apparences séductrices ou grandioses que ne dédaigne pas le génie même pour s'emparer de l'admiration des hommes, il fut reconnu par son siècle, et par son siècle plus peut-être que par son pays, pour un de ces individus d'élite prédestinés au commandement. En France, où tant de préjugés devaient alors rendre les esprits aveugles ou injustes à son égard, son mérite perça le nuage et frappa les yeux les plus prévenus. La forte imagination de Bossuet, surmontant ses croyances, ses ménagemens et ses scrupules, le contraignit à reconnaître une grandeur qui lui devait être si nouvelle et si haïssable, et il s'étudia à tracer avec plus d'éloquence encore que de vérité ce portrait célèbre qui a été longtemps parmi nous le meilleur titre à la gloire de son modèle. La réputation littéraire de ce morceau classique a suffi pour accréditer sur parole le renom du personnage et pour ôter toute apparence de paradoxe à l'admiration qu'on lui témoigne. L'orateur a cautionné le héros, et même il a contribué à lui prêter je ne sais quelle figure mystérieuse et imposante qui est peut-être au-dessus ou du moins en dehors de la réalité. Ce n'est pas la première fois que le talent, élevant l'histoire jusqu'à la poésie ou la faussant jusqu'au roman, aurait donné à des hommes qui ont vécu une apparence imaginaire et un caractère de convention bientôt plus notoire et plus accepté que le caractère véritable. Nous avons vu s'accomplir sous nos yeux de semblables transformations.

Ce n'est pas qu'il fût plus juste et plus exact d'abuser de quelques-unes des formes prosaïques du personnage de Cromwell pour le ramener aux proportions d'un vulgaire habile homme, et n'en faire qu'un soldat brave, sensé, ambitieux et résolu. Ce serait le diminuer assurément et lui enlever son originalité. Or Cromwell est précisément un grand homme très original. S'il manque d'un certain brillant, de plusieurs qualités éclatantes auxquelles l'histoire se laisse gagner, il est loin d'être terne et insignifiant, il est même marqué d'une empreinte unique; sa distinction arrive à la singularité. S'il n'y a pas moyen de l'assimiler à Périclès ou à Jules César, quoiqu'il semble avoir fait quelque chose de l'œuvre de l'un et de l'autre, il avait son genre de prestige. Plus comparable au premier prince d'Orange, à

Guillaume III, si l'on veut même au général Washington, parce qu'il est de cette race d'hommes supérieurs chez qui domine le bon sens pratique, mais très inférieur à tous les trois, au dernier surtout, et pour l'honnêteté de la cause, et pour l'honnêteté de l'esprit, et pour la grandeur de l'âme, il est plus qu'aucun d'eux armé du précieux et redoutable don de s'emparer des imaginations. Bien différent cependant de l'homme extraordinaire qui tenait parmi nous à injure de lui être comparé, et dont il n'égalait pas sans doute l'étendue d'esprit, la richesse d'idées, la variété de talens, il pouvait lui disputer le prix de ces deux grandes choses, la volonté et l'activité. Placé sur un théâtre plus étroit et moins élevé, où la manière irrégulière et pour ainsi dire démesurée de Napoléon eût été hors de sa place, ses moyens étaient admirablement en proportion avec la scène où il figurait et non moins bien adaptés aux spectateurs qui l'environnaient. Sa tâche était moins grande, mais elle ne l'a pas accablé. Aux hommes qui ont été tout ce que voulait leur temps, qui se sont montrés par eux-mêmes et non par hasard au-dessus des périls et des obstacles dans un temps difficile, il n'y a rien à demander de plus. A ces hommes dont le caractère et la cause sont loin d'être irréprochables, et qui sont obligés de plaider le génie comme excuse, le génie ne suffit pas, il faut encore le succès. Qui de Napoléon ou de Cromwell a réussi ?

Cependant on peut dire que jusque dans ces derniers temps la sagesse anglaise, qui ne juge pas les hommes de gouvernement avec l'imagination, mais avec le bon sens, qui, avec le génie et le succès, exige encore la durée, et qui au-dessus de tout cela met l'intérêt suprême de la liberté publique, est loin d'avoir trop exhaussé le piédestal de la statue de Cromwell. Elle ne lui a guère accordé que stricte justice, ou cette estime craintive, dépourvue d'approbation morale, qu'arrache aux sages mêmes le talent de créer de vive force un gouvernement. Aucun grand monument historique n'a été élevé à Cromwell. Hume a laissé beaucoup à dire après lui. Il ne comprenait ni les révolutions, ni la Bible. La biographie écrite par Southey le poète offre une narration intéressante qui a rendu l'ouvrage populaire; mais la politique en est faible et banale. Il y a plus d'instruction à puiser dans la vie de Cromwell de M. John Forster. La pensée en est plus libre et plus forte, et les détails curieux y abondent; mais le récit pourrait être plus animé, et la politique de l'auteur, élevée, mais étroite, ne sera pas approuvée de tout le monde. Enfin on peut dire que, malgré quelques traits esquissés par un grand peintre dans le roman de *Woodstock,* le portrait de Cromwell restait à faire dans son pays, lorsque Thomas Carlyle a publié son ouvrage.

A la première vue, cet ouvrage n'est qu'une compilation. *Lettres*

et Discours d'Olivier Cromwell avec des explications, ce titre est modeste et donne même peu d'espoir de trouver rien de tout à fait neuf dans le recueil. Il ne semble guère probable qu'on ait découvert beaucoup de manuscrits de ce grand homme d'action, ni qu'on eût négligé de rendre public jusqu'ici tout ce qui pouvait éclairer sa pensée et sa vie. L'inédit en effet n'afflue pas dans cette collection. L'auteur n'a fait que reprendre çà et là toutes les pièces authentiques où la main de Cromwell ne peut être méconnue, et il s'est borné à les ranger par ordre chronologique en les encadrant dans un commentaire perpétuel. Les circonstances dans lesquelles ces pièces, de simples lettres pour la plupart, ont été écrites, les individus qui y sont nommés, les événemens auxquels il y est fait allusion, tout est rappelé, expliqué avec un détail un peu capricieux, mais avec une curiosité et une exactitude qui finissent par transporter le lecteur au milieu même du temps où vivait Cromwell. L'ouvrage manque de composition, on peut dire qu'il n'en comporte pas. L'auteur ne fait ni récits ni portraits. Il caractérise les choses et les hommes en passant; il ne donne à chaque physionomie que quelques coups de crayon. Enfin, loin de s'oublier lui-même, il fait un continuel retour sur ses opinions personnelles, sur ses thèses favorites. Il plaide une cause et développe partialement un système, quand il ne semble se proposer que de fixer des dates, de constater des faits, de mettre en scène un personnage, et cependant il frappe, il attache, il vous émeut dans le sens de ses idées plutôt qu'il ne vous persuade, et ses rêveries mêmes finissent par réaliser aux yeux des lecteurs les illusions qui apparaissent à son esprit. Mais il faut reprendre d'un peu plus haut et rappeler quelle est la nature du talent de M. Carlyle et des idées auxquelles ce talent est consacré.

Presque toute l'originalité, toute la nouveauté de pensées ou de formes qui, dans ces derniers temps, a enrichi, agrandi ou dépravé la littérature de l'Angleterre comme de la France, vient de l'Allemagne. L'esprit systématique, dans le sens du mot le plus compréhensif, est un esprit germanique. Toutes les fois que, par l'alliance de la métaphysique et de l'imagination, un talent ingénieux et confus, subtil et vague, parvient à combiner les faits les plus divers sous une généralité qui ne les unit qu'en les mutilant ou en les exagérant; toutes les fois que, sous prétexte de donner le mot des énigmes historiques, un observateur des choses humaines transforme les faits en idées, déduit les événemens comme les points d'une série dialectique, personnifie des principes, formule des individus, et change le drame de l'histoire en une représentation littérale d'un sens figuré; toutes les fois que, par des rapprochemens forcés, par des analogies spécieuses, la philosophie réussit à tout confondre

dans un ensemble qui affecte l'unité, soyez assuré que c'est l'Allemagne ou un disciple de l'Allemagne qui vous parle. Il est difficile d'avoir au fond plus d'esprit que les Allemands, quoiqu'ils dédaignent singulièrement d'en garder un peu pour la forme, si l'esprit se prouve surtout par la fécondité d'idées enfantant la multiplicité des points de vue; mais il est plus difficile encore de se passer aussi audacieusement de la vérité naturelle et de marcher d'un pied aussi superbe sur la tête du sens commun.

En France, en Angleterre, cette puissance d'invention paradoxale, si commune au-delà du Rhin, ne conserve pas la simplicité inculte de langage, la bonhomie pédantesque qui permet aux écrivains teutoniques de dire lourdement les plus étranges choses, et de rester ennuyeux en devenant bizarres. Chez nous, on tâche d'ajouter à l'aridité d'une dialectique verbale, à l'ennui d'une terminologie scolastique, des effets de style et un luxe d'antithèse qui donnent du relief et de l'éclat à la pensée. Il n'y a que les Allemands pour produire des systèmes sans prétention et des paradoxes sans vanité. Dans notre Occident, on fait valoir davantage ses découvertes, on tire parti de ses fantaisies, on taille à facettes brillantes la pierre brute de ses inventions synthétiques, et les penseurs téméraires sont presque toujours des écrivains hasardeux.

Tel est assurément M. Carlyle. Quoiqu'il ait sa grande part d'originalité naturelle, il est de ceux qui ont introduit l'esprit allemand dans la littérature anglaise. Lisez ses ouvrages et surtout ses nombreux essais : il a traduit Goethe, dont il a jugé presque tous les contemporains. Jean-Paul et Novalis sont ses auteurs de prédilection; le premier surtout, il le cite et le commente avec complaisance. Son style se ressent de son intime commerce avec les écrivains qu'il préfère, non qu'il ait plus qu'un autre et jusqu'à profusion semé ses écrits de ces termes scientifiques, de ces abstractions néologiques dont l'abus donne aux affaires humaines l'apparence d'une scène idéale où, au lieu d'hommes et de choses, ne vivraient que des doctrines, ne combattraient que des systèmes; mais imitant le sans-façon de ses modèles, il emploie les mots arbitrairement, il en fabrique à son usage, et une fois qu'il a baptisé à sa guise une idée, il fait d'une capricieuse appellation un terme technique dont il use sans scrupule : il prend son néologisme pour convenu. Avec cette liberté d'expressions, il arrive aisément à une grande liberté de pensées. On aurait peine à le classer dans aucune des écoles qui se disputent l'empire du monde intellectuel. Sa prétention est d'atteindre à cette impartialité universelle qui ne condamne rien dans les choses humaines, parce que tout y est nécessaire. Avec cette disposition, on arrive naturellement à ne distinguer dans l'histoire que ce qui est important

et ce qui ne l'est pas. La distinction du petit et du grand remplace la stérile et vulgaire distinction du bien et du mal. Il s'agit de juger les événemens, les partis, les systèmes, les hommes, surtout par leur puissance. Puisque tout a sa place, puisque tout doit être, tout est égal, en ce sens que tout est moralement indifférent. Ce qui ne l'est pas, c'est l'effet produit. A quoi tend l'humanité, peu importe, pourvu qu'elle marche. Ce qu'il faut, c'est avancer; ce qui la ralentit ou ce qui l'arrête a toujours tort. La gloire est due à qui la pousse ou l'entraîne. La philosophie de l'histoire, comme on l'entend aujourd'hui, pourrait bien n'être, sous une forme savante, que l'apologie du succès.

Je ne voudrais pas jurer que M. Carlyle s'en soit toujours garanti, et que, malgré ses généreuses pensées, le génie et la force réunis n'aient pas exercé quelquefois sur cet esprit si libre leur ordinaire fascination. Voyons par exemple comment il a jugé Cromwell, et rapprochons l'historien de son héros. Ici le mot de héros est technique. Il faut savoir que M. Carlyle a publié un livre avec ce titre: *Des héros, du culte du héros, et de l'héroïque dans l'histoire.* C'est la rédaction d'un cours qu'il a fait, ou, comme on dit en Angleterre, de six lectures qu'il a données en 1840. Qu'on nous permette de les résumer. Le sujet s'expliquerait mieux par ce titre : « Des grands hommes. » Comment les grands hommes apparaissent-ils dans les affaires humaines? Sous quelle forme se présentent-ils dans l'histoire? Que pensent d'eux les nations? Enfin quelle est leur œuvre? Cette œuvre est immense, ils ont tant fait dans le monde! L'histoire de l'humanité n'est que la biographie des héros. A leur première apparition sur la terre, ils font les religions, et la première forme de l'héroïsme est la divinité. Quand le monde est jeune, il paraît un miracle à l'homme enfant. Tout y est divin, la nature entière est surnaturelle. De là le paganisme. Le héros du paganisme scandinave, son dieu, c'est Odin. Dans un âge où tout est merveilleux, il est simple que le premier des miracles soit l'homme, et que l'homme soit Dieu. Le culte d'un héros n'est que l'admiration transcendante pour un grand homme. N'est-ce pas là le germe du christianisme? dit audacieusement M. Carlyle, et il ajoute cette phrase qu'on osera comprendre : « Le plus grand de tous les héros en est un que nous ne nommons pas ici. » Puis une analyse du paganisme de l'Edda en fait connaître l'esprit. Le rôle d'Odin, dont la religion est éminemment la consécration de la valeur, est expliqué, et cette religion est déclarée vraie de toute la vérité de l'idée dont elle est le développement. Chaque époque est en effet le développement d'une idée. Le présent n'est que la somme de tous ces développemens, comme la vérité totale est la somme de toutes ces idées.

La seconde forme sous laquelle se montre le héros est celle du prophète. Il n'est plus Dieu, mais inspiré de Dieu. Tel est Mahomet, non pas le plus vrai des prophètes, mais un vrai prophète. La race arabe n'est-elle pas une grande race, et ne croit-elle pas en lui? L'islam ne couvre-t-il pas une vaste partie du monde? L'imposture et la ruse n'inspirent point une foi si puissante, ne conquièrent pas un empire si étendu. Tout grand homme est sincère; il a une œuvre à faire, et il y croit. Les fautes ne peuvent être jugées si l'on ne connaît le fond du cœur, si l'on n'est dans le secret des motifs, des tentations, des combats, des remords. La plus grande de toutes les fautes est de croire qu'on n'en fait pas. Puis vient une apologie du mahométisme. C'est une sorte de christianisme incomplet. La sensualité qu'on reproche au Coran n'est que la participation aux mœurs de l'Orient. Si Mahomet a prêché le glaive en main, n'est-ce pas ainsi que Charlemagne a converti les Saxons? Ce qu'il faut estimer dans l'islamisme, c'est qu'il est une religion exempte de *cant* et de dilettantisme. Le *cant* est, comme on sait, l'affectation hypocrite des sentimens et du langage, c'est la pruderie de la religion, et ce que l'auteur appelle le dilettantisme est cette curiosité d'amateur, cette coquetterie d'esprit qui choisit dans les dogmes et dans les doctrines, et cherche, à force de distinctions et de subtilités, à éviter tout excès, à écarter toute objection, à épurer enfin la vérité. Dieu me pardonne, je crois que par dilettantisme M. Carlyle entend quelque chose comme la philosophie.

Mais le Dieu et le prophète n'appartiennent qu'aux vieux âges. Le poète est de tous les âges. C'est la troisième incarnation des héros. Il y a en lui du *vates* comme dans le prophète; mais tandis que le *vates* prophète a en vue le bien et le devoir, le *vates* poète considère principalement le beau. Il faut qu'il y ait de tout dans le poète. Comment chanterait-il le héros guerrier, s'il n'y avait en lui du guerrier, et ainsi du reste? S'il y a de la poésie dans Napoléon ou Mirabeau, comment n'y aurait-il rien que de la poésie dans le Dante ou Shakspeare? Quel Mirabeau Burns aurait pu être! C'est que la poésie est infinie comme la musique. Elle se personnifie éminemment dans les deux grands hommes qui viennent d'être nommés. L'un est une flamme ardente, agitée, terrible comme le feu central de la terre; l'autre, une lumière vive et limpide comme l'astre du jour. Les poèmes de Dante sont une représentation emblématique de sa croyance touchant cet univers. Son christianisme est tout autre chose que le paganisme du Nord, que le christianisme bâtard de Mahomet. Il a été envoyé pour *incorporer musicalement* (*embody musically*) la religion du moyen âge. Shakspeare est le produit du catholicisme qui l'a précédé, sans en être le chantre spécial. Jamais dans les voies

de la littérature il n'est resté trace d'une plus grande intelligence, mais intelligence sans conscience d'elle-même; son art est sans artifice. Il voit, il crée. C'est en ce sens qu'il est le prêtre mélodieux d'un *vrai* catholicisme, c'est-à-dire de l'église universelle de tous les temps. Toujours l'humanité a été et sera comme il l'a vue. Aussi que n'est-il pas pour l'Angleterre? Que serait-elle sans lui? Proposez à l'Angleterre de céder Shakspeare ou l'empire de l'Inde? Adieu les conquêtes de Clive et de Wellington. Une nation qui n'a pas de poète est une nation sans parole. La Russie, la puissante Russie, est une muette. L'Italie, la pauvre Italie, a une voix.

Cependant la venue des poètes parfaits annonce qu'une époque atteint son parfait développement, et bientôt une réforme devient nécessaire. Les croyances ne sont pas éternelles; elles demandent à être régénérées. C'est le moment des réformations, et le réformateur est un prêtre. Le héros prêtre est le guide spirituel du peuple; il le ramène, il l'unit à ce qui est invisible et saint. Il n'y a pas d'idolâtrie absolue, le fétichisme même adore un Dieu caché dans un bois grossier. Aucune religion n'est non plus tout à fait exempte d'idolâtrie, car la notion même qu'elle donne et qu'elle exprime de la Divinité est un symbole, et il arrive que peu à peu le symbole est cru en lui-même et non comme symbole. Le formalisme, qui est une sorte d'idolâtrie, envahit la religion. C'est un *cant* sincère. On ne croit plus, mais on croit que l'on croit. Quand la réformation du XVIe siècle est venue, elle a inauguré l'ère du jugement privé; elle a dit que chacun serait son propre pape. C'était une révolte contre les souverainetés établies; le protestantisme s'attaquait à la souveraineté spirituelle; le puritanisme allait jusqu'aux souverainetés terrestres. L'œuvre s'est continuée dans la révolution française. Est-ce donc qu'il n'y aura plus de souverainetés? L'éternelle anarchie serait-elle décrétée? Non, mais il faut que la destruction se prolonge jusqu'à ce que les vraies souverainetés soient établies et reconnues, et que le monde se transforme en un monde d'hommes sincères, vrais avec eux-mêmes, croyant à la vérité parce qu'ils sauront qu'elle est la vérité. Le héros du protestantisme est Luther, celui du puritanisme est Knox. Luther est grand, mais il a laissé après lui un protestantisme disputeur, tendant au scepticisme. Knox a produit le presbytérianisme de la croyante Écosse, il a créé la foi de la Nouvelle-Angleterre, la foi de Cromwell et de ses soldats, de tous ceux qui ont voulu établir le règne de Dieu sur la terre. Par eux seuls pouvaient se préparer ces révolutions constitutionnelles dont l'Angleterre et l'Amérique sont si fières. Les hommes des temps héroïques sont comme les soldats russes marchant dans le fossé de Schweidnitz pour le combler de leurs cadavres, et frayer ainsi un passage après eux.

Knox fut intolérant; mais sommes-nous ici-bas pour tolérer ou pour combattre? Il voulait la théocratie; mais au fond tous les réformateurs la veulent. A-t-on peur que le monde soit trop divin?

A mesure que l'on avance dans les temps modernes, l'art d'écrire, aidé de l'art d'imprimer, prend une telle influence, qu'une nouvelle forme de l'héroïsme devient possible. Le grand homme écrivain, le héros homme de lettres a été et sera dans l'avenir une haute puissance. Il est comme l'âme de tous; il aperçoit et manifeste, comme dit Fichte, *l'idée divine du monde*, le sens intime que Dieu a mis dans les choses. Plus puissant que les universités, que la chaire, que la tribune, il est par la presse un pouvoir, un quatrième pouvoir, le premier de tous. Mais la condition des hommes de lettres dans la société est si précaire et si fausse, qu'ils peuvent facilement être atteints de cette paralysie morale qu'on appelle le scepticisme. Le scepticisme a été le fléau du XVIIIe siècle. Il a rendu plus difficile aujourd'hui que jamais le métier de héros. Il a enfanté cette doctrine funeste qui rapporte tout à l'utilité, comme si le monde n'était qu'une machine à vapeur. La révolution française et le chartisme procèdent de lui.

M. Carlyle voudrait voir dans Goethe le héros homme de lettres par excellence; mais en attendant l'avenir, qui seul pourra le juger, il choisit dans le dernier siècle, pour modèles de la cinquième forme de l'héroïsme (on va se récrier), Johnson, Rousseau et Burns. L'empire que Rousseau exerça sur la révolution française expliquerait assez le choix de son nom; mais la sincérité de Johnson dans sa foi littéraire, mais l'ardeur passionnée qui aurait pu faire de Burns un Mirabeau, et qui ne lui a inspiré que de vives ou touchantes ballades populaires, ne suffisent pas pour motiver la préférence que M. Carlyle accorde à l'un et à l'autre. Il est vrai que nous n'avons pas une juste idée de l'influence exercée sur l'esprit anglais par le docteur Johnson.

La dernière incarnation du héros, c'est le roi. La royauté, c'est le commandement. Celui qui commande est l'homme habile, le plus habile; il résume tous les héroïsmes. Lorsque cette supériorité véritable manque par trop au chef officiel du gouvernement, l'édifice perd son aplomb, il croule, et le jacobinisme triomphe. Il y a un droit divin dans le pouvoir, ou du moins il faut qu'il y soit, et quand il n'y est plus qu'en apparence, les révolutions éclatent. La révolution française renouvelée, continuée par celle de juillet, a été une vraie, mais terrible apocalypse. Elle a annoncé à tous les faux semblans, à toutes les routines, à toutes les choses spécieuses et inconsistantes que leur arrêt de mort était écrit dans le ciel. Une telle révolution n'est que la transition du faux au vrai. Pareille transition ne semble pas favorable à la venue des héros, car tout grand homme

fait de l'ordre, et cependant c'est du sein de ces temps de bouleversemens que se sont élancés deux rois, Cromwell et Napoléon.

La religion anglicane dégénérait en formes vaines : le puritanisme les foula aux pieds. On le suspendit à d'infâmes gibets; mais de là il donna le signal à la révolution anglaise. Pym et Hampden étaient déjà une sorte de héros. Cependant le vrai héros devait être plus affirmatif et plus novateur, plus complet et plus impérieux. Tel était Cromwell. Eux, ils se fondirent comme la glace; il résista, lui, comme un métal irréductible. Faut-il croire que ce métal n'était qu'une masse chaotique de démence et d'hypocrisie? On dit que ses discours étaient confus. L'homme d'action n'est pas nécessairement un beau parleur clair et correct. Il ne savait parler, mais il savait prêcher, c'est-à-dire entraîner les hommes. Il avait les vrais attributs du pouvoir: il avait le commandement; il avait la foi dans son œuvre; il croyait en lui. Comment d'une telle sincérité faire de l'hypocrisie? Il peut avoir trompé quelquefois; mais pour s'être souvent couvert de nuages le soleil n'est pas un nuage. Quant à l'ambition, la sienne s'éleva avec la nécessité. Lorsqu'il se fit le maître, rien n'était possible que son despotisme.

Napoléon, prétend M. Carlyle, n'est pas un aussi grand homme que Cromwell. Ses énormes victoires l'exhaussent, mais ne le grandissent pas. Inférieur à Cromwell en sincérité, c'est de lui, non de Cromwell, qu'il faut dire comme Hume qu'il passa du fanatisme à l'hypocrisie. Il procédait non de la Bible, mais de l'Encyclopédie. Il avait cependant sa sincérité. C'était le sentiment du vrai, l'instinct du réel. Aussi devint-il tout naturellement roi. Son pouvoir ne fut pas une apparence, une convention : c'était l'empire effectif de la supériorité; mais la tentation et le charlatanisme le gagnèrent : il crut que la révolution française n'avait été faite que pour fonder sa dynastie, et les illusions de son égoïsme l'aveuglaient encore à Sainte-Hélène. C'est pourtant notre dernier grand homme.

Telles sont les théories plus que hasardées de M. Carlyle; nous sommes loin d'y adhérer, mais il faut les connaître pour lire ses ouvrages historiques et surtout celui dont Cromwell est le sujet.

Dans sa pensée, l'âge du puritanisme est le dernier des temps héroïques de l'Angleterre. Pour être raconté, il doit être compris autrement que l'esprit de Dryasdust ne comprend le passé. Dryasdust (on reconnaît sans doute ce nom, qui personnifie l'historien collecteur de faits), Dryasdust mesure, étiquette d'arides ossemens. Il ne les remet point debout, il ne les récouvre pas d'une chair vivante. Il ne leur donne pas son cœur pour faire respirer et palpiter le passé. Le récit d'un temps héroïque devrait être chanté. Ce qu'il faudrait, c'est une *cromwelliade;* mais où est l'Orphée qui descendrait aux

enfers pour ramener ces morts à la lumière du jour, à cette vie terrestre, au milieu d'un temps et d'un monde qui leur ressemblent si peu? C'est cependant ce que l'auteur entreprend, et cela, non pas sous la forme d'une synthèse poétique, en dissimulant ses recherches, en essayant de faire revivre dans une épopée inspirée ces *géans du passé*. Non, il emploie les procédés de Dryasdust lui-même. Il réunit des pièces, il étudie des textes, il fixe des dates, il remplit des lacunes par des conjectures; il compile des biographes, des *collectionneurs,* des diplomatistes, des généalogistes. Il vous met dans la confidence de ses travaux et ne semble qu'un érudit qui scrute les monumens; mais comme il le fait avec un cœur ému et une imagination séduite, il espère émouvoir et captiver à son tour, et il y réussit. Il y a quelque chose de M. Michelet dans ce talent fantasque et passionné, dans ce laisser-aller de style et de pensée, dans cette personnalité qui s'abandonne et qui applique la diction et les procédés de Sterne à la peinture des plus sérieux, des plus solennels tableaux d'histoire. Quant au système, c'est un jeu d'un esprit puissant, et dans les détails seulement l'auteur atteint la vérité, et plutôt encore la vérité dramatique que la vérité philosophique.

S'il faut en croire M. Carlyle, le seul moyen de bien juger le temps de Cromwell, c'est de ne le pas juger avec les idées du nôtre. Il y a eu deux sortes d'âges du monde, les âges héroïques et les âges *inhéroïques*. Ceux-ci ne peuvent comprendre ceux-là qu'en faisant un effort, qu'en déposant tous les préjugés, toutes les défiances, tous les soupçons que laisse à nos esprits incrédules l'expérience des temps de calcul et de petitesse, de ruse et d'affectation. Il le faut surtout, quand on veut apprécier cette génération des réformateurs puritains. Une opinion superficielle les a longtemps présentés comme un troupeau d'étroits fanatiques conduits par quelques fourbes hypocrites : rien n'est pour M. Carlyle plus opposé à la vérité. L'artifice surtout lui paraît la dernière chose qu'on puisse imputer à des hommes qui, dans la sincérité de leur cœur, se croyaient la mission de faire régner l'Évangile, et, pour ainsi dire, de faire descendre le ciel sur la terre.

Pour suivre ses propres préceptes, M. Carlyle se replace en imagination au cœur des circonstances où vivaient ses personnages. Il recherche les détails comme un romancier qui fait de la couleur locale. C'est dans ce contraste entre une préoccupation très vive de ses opinions personnelles et une reproduction minutieuse des faits et des idées du passé que résident l'originalité et la puissance d'effet de ses compositions. Ici par exemple, après avoir donné avec précision tout ce qu'on peut savoir de la famille, de la naissance, de la jeunesse et du mariage de Cromwell; après avoir décrit les lieux qu'il a

habités, il le conduit dans le domaine de Saint-Ives, fertilisé par son industrie, et il insère sa première lettre adressée à M. Storie de Londres pour lui recommander un prédicateur, le docteur Wells; puis, sur cette courte lettre, vient un commentaire de huit pages. D'abord, l'auteur décrit la petite ville de Saint-Ives sur les bords de l'Ouse, l'ancienne église, la maison où l'on croit que Cromwell habitait. Il expose l'état de ses affaires, et raconte comment, ayant vendu des propriétés à Huntingdon, il en a placé le prix dans certaines prairies de Slepe-Hall, domaine qu'il a affermé pour cinq ou six ans. Puis il faut rechercher quel était ce M. Storie qui habitait Londres, à l'enseigne du *Chien*, près de la Bourse, et cet inconnu docteur Wells, chargé à Huntingdon d'une de ces lectures que l'archevêque Laud surveillait avec un zèle de persécuteur. M. Carlyle associe son lecteur à ses recherches; il le questionne sur ses propres doutes, il ouvre un entretien familier avec les personnages dont il parle, avec les auteurs qu'il cite. « Comment, demande-t-il, vivait Cromwell à Saint-Ives? comment saluait-il les gens dans la rue? comment lisait-il la Bible, et vendait-il son bétail? Il marchait d'un pas pesant, et la tête pleine de pensées, à travers la pelouse du marché, ou les vieilles ruelles étroites de Saint-Ives, sur le bord de la noire rivière de l'Ouse. Tout cela sera laissé à l'imagination du lecteur. Il y a dans cet homme du talent pour tenir une ferme; il y a des pensées aussi, des pensées bornées par la rivière de l'Ouse, des pensées qui vont au-delà de l'éternité, et une grande et sombre mer de choses auxquelles jamais encore il n'avait été capable de penser. »

Mais il ne faut pas se laisser entraîner. On suivrait très volontiers M. Carlyle, et l'on aimerait à passer avec lui par tous les sentiers où il cherche les traces de son héros. On pourrait, chemin faisant, se disputer un peu avec l'historien, mais on se défendrait malaisément du plaisir de s'arrêter avec lui devant les mêmes tableaux. Brisons là, et souvenons-nous qu'il ne s'agit pas de récrire une vie de Cromwell, mais de savoir si le caractère du sectaire absorbe en lui tout le reste. M. Carlyle, sans le juger d'une manière aussi étroite, a concouru à suggérer un tel jugement. L'héroïsme qu'il attribue au XVII[e] siècle en Europe, c'est la sincérité de l'enthousiasme réformateur sous les dehors bibliques du puritanisme, et il en voit dans Cromwell la plus haute représentation. Pourtant les mêmes opinions, le même enthousiasme, la même sincérité se sont rencontrés au même degré chez plusieurs des compagnons de Cromwell, et lequel d'entre eux l'a égalé? L'homme était donc en lui au-dessus du sectaire. Ajoutons que le puritanisme ne se réduisait pas à une passion dogmatique, ce qui suffit pour former une secte; mais, par une alliance qui n'a pas, je crois, d'autre exemple, cette passion s'unissait, chez les hommes

de ce temps, à l'impérieux besoin de réaliser par la loi, par la force, par la guerre, une révolution sociale où pût se trouver à l'aise et toute puissante l'idée même qui dans l'individu n'était qu'exaltation, prière et prédication. Ce mélange de sacré et de profane, de rêverie et d'action, d'ascétisme et d'ambition, de mysticité et de politique, ne semble pas s'être rencontré au même degré dans aucune autre faction humaine, et devait se trouver dans le chef de celle-ci élevé aux proportions de la grandeur individuelle. Et comme un tel assemblage ne va pas sans fanatisme, ni le fanatisme sans hypocrisie, ni l'un ni l'autre sans l'artifice et la violence, ce devaient être là les mauvais côtés de Cromwell. Enfin à travers tous ces penchans, tous ces talens, tous ces vices, il devait y avoir un don particulier dont le nom est à découvrir, celui qui fait les dominateurs du monde, celui par lequel l'homme qui ressent tout ce qu'éprouve son parti, sa secte ou son époque, est cependant capable de trouver dans les passions mêmes qu'il partage une matière qu'il exploite et un instrument qu'il manie.

Quelques momens de la vie de Cromwell, pris au hasard et considérés isolément, feraient ressortir à part chacun des points de vue qui viennent d'être présentés tout à la fois.

Arrêtons-nous, par exemple, aux deux premières lettres du recueil de M. Carlyle. Rien ne s'y trahit que la préoccupation religieuse. Cromwell pourtant avait déjà traversé le parlement de 1628, mais il n'y avait ouvert la bouche que pour dénoncer la censure exercée par l'épiscopat sur la chaire évangélique. Il s'occupait maintenant avec beaucoup d'activité, et probablement beaucoup de capacité, de sa ferme et de son agriculture. Cependant ses lettres ne respirent que zèle et dévotion. Il écrit à son cousin Saint-John, un des ancêtres de l'impie Bolingbroke, et de la cellule d'un monastère, d'une grotte de la Thébaïde, un solitaire ne laisserait pas échapper de plus vives aspirations d'une ferveur rêveuse. Pendant toute sa vie, on retrouvera dans ses lettres de famille les mêmes émotions et le même langage. A qui persuadera-t-on que c'est là un rôle appris par cœur et une imposture de tous les jours? Et pourtant comment peut-on se le représenter confit dans la vie dévote, ou même renfermé dans l'étroit horizon de l'esprit de secte, comme un homme convaincu que l'idée et la parole gouvernent toutes seules le monde? Tel est le sectaire. Or il sera plus que cela, et il n'est pas même encore cela; il n'est encore qu'un pécheur qui se console, et se relève, et se rassure par la foi, qui voit la grâce dans tout ce qui l'entoure, la lumière dans tout ce qu'il adore, et qui tour à tour, en exalté calviniste, abaisse avec mépris la nature humaine, célèbre avec ravissement la confiance chrétienne, tout plein d'humilité, tout radieux d'espérance.

Transportons-nous maintenant au début de la guerre civile; c'est trois ans après. John Hampden a perdu son procès d'éternelle mémoire, et les Écossais ont signé le *covenant* qui contient une profession de foi, une liturgie et un serment. La guerre de surplis qu'ils faisaient à l'archevêque Laud, ils la soutiennent par les armes. Charles Ier a été obligé de convoquer un parlement où Cromwell siége pour la ville de Cambridge, et ce parlement, convoqué pour donner au roi les moyens de dompter la rébellion de l'Écosse, devenu lui-même un foyer de résistance, forme quarante comités d'enquête. Le roi est obligé de lui abandonner le gouvernement, après lui avoir lâchement sacrifié la vie de Strafford. Sa tentative pour faire mettre en accusation Hampden et Pym avec cinq autres membres ne sert qu'à le forcer à la fuite. Il va se chercher une armée, et le parlement en lève une d'environ vingt mille hommes. Cette armée, sous le commandement du comte d'Essex, livre le 23 octobre 1642 aux troupes royales la bataille indécise d'Edge-Hill. « Nous croyions tous, écrit un contemporain, qu'une seule bataille finirait tout. » Mais Baxter se trompait comme se trompent beaucoup d'hommes sensés au début d'une révolution. Si tous en prévoyaient la grandeur et la durée, le courage manquerait aux plus fermes, et l'on ne saurait croire combien doit le monde à l'imprévoyance humaine. Il ne tenterait rien s'il y voyait plus clair.

Comme les principaux membres des communes, comme son cousin Hampden, Cromwell avait un commandement dans l'armée d'Essex. Il était capitaine d'une compagnie de soixante-sept hommes. Il assista à la bataille d'Edge-Hill, et il se trouva que ce fermier prêcheur avait la valeur et le coup d'œil d'un soldat. Cependant il montra quelque chose de plus rare, ce qu'on appellerait aujourd'hui le génie d'un organisateur. Le résultat de la journée avait été incertain, mais il ne l'était pas pour lui que les armées n'étaient pas égales. Il vit le mal et conçut le remède aussitôt. Quinze ans après, en occasion solennelle, un jour qu'en appareil à demi royal il haranguait à White-Hall l'assemblée qui lui tenait lieu de parlement, il a raconté lui-même tout ce qu'il avait pensé et tout ce qu'il avait fait alors. Écoutons-le dans un de ces épanchemens étranges où se trahit son caractère et se déploie sa politique.

« Si tous parmi vous ne le savent pas, je suis sûr que quelques-uns de vous savent, et il m'importe de dire que moi je sais ma vocation depuis le premier jour jusqu'à celui-ci. J'étais un homme soudainement transporté au-dessus de mes premières occupations et élevé des moindres emplois à des emplois supérieurs, ayant commencé par être capitaine de cavalerie, et je prenais toute la peine en mon pouvoir pour m'acquitter de ma charge, et Dieu m'a béni en cela comme il lui a plu. Et je désirais sincèrement et bon-

nement et avec une simplicité que trouvaient niaise bien des grands et sages hommes, hommes honnêtes aussi, je désirais me faire des instrumens propres à m'aider dans mon œuvre. Et, je vous parle tout naïvement, j'avais alors un bien digne ami, et c'était une noble créature, et je sais que sa mémoire est chère à tous, — M. John Hampden. A mon premier pas dans notre entreprise, je vis que nos hommes étaient battus à tout coup. Oui, je vis cela, et je lui demandai de faire à l'armée de lord Essex l'addition de quelques nouveaux régimens. Et je lui dis que je lui serais utile en engageant des hommes capables à mon idée de faire quelque chose pour notre entreprise. C'est très vrai ce que je vous dis, Dieu sait que je ne mens pas. « Vos troupes, lui dis-je, sont composées en majeure partie d'hommes de « service vieux et usés, de cabaretiers et autres gens de même sorte, et, « ajoutai-je, leurs troupes à eux sont des fils de gentilshommes, des cadets, « des gens de qualité. Pensez-vous que les cœurs de toute cette espèce infime « et vulgaire soient jamais de force à leur faire affronter des gentilshommes « qui ont en eux honneur, courage et résolution? » Réellement je lui fis ces représentations en conscience, et je lui dis en toute sincérité : « Il vous faut « avoir des hommes d'un cœur, — et ne prenez pas mal ce que je dis... je sais « que vous ne le prendrez pas mal, — d'un cœur à les faire aller en avant « aussi loin qu'iront les gentilshommes, ou vous serez encore battus. » Je lui parlai ainsi, oui, en vérité. C'était un sage et digne personnage, et il pensa que je lui donnais une bonne idée, mais une idée impraticable. Vrai, je lui dis que je pourrais en exécuter quelque chose. Je le fis, je fis quelque chose, et vraiment, il faut, c'est nécessaire que je vous le dise, le résultat fut... attribuez-le à ce que vous voudrez... que je levai des hommes qui avaient devant eux la crainte de Dieu, qui eurent quelque conscience de leur œuvre; et de ce jour, je dois vous le dire, ils n'ont jamais été battus, et partout où on les a engagés, ils ont battu l'ennemi sans exception. Et en vérité c'est grand sujet de louer Dieu..., et il y a aussi en cela quelque enseignement, c'est qu'il faut soutenir les hommes qui sont religieux et selon Dieu. »

Devenu protecteur, Cromwell tirait de là cette conclusion, qu'il fallait le reconnaître et le seconder. Il est vrai qu'au début de sa carrière de commandement, il avait deviné que l'enthousiasme puritain pourrait valoir l'honneur militaire, que l'austérité du sectaire pourrait remplacer la discipline du soldat, et qu'il fallait pour vaincre faire tourner au profit de l'énergie guerrière les passions séditieuses elles-mêmes. Il conçut et il accomplit l'organisation d'une armée révolutionnaire. C'était une force incomparable qu'il donnait à sa cause et à son ambition. Tandis qu'il formait cette cavalerie de saints à qui il interdisait sous de rudes peines le blasphème et la fuite, il apprenait lui-même d'un vétéran des guerres d'Allemagne la manœuvre, le commandement, le métier. Il se rendait le plus propre de tous à diriger l'arme redoutable qu'il venait de créer. Il ne négligeait pas un péril qui pût ajouter à son expérience et à sa renommée. Où est maintenant l'agriculteur, le mys-

tique, le sectaire? Croit-on que ce soit uniquement une pieuse ferveur ou le besoin de l'activité, ou même l'instinct de la guerre, n'est-ce pas plutôt un calcul de haute ambition qui le pousse dans la sanglante voie où Jules César a instruit tous les grands usurpateurs à chercher le pouvoir suprême? Les yeux toujours ouverts sur Londres, sur Westminster, sur les partis et sur le peuple, il ne manque ni à une campagne, ni à une bataille. Si la scène stratégique paraît petite, si les journées de Naseby et de Marston-Moor, si les expéditions d'Écosse et d'Irlande sont peu de chose auprès de la conquête des Gaules ou de la première campagne d'Italie, l'homme cependant pense et agit comme le héros d'Alize et de Munda, comme le vainqueur d'Arcole et de Rivoli. Il suit naturellement leur trace sans se proposer leur exemple, et l'austère puritain tout aussi bien que ces ambitieux de mœurs faciles, que ces mondains de génie, marche délibérément à la puissance par la gloire.

Nous ne raconterons pas la guerre où tombèrent à peu de jours de distance Hampden et Falkland, deux nobles adversaires regrettés de tous, honorés par l'histoire, et dont les statues rivales s'élèvent dans le vestibule du nouveau palais des deux chambres de parlement; mais nous suivrons Cromwell dans les luttes de la politique. Ces luttes, on en refera l'histoire sans l'avoir lue, si l'on se rappelle que le conflit est entre un roi et une assemblée, — un roi hautain, imprudent, obstiné, impérieux, mais inactif et stérile, toujours aussi surpris qu'indigné des événemens, embarrassé d'un parti qui, pour l'imprévoyance, ressemble à une cour et déteste les révolutions sans les comprendre, — une assemblée énergique, convaincue, mais divisée, préférant d'instinct la modération à la violence, téméraire par ses passions plus que par ses vues, intraitable et provocatrice par confiance dans sa force, désirant la paix au fond sans vouloir par honneur ni savoir par indécision faire les concessions nécessaires à la paix, entraînée par de noirs soupçons et de légitimes ressentimens, retenue par la crainte des excès et du désordre, enfin rêvant de gouverner parlementairement la guerre civile. La majorité s'y divise entre ces deux partis inévitables en de semblables crises, et qu'on pourrait appeler le parti libéral et le parti révolutionnaire. Le premier est celui des presbytériens, des auteurs de la pétition de droit, de ces réformistes politiques, vrais ancêtres de la tribu des whigs; le second, plus démocratique, plus impétueux, plus rude, est ce parti qui prend ses passions pour règle, qui ne connaît pas de principe supérieur à sa cause, qui met à s'y dévouer toute sa vertu, et regarde le mépris des objections et des scrupules comme une condition de l'héroïsme. C'est le parti qui fait réellement les révolutions, qui les conduit à la victoire et à leur perte. En 1642,

il aurait bien vite compromis celle qu'il avait prise à sa charge, si, grâce à l'esprit du temps, un sombre et pur enthousiasme n'eût développé en lui quelques vertus presque égales à ses passions. Le puritanisme l'obligeait du moins à se vaincre en quelque chose et lui donnait ainsi une gravité dans la licence et une moralité dans le mal qui accrut et contint son énergie. Seul, le radicalisme politique aurait pu tout perdre. Les théories de rénovation sociale, qui furent à cette époque poussées à leur extrême limite, comme il arrive dans les jours révolutionnaires, n'auraient produit qu'anarchie impuissante et rapide réaction. Avec elles et comme elles, la révolution aurait promptement reculé devant l'opinion indignée, si un stoïcisme mystique, un calvinisme exalté et rude, n'eût donné au désordre même un caractère de réforme morale et fait régner au sein des violations de la justice et de l'humanité l'idée d'une règle supérieure et la notion imparfaite, mais rigoureuse du devoir.

L'histoire du parti parlementaire est celle des luttes intestines des presbytériens et des puritains, c'est-à-dire du parti modéré et du parti extrême. Celui-ci devait à un certain moment l'emporter. Les indépendans avaient échangé le joug des conventions sociales contre celui d'une foi ardente. Il subsistait donc en eux le sentiment d'une obligation; ils étaient capables d'un absolu dévouement. De là cet esprit guerrier qui se mêlait bizarrement à l'esprit d'indépendance; l'armée était en même temps ce qu'il y avait de plus ennemi de toute hiérarchie religieuse ou civile et de plus soumis au commandement, pourvu qu'il fût exprimé au nom de la discipline et de la cause. C'était pour le parlement, pour les tribunaux, la garde prétorienne de l'anarchie, l'insurrection en permanence; mais en elle-même, fortement organisée, volontaire dans son principe, librement asservie à ses croyances, consacrée comme par un vœu spirituel au métier de combattre, elle avait ce qui manque souvent aux révolutions, un frein moral. Et il y avait dans son sein un homme qui partageait toutes ses convictions, toutes ses passions, et qui les dominait en les partageant. Là est le secret, l'art suprême de Cromwell. Toujours au premier rang d'une faction anarchique, il ne laissa jamais périr autour de lui ni en lui l'obéissance et le commandement.

Aussi s'appliqua-t-il avec un soin égal à maintenir la subordination dans l'armée et à rendre celle-ci indépendante du gouvernement. C'était faire d'elle un énergique moyen de désordre et de pouvoir; c'était la façonner pour l'anarchie et pour la dictature. On le vit bien à une certaine heure d'hésitation générale (1645), où le roi vaincu ne voulait ni tout céder, ni tout rompre, où les presbytériens, se trouvant assez vainqueurs, s'empressaient de négocier par crainte d'être emportés trop avant. Il semblait que tout pouvait encore se

rasseoir dans une bonne transaction constitutionnelle; mais l'armée triomphante s'irritait, et partageait ses chefs. Ce fut alors que Cromwell provoqua l'acte du renoncement, ou celui par lequel chacun renonçait à cumuler des fonctions civiles et militaires. Le dernier lien entre l'armée et le parlement fut ainsi rompu. Elle devint un corps à part, tout ou rien. Formée du temps que les deux oppositions marchaient ensemble, elle dut être réorganisée sous l'influence exclusive d'un seul parti; c'est ce qu'on appela *une armée nouveau modèle.* Elle eut pour général en chef sir Thomas Fairfax, et pour lieutenant-général Olivier Cromwell, qui donna sa démission pour obéir à l'acte de renoncement, et s'en alla gagner la bataille de Naseby pour se faire par exception proroger dans son commandement en restant membre des communes.

C'est dans cette conduite, ce me semble, que se décèlent les divers élémens de ce caractère aussi compliqué que sa politique. Si l'on veut voir comment l'ardeur religieuse se mêlait naturellement à tous ses actes et colorait son langage, il faut lire les lettres qu'il écrivait le lendemain de ses batailles. C'est là que l'on admirera ce mélange de la conviction et de l'art, deux choses qui sont rarement puissantes, si elles ne sont réunies.

La révolution anglaise n'a rien de plus original que son armée. Des soldats qu'anime seul l'esprit révolutionnaire sont ordinairement de mauvais soldats; mais des soldats que le zèle religieux a recrutés, que soutient l'enthousiasme d'une foi austère et sombre, peuvent former à la fois la plus factieuse et la plus disciplinée des armées. Le chef de pareils hommes n'en peut être obéi qu'autant qu'il joint aux qualités du guerrier l'ardeur exemplaire et l'inspiration communicative du croyant; il faut que ses ordres du jour soient des sermons, et qu'il porte aussi dans les camps le glaive de la parole. Avec toute sa capacité pour la guerre, Cromwell ne fût jamais devenu le premier général de son parti, s'il n'avait eu son ardeur mystique et son ardent et vague langage de prophète. Le puritanisme était la condition de son autorité et de son succès, et ne pouvait pas plus se feindre que les autres qualités nécessaires d'un chef, le courage, la décision, l'activité. Ceux qui n'y ont vu qu'un artifice croient apparemment qu'on se donne à commandement le talent de conduire les hommes. Cela n'empêche pas qu'il ait pu faire parfois un usage calculé des sentimens même qu'il éprouvait; on emploie sa volonté à se servir de sa nature, et l'on joue supérieurement le rôle dont on a réellement le caractère; même dans l'ordre spirituel, on n'est pas un hypocrite parce qu'on tire parti de ses vertus. Et quel est l'apôtre qui ne s'arme pas de ses souffrances héroïquement supportées pour propager sa foi? Les politiques à plus forte raison ne sont pas des

imposteurs pour user avec art de ce qu'ils sont véritablement, et dans les homélies guerrières de Cromwell, nous verrons à la fois sa ferveur et son habileté.

Plus ses lettres sont intimes, plus éclate le feu spirituel qui semble consumer son âme; quand il écrit à ses parens, à sa fille, il y a presque de l'onction dans les épanchemens de son étrange piété. On nous permettra de citer une lettre, lettre de guerre et de famille, où il se révèle tout entier. C'était deux jours après la victoire de Marston-Moor, il était blessé, et il écrivait à son beau-frère, le colonel Valentin Walton, mari de sa troisième sœur Marguerite.

« Cher monsieur, c'est notre devoir que de sympathiser ensemble dans toutes nos miséricordes, et de louer le Seigneur ensemble dans les châtimens et les épreuves qui peuvent nous affliger ensemble.

« Vraiment l'Angleterre et l'église de Dieu ont reçu une grande faveur du Seigneur dans la grande victoire qu'il nous a donnée, victoire dont il n'y a pas eu la pareille depuis le commencement de la guerre. Elle a tous les signes d'une victoire complète obtenue par la bénédiction du Seigneur sur le parti saint en particulier. Nous n'avons jamais chargé sans mettre l'ennemi en déroute. L'aile gauche que je commandais, étant composée de notre cavalerie, sauf quelques Écossais à notre arrière-garde, a battu toute la cavalerie du prince. Dieu en a fait un chaume pour nos épées. Nous chargions leurs régimens d'infanterie avec nos cavaliers et mettions en fuite tout ce que nous chargions. Les détails, je ne puis vous les rapporter; mais de vingt mille hommes, je crois, il n'en reste pas au prince quatre mille. Rendez-en gloire, toute la gloire à Dieu.

« Monsieur, Dieu a enlevé votre fils aîné d'un coup de canon : il a eu la jambe cassée; nous avons été dans la nécessité de la lui couper, ce dont il est mort.

« Monsieur, vous connaissez mes propres épreuves en ce genre (1); mais le Seigneur m'a soutenu par cette pensée que le Seigneur ne l'a pris que pour lui donner ce bonheur après lequel nous soupirons tous et pour lequel nous vivons. Là est votre précieux enfant, plein de gloire, à ne plus jamais connaître ni péché, ni affliction : c'était un vaillant jeune homme, excessivement gracieux. Dieu vous donne sa consolation (*his comfort*). Avant de mourir, il en était si rempli, qu'il ne pouvait l'exprimer à Frank Russell et à moi. « C'était si fort au-dessus de sa douleur, » nous a-t-il dit. En vérité, cela était admirable. Un peu après, il dit qu'une chose lui restait sur le cœur. Je lui demandai ce que c'était. « C'était, me dit-il, que Dieu ne lui eût pas permis d'être encore un peu plus l'exécuteur de ses ennemis. » Quand il tomba, le boulet ayant tué son cheval et, à ce que j'ai appris, trois autres chevaux encore, on m'a raconté qu'il dit aux soldats de faire place nette de droite et de gauche, afin qu'il pût voir les coquins s'enfuir. Vraiment il était excessivement aimé dans l'armée de tous ceux qui le connaissaient; mais peu le

(1) On croit qu'il avait récemment perdu son second fils, Olivier, mort en combattant (Carlyle); mais d'autres ne placent cette mort que quatre ans plus tard.

connaissaient, car c'était un précieux jeune homme fait pour Dieu. Vous avez motif de bénir le Seigneur. Il est un glorieux saint dans le ciel, en quoi vous devez extrêmement vous réjouir. Que cela épuise votre chagrin, vu que ce ne sont point paroles feintes pour vous consoler, mais que la chose est une si réelle et si indubitable vérité. Vous pouvez tout avec la force de Christ. Cherchez-la, et vous supporterez aisément votre épreuve. Que la miséricorde publique accordée à l'église de Dieu vous fasse oublier votre douleur privée! Le Seigneur soit votre force. C'est la prière de votre fidèle et dévoué frère,

« OLIVIER CROMWELL.

« Mes tendresses à votre fille et à mon cousin Perceval, à la sœur Desborough et à tous les amis qui sont avec vous. »

Les mêmes préoccupations spirituelles se retrouvent dans ses dépêches officielles. Après la bataille de Naseby, où il commandait encore ses côtes de fer (*ironsides*), ainsi qu'il appelait ses cavaliers, ce fut lui qui, en qualité de membre du parlement, fut chargé de rendre compte de l'affaire à l'orateur William Lenthall, et il terminait ainsi sa lettre : « Monsieur, il n'y a pas ici d'autre main que celle de Dieu, et à lui seul appartient la gloire, où personne n'a de part que lui. Le général (1) vous a servi avec toute sorte de fidélité et d'honneur, et la meilleure louange que je puisse lui donner, c'est, je puis dire, qu'il rapporte tout à Dieu et qu'il aimerait mieux mourir que de rien s'attribuer à lui-même. C'est ainsi qu'il faut faire, c'est le parti honnête et profitable, — et cependant pour la bravoure, tout ce qu'on en peut reconnaître à un homme, on le peut reconnaître à lui dans cette journée. Ce sont d'honnêtes gens qui nous ont servis dans cette action. Monsieur, ils sont fidèles; je vous en supplie, ne les découragez pas. Je souhaite que cette action engendre la reconnaissance et l'humilité chez tous ceux qu'elle intéresse. Celui qui expose sa vie pour la liberté de son pays, je souhaite qu'il se fie en Dieu pour la liberté de sa conscience, en vous pour la liberté qu'il défend. »

On entrevoit une leçon cachée dans ces phrases vagues et embarrassées. Il prêche son gouvernement comme ses soldats; mais il revient toujours au langage de l'humilité : « L'humble prière de tous ces braves à qui l'on peut penser qu'il est dû quelques louanges, écrivait-il en annonçant la prise de Bristol, c'est d'être oubliés dans le souvenir des louanges de Dieu. » Mais celui qui se prosternait ainsi devant le Tout-Puissant est le même qui provoquait et signait la pétition ou plutôt le manifeste par lequel l'armée, exposant ses griefs, réclamant sa paie, exigeait la tolérance au nom de la foi, la liberté pour le fanatisme, un peu d'*aise pour les tendres consciences,* en protestant d'un respect af-

(1) Sir Thomas Fairfax.

fecté pour le pouvoir civil et le gouvernement presbytérien. Malgré la défense d'approcher de Londres de plus de vingt-cinq milles, elle avançait à grands pas, elle arrivait à Putney, à Kensington; ses généraux se réunissaient dans Holland-House, cette belle résidence que tout le monde connaît. Bientôt les troupes campaient dans Hyde-Park, sur une colline qui domine l'ouest de Londres (Hay-Hill). Aussitôt toutes leurs demandes sont accordées, et onze membres désignés par leur défiance, les chefs presbytériens, j'ai pensé dire les girondins, sont mis en accusation ou du moins expulsés pour six mois de la chambre. Les coups d'état de la révolution sur elle-même ont commencé, et l'on prononce le mot de république.

Que fait cependant le roi, dont les troupes tiennent encore dans le nord et dans l'ouest? Il négocie assez publiquement avec les parlementaires, plus secrètement avec les généraux, sincèrement avec personne. Il se tient à Hampton-Court, plutôt surveillé que gardé, et, craignant à chaque instant d'être enlevé, il disparaît tout à coup. L'alarme fut vive à cette nouvelle, et les partis se rapprochèrent un moment; mais on apprit que par une inspiration singulière, il s'était retiré à l'île de Wight. Là, sous la garde d'un jeune ami de Cromwell, le colonel Robert Hammond, il se trouva moins libre qu'à Hampton-Court. Le parlement, interdisant toute relation officielle avec lui, le suspendit de son pouvoir, et la république fut établie de fait.

L'opinion y était peu préparée, au moins dans la bourgeoisie de Londres. Toute rigueur nouvelle envers le roi la ramenait à lui. L'armée était suspecte et irritée. Cromwell était comme l'armée. Il avait dit souvent qu'il fallait épurer le parlement. On parlait de l'accuser, mais son refuge était dans les camps. Il part donc, il va commander dans l'ouest, prend d'assaut Pembroke, livre et gagne la bataille ou plutôt les batailles de Preston, et entre vainqueur dans Edinburgh. Plus le roi est abaissé, plus le parlement ou ce qui en reste incline à traiter. La paix en sera plus avantageuse, et la domination imminente des indépendans la rend plus désirable. Tandis qu'on délibère, un ordre du général Fairfax fait enfermer le roi dans le château de Newport, puis dans celui de Hurst. Les chambres s'indignent de cet attentat subit. Le 5 décembre 1648, celle des communes adopte certaines bases de négociation; le lendemain, le colonel Pride fait occuper les avenues de Westminster, et ne laisse entrer dans la salle des délibérations que des membres choisis. Quarante-un sont arrêtés. Le soir même, le lieutenant-général Cromwell arrive à Londres et reçoit un vote de remerciement pour ses exploits dans le nord. Il n'était pour rien dans la fameuse épuration du colonel Pride; sir Thomas Fairfax commandait seul à White-Hall, et le gouvernement militaire commençait.

Tout cela pourtant n'était pas improvisé. Cette révolution n'était

pas l'ouvrage d'une volonté individuelle et subite. Depuis un temps, tous les esprits, dans l'angoisse, se sentaient sous le poids de quelque fatalité prochaine. Cromwell n'ordonna rien, mais il prévit, souffrit ou voulut tout. Quand on veut le bien connaître, il faut lire l'étrange consultation qu'il envoyait onze jours auparavant au colonel Hammond, las de son commandement de l'île de Wight, inquiet des devoirs obscurs ou contradictoires qu'une situation critique lui allait imposer. Certes, on ne saurait admirer dans cette lettre de Cromwell la clarté ni l'élégance de la déduction; mais il est curieux d'y retrouver sous la dictée d'un puissant esprit, sous les formes de l'inspiration mystique, l'éternel sophisme de la force révolutionnaire, qu'elle soit aux mains d'un homme ou de la multitude. Les scrupuleux ou les timides s'inquiètent de la légalité, de la justice, de la fidélité aux principes pour lesquels on a cru légitimement s'armer, du respect qu'on doit au pouvoir qu'on a reconnu, de qui l'on tient son drapeau, qui agit dans sa compétence et dans sa sagesse. Il y a dans une révolution le droit et la passion, et ces objections-là viennent de la logique du droit. La logique de la passion répond qu'il faut être conséquent, non aux principes, mais aux actes; qu'ayant opposé une fois sa raison et sa volonté à l'autorité, on doit les lui opposer toujours; que le salut public, tel que l'entend la conscience individuelle, est la loi suprême; que la révolution est au-dessus des pouvoirs qu'elle a faits; qu'après tout on a d'autant plus raison qu'on lui est plus dévoué, d'autant plus de droits qu'on a plus combattu pour elle, et que chacun prend sa mission dans son propre cœur. Souffrir la contradiction ou la dissidence, c'est trahir la cause, et rien n'est sacré que ce qu'elle commande, peu importe qu'elle emprunte la voix du peuple ou de la raison, de la société ou de Dieu. Ces variations ne sont que le costume des temps divers, et elles servent à rendre un peu plus piquante, mais non plus respectable, la monotonie du sophisme qui a coloré toutes les persécutions et toutes les oppressions. Il est triste que des Cromwell eux-mêmes le mettent sous la protection de leur génie et de leur fortune. Il peut servir et réussir à de moindres qu'eux, et leur exemple est plus facile à suivre qu'ils ne l'ont pensé dans leur orgueil.

Comment ce terrible casuiste se prononça-t-il quand vint l'épreuve du jugement du roi? Du coup de main du colonel Pride à l'exécution de Charles I[er], il ne s'écoula pas deux mois : l'une était la conséquence de l'autre. Les hommes à qui appartenaient la force et la volonté avaient résolu de se délivrer de tous les obstacles. Le grand obstacle, c'était la loi. Il vient dans les révolutions un moment formidable, c'est celui où le parti révolutionnaire se décide, avec une pleine conscience de son audace, à mettre sous ses pieds ce qui reste des lois. Pendant longtemps, on les a ménagées; même en les élu-

dant, en les faussant, on s'est efforcé d'en conserver un simulacre; on a conservé le nom ou observé les formes de ces conventions fondamentales qui sont la garantie d'une société régulière : on s'est modéré dans la violence et contenu dans le désordre; mais les difficultés et les périls croissent, la modération semble entretenir la résistance. Alors la patience échappe au parti de l'attaque; soit la peur, soit la colère, l'emporte aux dernières extrémités, et la raison d'état ne manque pas d'arriver aussitôt avec son ordinaire cortége de sophismes. Elle explique, elle colore, elle justifie, elle exalte l'œuvre de la passion et de la vengeance. La nécessité est invoquée. Tout était perdu; il a fallu sauver l'état, la cause, la patrie, la société, la révolution, et le crime se donne pour du dévouement.

Le grand danger des révolutions (je parle de celles qui sont justes), c'est qu'étant nécessairement dirigées contre tout ou partie de l'ordre établi, elles ne peuvent même commencer sans attaquer ou la loi ou l'apparence de la loi, quelque chose enfin qui, fût-il absurde et inique en soi, a dû être longtemps respecté à titre d'institution. Une fois le premier coup porté, la brèche est faite. Il est difficile qu'un entraînement qui ressemble à la logique, qu'une fatalité comme elle aveugle et irrésistible ne conduise pas à la violation des dernières garanties sociales. Ce qu'il était légitime et nécessaire de détruire pour le succès d'une révolution légitime et nécessaire ne pourraït être déterminé avec mesure que par un juge impartial et clairvoyant, et c'est dans la mêlée des événemens que la raison troublée doit fixer ce point qu'il faut atteindre et ne pas dépasser. Les partis révolutionnaires en général sont enthousiastes, souvent fanatiques, et sujets à préférer le moyen au but, à aimer le renversement pour le plaisir du renversement, la violence par goût pour la violence. On ne renonce pas aisément, une fois qu'on en a goûté, à l'ivresse de la victoire. Et c'est ainsi que les révolutions, entraînées par leurs propres exemples, s'égarent et s'emportent quelquefois jusqu'à leur perte, autorisant d'avance, encourageant du moins les représailles de leurs ennemis. Les attentats des réactions sont le talion des révolutions. Honneur aux révolutions qui s'arrêtent d'elles-mêmes!

Il y a des extrémités que sut s'interdire la révolution anglaise; cependant la crainte d'une restauration, le danger d'une transaction sans garantie, l'amour de la domination, l'ardeur de la victoire, et plus que tout, la passion des esprits absolus pour la novation radicale et les changemens illimités, poussèrent les indépendans contre le parlement et le roi. C'étaient les deux grandes institutions légales; l'une et l'autre, quoique dénaturées ou mutilées par les événemens, représentaient encore le régime passé, et rappelaient le système abusif contre lequel on s'était légitimement soulevé. Trop souvent dans la

mystérieuse condition des choses humaines, le droit paie pour l'abus, et l'innocent pour le coupable. On passa de la royauté absolue, en traversant la royauté constitutionnelle, à l'omnipotence des communes, et de celle-ci à la république, qui devait se transformer en gouvernement militaire. Les soldats réformateurs, qui étaient tout à la fois les enthousiastes et les défenseurs, les fanatiques et les exécuteurs de la révolution, frappèrent de leur épée le parlement et le roi.

La mort du roi fut un attentat imprévu. Quoique la rudesse des mœurs explique bien des rigueurs, quoique l'humanité ait souvent manqué aux hommes de ce temps, notamment à Cromwell, cette cruauté hypocrite qui emprunte le masque d'une apparente justice ne fut pas le vice dominant de la révolution anglaise comme d'autres révolutions non moins célèbres. Nous la voyons déshonorer la guerre civile par des massacres, mais le meurtre judiciaire n'est pas son crime favori. Celui-ci, le plus éclatant et qui n'est pas le moins odieux, semble dépasser la mesure de l'iniquité révolutionnaire. Par malheur la royauté est une institution personnelle pour ainsi dire. Elle s'incarne dans une famille et prend la figure humaine. C'est par-là que, dans ses jours de prospérité, elle inspire des sentimens plus directs d'affection et de respect. Elle règne, comme on dit, sur les cœurs. Il y a dans la nature humaine un besoin de sympathie qui entraîne princes et sujets à transformer ainsi, à passionner imprudemment une institution qui devrait rester toute politique; cela se paie cruellement cher aux jours du malheur. Quand la foi dans l'institution périt, l'amour peut faire place à la haine, et les idées de vengeance germent dans les cœurs en réaction contre les sentimens de reconnaissance. On ne se contente plus de réformer, on prétend punir. La royauté a marqué les personnes d'une empreinte ineffaçable, et, ne pouvant l'effacer, on retranche les personnes. La suppression de la chose ne paraît consommée que par le meurtre de l'homme; la logique rend impitoyable, la raison d'état cruel. Il n'y a pas jusqu'à l'air de sacrilége d'une telle action qui ne contribue à séduire ces esprits étroits et excessifs qui nuisent plus peut-être dans les troubles civils que les cœurs pervers. On ne sait pas assez quel mal font aux hommes les fautes de l'intelligence. Dans la vie politique, les fausses idées endurcissent, corrompent plus que les mauvais sentimens, et un grand écrivain a eu raison d'appeler les préjugés des monstres.

Toutes ces causes contribuèrent à la mort de Charles I[er]. La royauté, qu'on voulait anéantir, ne pouvait disparaître qu'avec le roi. C'était le moyen d'intimider son parti, de lui enlever un centre et un drapeau. Il y avait une raison, la première de toutes pour de certains pouvoirs, et qu'il faut exprimer dans leur cynique langage: « On ne savait comment s'en débarrasser. » Ajoutez que l'immen-

sité séparait les préjugés du roi de ceux des réformateurs. Entre eux plus d'idées communes. Les Stuarts n'avaient rien pour eux, pas même la nationalité; jamais on ne les avait vus combattre pour leurs sujets, ni guider les drapeaux de l'armée anglaise ; ils n'avaient fait que la guerre civile. De sa personne, Charles était peu propre à désarmer l'inimitié; quand on a dit qu'il avait des mœurs sévères, une fierté assez digne et du courage personnel, on a tout dit; sincérité, générosité, fidélité, sagesse et prévoyance, fermeté et résolution, habileté et discernement, tout lui manquait de ce qui gagne ou l'amour ou la confiance. Les puritains se trouvaient mille raisons pour le haïr, sans une seule des idées qui pouvaient servir à le comprendre. Nul doute que leur fanatisme religieux, leurs théories gomaristes, ne servissent à légitimer dans leur pensée le parti sanglant qu'on les vit prendre, et qu'ils ne missent en même temps du calcul et de l'orgueil dans cette violation impitoyable de ce que le passé tenait pour sacré; c'était la dernière idole à renverser. Quelques-uns couraient au régicide avec un enthousiasme de martyr, enthousiasme d'autant plus facile que cette fois le martyr avait le rôle de sacrificateur.

L'audace d'un tel acte en présence de la société européenne tout imbue des idées de la royauté féodale est si grande, qu'encore aujourd'hui elle impose à M. Carlyle et lui arrache une certaine admiration. Lui qui fait profession de repousser les préjugés de la démocratie contemporaine, il signale, il célèbre dans l'acte des régicides de 1649 une atteinte décisive, un coup de grâce porté aux fictions du passé dans la plus auguste de toutes. C'était une violence nécessaire ou peu s'en faut pour délivrer les imaginations du spectre des dynasties. Il fallait bien déchirer ces conventions artificielles *comme des toiles d'araignée* et inaugurer un gouvernement *d'héroïsme et de véracité;* il le fallait, et l'écrivain, qui ne semble tourmenté d'aucune des noires passions de notre époque, semble ne voir dans la terrible sentence prononcée par Bradshaw qu'un acte d'*anti-cant,* d'*anti-flunkeyisme* (1), une destruction de ce *culte du costume* (2), qui doit faire place au culte des héros. Il en parle en vérité comme s'il ne s'agissait que de la réforme de quelque puéril préjugé, que de la violation des unités classiques ou des règles de l'étiquette, et comme si l'on n'eût fait que brusquer un peu l'abandon de quelqu'une de ces conventions sociales dont le temps suffit pour dévoiler la vanité.

On pourrait aisément répondre tant au nom de la morale que de la politique. Il suffirait d'exposer la vraie théorie de la royauté; mais nous avons affaire, sous la forme de l'*humour* d'un écrivain original,

(1) ***Anti-cant,*** anti-hypocrisie; ***anti-flunkeyisme,*** ce qui est contraire à l'esprit de valet.
(2) ***Cloth-worship.***

à la philosophie de l'histoire, pour laquelle il n'y a, comme on sait, de principes que les faits, et nous aimons mieux lui dire : Voilà aujourd'hui deux cent cinq ans que les sectateurs du culte héroïque ont déchiré cette *toile d'araignée* de la royauté, et dans toute l'Europe, en l'an de grâce 1854, qui donc domine des iconoclastes ou de l'idole ? Trouvez-vous que les vieilles monarchies se soient dégagées de tout cet apparat de fictions abusives dont vous pensiez que le fanatisme destructeur avait fait justice, et le fantôme a-t-il cessé d'apparaître ? De bonne foi, qui a le plus rapproché les hommes du règne de la vérité ? Qui a été le plus près de les délivrer de mensonges oppressifs, ceux qui ont su discerner dans le passé le bien du mal, et transformer les institutions sans les détruire, ou ceux qui, frappant à coups aveugles et redoublés, ont prétendu tout briser pour tout refaire, et qui n'ont souvent élevé sur les ruines du passé et jusque sur le pavois démocratique qu'une réaction victorieuse ? Le *cant*, si fort détesté de M. Carlyle, a-t-il cessé d'être le roi du monde ? Qui ne sait qu'en toute chose les excès de l'impiété ramènent la superstition et l'hypocrisie ?

Cromwell porta dans le procès de Charles Ier peu de scrupules et peu de passion. Il avait plus d'une fois déclaré qu'il ne souffrirait pas cette terrible voie de fait ; il n'était pas assuré que, le terrain une fois déblayé d'un roi, la route lui fût ouverte jusqu'au souverain pouvoir, déjà sans doute l'objet mystérieux de ses pensées ; il hésita donc : il voulait contenter ses passions, mais il ne se conduisait point par ses passions. Ayant un but, il était prudent, et la prudence au milieu d'un parti d'audacieux ressemble à l'indécision. Après avoir balancé quelque temps ou feint d'être incertain, il vit ou prétendit que le régicide ne pouvait être empêché, et tâcha d'éviter auprès des uns l'odieux d'en être l'auteur, sans perdre auprès des autres l'avantage d'en être le complice. Pour compléter la peinture du personnage, il faut le voir, au milieu de ces tragiques résolutions, attentivement occupé de ses affaires de famille. Ses lettres de cette époque roulent sur un mariage qu'il ménageait pour son fils aîné. Dès le 1er février 1649, ou deux jours après l'exécution du roi, il écrivait à un ami au sujet de cette alliance, et sa correspondance jusqu'au milieu d'avril de l'autre année est consacrée à en débattre les conditions. Le 1er mai suivant, Richard Cromwell épousa Dorothée Mayor, et s'établit dans sa nouvelle famille, à laquelle son père l'abandonna. « Je vous ai confié mon fils, écrivait-il à Richard Mayor trois mois après ; je vous en prie, donnez-lui des conseils. Je ne lui reproche pas son bonheur, mais je crains qu'il ne s'y laisse noyer. Je voudrais qu'il pensât aux affaires et les entendît, qu'il lût un peu l'histoire, étudiât les mathématiques et la cosmographie. Ce sont de bonnes choses, avec la subordination aux choses de Dieu ; cela vaut

mieux que la paresse et que des plaisirs tout extérieurs et purement mondains; ce sont choses bonnes pour le service public, pour lequel tout homme est né. » Mais Richard n'était pas né pour le service public. Toutes les mathématiques et toute la cosmographie du monde n'en auraient pas fait un homme d'état. Il devait mourir soixante-trois ans plus tard, ayant vu paisiblement la restauration et la seconde révolution; et quand, un siècle après, on démolit sa maison de Hursley, on trouva dans les décombres un morceau de métal tout rouillé, que l'on prit d'abord pour un poids romain; mais les antiquaires furent appelés : c'était le grand sceau de la république d'Angleterre.

La république avait en effet été proclamée le 7 février 1649. Un conseil d'état de quarante et un membres, choisi par le parlement, exerçait le pouvoir exécutif, et Cromwell faisait partie de ce conseil, dont Milton était secrétaire; mais Cromwell, prêt à remonter à cheval, trouvait qu'il n'avait rien fait tant que la guerre n'était pas finie. Ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est cette patience héroïque de l'ambitieux toujours prêt à jouer sa vie pour préparer ses chances de fortune, jamais entraîné à les brusquer étourdiment pour s'épargner un retard, une fatigue ou un danger. L'Irlande était presque tout entière insurgée. Il devenait pressant de la soumettre. Cette expédition pénible et hasardeuse ne plaisait pas aux soldats. Cromwell n'hésita pas à en prendre la conduite. On fut obligé de tirer au sort les régimens qui s'embarqueraient, et dont quelques-uns résistèrent aux ordres de départ. Encouragée par le succès de ses exigences, l'armée devenait indocile. Une doctrine nouvelle y venait en aide à l'esprit de mutinerie. C'est la doctrine des niveleurs, qu'on appellerait aujourd'hui communistes. On peut voir, si l'on veut, chez les niveleurs, le germe de la secte des quakers; mais alors cette secte pacifique aurait eu de bien turbulens fondateurs. Il fallut que Fairfax et Cromwell, pour remettre l'ordre dans l'armée, recourussent aux extrêmes rigueurs. La cour martiale fut convoquée; on fusilla les plus coupables, qui moururent avec une exaltation pleine de sang-froid et de simplicité. Inflexible sur le devoir militaire, Cromwell menaça des corps entiers de les décimer, et commença d'exécuter sa menace. L'esprit de secte insurgé contre la discipline ne trouvait pas grâce devant l'austère guerrier, et l'inspiration d'en haut n'était plus qu'une vision coupable chez ceux qu'elle portait à lui désobéir. C'est cette faculté de suffire à tout, cette hardiesse à braver l'inconséquence, pour sacrifier l'unité de doctrine à l'unité du plan, qui distingue les grands hommes de l'action des grands hommes de la pensée. Malheureusement cette liberté nécessaire de l'esprit ne s'achète guère qu'au prix de la conscience.

L'expédition d'Irlande est la tache sanglante de la vie de Crom-

well. Ses autres cruautés ne sont pas à lui seul. En Irlande, il fut habile, rapide, heureux; mais il fut impitoyable. Un égorgement suivit chaque victoire. Il en rend compte dans ses rapports officiels avec une grande tranquillité, comme de mesures nécessaires pour assurer la paix et pour prévenir une nouvelle effusion du sang. On est réduit à alléguer qu'au début de la révolution, en 1641, les catholiques en avaient inondé l'Irlande. Ce n'est ni une raison, ni une excuse. Il est rare dans les guerres civiles qu'un seul parti soit cruel, et les crimes révolutionnaires peuvent être des représailles sans en être moins odieux, car ces représailles ne punissent guère que des innocens. N'en déplaise à M. Carlyle, la sévérité naturelle du général en chef ne peut être déchargée d'une forte part dans les cruautés de la campagne d'Irlande, et sans nul doute elle était encore augmentée et comme endurcie par cette croyance fanatique, par ce prédestinatianisme rigoureux que rien n'oblige à ménager ni les élus ni les réprouvés, et qui n'a que faire ni de la vertu acquise de la charité ni de la vertu naturelle de l'humanité. C'est encore là un des traits de l'âme de Cromwell que doit peindre et condamner l'histoire, car il est l'homme qui, en rendant compte à l'orateur du parlement d'Angleterre de ses sanguinaires exploits, termine ainsi une de ses dépêches:

« Monsieur, que peut-on dire de ces choses? Est-ce un bras de chair qui a fait ces choses? est-ce la sagesse, et le conseil, et la force des hommes? C'est le Seigneur, et lui seul. Dieu maudisse l'homme et sa maison qui ose penser autrement! Monsieur, vous voyez que c'est un ouvrage que Dieu même a conduit. Dieu pénètre le cœur des hommes, et leur persuade de se soumettre à vous. Je vous le dis, une partie considérable de votre armée est plus faite pour l'hôpital que pour le champ de bataille. Si l'ennemi ne savait pas cela, je tiendrais pour impolitique de l'avoir écrit; mais ils le savent, et cependant ils ne savent que devenir.

« Je demande humblement la permission de dire un mot ou deux. Je prie les fidèles de rendre gloire à Dieu. Je souhaite que cela puisse avoir influence sur les cœurs et les esprits de tous ceux qui en ce moment tiennent lieu de gouvernement, et leur inspirer la ferme confiance qu'ils peuvent tous de cœur s'approcher de Dieu, en le glorifiant par la sainteté de leur vie et de leurs entretiens, et que ces inexprimables miséricordes puissent enseigner aux frères dissidens de tous les côtés à s'accorder au moins à prier Dieu. Et quand le père de famille est si bon, pourquoi y aurait-il de telles querelles et de telles animosités parmi les enfans? Et s'il n'est pas admis que ces succès soient comme les sceaux de l'approbation que Dieu donne à votre grand changement de gouvernement, — qui n'est pas plus vôtre que ces victoires ne sont nôtres, — du moins qu'ils disent avec nous, qu'ils disent tous, jusqu'au cœur le plus mal satisfait qu'il y ait parmi eux, que tout, victoires et révolutions, est juste jugement et œuvre puissante de Dieu, qui a renversé le fort de son trône et qui demande compte du sang innocent; que c'est lui qui brise en morceaux les ennemis de son église; et qu'ils ne soient pas tristes

et mécontens, mais qu'ils louent le Seigneur, et qu'ils pensent de nous ce qui leur plaira, et nous serons satisfaits, et nous prierons pour eux, et nous servirons notre Dieu. Et nous espérons que nous chercherons la paix et le bonheur de notre pays. Et que le Seigneur leur donne des cœurs pour faire de même. Vraiment, monsieur, je suis contraint dans le fond de mes entrailles de vous écrire tout cela. Je vous demande pardon, et je suis, etc. »

Quand il revint en Angleterre tout chargé de *ces miséricordes divines,* les clairvoyans aperçurent bien qu'il méditait de grands projets, et cependant il cherchait dans les psaumes, avec ceux qu'on appelait les saints, son devoir et sa destinée, car c'était un soulagement pour lui que de mettre Dieu dans ses affaires et d'appuyer ses passions par ses croyances. Je ne sais si c'est le roi-prophète qui lui renouvela l'éternel conseil de l'ambition et du courage; mais il quitta encore la politique pour la guerre : il partit avec une armée pour l'Écosse, et ce fut sa plus belle campagne. A Dunbar, il chargea l'ennemi en s'écriant avec le psalmiste : « Maintenant que le Seigneur se lève, et ses ennemis seront dispersés. » A Worcester, il livra sa plus grande bataille à la tête de trente mille hommes. On n'avait point alors de plus fortes armées, et d'une main victorieuse il écrivit au parlement : « Les dimensions de cette miséricorde divine dépassent toutes mes pensées. C'est pour quelque chose que je sais une miséricorde, une grâce de couronnement, *a crowning mercy.* » Que voulait-il dire? Pensait-il tout haut en parlant ainsi? Était-ce lui, comme le dit un historien, que la divine miséricorde couronnait? Y a-t-il là, comme le veut Southey, une pointe et une prophétie? Du moins est-il que lorsqu'il revint, Londres reconnut un maître.

Le gouvernement de la république n'avait été ni sans sagesse ni sans honneur. — Une administration attentive, quelques réformes utiles, des succès au dehors auraient pu lui regagner la confiance du pays. Il ne l'avait pas cependant, et il n'a pas obtenu les suffrages de la postérité. Les révolutions déposent presque toujours un principe de faiblesse dans les gouvernemens qu'elles créent. La force qui a présidé à leur naissance les menace incessamment, s'ils ne la prennent pour eux-mêmes. On croit vainement que l'utilité, la raison, la justice, la bonne conduite suffisent pour affermir un pouvoir; il y faut encore le temps. Rien ne supplée l'habitude que la peur. Or le conseil d'état et le reste du parlement, le tronçon, le *croupion* du parlement, qui dirigeaient la république, n'étaient pas redoutés. Mutilés par des coups d'état, frappés d'illégalité dans leurs origines, ils ne parvenaient pas à se donner dans les esprits l'autorité morale d'un gouvernement régulier; leurs antécédens nuisaient à leurs services. La république en elle-même était loin d'avoir l'unanimité, et ses ennemis savaient peu de gré à ses partisans de maintenir l'ordre, insupportable aux fanatiques et aux niveleurs. Les hommes hon-

nêtes, habiles même, qui, dans le cours des révolutions, tâchent pour le moment d'établir une administration raisonnable, sont malheureux. Ils essaient à grand'peine de renouer le fil de la légalité, et il se brise dans leurs mains. Ils parlent d'ordre, de liberté, d'obéissance; ils peuvent même montrer du courage et du talent : vains efforts! la tradition est rompue, le charme est détruit. Les violens les détestent, les malveillans les insultent, les indifférens les abandonnent. Tel fut le sort de quelques hommes d'une âme et d'un esprit élevés, qui, des débris d'un gouvernement, essayèrent alors de former un ordre de choses qui préparât la république définitive. Compromis dans les fautes de la révolution, ils auraient voulu la terminer; mais aucun parti ne consentait volontiers à être sauvé par eux. Non-seulement leur ouvrage a été balayé sans résistance, mais leur mémoire n'a pas été épargnée. Les *côtes de fer* de Cromwell ne parlaient d'eux qu'avec mépris. Lui-même ne put s'empêcher de les outrager en les remplaçant. L'opinion défiante et dédaigneuse, n'ayant jamais cru à leur durée, ne croyant pas à leur force, ne les respectait pas, faute de les craindre. La modération relative qui les rendait faibles les rendait ridicules. Après que les indépendans les eurent chassés, les royalistes se moquèrent d'eux. La restauration, quand elle vint à son tour, ne les traita que de factieux et de régicides. On s'attacha à décrier en eux la république. Les constitutionnels n'ont rien tant à cœur dans une monarchie que de ne point passer pour républicains, et ils auraient craint de s'en donner l'apparence en montrant à ceux qui l'avaient été sympathie ou justice. Puis sont venus les historiens avec leurs systèmes; ils ont doctement prouvé que ce qui était tombé devait tomber, et qu'il était nécessaire que le plus faible fût dévoré par le plus fort. Ainsi a été fermé et scellé sans honneur, sans la moindre épitaphe un peu consolante, le tombeau des hommes d'état de la république d'Angleterre.

Il n'est cependant pas vrai qu'au moment où Cromwell revint d'Écosse, la république chancelât par elle-même, et que sa chute fût inévitable. Il n'y avait ni désordre ni troubles. Grâce à l'absence de l'armée, les vieilles mœurs de l'Angleterre avaient un peu relevé le pouvoir civil. Blake avait illustré sur les mers le nouveau pavillon. Ainsi Brune et Masséna honoraient par leurs armes les derniers jours de ce directoire qui ne valait pas le *croupion*, et qui finit comme lui. Aucune nécessité ne commandait une révolution. Le parlement pouvait durer; mais il ne pouvait se défendre. Rien ne le condamnait à périr; mais rien ne pouvait empêcher qu'il ne fût tué. Ce meurtre même n'était pas à la portée de tous. Que Cromwell eût été frappé à Worcester d'une balle écossaise, et il est douteux que la révolution eût été tentée; il est presque certain qu'elle n'eût pas réussi.

Mais dans l'état des opinions et des affaires, l'événement semblait

prévu et certain. Tout équilibre était rompu; Cromwell était devenu trop fort pour qu'entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire la trêve se prolongeât. Que ferait Cromwell, et comment ferait-il? Telle fut, dès qu'il revint terrible et victorieux, la question posée dans tous les esprits. Un homme qui sait vaincre et punir, qui a glorifié son nom et sa cause, qui, avant de renverser un gouvernement, l'a mis sur pied, est un formidable sauveur; il croit avoir conquis le droit de briser ce qu'il a défendu. Nul doute, en effet, que la république ne dût l'existence aux armes de Cromwell. Cela donnait une sorte de titre à son usurpation: il semblait disposer de son bien. Jamais invasion de la toute-puissance n'a été, mieux que la sienne, non pas justifiée par la nécessité, mais expliquée par les circonstances. Jamais supériorité plus reconnue n'a rendu la dictature naturelle et certaine. C'est ce que l'esprit de système appelle la nécessité, parce que les faits deviennent nécessaires quand ils sont accomplis; mais ces nécessités-là n'ont été souvent que les fantaisies des grands hommes.

J'attends l'historien de la révolution d'Angleterre à la peinture de ce moment de la vie de Cromwell. Rien n'est plus curieux, rien ne peut être à bon droit rendu plus dramatique. Le héros du drame n'avait pas de doute sur un point: il fallait qu'il fût le maître. Mais comment? mais à quel titre? qu'allait-il faire? Tout cela, je pense, était encore pour lui problématique. L'indécision est souvent un signe de force. On dit que les grands hommes sont résolus. En effet, quand ils prennent une résolution, elle est invincible; mais ils savent attendre pour se résoudre, et ne se hâtent point, pour s'épargner, comme les faibles, le tourment de l'incertitude. Tant que l'occasion n'est pas venue, tant que les moyens d'exécution ne peuvent être déterminés, ils savent prolonger une indécision qui n'est que prévoyance, et qui les tient entièrement disponibles pour les événemens. Ils ont leur but et un seul parti pris, celui de faire pour l'atteindre tout le possible et tout le nécessaire. Ainsi Cromwell, avant de saisir le souverain pouvoir, passa près de dix-neuf mois à Londres, à sonder le terrain, à rassembler des amis, à interroger des indifférens, à dissimuler et à déceler tour à tour quelque grand dessein, le devançant par des indiscrétions qu'il rétractait ensuite, dominé par la passion et délibérant avec perplexité, consultant à la fois les circonstances et la voix intérieure, prenant l'avis des sages et des fous, priant Dieu de l'éclairer, avec la confiance que, quoi qu'il fît, Dieu le conduirait. Ses hésitations n'ôtaient rien à la puissance de sa volonté ni de son esprit. Elles ne prouvaient que la fermeté patiente de son ambition et l'obscurité rêveuse de sa pensée.

C'est alors qu'il tint ces conférences singulières où l'on délibéra sur le rétablissement de la royauté. Évidemment le titre même le

tenta. Le sens pratique, la simplicité des mœurs, l'austérité des croyances, rien ne préserve donc les grands ambitieux de cette vanité. Cromwell aussi fut au moment de s'exposer à manquer la réalité du pouvoir pour une apparence, couvrant cette faiblesse d'esprit du prétexte politique, et s'efforçant d'y voir un sacrifice à l'Angleterre monarchique. Heureusement pour lui, si les légistes étaient pour un roi, les officiers étaient contre. Il se rangea du côté de son armée. C'est elle qu'après un temps de ménagemens et de réserve il employa, suivant son usage, à peser par la menace sur le parlement. Cette assemblée l'avait accueilli en triomphateur; elle lui avait voté à la manière anglaise de riches récompenses, un domaine de cent mille fr. de revenu, et même assigné pour habitation la résidence royale de Hampton-Court. Puis, pour éviter le reproche de perpétuer son pouvoir, elle en avait fixé l'expiration au 5 novembre 1654. Le terme était trop éloigné, et de plus elle délibérait imprudemment sur la réduction de l'armée. Enfin, conduite par Henry Vane et ses amis, elle discutait un nouveau plan de représentation qui devait asseoir sur de plus larges bases l'élection du parlement futur. Aucune de ces mesures n'avait trouvé grâce devant Cromwell. Au mois d'août, il rompit ouvertement. Il réunit ses officiers, accusa devant eux le parlement de vues intéressées, d'esprit d'usurpation, et leur fit rédiger une de ces pétitions qui étaient des déclarations de guerre. En même temps, de bibliques exhortations irritèrent les militaires contre les civils, les fanatiques contre les politiques. Le parlement n'opposait que le nom de la république, l'intérêt de la liberté, l'appel prochain au suffrage national. Ce dernier point était décisif. Cromwell paraît n'avoir craint que l'adoption de cette réforme électorale, qui pouvait rendre à l'opinion parlementaire une autorité et une popularité irrésistibles. Il semble que ce fut l'utilité de prévenir sur ce point une délibération suprême qui devint pour lui la nécessité d'agir, et le 19 avril 1653, après avoir pris ses mesures, peut-être en se réservant jusqu'à la fin la liberté de frapper ou de suspendre le dernier coup, il se décida comme subitement, se rendit à la salle des communes, et fit expulser devant lui, par le colonel anabaptiste Harrison, les cinquante-trois membres présens de l'assemblée, en leur adressant des paroles célèbres : grande scène historique qui semble avoir été composée par Shakspeare.

Le long parlement fut une assemblée remarquable, mais une assemblée révolutionnaire; il eut donc ses jours de violence et n'en sortit pas innocent. Ceux qui le représentèrent dans ses derniers momens, et qui n'en étaient que les débris, avaient pour leur malheur cédé et participé aux iniquités du temps. C'étaient pourtant en général des républicains honnêtes, ayant pour chefs des hommes d'une distinction incontestable, — Vane, Sidney, Harrington, Blake, Scot,

Ludlow; mais leur esprit comme leur œuvre avait ce je ne sais quoi de chimérique qui ne réussit guère dans les choses humaines. Ils aimaient la liberté et ils auraient voulu la justice; ils avaient de l'exaltation dans les idées et de la modération dans le caractère; ils étaient passionnés pour leur cause, inflexibles dans leurs principes, dédaigneux pour leurs adversaires, incapables de les dompter ni de les séduire, suspects ou odieux à tous les partis par leurs qualités autant que par leurs défauts, par le bien comme par le mal qu'ils avaient fait, irrévocablement voués, quoi qu'ils fissent, à la défaite, au discrédit, à l'oubli, à l'injustice des contemporains et de l'histoire. Encore aujourd'hui la pitié dédaigneuse de M. Carlyle et la sagesse expérimentée de M. Hallam les condamnent sans merci. Ils ne se présentent à la postérité que protégés par le généreux patronage de mistress Hutchinson.

Le cardinal de Retz prétendait mépriser Cromwell, pour avoir dit au président de Bellièvre que l'on ne monte jamais si haut que quand on ne sait où l'on va. Cette parole n'était pas cependant si méprisable, et elle exprimait d'une manière piquante ce mélange de calcul et de passion des ambitieux de premier ordre, qui, en se proposant constamment de monter le plus haut possible, doivent laisser tout le reste dans le vague, et se tenir prêts pour toutes les occasions, tous les moyens, tous les degrés, toutes les formes de la domination. Nul doute que de bonne heure Cromwell n'ait pensé ainsi. L'incertitude de sa destinée n'atteignait en rien la fixité de ses desseins. Comme tous les hommes supérieurs, il combinait à la fois le hasard et le conseil, et c'est une des conditions du succès que de ne l'enchaîner à aucun procédé systématique. Lorsqu'il se trouva maître, mais non pas seul, au milieu des ruines de tous les pouvoirs, Cromwell hésita sans doute encore dans son âme sur la forme à donner au sien, et fit à regret le choix qui n'était ni selon son penchant, ni selon sa raison. A cette faiblesse d'imagination et de vanité qui entraîne même les Cromwell, même les Jules César vers la royauté, venait en aide une pensée juste et fondée sur les faits. Livrée à elle-même, l'Angleterre retournait assez naturellement aux choses monarchiques, et, toutes les fois que l'opinion se manifestait librement, l'habitude ainsi que le bon sens ramenaient les esprits vers la constitution du passé, réformée selon l'esprit de la révolution. Ce sentiment général était même assez éclairé pour ne pas lier indissolublement le retour de la monarchie à celui des Stuarts, et il n'aurait pas été impossible de résoudre une partie de la plus haute aristocratie à consommer l'alliance de l'ancienne pairie avec une dynastie nouvelle. Cromwell ne cédait donc pas uniquement à une ambition de parvenu en convoitant la royauté; mais outre que son esprit impérieux, son

habitude du commandement militaire lui rendait difficile de rétablir avec le trône tous les contre-poids, toutes les résistances inséparables en Angleterre du pouvoir royal, il savait que toute sa force résidait dans l'armée, et l'armée ne voulait pas de roi. Une république guerrière ou le pouvoir absolu d'un chef, avec les apparences de l'égalité démocratique, telles étaient les deux seules formes de gouvernement entre lesquelles se partageaient les *saints*, les *agneaux du Seigneur*, ces soldats austères et durs, exaltés comme la mysticité, ombrageux comme la république, impitoyables comme le fanatisme, oppressifs comme la tyrannie. Cromwell obéit à la nécessité. Un conseil d'état fut composé de douze membres en l'honneur des apôtres : huit officiers et quatre légistes. Le lord-général y siégea en treizième comme lord président. Ce conseil choisit une convention de cent trente-neuf représentans des trois royaumes et du pays de Galles, et l'on dit au peuple que c'était le parlement.

Mais c'est ici qu'il faut apprendre à connaître la nation anglaise, ou du moins à mesurer la puissance des traditions constitutionnelles chez un peuple qui a le bonheur de croire à la liberté par ses souvenirs plus que par ses espérances. L'histoire avoue que le gouvernement de Cromwell fut absolu, et l'histoire ne trompe pas. Peu d'hommes ont été plus obéis. On ajoute que son despotisme habile, inflexible dans ses volontés, modéré dans ses exigences, glorieux au dehors, tint la nation dans une soumission calme qui n'eut pas toutes les amertumes de la servitude, et il y a des traits de vérité dans cette peinture de son règne. Cependant il faut ajouter et l'on oublie que la nation, en ce qui touche ses droits politiques, ne se soumit pas, ne se soumit jamais : la révolte, la guerre civile lui étaient impossibles ou odieuses; l'administration était dure plus que vexatoire : de gré ou de force, elle obéit à l'administration; mais dans le cercle où elle put exercer ou réclamer ses droits, elle les exerça ou les réclama; toutes les fois qu'elle put légalement résister, elle résista. Ni les assemblées, ni les élections ne furent illusoires ou serviles. Comme la vie meut encore les tronçons de certains corps organisés, jusque dans les débris des institutions subsista l'esprit parlementaire. Il anima ces restes mutilés. Cromwell réunit jusqu'à trois assemblées différentes; toutes prirent tôt ou tard les allures d'une chambre des communes, et il ne put vivre un an de suite avec aucune.

En tout, il faut se défendre de la séduction que l'alliance de la force, du génie et de la fortune exerce sur l'imagination des écrivains. Ils croient faire preuve de sagacité politique en se prosternant d'admiration devant l'habileté heureuse et prouver la grandeur de leur propre intelligence en se rangeant du côté des grands hommes. On dirait qu'ils les égalent en les interprétant. Des esprits doués de l'in-

dépendance même la plus originale, comme celui de M. Carlyle, s'éprennent d'un dévouement superstitieux à la mémoire de ces rares et redoutables personnages, qui vivans ont entraîné leur temps, qui morts fascinent la postérité. Les accidens qui les ont servis, les fautes que leur bonheur a dissimulées, les dégoûts ou les échecs qu'ils ont éprouvés sans périr, la complicité des faiblesses ou des hasards qui ont élevé leur fortune, tout disparaît dans l'éclat historique de leur renommée, et les défaillances, les impuissances de leur despotisme échappent aux yeux prévenus des historiens infatués de la chimère de l'unité dans l'histoire. Il y a, même en Angleterre, une petite école qui tend à l'exagération du cromwellisme, et qui décernerait l'infaillibilité à son héros. On est tenté quelquefois de diviniser ainsi la supériorité naturelle, quand ce ne serait que pour se délasser de ces supériorités conventionnelles qui dominent dans les temps ordinaires. Mais c'est une réaction de l'esprit, un besoin d'imagination, une fantaisie d'opposition, qui peut tromper le jugement, et s'il est absurde de méconnaître la grandeur dans les révolutions, il est puéril de l'exagérer jusqu'à l'idéal, et d'en écrire l'histoire sur le ton du roman. Il faut tout juger, même ce qu'on admire, et ne jamais, fût-ce dans un livre, sacrifier l'honneur des nations. Ce n'est pas la gloire, ce n'est pas le génie, que Platon proclame la maîtresse des choses mortelles et immortelles, c'est la justice.

Je sais ce qui entraîne un peu hors de la mesure l'admiration de quelques Anglais pour Cromwell : c'est sa conduite dans la politique étrangère. La révolution avait pris l'Angleterre dans une situation qu'on a pour l'importance au dehors comparée à celle de la Saxe ou de Venise. Depuis Élisabeth, l'Angleterre, déplorablement gouvernée, était dans une sorte de déclin dont à aucune époque les Stuarts n'ont su la relever. Cromwell libre et maître, et doué du merveilleux pouvoir de hausser sans effort son esprit au niveau de sa position, avertit sur-le-champ l'Europe qu'il y avait dans le monde politique une volonté de plus. Il se fit compter à l'instant par tous les cabinets éblouis de sa fortune; sa nouveauté même lui prêta plus de prestige et d'ascendant. Avec la Hollande, avec l'Espagne, avec les régences barbaresques, il se montra résolu, énergique, presque impérieux. Il donna à l'Angleterre la Jamaïque dans l'Atlantique, et Dunkerque sur le continent. Il protégea en Europe le protestantisme, et plus jeune peut-être, et mieux servi par les circonstances, il eût ambitionné d'en devenir, comme avant lui Gustave-Adolphe, comme après lui Guillaume III, le défenseur armé. Sa politique fut heureuse jusqu'au terme, et c'est par là qu'il a gagné l'Angleterre. Ce peuple sensé ne se prendrait pas d'un aveugle et romanesque enthousiasme pour la grandeur qui échoue et pour la gloire qui se perd.

Supprimez par la pensée ce côté du gouvernement de Cromwell, vous le trouverez ramené à des proportions beaucoup plus modestes. Il est très difficile de devenir ce qu'il était au moment où il s'empara du pouvoir suprême. C'est pour en arriver là qu'il faut les dons supérieurs de l'intelligence et du caractère; mais une fois cette position atteinte, saisir le pouvoir est peu de chose. Ce n'est qu'un acte de force, et il s'y prit avec un sans-façon et une brusquerie qui ne prouvent pas que ce fût bien malaisé. C'est la manière d'exercer le despotisme qui juge les usurpateurs, et en cela Cromwell a autant échoué que réussi.

Le capitaine général et commandant en chef des forces de la république, président du conseil d'état, réunit à White-Hall son prétendu parlement le 4 juillet 1653. Alors pour la première fois il improvisa un de ces longs discours publics qui ont ennuyé et embarrassé les historiens. Ce sont les monologues d'une conversation artificieuse et involontaire, où se montrent et se dissimulent tour à tour la politique et l'imagination d'un homme plus maître de ses desseins que de ses idées, plein de calculs et de rêveries, contraint lorsqu'il raisonne, entraîné lorsqu'il prêche, et plus jaloux de se faire croire que comprendre. Ce premier discours du trône a pour objet d'annoncer la fin du gouvernement provisoire et militaire, et une sorte d'acte constitutionnel ou d'instrument d'état, destiné à organiser les pouvoirs définitifs. A travers les divagations, les obscurités étudiées, les allusions bibliques, on aperçoit distinctement trois pensées principales. Il fallait chasser le dernier parlement, car il aurait établi la domination du parti presbytérien. Il fallait inaugurer et il faut maintenir le règne des saints, c'est-à-dire un gouvernement agréable aux puritains armés; mais l'Angleterre doit cesser d'être sous l'autorité d'un conseil de guerre. Enfin la dernière moitié, qui n'est qu'une homélie pleine de citations de l'Écriture et presque de visions prophétiques, rappelle à tous que l'orateur lui-même est un saint, un homme de Dieu, et le recommande à ce titre, tout en conseillant, à la faveur d'un si orthodoxe langage, la tolérance religieuse. On y lit plus d'une fois en toutes lettres ce mot de tous les grands esprits dès qu'ils touchent à la toute-puissance : *impartialité.*

La convention à laquelle Cromwell semblait tout abandonner n'était sévère ni pour lui ni pour son usurpation; mais elle était une assemblée anglaise, elle prenait fort au sérieux ses droits délibératifs. Elle se jeta avec ardeur dans les réformes. Elle en commença qui inquiétèrent des intérêts puissans, la cour de chancellerie, les légistes, le clergé, et, comme dans l'ordre politique elle s'était bornée à étendre un peu le conseil exécutif, Cromwell resta le plus fort

et profita des inimitiés qu'elle avait excitées pour se délivrer d'elle. Un jour que peu de membres étaient présens, il fit proposer et voter la dissolution volontaire de l'assemblée. L'orateur la prononça et se rendit avec les votans auprès de Cromwell pour lui faire approuver cette abdication parlementaire et accepter le titre de lord protecteur. Cromwell parut surpris, ému, et ne céda qu'aux conseils et aux remontrances. L'expulsion du parlement croupion avait été un acte de violence; la dissolution du parlement des saints fut un tour d'adresse.

L'instrument d'état voté par une minorité obtint bientôt jusqu'à quatre-vingts adhésions, et Cromwell, entouré de son état-major, fit proclamer en présence des juges et des magistrats de la Cité cette charte d'un nouveau genre portant établissement d'un régime parlementaire où le protecteur, son conseil et une assemblée élective représentaient les trois pouvoirs de la monarchie. Ainsi, tandis qu'en fait il ne pouvait supporter la résistance ou la dissidence d'un corps délibérant, il se sentait contraint de revenir dans tout programme organique aux idées anglaises d'un gouvernement divisé et délibératif. Si d'ailleurs, par cette constitution nouvelle, il acceptait des limitations qu'il ne devait pas endurer longtemps, il élevait et le titre, et la sphère, et le caractère de son autorité. Au nom près, il devenait roi.

Et de ce jour il agit en roi. La fidélité à sa personne devint une vertu légale et publique; le complot contre sa personne devint haute trahison. Souvent menacé de renversement et d'assassinat, bien défendu par la vigilance de l'espionnage et la promptitude de la répression, il sut cependant n'être pas persécuteur. Peu à peu il prit envers l'étranger l'attitude de la souveraineté; l'Europe apprit à le connaître, et crut de loin l'apercevoir sur un trône. Peu s'en fallut qu'il ne fît la même illusion au premier parlement qu'il réunit (septembre 1654). Ce fut cependant encore par une harangue improvisée dans le ton de sa correspondance et de sa conversation qu'il ouvrit cette session si tôt abrégée. Son discours fut bien accueilli; mais tel était l'indomptable esprit parlementaire qui domine ce peuple, que la chambre commença par mettre en question la charte octroyée ou imposée en vertu de laquelle elle était élue. Elle affirma ses droits de par sa propre autorité et fit revivre en principe l'autonomie de la république. Surpris et irrité, Cromwell ferma aux membres les portes de leur palais et les convoqua chez lui. Il se plaignit, il protesta, il exigea une mutuelle confiance, et leur fit signer individuellement une adhésion à sa manière de gouverner. Cent environ sur quatre cents refusèrent leur signature, et s'exclurent ainsi du parlement. Ceux qui restèrent avaient plié, ils ne s'étaient pas rendus. Quand on leur demanda de déclarer la première magistrature héréditaire, il la voulurent élective. Quand on réclama pour le protecteur un

veto définitif en certaines matières, ils le refusèrent. Enfin ils résistèrent dans une question de subsides, et Cromwell répondit par une dissolution. Ainsi le parlement, qu'il avait violenté et mutilé, lui demeurait insupportable. Cet homme ne pouvait ni supprimer, ni souffrir la première des libertés nationales, la discussion. Resté seul et maître absolu, il vit renaître à chaque pas les conspirations, et partagea l'Angleterre entre douze majors-généraux comme entre des proconsuls. Ainsi tout le royaume fut enveloppé dans le réseau d'une administration militaire. Il crut alors pouvoir convoquer un parlement, et ne prévit plus d'opposition. Pour plus de sûreté, usant du pouvoir exorbitant de vérifier les élections, il exclut près de cent membres sous l'odieux prétexte d'indignité, et adressa encore à l'assemblée un de ces discours pleins d'art et de confusion, où l'on peut étudier curieusement les mystères naturels et les ruses méditées de cet inconcevable esprit. Il sembla pour un temps avoir enfin une assemblée à sa dévotion. Celle-ci toléra l'exclusion de ses propres membres, prit des mesures pour la sûreté du lord protecteur, sans cesse menacée; elle censura bien par un vote l'administration des majors-généraux, mais il parut que Cromwell lui-même n'était pas fâché de les affaiblir. Elle vota le rétablissement d'une chambre des lords, elle lui offrit le droit de la choisir, et enfin la royauté. Jamais Cromwell ne passa par l'épreuve d'une indécision plus cruelle, indécision sur la conduite, car sur le fond ni son opinion, ni sa passion n'était douteuse. C'est alors qu'il se livra plus que jamais à ce genre d'éloquence embarrassée, à cette hypocrisie oratoire qui était la forme de son talent et le langage de sa politique. Il passa un mois à essayer de ramener à sa pensée tous les dissidens qui ne refusaient au despotisme que la couronne; mais ces dissidens étaient les chefs de l'armée. Ne pouvant vaincre leur opposition, il n'osa la braver. Dans une séance royale à Westminster-Hall, il accepta la nouvelle constitution, moins la royauté, et de ce jour son autorité déclina. Tout le monde sut que son ambition dépassait son audace. Aussi, à la session suivante, le même parlement qui l'avait voulu couronner refusa-t-il de reconnaître la chambre des pairs qu'il avait formée. Cromwell revit avec effroi, avec colère, se relever le fantôme de la république, et il se rendit dans la salle des séances pour prononcer une dernière harangue et signifier au parlement sa dissolution. Il finit par ces mots : « Que Dieu juge entre moi et vous! » Dieu avait jugé en effet. Depuis un temps, les complots se renouvelaient, et ses craintes étaient encore supérieures à ses périls. Il vivait dans la défiance, dans les précautions humiliantes, dans un trouble continuel. Des malheurs domestiques attristaient son âme; de dangereuses infirmités accablaient sa vieillesse, et moins de six mois après qu'il avait ainsi déclaré solennellement son impossibilité

de gouverner avec une assemblée libre, il rendait le dernier soupir, après avoir prophétisé qu'il ne mourrait pas.

Cromwell régna cinq ans. L'Angleterre sous lui ne fut agitée par aucune guerre civile; elle se fit respecter au dehors. Il la gouverna avec rudesse, mais sans violence; il la maintint en repos, et ne persécuta ni les partis ni les croyances : de là l'admiration historique que l'Europe porte à son gouvernement; mais il ne fonda rien, et pourtant il voulut fonder. Il essaya plus d'une fois d'organiser un gouvernement régulier et définitif : il échoua toutes les fois. Il voulut être roi; mais il ne put ou n'osa. Il recourut successivement, avec habileté et bonheur, à tous les expédiens de l'absolutisme; il fut condamné aux tristes soins d'une police inquiète, et réussit à sauver sa vie, mais non son repos. Quant à l'opinion publique, jamais il ne la gagna au point de pouvoir s'abandonner à elle. Il répondit à ses résistances par des coups d'autorité; mais il ne parvint pas plus à dompter qu'à satisfaire l'esprit de liberté. Il opprima sa nation, il ne la corrompit pas. Le despote réussit, mais non le despotisme.

Notre intention n'était dans ces pages ni de le peindre tout entier, ni de juger son histoire; nous ne voulions qu'indiquer quelques traits de l'homme et tirer une seule conclusion. Que Cromwell fût un sectaire au lieu d'un politique, c'est ce que nous ne pouvions admettre, et nos opinions, si libérales qu'elles puissent être, ne nous portent à renverser le piédestal d'aucun grand homme; mais nous sommes encore moins d'humeur à l'exhausser au point d'en faire un autel. M. de Lamartine, en qui les premières idées du contre-révolutionnaire subsistent chez le panégyriste des vainqueurs des girondins, et M. Carlyle, qui professe avec tant de verve et d'esprit l'idolâtrie polythéiste qu'il appelle le culte des héros, ne pouvaient nous entraîner chacun dans son sens, et nous soutenons ici, comme en bien d'autres choses, une idée de juste milieu. Cromwell, par ses qualités les plus éminentes, mais les moins singulières, est de l'espèce de ces grands hommes pour lesquels l'histoire se monte au ton de la poésie, quoique pour lui elle ne doive pas s'élever au-dessus de la prose éloquente. La qualité et les procédés de son ambition, sa vocation pour le commandement, pour l'organisation, pour la guerre, son obstination, sa patience, son activité, son art de ménager et de conduire les opinions contemporaines, de faire servir ses penchans et ses idées les plus involontaires au succès même de ses desseins, tout cela le met au rang de ceux que les hommes reconnaissent pour leurs maîtres. D'autres traits plus individuels, ses mœurs, ses croyances, son langage, un certain vague dans les idées, une certaine indécision devant les grandes choses, un esprit exalté et artificieux, mille singularités le rendent curieux à observer et à peindre; mais tout cela le diminue un peu pour la raison. Si Jules César est pris pour le type

de ces hommes rares qu'aucun n'a surpassés, on pourra comparer, non égaler Cromwell à César, quoiqu'il ait eu de ses qualités et commis de ses fautes. Enfin ce qui le fait appeler sectaire a pu lui servir souvent comme moyen d'influence, mais lui donne je ne sais quoi d'incohérent et d'outré qui touche au haut comique, et le fait descendre des régions de l'idéal : c'est un héros du drame romantique.

L'histoire d'un grand homme ne dépend pas toute de lui : ce qu'il maîtrise des événemens est souvent peu de chose auprès de ce qu'il en subit; mais Cromwell fut heureux, ce qui veut dire que les événemens le servirent bien, et il se servit bien des événemens. Il motiva et mérita sa fortune au moins par ses travaux et ses périls. En cela, il ne fut pas un usurpateur. C'est ce qui l'honore, et ce qui honore son temps et sa nation. La servitude est d'autant moins humiliante, qu'elle a coûté plus cher à celui qui l'impose. S'il releva son pouvoir en le conquérant par d'héroïques efforts, si les circonstances se prêtèrent à son avénement au point d'en faire une chose toute naturelle, sa tyrannie ne devint inévitable qu'en raison de sa supériorité même. Jamais la nation ne la chercha, ne l'appela, et ne s'enorgueillit d'avoir trouvé un maître. Moins habile ou moins heureux, il n'aurait pas asservi son pays; aucun des résultats de la révolution d'Angleterre n'avait besoin de lui; elle ne lui dut rien qu'un intervalle assez éclatant. Il fut un incident très commun dans les troubles civils; qu'un guerrier victorieux s'y rencontre, il est rare qu'il ne domine pas. Mais l'intervention de Cromwell ne fut ni une nécessité ni un bienfait, et si ce n'est qu'il lui a donné la Jamaïque, j'ignore quel bien permanent il a fait à son pays. C'est le faible des historiens que de vouloir toujours chercher dans les grands hommes un de ceux-là dont Dieu a dit : « Je t'appellerai Cyrus. » Tout est permis, tout est voulu par la Providence; mais nul ne la représente, et il faut se résigner à croire que la valeur des individus est, comme on dit, un hasard de la naissance, c'est-à-dire que l'ordre politique, à la différence de l'ordre des cieux, est l'empire de la liberté humaine. Les contemporains jugèrent de Cromwell ainsi, lorsqu'en subissant son influence, en admirant son génie, en redoutant sa force, ils n'acceptèrent jamais son despotisme, et, par la résistance de l'opinion, le tinrent constamment en échec et le condamnèrent à l'impuissance d'opprimer en paix. Jamais il ne parvint à suborner l'esprit de liberté, à dénaturer le caractère national. L'Angleterre dominée, mais non déchue, resta au fond la même, et conserva dans son sein ce sentiment de la bonne vieille cause qui ne devait pas périr. Voilà ce que ne saurait jamais oublier l'historien de Cromwell. On doit du respect aux grands hommes; on en doit plus encore aux nations.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

VIE D'UN CLOWN

Memoirs of Joseph Grimaldi, edited by Boz, a new edition; London 1853.

En 1837, à Pentonville, dans un faubourg de Londres, au nord de la froide capitale anglaise, un pauvre vieillard achevait sa vie. Il était impotent, estropié, à demi paralytique. Auprès du fauteuil où il passait, occupé à écrire, la plus grande partie de ses tristes journées, point de parens, point d'autres soins que ceux d'une voisine charitable, jadis domestique dans la famille du moribond. Cet homme, l'année précédente, avait conduit le deuil d'un fils unique, dont la fin misérable, suite de honteux excès, avait déçu ses plus chères espérances. Six mois plus tard, un autre convoi était sorti de la même demeure, mené par le même vieillard, autour de qui la mort semblait épuiser ses coups avant de le frapper lui-même. Cette fois, il enterrait sa femme, depuis longtemps sa camarade et sa compagne..., sa camarade, avons-nous dit, car cet homme était un comédien, et moins qu'un comédien peut-être, — c'était un *clown*.

De temps à autre s'arrêtait à sa porte quelque leste cabriolet, quelque fringant attelage. On en voyait descendre soit un chanteur au teint fleuri, au gosier doublé d'or, soit quelque princesse du corps de ballet, quelque reine de la pirouette et du *jeté-battu*, accourus en

toute hâte, entre deux répétitions, pour venir distraire pendant cinq ou six minutes celui qui, plus de quarante années durant, avait égayé toute l'Angleterre, et qui maintenant, pauvre et débile invalide, se soutenait à peine sur ces jambes dont la merveilleuse souplesse avait arraché des cris d'admiration, des applaudissemens fanatiques à trois générations consécutives de spectateurs enthousiastes.

Ainsi se mourait Grimaldi, à la fois l'Auriol et le Deburau de Londres, Grimaldi, sans rival dans la pantomime pendant à peu près un demi-siècle. En Angleterre, la pantomime a droit annuel de cité, comme chez nous ces tableaux satiriques où sont mis en scène tous les incidens dont la curiosité publique s'est tour à tour préoccupée dans l'intervalle d'un hiver à l'autre. Les théâtres les plus sérieux chez nos voisins, — ceux où la tragédie et la comédie, hôtesses habituelles, sembleraient devoir régner sans partage, — sont contraints, par concession aux faiblesses du goût public, d'admettre, chaque fois que revient Noël, une de ces pantomimes féeries dont nos théâtres du boulevard ont ici le monopole, — et sans l'illégitime attrait de ces parades splendides, Shakspeare ou Bulwer, Ben-Jonson ou Douglas Jerrold, la littérature ancienne ou moderne risquerait fort de ne pas suffire aux besoins de la caisse. On comprend que cette nécessité bien reconnue, cet usage maintenant plus que séculaire, donnent à la pantomime une importance dont il faudra tenir compte pour s'expliquer l'extraordinaire popularité du personnage dont nous allons raconter la vie. Il faudra aussi ne pas perdre de vue que la perpétuelle juxtaposition des comédiens et des mimes a introduit l'usage de confier à ceux-ci quelques rôles secondaires dans les pièces *parlées*, ce qui tend à égaliser, sous quelques rapports, deux classes d'artistes, dont l'une serait volontiers disposée à mépriser l'autre. Quant au *clown* anglais, on sait ce que c'est. Acrobate et mime tout à la fois, il cumule les grimaces effarées de Pierrot et la danse disloquée de Polichinelle, les travestissemens, les subtilités comiques d'Arlequin et les bonds agiles, les cabrioles impossibles, les rubriques d'équilibriste dont Mazurier et tant d'autres notabilités du genre ont effarouché nos regards. Il y a dans cette variété subalterne de l'artiste comique un effrayant pêle-mêle de facultés diverses : — elle touche à la comédie proprement dite par l'expression mimée de toutes les émotions et de toutes les passions humaines; — elle appartient au genre *athlète* par ses prouesses gymnastiques. Il faut au *clown*, comme à l'acteur, l'observation sagace des physionomies, des gestes, de tout ce qui révèle et manifeste les différentes impressions de l'être. Il lui faut, comme aux disciples du gymnaste, un assouplissement musculaire, un développement d'énergie nerveuse, qui placent son corps dans des conditions

tout à fait exceptionnelles, lui donnant sur cet ensemble d'organes surexcités le droit absolu dont parle la loi romaine, — le droit d'en user et d'en abuser au besoin. Grimaldi avait exercé ce droit sans mesure, emporté par son zèle d'artiste, par sa soif de renommée, un peu aussi par la nécessité; car, imprévoyant et confiant comme le sont en général ces pauvres *enfans de la balle,* il avait toujours trouvé moyen de gaspiller, par d'absurdes placemens ou par des spéculations plus absurdes encore, les économies réalisées sur des gains longtemps considérables.

Auquel de ces deux motifs, — besoin de gloire ou besoin d'argent, — faudrait-il attribuer la rédaction des *Mémoires* de Grimaldi? C'est ce que nous ne saurions dire. Le fait est qu'ils existaient, absolument terminés, cinq mois avant sa mort. Grimaldi avait même choisi dans la littérature de second ordre la personne chargée de les revoir et de les préparer pour la presse. Le libraire qui les avait acquis, profitant de la liberté que lui rendait la mort de l'auteur, les porta immédiatement à Charles Dickens. Charles Dickens, en 1838, comptait à peine sous ce nom peu connu; mais *Boz* était déjà un pseudonyme chéri du public. Les *Sketches,* soigneusement recueillies dans les journaux et *magazines* dont elles avaient fait le succès, les *Pickwick Papers,* si promptement populaires dans les deux mondes, avaient assis en trois ou quatre ans cette réputation, qu'ont si bien affermie depuis lors et *Nicholas Nickleby* et la série déjà longue des romans qui ont suivi cet « aîné de la famille. » Le propriétaire des *Mémoires* de Grimaldi eut donc toute raison de penser qu'il en tirerait un excellent parti, s'il employait à les faire valoir la simplicité un peu narquoise, la bonhomie rusée qui s'unissent chez Dickens à une si profonde connaissance des mœurs vulgaires, de l'argot populaire, des excentricités mal famées. Dickens, de son côté, sentit que c'était là pour sa plume un heureux sujet, et qu'elle ne dérogerait pas en s'associant aux souvenirs d'un *clown,* il est vrai, mais d'un *clown* comme on n'en avait guère vu jusqu'alors, du « Garrick des *clowns,* » comme l'avait surnommé Theod. Hook, le romancier satirique; d'un *clown* que sa vie et son talent avaient mis presque de niveau avec ses collègues de la tragédie et de la comédie, que plus d'un membre de l'aristocratie avait voulu connaître, et qui s'était vu admis par lord Byron en personne à une espèce d'intimité presque amicale.

Nous ne serons pas autrement scrupuleux que Dickens, et comme lui, d'après lui, son livre à la main (1), nous suivrons le *grand Joe*

(1) Ce livre vient d'avoir les honneurs d'une seconde publication revue, corrigée et augmentée d'annotations vraiment précieuses, dues à la plume d'un auteur dramatique fort érudit, paraît-il, sur tout ce qui touche à l'histoire contemporaine du théâtre anglais,

dans tout le cours de son aventureuse carrière, certain d'avance que la vie anglaise, ainsi observée par les yeux d'un *clown*, nous livrera quelques-uns de ses plus curieux aspects. Il arrive d'ailleurs, et l'on s'en apercevra bientôt, que le hasard, en semant d'incidens étranges, de rencontres dramatiques, de péripéties bizarres l'existence de ce comédien, semble s'être complu à lui faire un sort doublement hors ligne, et à le désigner ainsi doublement à l'attention des biographes.

En fouillant bien les archives de notre Théâtre-Italien, vous y trouverez, à nous ne savons trop quelle date, — mais dans la première moitié du XVIIIe siècle, — le souvenir d'un certain Grimaldi, surnommé *Jambes-de-Fer*, lequel, dansant un jour à Paris devant le représentant diplomatique de la glorieuse Porte et peut-être électrisé par la présence de ce notable personnage, vint à heurter, dans un de ses bonds prodigieux, le lustre de cristal qui pendait alors au-dessus de la scène même. Une des girandoles se détacha, et, suivant l'énergique impulsion qui lui avait été communiquée, alla frapper en plein visage son excellence turque, qui, indépendamment de son nez meurtri, faillit en rester borgne. Elle jugea que, préméditée ou non, une pareille atteinte à l'inviolabilité de sa personne devait être solennellement expiée, et porta plainte au ministère, qui, prenant fait et cause pour la Turquie, força Grimaldi à s'excuser publiquement envers l'ambassadeur. Ceci dut être aussi comique pour le moins que la scène où Scapin demande à Géronte de lui pardonner certains coups de bâton malencontreux, — et par des vers composés à cette occasion, il demeure bel et bien constaté que les rieurs, cette fois, ne furent pas du côté du plus fort.

Grimaldi *Jambes-de-Fer* eut un fils, Giuseppe Grimaldi, lequel, après avoir longtemps couru les foires d'Italie et de France, alla finalement, vers 1755, s'établir en Angleterre, où les danses dites *de caractère* et les ballets-pantomimes furent d'abord introduits au *Théâtre du Roi*, dans Haymarket, et arrivèrent enfin, en 1758, à prendre leurs grandes lettres de naturalisation, lorsque Garrick, alors directeur de Drury-Lane, les inaugura sur son théâtre. Giuseppe Grimaldi fit ainsi son entrée sur la scène anglaise, et les critiques du temps, — au moins celui de la *London Chronicle*, — ne lui trouvèrent qu'un défaut : — on lui reprocha « d'être trop comique. » Que d'acteurs, que d'écrivains même, encourraient volon-

— M. Charles Whitehead. Les bouffonnes illustrations dont Cruikshank avait orné la première édition des *Mémoires de Grimaldi* se retrouvent dans celle-ci, et le volume est en tout point une de ces *curiosités* bibliographiques que les amateurs d'un certain ordre ne laissent pas *tomber mortes* de la presse, pour nous servir d'une expression familière aux Anglais. Il a paru chez Routledge et Co, Farringdon-street.

tiers de nos jours pareille censure! N'oublions pas de dire qu'à sa principale industrie, celle de *clown*, Giuseppe Grimaldi en joignait quelques autres. Il enseignait la danse grave aux enfans de bonne maison, et il était en outre, par voie de cumul, le dentiste de la reine Charlotte. Aussi sa majesté manquait-elle rarement d'assister aux *bénéfices* de son zélé serviteur.

Giuseppe Grimaldi, à l'âge heureux de soixante-cinq ans, — en 1779, l'année même où Garrick mourut, — s'avisa d'avoir un fils, et deux ans après, narguant de plus belle les méchans propos, il en eut un second. C'est du premier que nous voulons surtout nous occuper. Il fut baptisé Joseph, et ne resta pas longtemps inactif sur la scène du monde. A *vingt-trois mois*, il faisait sa première cabriole sur les planches de Sadler's Well, à côté de sa sœur aînée Mary Grimaldi (1), et ce dans un rôle de singe où il obtint les plus brillans succès. Aussi fut-il immédiatement engagé à raison de quinze shillings par semaine.

Nous n'oserions affirmer que l'enfance de Joseph ait été fort heureuse. Le vieux Giuseppe, son père, était au total un homme étrange et d'une tournure d'esprit peu rassurante pour le bonheur de ceux qui vivaient sous son autorité. Ce *clown*, fils de *clown*, était sujet à de fréquens accès d'humeur noire. Il hantait volontiers les cimetières à l'instar du mélancolique Hamlet, se repaissait d'idées funèbres, méditait longuement sur la fragilité de l'existence humaine, et ne voyait jamais arriver sans terreur le 14 du mois. C'était pour lui article de foi que ces ides-là lui seraient fatales. Il était né, il avait été baptisé, il s'était marié, il devait, à son compte, mourir ce jour-là. Ce qu'on trouvera de plus remarquable dans cette espèce de monomanie prophétique, c'est que la sinistre anticipation se vérifia, et que Giuseppe mourut le 14 mars 1788.

Avant cette époque, certains incidens remarquables avaient laissé trace dans la vie aventureuse du petit Joseph, ou plutôt, comme on l'appelait familièrement, *Joe*. Un soir, par exemple, où, dans son rôle de singe, il tournait au bout d'une chaîne que son père faisait rapidement circuler autour de lui, quelque anneau vint à se rompre, et l'enfant, lancé à tour de bras, alla tomber au milieu du parterre... dans les bras d'un honnête bourgeois fort attentif à la pantomime.

(1) Mary Grimaldi épousa un élève de son père, Lascelles Williamson. En dernier lieu, elle s'était si complétement séparée de son frère Joseph, qu'il ne la mentionna même pas dans l'acte testamentaire où furent consignées ses dernières libéralités. La personne chargée de distribuer ces legs reçut alors une lettre signée *Jane Taylor*, par laquelle, réclamant en qualité de sœur du défunt, une personne inconnue lui demandait si elle n'avait rien à prétendre dans la succession. La réponse fut négative, et on n'entendit plus parler de Jane Taylor, qui pouvait être à la rigueur Mary Williamson.

Une autre fois, le comte de Derby (rien que cela), égarant ses loisirs au foyer de Sadler's Well, — où brillait alors, par parenthèse, la jolie miss Farren, qu'il épousa peu de temps après, — le comte de Derby, disons-nous, aperçut, niché dans un coin, un marmot dont le costume bariolé contrastait avec sa mine piteuse. C'était Joe, que son père venait de châtier pour quelque méfait inconnu, et qu'il avait posé sur une console, — à bras tendu, par les cheveux, — avec défense expresse d'en bouger. Le comte, à qui les actrices expliquèrent en riant de quoi il s'agissait, voulut mettre à l'épreuve la docilité filiale du jeune saltimbanque. L'opulent seigneur fit luire à ses yeux éblouis une demi-couronne. Le jeune singe ne fit qu'un bond pour s'en saisir : — Tu en auras une seconde, si tu jettes ta perruque au feu, reprit le noble tentateur. — Il n'avait pas achevé la phrase que la perruque flambait sur les charbons incandescens. Cependant Giuseppe rentrait, armé de tout ce que la sévérité paternelle a de plus redoutable, et, si le motif du crime n'en eût atténué l'horreur, il est probable que Joe eût payé cher ses infractions à la consigne.

En général, les souvenirs de jeunesse de Joseph Grimaldi lui rappelaient un nombre presque incalculable de bastonnades, souvent administrées de premier mouvement, mais souvent aussi savamment atermoyées, afin que l'effet en fût doublé par la terreur permanente qu'elles faisaient planer sur l'imagination de l'enfant : — *Je vous battrai*, lui disait froidement le vieillard; puis deux ou trois mois après : *Je vais maintenant vous battre,* reprenait-il en lui rappelant le délit qu'il s'agissait de punir. Et toute prière était vaine : il ne restait plus qu'à tendre le dos.

Une de ces fustigations fut la suite d'un incident assez particulier. Giuseppe, nous l'avons dit, se préoccupait volontiers d'idées funèbres. Il surprit un jour quelques mots d'un entretien que ses deux fils avaient ensemble. Un domestique nègre leur avait dit assez étourdiment, en leur montrant un souper de Noël servi avec une certaine magnificence, que toutes ces belles choses dont leurs yeux étaient frappés finiraient bien par leur appartenir après le décès de leur père, et les deux enfans raisonnaient sur ce texte peu moral. Aussitôt l'idée vint à Giuseppe de mettre à l'épreuve et de vérifier les sentimens que chacun des deux lui portait. En acteur consommé, il fit fermer les volets du salon, et là, dûment enveloppé d'un linceul, étendu sur un lit de repos, il attendit les enfans, prévenus par son ordre, avec toutes les précautions voulues, qu'il venait de trépasser subitement. Ils furent donc amenés tous deux dans la ténébreuse pièce où gisait le prétendu cadavre. Heureusement pour Joe, ce *deliquium* si soudain, alors qu'il venait de voir son père en parfaite santé, lui avait paru suspect. Peut-être aussi fut-il mis sur ses gardes par un ou

deux signes du vieux nègre, malgré lui complice d'une fraude qui pouvait mal tourner. Bref, il examina les choses, à la dérobée, d'un œil attentif, et vit respirer le faux mort. Aussi, en digne confrère du « Voltigeur français » et du « Petit diable (1), » se mit-il à *mimer* la douleur la plus expressive, se roulant par terre avec des larmes et des sanglots de la vérité la plus tragique. John au contraire, beaucoup moins diplomate que son frère aîné, ne voyant pas grand mal à être débarrassé des corrections paternelles et à prendre possession du splendide service d'argenterie qui devait leur échoir en partage, se livrait naïvement à ses instincts d'héritier; il sautait par la chambre, faisait claquer ses doigts, et chantait sur le corps de son père des hymnes tout à fait inusités en pareille occurrence : — Imbécile, finit-il par dire à son frère, pourquoi pleures-tu ainsi? Nous ferons aller le coucou tant que nous voudrons à présent! — Ce dernier symptôme de joie ressuscita le terrible Grimaldi, qui, se dressant hors de son linceul, tomba sur l'insensible John à bras raccourcis. Joe, doutant à bon droit que son hypocrite douleur eût trompé la sagacité du vieux comédien, et craignant par expérience les éclaboussures de ces sortes d'explications entre père et fils, s'alla blottir au fond de la cave, où le domestique noir le retrouva profondément endormi quatre heures plus tard.

Giuseppe ne survécut pas très longtemps à cette lugubre expérimentation. La mort, qui l'avait si constamment préoccupé, vint le frapper en 1788, et son testament constata une terreur de plus dans cette âme si sujette aux funestes pressentimens. Poursuivi de l'idée qu'il pourrait être enterré vif, il ordonnait qu'on lui coupât la tête avant de le placer dans son cercueil. Un vœu pareil ne serait pas facilement exaucé dans notre pays, où certaines convenances et certaines délicatesses dominent si souvent la légalité rigoureuse. En Angleterre, il en va tout autrement, et la prescription du défunt eut son plein et entier effet. Ce respect absolu pour les volontés posthumes nous a rappelé l'histoire d'un riche émigré français, le marquis d'A..., lequel avait confié en dépôt à la Banque d'Angleterre une somme considérable, — 40,000 livres sterling, à ce qu'il nous semble, — avec cette clause expresse qu'on ne la pourrait remettre, *en aucun cas*, dans d'autres mains que les siennes. Il vint à mourir, et ses héritiers crurent pouvoir se présenter en son lieu et place pour réclamer la restitution à laquelle le dépôt donnait ouverture; mais la Banque, nonobstant les preuves du décès, ne se croyait pas déliée de son engagement, et les tribunaux, consultés, semblèrent admettre

(1) Surnoms donnés à Placide et à Rédigé, deux des premiers sujets de la danse à Drury-Lane. Tous deux étaient arrivés de France.

qu'elle avait raison. Ils ordonnèrent, en effet, que le défunt, exhumé *ad hoc,* serait conduit à la Banque d'Angleterre, où les directeurs comptèrent eux-mêmes, sur son cercueil, la somme qu'il venait ainsi redemander *en personne.*

Revenons à Joe, que la mort de son père laissa, ainsi que son frère, dans une situation assez misérable. Leur mère les garda près d'elle, et, grâce à la générosité de Sheridan, alors propriétaire de Drury-Lane, — qui lui permit, bien qu'elle appartînt à sa troupe, d'accepter un engagement pareil dans le corps de ballet de Sadler's Well, — la pauvre femme, à grand renfort de pirouettes et de sauts périlleux, acheva courageusement cette double éducation. Joe, qui suivait sa carrière d'acrobate avec une activité sans relâche, fut bientôt en état de contribuer pour sa bonne part à la dépense commune; quant à son frère John, il avait une aversion décidée pour les exhibitions scéniques et un goût non moins vif pour l'état de marin. Lorsqu'il eut seize ans, les amis de la famille lui procurèrent un engagement sur un vaisseau de la compagnie des Indes, et se cotisèrent pour lui fournir le trousseau requis en pareille circonstance. Une fois à bord, on pouvait croire l'enfant au comble de ses vœux; mais son impatience ne s'accommoda pas d'un délai de dix jours que l'*East-Indiaman* devait encore passer dans les eaux de la Tamise. A peu de distance, un navire de guerre allait lever l'ancre. Le jeune mousse sauta pardessus bord et s'y rendit à la nage. Son enthousiasme toucha le capitaine, qui l'admit sans trop de difficultés, et on n'entendit plus parler de John Grimaldi que plus de quatorze ans après cette époque.

Faut-il maintenant suivre d'année en année les progrès de Joe dans ce qu'il appelait « son art, » — détailler ses prouesses de plus en plus merveilleuses, et noter avec soin, — Dickens l'a fait, — la marche ascendante de ses gains, qui devinrent considérables (1)? Nous ne le pensons vraiment pas. Les hauts faits accomplis sur la corde raide, nous en sommes certain, touchent assez peu nos lec-

(1) Voici, pour qu'on les puisse apprécier, le tableau des profits de Joseph Grimaldi pendant *une seule* de ses tournées en province (1817) :

Quatre représentations à Brighton............	100 liv. st.
Six à Birmingham........................	210
Une à Worcester........................	50
Neuf à Glasgow et Édimbourg............	117
Deux à Berwick.........................	102
Seize à Liverpool......................	324
Deux à Preston.........................	86
Deux à Hereford........................	43
Deux à Worcester (seconde visite)...........	90

Soit, au grand total, et en rétablissant les fractions omises, 1,425 liv. 19 shill., ou, en monnaie française, 36,500 francs.

teurs, et nous ne serions pas assuré de leur inspirer une très vive admiration en leur racontant les tours de force exécutés soit par Joe lui-même, soit par ses dignes émules, Durante, Bois-Maison, M. et miss Richer, le Petit-Diable, la Belle-Espagnole et *tutti quanti*. Il en est cependant de notables, comme le début de miss Richer sur deux fils de fer lâches, franchissant un cerceau avec une pyramide de verres en équilibre sur sa tête, ou la prodigieuse culbute de Paulo Rédigé (le Petit-Diable) par-dessus deux cavaliers ayant chacun sur la tête une bougie allumée; mais encore un coup, ce n'est pas notre affaire, et dans l'histoire de Grimaldi ce n'est pas le *clown* que nous cherchons, c'est l'homme tel qu'il pouvait se retrouver dans ces conditions de vie si parfaitement excentriques.

Or cet homme était tout simplement un être naïf et bon, absorbé par son rude métier, et ne laissant que peu ou point de prise aux influences corruptrices de cette carrière exceptionnelle. Nous voyons par exemple que sa camarade, mistress Jerdan, la plus belle comédienne du temps, lui avait inspiré un sentiment de très vive admiration; mais imagineriez-vous comment se traduisait cet entraînement si naturel chez un jeune homme de dix-huit à vingt ans? Pour la rareté du fait, nous l'allons dire. Entre une représentation et la suivante, Joe, sorti du théâtre dans un état de lassitude aisé à concevoir, partait à pied, au milieu de la nuit, pour Dartford, à quinze *milles* de Londres. Il arrivait à la pointe du jour chez un ami, déjeunait en toute hâte, se mettait en chasse immédiatement après, et retournait à Londres de manière à pouvoir entrer en scène sur les six heures du soir. Il avait donc, presque sans un instant de repos, fait à pied huit lieues de route, et chassé de plus quatre ou cinq heures, le tout pour rapporter à mistress Jerdan, qui faisait des collections entomologiques, quelques papillons bleus d'une espèce particulière. L'avait-il vue lui sourire? sa peine était amplement payée, et après quelques jours, pour le même salaire, il endurait les mêmes fatigues. Est-il rien de plus piquant et de plus touchant à la fois que cette historiette naïve jetée tout à travers la scandaleuse chronique de Drury-Lane? Et les papillons bleus de Dartford ne font-ils pas une étrange figure parmi ces héros du tremplin et du balancier, ces baladins barbouillés de craie, ces arlequins bariolés, ces *clowns* disloqués aux grosses lèvres de pourpre?

Le mariage de Grimaldi avec la fille de M. Hughes, le directeur de Sadler's Well, est une idylle dans le même goût que celle de ces gentils papillons. Rien ne manque à ce petit roman conjugal de ce qui nous charme dans les pastorales allemandes d'Auguste Lafontaine ou de Jeremias Gotthelf : le jeune amoureux tremblant, que la moindre allusion fait rougir, et qui, n'osant parler, confie au papier ses

timides espérances; la jeune fille qui hésite et dissimule le tendre penchant de son âme; l'amie officieuse qui porte de l'un à l'autre les confidences obtenues de chacun; enfin le père de la bien-aimée, personnage solennel et muet, dont la décision reste suspendue, qui la fait attendre un temps, laisse s'alterner dans le cœur des deux amans les douces lueurs de la confiance, les angoisses du découragement, jusqu'à l'heure favorable où, d'un mot, il calme et termine tout. Nous vous le disions, la plus honnête idylle qui se soit jamais soupirée, ou bien à Lesbos, sous les halliers épineux qui abritaient Daphnis et Chloé, ou bien encore sous les tilleuls allemands qui ombrageaient la tête d'Hermann, lorsqu'il allait, en compagnie de l'apothicaire et du pasteur, demander la main de Dorothée! Seulement la scène se passe derrière les coulisses huileuses de Drury-Lane, à l'ombre des bosquets de carton peint; la source muette qui tombe, de cascade en cascade, aux pieds de nos *bergers*, est en gaze bleuâtre lamée d'argent. Daphnis se trouve un peu essoufflé, car il vient de jouer Scaramouche, dont il porte encore le costume, et Chloé, craignant qu'il ne prenne froid, lui jette sur les épaules un manteau de Crispin, accroché par hasard aux branches du berceau n° 4.

Pauvre Chloé! — A peine devait-elle connaître les bonnes joies bourgeoises que l'hymen lui réservait. Quelques mois tout au plus s'étaient écoulés depuis que miss Hughes avait pris le nom de Grimaldi, lorsqu'elle le laissa veuf et presque fou de douleur (1). Délivré à peine des idées de suicide qui l'avaient d'abord obsédé, Joe dut bientôt remonter sur les planches. Il jouait dans la pantomime de Noël, — *Harlequin Amulet,* — le rôle de Polichinelle!... — Ajoutons qu'il eut un succès immense et fut complimenté par Sheridan. Ajoutons encore qu'il trouva un grand soulagement moral dans les fatigues énormes que lui imposa ce nouveau triomphe, et que, sous la bosse à jabot du bouffon napolitain, son pauvre cœur reprit peu à peu quelque sérénité. — Dirons-nous, à ce propos, que la nature prévoyante met à la portée de toute blessure le baume qui doit la guérir? — Trois ou quatre ans plus tard d'ailleurs, Grimaldi jouant le rôle d'un chef de brigands, un des pistolets qu'il portait à sa ceinture vint à partir

(1) Encore un contraste : voici les vers qu'on trouva écrits au crayon dans le portefeuille de cette jeune femme, élevée au sein du tripot comique et mariée à un acrobate; — ils furent gravés sur sa tombe :

Earth walks on Earth like glittering gold;
Earth says to Earth, We are but mould;
Earth builds on Earth castles and towers;
Earth says to Earth : All shall be ours.

« La Terre marche sur la Terre, jetant l'éclat de l'or. — La Terre dit à la Terre : Nous ne sommes que cendres. — La Terre bâtit sur la Terre châteaux et tours solides : — La Terre dit à la Terre : Tout cela nous sera rendu. »

inopinément, le blessa d'assez grièvе façon, et cet accident le confina pour quelque temps dans son lit. Quand il en sortit, ce fut pour épouser en secondes noces une des actrices de Drury-Lane, miss Bristow, qui lui avait prodigué les plus tendres soins, et avait adouci les ennuis de sa longue convalescence.

Comme tant d'autres habitans des coulisses, Grimaldi a pu recueillir, au temps de sa *gloire,* quelques anecdotes curieuses sur des personnages plus ou moins illustres. Il se rappelait le dandy Lewis, Lewis-*le-Moine*, — l'auteur du roman qui porte ce titre, — ses manières affectées, ses fades empressemens auprès des comédiennes, et l'impassible sang-froid avec lequel il acceptait les épigrammes de Sheridan, volontiers dirigées contre ce *beau-fils* littéraire. — A propos de je ne sais quel débat engagé entre eux : « Je parie une recette de mon *Château des Spectres,* » s'écria tout à coup Lewis, que le succès de ce méchant mélodrame avait légèrement enorgueilli. — Oh! repartit Sheridan, pour une bagatelle la gageure est trop forte. Parions *ce que vaut* la pièce elle-même ! — Le prince de Galles (1), lui aussi, hantait les coulisses de Drury-Lane, et Grimaldi rapporte qu'en 1802 l'héritier du trône d'Angleterre vint *tirer les rois* à un grand souper où figuraient toutes les notabilités de la troupe, Sheridan y compris, qui donnait la fête. « Au milieu du joyeux repas, disent les *Mémoires,* Sheridan et le prince entrèrent ensemble dans le foyer où nous étions attablés, et le premier, faisant remarquer à l'autre une énorme couronne dont le gâteau était surmonté : « N'est-ce pas de droit, lui demanda-t-il familièrement, que la couronne appartienne à *une brioche* (2) ? Qu'en dites-vous, *George?* » George n'ayant répondu que par un vague sourire, Sheridan enleva lestement la couronne pour la lui présenter : « Ne daignerez-vous pas, continua-t-il, accepter cette bagatelle? » Cette fois le prince royal lui donna la réplique : « Ma foi non, répondit-il, quoi qu'on en puisse penser, je préfère, et de beaucoup, le gâteau à la couronne. » Et le dialogue en demeura là. Il nous semble que Sheridan aurait pu le compléter par un dernier mot dont la police anglaise, moins scrupuleuse que d'autres, ne se fût point effarouchée : « Quand on a la couronne, on a le gâteau. »

On n'a sans doute point oublié le frère de Joe, ce jeune cadet si pressé d'aller en mer. Nous voici arrivés à l'époque où, pour la première et dernière fois, après une séparation de quatorze ans, son frère devait le revoir. L'histoire de cette bizarre aventure est une de celles où, dans la rédaction des *Mémoires de Grimaldi,* le talent de

(1) Depuis roi d'Angleterre sous le nom de George IV.

(2) Il y a ici un jeu de mots intraduisible, qui tient à la ressemblance des mots *rake* et *cake*. Nous risquons un équivalent.

Charles Dickens a pu le mieux se donner carrière. Aussi ne ferons-nous qu'abréger son récit.

C'était un soir du mois de novembre 1803. Grimaldi jouait à Drury-Lane. Le régisseur venait de l'appeler, et, du foyer des comédiens (*green room*), il se dirigeait vers la scène, lorsqu'un messager le vint prévenir que deux *gentlemen* l'attendaient à la sortie du théâtre. Craignant de manquer son entrée, Joe les fit prier de l'attendre jusqu'à la fin de l'acte. Il jouait ce soir-là le rôle d'Aminadab dans la comédie intitulée : *A bold Stroke for a Wife*. Aussitôt après avoir quitté la scène, Grimaldi descendit en toute hâte, et, sur sa demande, on lui désigna les deux étrangers qui désiraient l'entretenir. L'un d'eux, à ces mots : *Voici M. Grimaldi, qui l'a fait appeler?* se retourna brusquement et vint à lui. Sa figure était celle d'un homme que les fatigues ont vieilli avant l'âge; son costume, celui que les élégans portaient alors pour le soir, — un habit bleu à boutons dorés, un gilet blanc, des pantalons collans, — et il tenait un petit jonc à pomme d'or. — Joe, mon garçon, s'écria cet inconnu dont la voix annonçait une certaine émotion, comment allons-nous, mon vieux?

Abasourdi de tant de familiarité chez un homme dont la figure lui était absolument inconnue, Grimaldi répondit, après une pause, qu'il ne croyait pas avoir l'honneur...

— L'honneur? interrompit son interlocuteur avec un grand éclat de rire. L'honneur est fort joli, n'est-il pas vrai? continua-t-il, s'adressant à son compagnon, qui sembla tout disposé à partager sa gaieté. Grimaldi commençait à croire qu'on le prenait pour le plastron de quelque mystification offensante, et il allait se fâcher pour tout de bon, lorsque, d'une voix plus émue encore : — Voyons, Joe, reprit l'inconnu, cette fois, ne me remettrez-vous pas?

En disant ces mots, il s'était rapproché, avait entr'ouvert sa chemise, et montrait à Joe, sur sa poitrine, la cicatrice d'une blessure parfaitement connue. C'était bien John, qui venait ainsi retrouver son frère aîné. L'émotion fut grande de part et d'autre. Les deux frères, si longtemps séparés, s'embrassèrent en pleurant. Après la première effusion, et lorsqu'il fut un peu revenu de sa surprise : « Montez là-haut avec moi, dit Grimaldi; vous y trouverez M. Wroughton, notre ancien directeur... celui qui nous avait avancé de quoi vous équiper... Il sera charmé de vous revoir... » Et John s'élançait déjà sur les traces de son frère, lorsque son compagnon prit la parole : — Ainsi donc, dit-il, je n'ai plus qu'à vous souhaiter une bonne nuit... John redescendit quelques marches pour lui serrer la main : Bonne nuit, bonne nuit... répétait-il machinalement. Du reste, ajouta-t-il, je vous reverrai demain matin. — Oui, reprit l'autre; à dix heures. Ne manquez pas. — A dix heures précises, comptez sur moi, reprit

John. Ils se séparèrent ainsi. L'ami de John disparut dans les rues obscures. John lui-même suivit son frère sur le théâtre, où il fut présenté à M. Wroughton, à Powell, à Bannister, et à plusieurs autres comédiens attirés autour de lui par l'étrangeté de ce retour imprévu.

Grimaldi cependant, contraint de veiller à tous les détails de son rôle, allait et venait çà et là, profitant de chaque menu répit que la représentation lui laissait pour adresser à son frère quelques questions amicales. Des réponses qu'il reçut ainsi à la volée, il résultait que les campagnes de John n'avaient pas été trop malheureuses. « En ce moment, dit celui-ci à son frère en frappant sur les poches de son gilet, j'ai *là* un petit magot de six cents livres (1). »

— Il n'est pas sain de porter tant d'argent sur soi, lui répliqua le prudent Joe.

— Bah! reprit l'autre; nous autres marins nous sommes faits à ces dangers-là... D'ailleurs, tout ceci perdu, il resterait bien encore quelque chose...

Et ces derniers mots furent accompagnés d'un clin d'œil significatif. Sur ces entrefaites, Grimaldi fut appelé en scène, et M. Wroughton, resté avec John, continua l'entretien sur le même sujet. A ce généreux protecteur, encore moins qu'à tout autre, le jeune marin pouvait dissimuler sa bonne chance; aussi lui montra-t-il à la dérobée, pour résoudre d'une manière catégorique et palpable quelques doutes délicatement exprimés sur l'état de ses finances, un petit sac de grosse toile bourré de monnaie d'or étrangère, et qu'il remit dans sa poche tout aussitôt avec beaucoup de soin.

La comédie finie, Grimaldi vint reprendre son frère, et M. Wroughton les quitta presque en même temps avec les plus cordiales félicitations. Alors seulement Grimaldi put demander à John depuis quand il était à Londres, et ce qu'il comptait y faire. Le marin répondit qu'arrivé depuis deux ou trois heures, il n'avait pour le moment qu'une seule pensée, celle de se retrouver en famille. Informé que Joseph vivait avec leur mère et sa femme dans une maison assez vaste pour qu'on pût au besoin l'y loger, il témoigna le plus vif désir de s'y installer le plus tôt possible; puis, déclarant à Joe que l'impatience où il était d'embrasser sa mère ne le laisserait pas en repos de la nuit, il demanda où il pouvait l'aller trouver. En lui donnant son adresse, Joseph Grimaldi ajouta que, pour ce soir-là, sa besogne était terminée; si son frère voulait attendre qu'il se fût déshabillé, ils pourraient s'en aller ensemble. John trouva cet arrangement fort à son goût, et Joseph, montant à sa loge, laissa son frère sur le théâtre. L'étonnement où pareil incident devait naturel-

(1) 15,000 francs environ.

lement le plonger, les idées confuses qui se croisaient rapidement dans son esprit, la prévision des scènes émouvantes auxquelles il allait assister, tout cela jetait naturellement quelques retards dans ses arrangemens de toilette, qui se prolongèrent un peu au-delà du temps qu'il avait demandé. En descendant quatre à quatre pour réparer le temps perdu, il rencontra son camarade Powell, qui entama aussitôt le chapitre des félicitations. Comme il était à peu près le trentième à recommencer la même banale antienne, Grimaldi l'interrompit au début, et, sans autre dessein que de couper court à l'entretien, lui demanda s'il y avait longtemps qu'il n'avait vu John.

— Moi? repartit Powell, je le quitte à l'instant même; il vous attend sur la scène, et je ne vous retiens pas, car il se plaint de votre lenteur.

Grimaldi courut vers la scène : son frère n'y était point.

— Qui cherchez-vous donc ainsi? lui demanda Bannister, le voyant regarder de tous côtés avec une sorte d'inquiétude.

— Mon frère, que j'avais laissé par ici.

— Je viens de lui parler il n'y a pas deux minutes, reprit Bannister. En me quittant, il s'est dirigé de ce côté (montrant un couloir qui menait à la sortie des acteurs). J'imagine qu'il doit avoir quitté le théâtre.

Courant aussitôt dans la direction indiquée, Grimaldi s'informa du concierge s'il avait vu passer son frère. « Oui, répondit cet homme, et cela tout à l'heure. Il ne doit pas avoir tourné le coin de la rue. » Grimaldi de s'élancer; mais il eut beau descendre et remonter la rue à plusieurs reprises, il n'aperçut pas celui qu'il cherchait. En se demandant avec anxiété où ses propres retards, irritant l'impatience de John, avaient pu acheminer ce dernier, Joe se rappela qu'un de leurs amis communs, M. Bowley, logeait précisément à quelques pas de Drury-Lane. Il était fort possible que John fût allé, par manière de passe-temps, y recevoir sa bienvenue. Grimaldi court à cette porte amie dont il ébranle violemment le marteau. M. Bowley vient ouvrir en personne; sa physionomie exprime la surprise.

— Mon frère?

— Eh bien! je l'ai vu, votre frère!... J'en suis encore tout ébahi...

— Est-il chez vous?

— Non, il me quitte à peine. Vous n'avez pas grand chemin à faire pour le rejoindre.

— De quel côté?

— Par ici,... vers Duke-street.

— Bon, se dit Grimaldi, John est allé chez notre ancien propriétaire, M. Bailey. — Et il reprend sa course vers Great-Wild-street, où logeait ce dernier. Ici la maison est ensevelie dans le plus profond

sommeil. Il frappe, carillonne, crie, car peu à peu sa tête s'est montée. Enfin une servante, se penchant à une fenêtre de l'étage supérieur, lui répond, d'une voix enrouée par la colère, que M. Bailey n'y est pas, et qu'elle a déjà fait la même réponse à un autre *gentleman* qui demandait à voir son maître. Grimaldi était à bout d'haleine, tant il avait déjà couru. D'ailleurs, sans trop savoir au juste ce qu'il avait à craindre, une sorte de poignante inquiétude venait de le saisir. Il s'enquit de la domestique si elle avait vu la figure du *gentleman* en question. — La seule chose qu'elle eût remarquée, dit la servante, c'est que l'étranger avait un gilet blanc. Elle s'était dit, le voyant ainsi en tenue, qu'il venait chercher ses maîtres pour les mener à quelque soirée...

Avant qu'elle eût terminé ses commentaires, Grimaldi était reparti, courant toujours, du côté de Drury-Lane. C'était là que son frère, désappointé deux fois, avait dû retourner. Il se trompait; on ne l'y avait pas revu. Il se remit alors à courir, de rue en rue, de maisons en maisons, partout où il pouvait supposer que John était allé frapper, et partout les gens qu'il réveillait en sursaut pour leur demander *ex abrupto* des nouvelles de son frère, — de son frère qu'ils n'avaient pas vu depuis quatorze ans, — jugèrent sagement que sa cervelle avait déménagé. En fin de compte, se rappelant tout à coup qu'il avait donné à John l'adresse de leur mère : — Nul doute, pensa-t-il, qu'il ne s'y soit rendu sans m'attendre davantage. — Ranimé par cette pensée, il se hâte de rentrer. Il va tout droit, comme d'ordinaire, dans la petite salle à manger, où il soupait tous les soirs à son retour du théâtre. Sa mère y était seule, et, la trouvant un peu plus pâle que de coutume, Joe ne douta point qu'elle n'eût revu son autre fils. Il jugea cependant qu'il ne fallait rien brusquer :

— Eh bien! mère, avez-vous eu du nouveau ce soir par ici?

— Mais non,... rien que je sache.

— Quoi? comment? personne n'est venu? s'écria Grimaldi, dont la frayeur renaissait.

— Que voulez-vous dire?

— Que John est de retour, qu'il est à Londres, que vous allez le revoir bien portant et riche comme Crésus.

La pauvre mère poussa un cri et se trouva mal. Mistress Grimaldi accourut au bruit, et quand elle eut aidé sa belle-mère à reprendre connaissance, Joe dut leur raconter à toutes deux les singuliers incidens de la soirée. De ces trois personnes, aucune, à la fin de ce récit, ne doutait que, d'un instant à l'autre, le cher voyageur ne fît son entrée dans la maison ouverte pour le recevoir. Seulement, après quelques minutes d'attente, les deux femmes exigèrent de Grimaldi,

à bout de forces, qu'il allât se mettre au lit, et la mère de John resta sur pied toute la nuit, espérant, à chaque instant, qu'elle allait serrer contre son cœur ce fils si longtemps perdu.....

Mais, — ceci seul justifie d'aussi longs détails, — ni cette nuit-là, ni le lendemain, ni depuis, à aucune époque, John Grimaldi n'a donné signe de vie. Si son frère n'avait eu, pour confirmer le témoignage de ses sens, celui de vingt témoins différens qui tous, comme lui, s'étaient convaincus du retour de John, l'avaient vu, interrogé, serré dans leurs bras, il eût pu se croire le jouet d'une hallucination complète ou d'une cruelle mystification. Après quelques jours de silence gardé sur cette étrange disparition, et lorsque la famille eut perdu l'espoir assez naturel que John avait pu aller rejoindre ses camarades de bord, afin de célébrer avec eux ses adieux à la vie de marin, des recherches de toute espèce furent commencées avec la plus grande activité. Les nobles protecteurs que Grimaldi s'était faits parmi les habitués des coulisses de Drury-Lane le mirent en rapport avec les bureaux de l'amirauté, qui employèrent tous les moyens en leur pouvoir pour éclaircir cette mystérieuse affaire. On vérifia dans les feuilles publiques l'arrivée de tous les navires qui, au jour indiqué, avaient jeté l'ancre dans les bassins de la Tamise et dans les différens ports des côtes voisines. On se rendit compte de la composition des équipages, du nom des passagers. Des agens de police bien payés fouillèrent la capitale de fond en comble, avec promesse d'une forte prime, s'ils parvenaient à découvrir, mort ou vif, le marin si étrangement disparu : — vaines recherches, soins inutiles; — pas le moindre renseignement ne laissa deviner par quel hasard funeste ou par quel acte criminel l'infortuné John avait pu se trouver si soudainement rayé du livre de vie.

Quant aux conjectures auxquelles donnait lieu un incident si extraordinaire, les moins invraisemblables ne furent suggérées aux amis et à la famille du malheureux que bien des années après que toute espérance de le revoir leur eut été définitivement ravie : — la première, par l'un des grands personnages qui avaient, à cette douloureuse occasion, stimulé le zèle officiel de l'amirauté; — la seconde, par un officier de police dont la vieille expérience avait été mise à contribution pour organiser l'enquête à laquelle on se livra dans le voisinage immédiat de Drury-Lane. Selon la première hypothèse, John Grimaldi, connu des agens employés à la *presse* des matelots, aurait été enlevé par eux dans une des rues où il s'était aventuré, puis transporté, sous un faux nom, à bord de quelque vaisseau de guerre près d'appareiller. Dans un de ces combats de mer si fréquens en 1803, il avait pu être tué, sans que son véritable nom fût inscrit sur les listes de morts transmises à l'amirauté. Ceci n'était

que rigoureusement possible, et nécessitait un concours de circonstances tout à fait en dehors des données communes. Dans l'autre supposition, beaucoup plus probable, — celle de l'officier de police, — le pauvre marin avait dû être attiré par quelque sirène de bas étage dans un de ces affreux traquenards où elles conduisent si fréquemment leurs victimes. Là, soit qu'on découvrît, soit que l'on connût d'avance l'importance des valeurs que John portait sur lui, des hommes apostés avaient entrepris de le dépouiller, et dans la lutte engagée entre eux, ils l'avaient frappé à mort. Le caractère hasardeux de John, l'imprudence proverbiale des marins, et l'irrésistible pouvoir de certaines tentations sur ceux qui débarquent à Londres prêtaient, il faut bien le dire, une grande vraisemblance à cette seconde version.

Restait une circonstance qu'il ne faut pas omettre : — la présence à Londres de cet individu, plus ou moins lié avec John, qui l'avait accompagné à Drury-Lane, avec lequel il avait pris rendez-vous, à heure fixe, pour le lendemain matin, et dont, après la disparition du jeune marin, personne n'entendit parler. Ce fut pour Grimaldi un long regret, un remords presque ineffaçable que de n'avoir pas assez attentivement considéré l'étranger pour se rappeler ses traits et le reconnaître au besoin. Peut-être en effet, si on était parvenu à mettre la main sur cet inconnu, les recherches eussent-elles été plus sûrement dirigées; mais tout ce que Grimaldi, dans ce moment d'émotion, avait pu remarquer de lui, c'est qu'il était vêtu à peu près comme son frère. Il se rappelait surtout qu'ils portaient tous deux un gilet de piqué blanc, ce qui lui fut confirmé par le concierge du théâtre et par plusieurs autres personnes qui avaient vu, elles aussi, les deux étrangers sous le péristyle. En somme, quand on se rappelle sur quel pied de familiarité ils paraissaient être l'un vis-à-vis de l'autre, et ce rendez-vous donné pour le lendemain matin, « à dix heures bien précises, » on ne peut aisément accepter l'idée que, si John avait disparu à l'insu ou sans la complicité de son compagnon inconnu, celui-ci ne fût pas venu s'informer, auprès de Grimaldi, de ce qui avait pu retenir son frère. En l'absence de toute démarche à cette fin, et si on rapproche une si étonnante insouciance de quelques autres indices significatifs, — par exemple l'espèce de répugnance que John avait semblé manifester à conduire chez lui son mystérieux acolyte, à le garder avec lui au théâtre pendant le reste de la soirée, à le présenter par son nom, selon l'usage, à Grimaldi, mis pour la première fois en face de cet homme, — on en vient aisément à conclure que ce devait être une de ces « mauvaises connaissances » comme les marins en font tant, et de cette première donnée à soupçonner l'inconnu d'avoir trempé dans quelque complot organisé pour

dépouiller un homme dont, mieux que personne, il devait connaître les ressources pécuniaires, il n'y a véritablement pas bien loin. C'était là, du reste, l'idée qui, en définitive, avait pris le plus de consistance chez les parens du défunt.

Cette historiette nous a peut-être mené un peu loin; mais elle appartient à cette classe de faits, en assez petit nombre, où la réalité absolument authentique le dispute aux plus fantastiques créations de la pensée. Ce frère perdu, retrouvé, reperdu à l'instant même, cette course haletante d'un pauvre *clown*, à peine sorti de la scène, par une sombre nuit de novembre, après une sorte de fantôme que chacun semble lui montrer du doigt, et qui disparaît, insaisissable, d'abord dans les ténèbres des rues, puis dans les sombres profondeurs de l'inconnu, — cette énigme insoluble qui ouvre une interminable voie aux conjectures les plus tragiques, — enfin cet épisode de sang et de deuil jeté à travers l'existence factice d'un pauvre diable condamné à gambader et à se tordre pour le bon plaisir du public compose un récit où Dickens s'est évidemment complu, et pour lequel Hoffmann se fût passionné.

L'histoire des « six *gentlemen* mystérieux et des six dames inconnues » est d'un ordre moins poétique, mais elle ne manque ni de singularité ni de moralité. Grimaldi, lié par des circonstances fortuites avec un personnage du nom de Mackintosh, est invité par celui-ci à souper chez des amis. Acceptée avec quelque difficulté, cette invitation le met en relations avec douze individus, six hommes et six femmes, toujours les mêmes, qu'il trouvait réunis, le soir, de temps en temps, pour faire ensemble des repas splendides. Habits, ameublement, service, livrées, tout annonçait chez eux l'opulence et le goût du faste. Leurs noms un peu roturiers contrastaient, il est vrai, avec ce déploiement d'élégance; mais comme du reste rien de trop marqué ne signalait ces nouvelles connaissances aux soupçons de Grimaldi, l'honnête *clown* put bientôt se faire une douce habitude de ces excellens soupers, où sa femme finit, elle aussi, par être priée. Néanmoins, après quelques mois qui cimentent ces liaisons de fraîche date, arrive l'heure du désenchantement. Un beau matin, Grimaldi reçoit la visite d'un avocat distingué qui vient, à domicile, l'interroger sur faits et articles. Il s'agit d'établir un *alibi* en faveur de Mackintosh, accusé d'avoir enlevé à la malle-poste un *bloc* de 3,500 livres sterl. en billets de banque escomptés ensuite à l'aide de fausses signatures. Mackintosh est évidemment innocent de ce vol, puisque, le soir même où il aurait dû le commettre, il soupait chez leurs amis communs avec M. et Mme Grimaldi; mais il est à bon droit soupçonné de plusieurs autres. Lui-même en fait humblement l'aveu à Grimaldi, et lui donne, sur les six couples avec lesquels il l'a mis en rap-

port, les plus déplorables renseignemens. Les six *gentlemen* appartiennent à cet état-major de l'armée du vol qu'un chef de la police de sûreté appelait : *la haute pègre*. Les six *ladies* sont autant de « Madeleines » non encore repentantes, associées à leurs exploits et à leur périlleuse fortune. L'honnête Grimaldi, d'abord épouvanté de s'être compromis avec de pareilles gens, devient furieux en songeant que sa femme s'est assise à la même table, à côté de ces héros et de ces princesses de carrefour. Pourtant, et malgré ce ressentiment légitime, son témoignage ne manquera point au misérable qui l'invoque. Il comparaît comme témoin à décharge aux assises de Stafford, et, par ses affirmations courageuses, sur lesquelles épilogue en vain l'avocat de la couronne, il arrache au jury un verdict de non-culpabilité. Puis, lorsque l'accusé reconnaissant vient lui rendre grâces, l'honnête *clown* lui adresse, pour le ramener au bien, la plus sensée, la plus pathétique exhortation. En lisant cette anecdote (1), racontée par Dickens avec un art parfait, une connaissance approfondie de la procédure criminelle et un judicieux emploi de l'argot familier à la plus mauvaise compagnie de Londres, nous nous demandions si par hasard *Oliver Twist*, ce roman si vrai dans ses hideux détails, — n'était pas sorti tout vivant de ce chapitre des *Mémoires de Grimaldi*.

Encore une anecdote singulière. Les directeurs de Covent-Garden (2), en vertu d'une politique traditionnelle, avaient essayé de susciter un rival à Grimaldi. Le nouveau *clown* s'appelait Bradbury. On les mit tous deux aux prises dans la même pièce et dans le même rôle, qu'ils jouèrent tour à tour le même soir, alternant scène après scène. Cette épreuve tourna complétement en faveur de Grimaldi, dont Bradbury lui-même dut reconnaître l'incontestable supériorité. Quelque temps après cette victoire, qui avait tout naturellement relégué en province le bouffon sifflé, Grimaldi reçut de son rival une lettre par laquelle celui-ci le suppliait de le venir voir dans une maison de santé où il était retenu. Cet établissement bien connu étant à l'usage spécial des aliénés, Grimaldi ne douta point que Bradbury, à la suite de sa défaite, n'eût donné quelques signes de dérangement intellectuel ; il ne s'en crut que plus rigoureusement tenu de se rendre à sa requête. Les paroles avec lesquelles il aborda le pauvre prisonnier se ressentaient de cette prévention bien arrêtée, et il ne fut pas médiocrement surpris d'être interrompu par un grand

(1) Nous employons ce mot à dessein. L'aventure de *Mackintosh*, — son véritable nom était Mackoull, — est consignée dans un ouvrage que cet homme a écrit sur *les Vices de la loi pénale*.

(2) Grimaldi avait quitté Drury-Lane pour Covent-Garden vers la fin de l'année 1805, à la suite de quelques démêlés fort amplement racontés dans ses *Mémoires*.

éclat de rire. Bradbury s'était fort égayé de la méprise, et pour bien convaincre son collègue qu'elle n'avait pas le moindre fondement, il dut lui raconter en quelles circonstances toutes particulières il avait dû se résigner à passer pour fou.

Quelques semaines auparavant, à Portsmouth, des officiers de marine, organisant une partie nocturne, y avaient convié Bradbury, dont l'esprit naturel et les chansons joyeuses se trouvaient fort à leur place dans un banquet de marins en goguettes. D'ailleurs Bradbury était une sorte d'élégant qu'on voyait aux promenades s'étaler dans un de ces *tandems* dont les *tilburys* ont effacé la vogue. En arrivant au milieu des convives qui l'attendaient, notre *clown* déposa près de lui, sur la table, une magnifique tabatière en or, — attachée à l'extrémité d'une chaîne de même métal, — qui meublait d'ordinaire son gousset, et qu'il entendait mettre ce soir-là au service de ses voisins. Vers la fin de la nuit, et quand on parla de se séparer, la tabatière avait disparu. Une enquête dirigée avec le plus grand soin ne la fit pas retrouver. Finalement, et lorsque chacun se fut évertué à s'expliquer ce désobligeant phénomène, on se souvint qu'un des convives, jeune homme de haute naissance, l'*honorable* M. ..., qui avait en perspective, dans un avenir plus ou moins proche, une couronne ducale, — s'était retiré immédiatement après le souper. Comme il était le seul absent, et comme tous les autres s'étaient soumis aux plus minutieuses recherches, il parut probable qu'il avait emporté par mégarde ou par manière de plaisanterie, — et pour faire pièce à Bradbury, — la riche tabatière si volontiers étalée par ce dernier. Cette supposition permit à deux ou trois des personnes impliquées dans l'affaire de se présenter le matin même chez le jeune officier, pour lui redemander en riant le bijou qu'il avait dû détourner de même. La réclamation fut on ne peut moins bien accueillie. L'honorable M. ... se plaignit hautement qu'on eût pu le croire capable de plaisanter ainsi avec la propriété de son voisin, et ferma brutalement la porte au nez des officieux malavisés qui s'étaient entremis pour cette ridicule démarche.

Jusque-là, tout allait mal, et Bradbury, confus de ce pas de clerc, n'osait plus hasarder le moindre soupçon, quand le lendemain il apprit, non sans surprise, que le futur duc venait de quitter Portsmouth, laissant derrière lui une lettre de vifs reproches, où il annonçait à ses amis que son départ était la conséquence de leurs étranges procédés envers lui. Cette notification les avait surpris; elle fut pour le *clown* un trait de lumière. Il se rendit chez le magistrat, sollicita un *warrant* (mandat d'amener) qui lui fut délivré immédiatement, sauta dans une chaise de poste et arriva assez vite à Londres pour se trouver au débarqué du jeune gentilhomme, qui avait tout simplement pris la dili-

gence. En vertu du *warrant*, l'escroc titré fut pris au corps, son portemanteau fouillé avec soin, et, comme on l'a deviné d'avance, la tabatière de Bradbury s'y retrouva avec plusieurs autres objets de prix, soustraits aux camarades du jeune officier, et qui prouvaient surabondamment qu'il n'en était pas à son coup d'essai. Bradbury, qui ne regardait point, tant s'en faut, comme une circonstance atténuante du vol la prud'homie de ce précoce filou, n'hésita pas à déposer sa plainte, et l'affaire se trouva ainsi du premier coup portée devant la juridiction des cours d'assises. A peine les nobles parens du prévenu en furent-ils informés, que, dans l'intérêt d'un nom glorieux menacé d'une indélébile souillure, ils firent offrir au plaignant, s'il voulait se désister, des sommes considérables. Bradbury avait d'abord résisté à toutes ces séductions; mais la promesse d'une forte pension viagère, bien et dûment garantie, l'avait enfin trouvé moins inflexible. Restait à régler l'exécution, passablement délicate, des mesures qui devaient aboutir à l'acquittement du jeune voleur. Un retrait pur et simple de la dénonciation privée ne pouvait suffire, car il laissait la voie ouverte aux poursuites que le ministère public pouvait être tenté de reprendre à son propre compte. Il fallait donc que la procédure suivît son cours et aboutît à un acquittement définitif, condition *sine quâ non* de la rente promise. Pour en arriver là, et parodiant le stratagème que l'histoire attribue à Brutus, Bradbury avait eu l'idée de feindre la folie. Il avait propagé lui-même le bruit qui le représentait comme ayant perdu la tête, — commis tout exprès, pour le confirmer, quelques notables extravagances, — et, nonobstant quelques semblans de résistance, s'était lui-même fait enfermer dans l'espèce d'hôpital où Grimaldi l'était venu voir.

Le jour même de cette visite, l'ingénieux comédien avait appris la réussite complète de son admirable invention. Le voleur de la tabatière ayant comparu devant la *Court of sessions*, en l'absence de toute poursuite régulière, il avait bien fallu le relaxer sans même entendre un seul témoin. Bradbury dès lors, changeant de tactique et d'allures, pouvait se mettre en mesure d'obtenir sa libération, qui eut effectivement lieu vingt-quatre heures après. Il n'avait mandé Grimaldi que pour le prier de figurer dans une représentation que l'on allait donner à son bénéfice. En bon camarade qu'il était, Grimaldi ne lui refusa pas ce service, et la représentation eut lieu huit jours plus tard; mais elle tourna fort mal pour Bradbury, qui, très raisonnable dans la maison de santé, se livra sur la scène à des excentricités ultrà-bouffonnes. Il fut outrageusement sifflé, banni par là très définitivement des théâtres de Londres, et, après avoir végété quelques années sur les scènes de province, — soit qu'avec le temps on eût

cessé de lui payer l'annuité convenue, soit qu'il eût aliéné dans un moment de gêne cette précieuse ressource, — mourut en 1828 à Londres, dans un état voisin de l'indigence.

Nous voudrions raconter, et dans tous ses détails, la pathétique histoire de « l'homme aux deux doigts, » où Grimaldi se montre sous le jour le plus favorable, mais tout au plus nous est-il permis de la résumer. Grimaldi habitait l'été une de ces petites maisons de campagne qui émaillent les environs immédiats de la capitale anglaise; il s'y rendait chaque soir, à l'issue de la représentation, dans un cabriolet qu'il menait lui-même. Une nuit, trois voleurs l'arrêtèrent sur la route, et, le pistolet en main, l'obligèrent à leur donner l'argent qu'il portait sur lui. Le plus avide des trois lui avait même enlevé sa montre, — une montre à laquelle Grimaldi tenait particulièrement, — lorsqu'un autre voleur, pris d'un généreux scrupule, l'arracha des mains de son compagnon, et la rendit au voyageur stupéfait. La voix de cet homme avait frappé Grimaldi et réveillé en lui quelques souvenirs confus, qui prirent une bien autre consistance lorsqu'il eut jeté les yeux sur la main qui lui restituait sa montre. Cette main n'avait que *deux doigts*... Or, parmi les compagnons que Grimaldi rencontrait le plus régulièrement à la taverne où il passait une partie de ses soirées, était un jeune orfévre dont la main mutilée offrait précisément la même apparence. D'ailleurs il était évident que les voleurs, quels qu'ils fussent, connaissaient parfaitement le *clown*, et l'avaient attendu tout exprès sur la route de sa *villa*. Quelques autres circonstances confirmèrent encore Grimaldi dans sa conviction que le jeune marchand en question avait participé à cette criminelle tentative. Aussi, la police s'étant mise sur la piste des voleurs et s'étant emparée, la nuit même, de trois individus particulièrement désignés à ses soupçons, Grimaldi, mandé à Bow-Street pour être confronté avec eux, se vit sans le moindre étonnement en face de l'orfévre déjà mentionné. Cet homme, — il se nommait Hamilton, — affectant les airs les plus dégagés, semblait certain de ne pas être reconnu par *son ami* Grimaldi; mais Joe déconcerta bientôt son audace. A un moment où on n'avait pas l'œil sur eux, Grimaldi leva les deux doigts de sa main gauche par un geste qui en disait long... Hamilton pâlit alors, et ses yeux abaissés vers la terre, le frisson qui le parcourut de la tête aux pieds, son attitude suppliante, le doigt qu'il posa machinalement sur ses lèvres, attestèrent qu'il se sentait à la merci de Grimaldi. Celui-ci toutefois, en proie à mille anxiétés, embrassait d'un coup d'œil les conséquences des paroles qu'il allait prononcer. Il songeait aux bons antécédens de ce jeune homme, il songeait surtout à sa femme, innocente et jolie créature, que désespéraient les désordres de son mari, poussé dans une

mauvaise voie par un Iago de bas étage, intéressé à *le* perdre pour *la* posséder... Bref, après un moment d'hésitation, la pitié l'emporta. Joe déclara ne pouvoir attester sous serment qu'il reconnût l'un ou l'autre des trois prévenus. Ce charitable mensonge termina tout, car on n'avait contre eux aucune des preuves qui auraient pu suppléer le témoignage du plaignant. Les trois voleurs de grand chemin sortirent de Bow-Street plus blancs que neige.

Le lendemain cependant, l'un d'eux, — on devine lequel, — venait humblement remercier son sauveur, qui profita d'une si favorable occasion pour arrêter sur la pente fatale ce novice criminel. Il l'éclaira sur les sinistres projets tramés contre lui et contre sa femme, lui fit entrevoir les effroyables suites des coûteuses dissipations auxquelles il se laissait aller depuis quelque temps, et le renvoya, dit l'histoire, complétement ramené au bien. Pendant plus de vingt ans, Hamilton vécut en parfait honnête homme; sa mort fut héroïque. Il périt en voulant arracher d'une maison incendiée deux pauvres enfans que les flammes allaient atteindre.

« Pendant les douze années qui suivirent la scène de Bow-Street, raconte Dickens, Grimaldi donnait chaque année trois représentations à bénéfice : deux à Sadler's Well, une à Covent-Garden. Le matin de chacune, et de très bonne heure, quelqu'un se présentait chez lui pour prendre dix billets de loges, les payait au prix fixé par l'affiche, et se retirait immédiatement, avec aussi peu de bruit que possible. Cette circonstance n'avait rien d'assez remarquable pour éveiller l'attention de Grimaldi, habitué aux demandes de ce genre, émanées d'amis qui désiraient garder l'anonyme. On s'y était même si bien accoutumé chez lui, qu'en répartissant d'avance les billets de ces sortes de représentations, sa femme mettait de côté, sur un coin de la cheminée, ceux que viendrait prendre, à coup sûr, le *gentleman* inconnu. Un jour cependant, — après douze ans écoulés, — il arriva que Grimaldi, recevant de sa domestique le prix des dix billets qu'elle avait livrés le matin, s'avisa de lui demander quelle tournure pouvait avoir la personne qui était venue les chercher.

« — Vraiment, je ne sais trop, répondit cette fille, embarrassée... Je n'ai rien remarqué de ce monsieur, si ce n'est...

« — Si ce n'est quoi ?

« — Si ce n'est, monsieur, qu'il a *trois doigts de moins à la main gauche...* »

Avant de clore cette série de souvenirs autobiographiques, nous rappellerons encore que Grimaldi était reçu avec toute sorte de bontés et d'égards dans plus d'une résidence aristocratique, notamment à Berkeley-Castle, et qu'il chassa le lièvre maintes fois en compagnie des plus grands seigneurs de la pairie anglaise, ce qui caractérise assez nettement la manière dont on comprend chez nos orgueilleux voisins certaines combinaisons de la hiérarchie sociale. Un

jour même, lord Byron et Grimaldi se trouvèrent voisins de table. Le pauvre comédien avait été prévenu d'avance par le maître de la maison (1) qu'il avait affaire à un convive très susceptible sur le chapitre de la courtoisie. Il n'osa rien refuser de ce que lui offrait l'auteur de *Lara*. Or, comme on le devine, ce n'était là qu'une petite mystification organisée contre notre joyeux *clown*, qui, d'exigences en exigences, se vit réduit à mettre du *soy* sur un morceau de tarte aux pommes. Après cela cependant, Grimaldi jugea que la civilité n'exigeait rien de plus, même d'un histrion admis en si noble compagnie, et ses respectueuses formules d'excuses, acceptées avec bonté par le poète, complétèrent la comédie que tous deux venaient de jouer à la grande satisfaction du reste des convives (2).

Devenu aussi populaire qu'un mime le fut jamais, chanté en excellens vers par James Smith, l'un des plus charmans causeurs des trois royaumes et le poète qui savait le mieux parodier tous ses confrères en Apollon, Grimaldi voyait cependant la vieillesse approcher avec son terrible cortége d'infirmités et de chagrins. Les plus poignans lui vinrent de son fils, dont il avait cultivé de bonne heure les remarquables dispositions, et qu'il croyait appelé à perpétuer la gloire toute spéciale du nom de Grimaldi. Cet enfant, d'une grâce et d'une vivacité rares, débuta sous ses auspices par le rôle de Vendredi dans un ballet intitulé *Robinson Crusoë*, où Grimaldi représentait le principal personnage. Tous deux furent couverts d'applaudissemens, que répétèrent les échos de la presse quotidienne; mais bien peu d'années après, en 1822 et 1823, le pauvre *clown*, dont la santé déclinait à vue d'œil, sans que l'état de ses affaires lui permît de prendre le repos qui seul pouvait la rétablir, put comprendre que sa vieillesse allait manquer de secours et d'appui : son fils, admis à le remplacer dans la troupe de Covent-Garden, donna tout à coup dans les plus tristes excès. Il paraît que ce malheureux jeune homme, arrêté une nuit avec quelques compagnons d'ivresse, avait voulu résister aux *watchmen*, et qu'il avait reçu sur la tête un coup violent de ce petit bâton (*truncheon*) qui est en Angleterre l'arme ordinaire des agens de police. Sa blessure eut des conséquences terribles : elle détermina chez lui des attaques d'épilepsie, qui peu à peu détruisirent sa

(1) Le colonel Berkeley, maintenant lord Segrave.

(2) « Byron aimait à causer avec Grimaldi... Souvent il l'attendit des heures entières, appuyé contre une coulisse, pour reprendre l'entretien interrompu par quelque nécessité scénique... Avant de partir pour la Grèce, il lui laissa une tabatière d'argent du plus beau travail, sur laquelle était gravée cette inscription : ***The gift of lord Byron to J. Grimaldi.*** De plus, à tous les bénéfices de Grimaldi, celui-ci avait ordre d'envoyer un billet de loge chez lord Byron, qui le payait 5 livres sterling (125 francs). » (***Memoirs of J. Grimaldi***, p. 272.)

raison, et, en attendant, changèrent complétement son caractère. Il quitta la maison paternelle, où il n'entra plus que de temps à autre, lorsque sa santé en péril ou un dénûment absolu le contraignait à venir y chercher un asile.

Grâce aux priviléges de son talent essentiellement *impressif*, Dickens, en décrivant ces misères domestiques de la vieillesse de Grimaldi, nous a rappelé parfois la grande et pathétique figure du roi Lear. Et faudrait-il par hasard s'en étonner outre mesure? Un digne *clown* comme Joe n'est-il pas, aussi bien que le père de Regane et de Cordelia, sujet aux défaillances de l'âge, aux angoisses de la paternité méconnue? La réalité toute simple et ses procès-verbaux authentiques ont parfois leurs effets qui ne le cèdent en rien aux plus nobles émotions de l'art. A ce point de vue, qui peut sembler paradoxal, et que néanmoins nous ne hasardons pas sans réflexion, les *Mémoires de Grimaldi* prennent un caractère beaucoup plus sérieux qu'on ne serait tout d'abord porté à le croire. Le lecteur superficiel peut n'y voir que la chronique assez vide d'un art dédaigné; le moraliste, mieux avisé, laissant de côté les détails purement techniques, la soigneuse récapitulation des pantomimes jouées à Londres pendant près d'un demi-siècle, saura gré au romancier de s'être appliqué à rendre intéressante la biographie d'un laborieux et honnête acrobate, resté fidèle à tous ses devoirs dans une carrière où il semblerait que les devoirs sérieux n'existent plus. L'espèce de sympathie tout exceptionnelle qui lui a fait entreprendre ce travail honore à la fois l'auteur primitif et l'éditeur de ces curieux *Mémoires*.

« Nos laideurs s'attirent, » disait Mirabeau de Corinne. Eh bien! nous dirons, nous, — et ce phénomène se conçoit mieux, — que la beauté morale perçant sous le pourpoint bariolé du *clown* a séduit les plus nobles instincts du romancier. Juge sévère des vices et des travers humains, il est naturel que Dickens attache d'autant plus de prix aux parcelles de bien que sa puissante analyse découvre partout où elles se cachent, — et le même entraînement moral qui lui fait au besoin déchirer un manteau de lord pour nous montrer le misérable abrité sous cette pompeuse guenille doit le porter à dépouiller de ses oripeaux le brave homme qu'un attirail de théâtre déguise à nos yeux. Jamais le vrai talent n'a mieux servi qu'à populariser ces actes de justice distributive.

Dickens n'a donc pas cherché dans la vie de Grimaldi ce que M. Jules Janin cherchait, il y a quelque vingt ans, dans la vie de Deburau : — un brillant prétexte aux efflorescences du caprice littéraire, un sujet excentrique, donnant libre carrière aux fantasques évolutions d'une plume ingénieuse. Non, avec Grimaldi, nous ne sommes plus en France, — et c'est le sentiment du réel, c'est l'au-

torité de la leçon morale qui recommandent les *Mémoires* de ce bouffon naïf et sérieux. Il est apparu à Dickens barbouillé de farine et de carmin, sous ses cheveux d'emprunt hérissés de toutes parts, avec la souquenille rayée ou tigrée, les bouffettes, les collerettes du saltimbanque de carrefour. « Qu'importe, semble s'être dit le romancier, si cet homme, en dépit de tout et malgré l'apparence, est un être comme moi, vivant de la même vie, ému des mêmes joies et des mêmes chagrins; s'il a des parens qu'il aime et auxquels il se dévoue, des amis qui comptent et peuvent compter sur lui; si, fidèle à tel deuil sacré, à telle chère mémoire, il l'emporte avec lui jusque sur ces tréteaux où il fait tinter les grelots de la folie? »

Qu'importe, ajouterons-nous, s'il est après tout, dans son humble sphère, un véritable artiste, — si, non content du salaire qu'on lui jette, il ambitionne encore une renommée sans cesse croissante? Qu'importe si, — brisé par les fatigues de son rude métier, — nous le trouvons à l'heure du repos combinant des machines, des décors, des *trucs,* s'il étudie sa grimace hideuse, son cri sauvage, sa course haletante et désordonnée, avec autant de scrupule et d'amour que Talma ou Macready combinent leurs nobles attitudes, leurs colères superbes, leur terreur convulsive? Certes nous ne confondons pas deux arts profondément séparés par le but qu'ils se proposent; mais, en toute justice, ne pouvons-nous rapprocher des penchans analogues, des natures douées de susceptibilités identiques, et comme pénétrées de la même flamme? N'est-il pas juste d'ailleurs que les humbles émules de ceux auxquels est échue la gloire la plus haute se trouvent relevés dans leur propre estime et dans celle d'autrui par des rapprochemens tels que ceux qu'autorisent les *Mémoires* de Grimaldi, — par des comparaisons qui n'ont rien de malveillant ni de méprisant pour qui que ce soit, et qui opposent simplement à la différence des carrières l'analogie du travail et du talent?

E.-D. FORGUES.

LE CONSULAT, L'EMPIRE

ET LEURS HISTORIENS.

TROISIÈME PARTIE.

CHUTE DE L'EMPIRE. — LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE.

I. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. — II. *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre. — III. *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, par M. Bignon. — IV. *Mémoires et Correspondance du roi Joseph.* — V. *Histoire de Napoléon, de sa Famille et de son Époque*, par M. Émile Bégin. — VI. *Histoire de la Captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, d'après les documens officiels et les manuscrits de sir Hudson Lowe.

I.

Si le grand empire avait mis dix ans à croître, il n'allait mettre qu'un an à tomber. La force qui avait juxtaposé sans les unir tant d'élémens divers se fut à peine relâchée, que chaque nationalité reprit son essor et ses tendances, comme ces corps qui gravitent vers leur centre sitôt qu'un bras puissant ne les maintient plus dans l'espace. Pouvait-on s'étonner qu'à la suite d'une funèbre retraite qui ôtait à la France sinon le prestige de sa gloire, du moins celui de son bonheur, la Prusse répondît, par la défection spontanée de ses généraux et de ses armées, au cri de ses peuples, profondément ulcérés depuis sept ans? Y avait-il lieu d'être surpris si quelques mois plus tard l'Autriche, descendue au rang de puissance du second ordre, tirait des souvenirs cumulés de Marengo, d'Austerlitz et de Wagram une vengeance analogue à celle qu'inspiraient à la Prusse les hontes d'Iéna et les sacrifices de Tilsitt? L'empereur Napoléon ne se faisait nulle illusion sur les sentimens secrets de ces deux cours, en

commençant la guerre à laquelle il les contraignait de s'associer. Il ne comptait que sur sa fortune pour refouler la défection préparée au fond des cœurs, et la rédaction même des traités signés avec les cabinets de Vienne et de Berlin à l'ouverture de la campagne de 1812 nous a montré que les corps austro-prussiens qui concouraient avec l'armée française étaient dans sa pensée des otages plutôt que des auxiliaires. Le prestige dont le maître du monde était alors environné ne lui dérobait pas la vue d'un isolement qui ne fut jamais plus complet qu'au sommet même de la toute-puissance.

Lorsque la campagne de 1813 l'eut rejeté sur l'Allemagne, vaincu, mais menaçant encore, les princes agrandis par ses bienfaits imitèrent ceux qu'il avait abaissés, suivant en cela une impulsion non moins irrésistible que celle à laquelle avaient cédé tour à tour la Prusse et l'Autriche. Les agrandissemens territoriaux octroyés aux membres de la confédération rhénane à la suite du traité de Presbourg avaient transformé ceux-ci en vassaux avoués de la France, et c'était précisément contre cette vassalité que l'Allemagne protestait tout entière par la voix de ses professeurs, les chants de ses poètes, et par les tumultueuses levées de cette *Landsturm*, tempête du sol qui le soulevait sous nos pas jusque dans ses dernières profondeurs.

La fatale journée de Leipzig avait fait évanouir les dernières traces de la domination française au-delà du Rhin, et les coalisés touchaient à peine ce fleuve, qu'on voyait se disloquer, vers ses plus lointaines extrémités, le fragile édifice élevé au prix d'une lutte obstinée contre la nature. La Hollande appelait dans son sein l'étranger, qui, en la délivrant des angoisses du blocus continental, faisait luire à ses regards de prochaines perspectives de paix maritime; ses plus fervens patriotes, oublieux des luttes du passé, saluaient de leurs acclamations le prince d'Orange, qui, après un long exil, reportait enfin sur la terre natale les traditions de la patrie. La Belgique elle-même, malgré tant d'intérêts communs avec la France, ne s'était guère plus résignée à notre domination qu'elle ne l'avait fait en d'autres siècles à celle de l'Espagne et de l'Autriche. Si au début de l'empire les catholiques provinces baignées par la Meuse et par le Rhin avaient acclamé le restaurateur du culte, dont le front gardait encore la trace de l'huile sainte que venait d'y verser Pie VII, — en 1814 elles ne voyaient plus en lui que l'ennemi du saint pontife, et ses malheurs, coïncidant avec ses fautes, prenaient à leurs yeux les formidables proportions d'un châtiment céleste. Nulle part les difficultés religieuses que s'était si gratuitement créées l'empire n'avaient abouti à des conséquences politiques plus immédiates et plus menaçantes. La Belgique, inquiète et agitée, qui aurait été un embarras même pour l'empire triomphant, ne pouvait donc manquer de devenir un péril

pour l'empire menacé par l'Europe et déserté par le succès. On vit ces populations, enrichies par leur union avec la grande nation voisine, ouvrir elles-mêmes à l'ennemi les portes de ces cités si longtemps françaises. Pas un effort ne fut tenté par la voie des négociations ni par celle des armes pour conserver un lien avec la France; pas un regret ne fut donné à un régime qui avait été pour ces peuples fécond en bienfaits, et qu'allait remplacer une domination plus blessante pour les intérêts, plus alarmante pour les consciences. En insultant ici aux sentimens religieux, ailleurs aux sentimens nationaux, en refoulant partout les forces morales sous le niveau d'une administration uniforme, on avait perdu en Belgique comme en Allemagne, en Espagne comme en Italie, le profit de toutes ses bonnes intentions et le fruit de ses innovations les plus heureuses, tant il est vrai qu'il ne suffit pas de servir les intérêts des nations pour les subjuguer, et que le progrès n'est accepté qu'autant qu'il n'oblige pas à sacrifier l'honneur.

Ce fut surtout au-delà des Alpes qu'éclata le caractère artificiel de l'œuvre immense issue du commerce solitaire de l'ambition avec le génie. Le territoire français était à peine envahi, qu'on vit renaître dans toute la péninsule ces antipathies séculaires contre la domination de l'étranger, et ces rêves, toujours trompés, mais toujours persistans, de l'indépendance nationale. Murat s'efforçait à Naples de profiter de ces dispositions universelles, quoique stériles, pour séparer son sort de celui de son bienfaiteur et de son frère : dans une proclamation trop fameuse, il outrageait l'insatiable ambition que lui seul en Europe n'avait pas le droit d'accuser; puis, traitant publiquement avec l'Angleterre et avec l'Autriche, il joignait ses armes à celles des puissances alliées, « dont les intentions magnanimes étaient de rétablir partout la dignité des trônes et l'indépendance des nations (1). » Le prince Eugène, héroïque dans sa fidélité sans faste et son dévoûment filial, n'imitait pas sans doute un tel exemple, et s'ensevelissait noblement dans le désastre d'une politique dont il aurait pu faire sortir sa grandeur personnelle; mais à la douleur d'assister impuissant et désarmé à la chute de l'empire venait se joindre l'amertume, plus vive encore, d'avoir à lutter contre une insurrection presque générale dans ces provinces, objet des plus chères complaisances de Napoléon; car dans cette ville de Milan, où le marbre et l'airain portaient partout l'immortelle empreinte du nom du conquérant, le vice-roi, après dix années d'une administration paternelle, échappait à grand'peine à la fureur populaire, qui s'assouvissait dans le sang de l'un de ses ministres.

(1) Proclamation du 16 janvier 1814.

Quelques mois avant sa chute, l'empereur avait été amené par le cours irrésistible des événemens à rendre au pape la liberté de retourner en Italie, et à négocier avec Ferdinand VII sa rentrée dans cette Espagne qui refoulait alors vers les Pyrénées nos soldats, moins humiliés de leurs défaites que du motif qui les avait si tristement provoquées. Il voyait la cause de l'empire désertée par des populations qu'on tenait pour pleinement assimilées à la France, et rencontrait des princes de sa famille aux premiers rangs de la ligue formée contre lui. Le système des royautés vassales avait abouti aux amères déceptions du roi Joseph, à la noble retraite du roi Louis, à l'attaque des Bavarois qu'allait suivre celle des Saxons, à la défection du roi de Naples et à l'implacable poursuite de Bernadotte! Et cependant, en présence de tant de démentis donnés par la réalité aux théories, la pensée de Napoléon, identifiée avec son œuvre, caressait encore, entre le désastre de la Bérésina et celui de l'Elster, le fantôme auquel il avait sacrifié et la gloire la plus solide et l'avenir le plus assuré!

A Prague (1), au lendemain de l'attaque de la Prusse, à la veille de la déclaration de l'Autriche, qu'allait suivre le soulèvement de l'Allemagne tout entière, l'empereur se berçait de l'espérance de traiter directement avec la Russie, en lui abandonnant le duché de Varsovie, objet de si longues et si vives appréhensions, et croyait possible de séparer des cabinets entre lesquels il avait formé lui-même pour un long avenir le lien d'une alliance dont le mobile permanent devait être la mise en suspicion de la France. Six mois plus tard, à Francfort, après qu'une nouvelle et magnifique armée, sortie comme par miracle des entrailles de la patrie, eut été anéantie à Leipzig, il estimait encore possible de sauver au moins le cadre du grand empire, en sacrifiant seulement ses plus lointaines superfétations, en désintéressant le patriotisme germanique par une renonciation à toute ingérence dans les affaires de l'Allemagne. Aussi, malgré l'épuisement de ses cadres et l'urgence de défendre le sol français, maintenait-il d'immenses et inutiles garnisons dans des places frontières où l'héroïsme de nos soldats conservait seul, contre les populations soulevées, le glorieux signe de notre domination évanouie. L'empereur ne voyait pas que le résultat principal de sa longue domination avait été de constituer contre la France l'unité de l'Europe, et que sous la nouvelle et irrésistible impulsion imprimée à l'opinion publique, des bords de la Tamise à ceux de la Néva, il n'y avait pas plus de négociation séparée à espérer avec l'Autriche qu'avec la Russie; le gendre de l'empereur François II avait en effet disparu devant l'ennemi du continent.

(1) Juillet 1813.

Aussi ses ouvertures à Francfort furent-elles accueillies avec la froideur et les formes dilatoires qu'il avait mises lui-même à Prague à recevoir les propositions des alliés. Déjà avait retenti ce mot suprême de toutes les révolutions : *Il est trop tard!* Les cours continentales, il est vrai, avaient contracté depuis vingt ans une telle habitude de croire la France invincible, il leur paraissait si périlleux et si étrange de franchir à leur tour la frontière de ce pays, qui avait vomi sur elles tant d'armées, que leur foi dans notre force contrebalançait pour elles l'irritation des souvenirs, et qu'une sorte de crainte respectueuse les faisait incliner alors vers la modération. Elles n'auraient aspiré, pour leur propre compte, qu'à la légitime satisfaction de faire rentrer la France dans ses limites naturelles, telles que le traité de Lunéville avait eu l'insigne honneur de les fixer du Rhin aux Alpes; mais dès les premiers jours de 1814, un intérêt nouveau s'était produit auprès des gouvernemens alliés, et allait gravement modifier, au préjudice de la France, toutes leurs dispositions antérieures.

L'Angleterre n'avait pas subi comme l'Allemagne ce prestige que la victoire exerce même sur les vaincus. Elle ne s'était pas résignée aussi facilement que celle-ci à laisser la France maîtresse de la navigation rhénane, du littoral belge, et surtout de ce port d'Anvers, objet constant des préoccupations d'un pays dont il menaçait en temps de guerre la puissance, en temps de paix la prospérité. L'Angleterre, dont l'armée victorieuse, partie des grèves du Portugal, avait alors dépassé les Pyrénées, détourna l'Europe d'une modération que l'on qualifiait à Londres de faiblesse, comme on la taxait d'imprévoyance. Que fallait-il, après le passage du Rhin et l'invasion de la Champagne, pour ramener la France à ses limites de 1792? Que fallait-il pour procurer à un cabinet tory l'insigne honneur de réaliser en 1814 la pensée politique de M. Pitt, et pour faire tressaillir le grand ministre sous le marbre de Westminster? Livrer encore quelques batailles à un pays las de la guerre et épuisé de sang, en finir avec un homme qui était sans doute le premier général du monde, mais au génie duquel il n'était donné ni de faire sortir de terre des armées, ni de battre monnaie, ni de ranimer l'ardeur éteinte de ses lieutenans, plus occupés de conseiller la paix que de soutenir la guerre, ni surtout de rendre à la France, déjà troublée par les partis, le courage des résolutions unanimes. L'Europe n'avait-elle pas des armées innombrables enhardies par la victoire, et l'Angleterre, dont le blocus continental avait conspiré la ruine, ne possédait-elle pas un crédit sans limites comme ses richesses? Pourquoi se presser, lorsque chaque heure augmentait la force des alliés et réduisait celles de l'ennemi? Que Napoléon fît des prodiges dans des combats quotidiens livrés un

contre six, que l'agonie du lion fût redoutable à ses agresseurs, et que par des succès partiels il mît le sceau à sa renommée militaire; ces succès demeuraient stériles, puisque l'union de l'Europe était désormais inaltérable, et ils n'empêcheraient pas, en définitive, la victoire de rester aux gros bataillons. Il ne s'agissait donc que d'attendre quelques mois, quelques semaines peut-être, pour être en mesure de dicter à la nation qui depuis vingt-cinq ans bouleversait le monde des conditions de nature à garantir enfin la sécurité commune. Telle fut la pensée apportée par lord Castlereagh sur le continent, pensée qui prévalut au congrès de Châtillon en janvier 1814.

Cette doctrine, acceptée par la Russie et par l'Autriche, décida de la destinée de Napoléon, car elle impliquait un changement de dynastie, quoique une telle conséquence ne fût alors nettement entrevue ni par les trois grandes cours continentales ni par l'Angleterre elle-même. Il est dans les idées une logique secrète qui chemine à travers nos incertitudes, pour éclater tout à coup avec la puissance d'une irrésistible nécessité. Du moment que les exigences de l'Angleterre l'emportaient dans les conseils de la coalition, que les puissances alliées proclamaient le principe qu'il fallait faire rentrer la France dans ses anciennes limites historiques, cette déclaration plaçait l'empereur Napoléon dans l'alternative d'une résistance militaire d'un succès impossible, ou d'une abdication commandée par son honneur, peut-être même par l'intérêt éventuel de son avenir. L'empire était impossible à ce prix, car la paix devenait contre l'empereur une condamnation directe et personnelle. Un pouvoir étranger aux événemens qui avaient provoqué ces extrémités pouvait seul en supporter le poids, parce qu'il en déclinait la solidarité. A l'insu de la plupart des diplomates qui les signaient, la restauration sortit donc des protocoles de Châtillon beaucoup plus que des intrigues qu'on pouvait alors nouer à Paris pour la préparer. Loin d'avoir amené l'amoindrissement du territoire, le rétablissement de la monarchie traditionnelle fut une conséquence tirée par la nation elle-même des sacrifices imposés par le sort de la guerre, et la France accueillit ce rétablissement dans l'espoir, que justifia d'ailleurs en partie le traité du 30 mai 1814, de rendre ainsi les conditions de la paix moins humiliantes pour son amour-propre et moins préjudiciables à ses intérêts.

Ce que l'empereur Napoléon représentait depuis quinze ans aux yeux du peuple et de l'armée lui rendait impossibles des concessions qui, à l'extrémité où l'on était alors conduit, pouvaient être considérées comme naturelles pour un gouvernement qui se rattachait par son origine aux vieilles traditions du pays, et qui demeurait en dehors de toute responsabilité dans les événemens récemment

accomplis. Le prince qui à Prague et même à Francfort entendait maintenir le grand empire pouvait-il bien, quelques mois plus tard, signer à Châtillon l'abandon non pas seulement de ses propres conquêtes, mais de toutes celles qu'avait faites la république, conquêtes qu'il avait, dans la solennité de son sacre, juré de défendre jusqu'à la mort? Si l'on comprend Louis XVIII régnant honorablement dans la France de Louis XIV, on n'aurait point compris le général Bonaparte apposant son nom à un traité qui aurait amoindri la France du directoire, et dont le seul résultat aurait été de lui maintenir comme par grâce une couronne sur le front. Le chef de la maison de Bourbon se donnait pour mission de renouer la chaîne des temps, et pouvait espérer, en répondant à des besoins nouveaux par des institutions nouvelles, d'opposer le prestige de la liberté politique à celui de la gloire militaire; mais quelle aurait été après Châtillon l'attitude du négociateur des traités de Presbourg et de Tilsitt? Et se figure-t-on bien le grand empereur protégé près des cours étrangères par son mariage autrichien plus que par ses victoires! Comprend-on mieux quelle nouvelle attitude politique il aurait pu du jour au lendemain prendre à l'intérieur? Napoléon avait imprimé depuis dix ans à son œuvre et à son gouvernement le cachet d'une personnalité trop puissante pour qu'il lui fût désormais loisible d'en transformer tout à coup le caractère. Il ne pouvait reparaître une charte à la main dans le pays qu'il avait illuminé si longtemps des éclairs de son épée. Imagine-t-on l'empereur sortant, au mois d'avril 1814, de Fontainebleau pour rentrer dans Paris sous la protection d'un traité signé par des plénipotentiaires aux abois, et en présence de cinq cent mille étrangers, se transformant tout à coup en roi pacifique et législateur! Qui aurait pris au sérieux une telle comédie en France et en Europe? Qui n'aurait prévu qu'un pareil rôle, si douloureusement subi, préparait au monde de sanglantes et prochaines représailles?

Il fut mieux inspiré, le géant de la guerre, en refusant de s'étendre lui-même sur ce lit de Procuste; il fit preuve d'une rare habileté en s'enveloppant de sa gloire comme d'un linceul, et en s'efforçant de rejeter sur d'autres tout l'odieux des sacrifices qu'il s'évitait l'humiliation de consentir. Le demi-dieu d'Austerlitz embrassant ses aigles dans une convulsive étreinte avant de partir pour l'exil gardait encore dans l'imagination populaire et dans les souvenirs sacrés de l'armée le seul trône où il lui fût peut-être un jour donné de remonter; au lieu de finir dans la prose, il s'élevait de plus en plus dans la poésie.

L'impossibilité où se trouvait placé Napoléon de correspondre par lui-même à une situation aussi nouvelle existait, quoiqu'à un moindre degré, pour la régence d'un jeune prince qui n'était protégé que par le nom de son père. Ce gouvernement aurait été tel-

lement impuissant par lui-même, que le retour de l'empereur pour faire marcher l'empire serait bientôt devenu une nécessité manifeste. L'un des inconvéniens des grands hommes, c'est de ne pouvoir être ni suppléés ni remplacés. C'était à cette conviction seule que cédait l'Autriche, lorsqu'elle abandonnait, avec une facilité qui a été peu comprise, les intérêts de l'enfant pour lequel les devoirs de la politique n'empêchaient pas François II d'avoir des entrailles de père. Si M. le prince de Metternich avait cru à la possibilité d'organiser sérieusement un gouvernement de minorité en France en 1814, sous la direction d'une archiduchesse d'Autriche, on peut penser que nul ne l'aurait souhaité aussi ardemment que lui. Il était alors sans engagemens avec les princes de la maison de Bourbon, et il avait d'étroites liaisons personnelles avec ceux de la famille impériale; mais sa sagacité entrevoyait fort bien l'empereur derrière la régence, et il pressentait que celui-ci, après une retraite plus simulée que réelle, s'efforcerait bientôt de briser les liens dans lesquels on avait enchaîné ses aigles. La régence courait donc grand risque de n'être qu'une trêve, tandis que la France comme l'Europe voulaient la paix. Ce fut pour fonder celle-ci sur des bases plus stables qu'on écarta un nom qui, du vivant de l'empereur, ne pouvait avoir désormais qu'une signification indélébile.

Comme tous les grands événemens de l'histoire, ceux du mois d'avril 1814 sortirent donc du courant général des intérêts et des idées bien plus que des mouvemens des hommes qui s'agitaient alors pour les provoquer. Pour colorer aux yeux des masses les malheurs de nos armes, pour leur en voiler les causes véritables, on a bien pu en 1815 les attribuer à l'inertie du duc de Castiglione à Lyon et à la trahison du duc de Raguse à Paris; mais Augereau aurait été un général au lieu de n'être qu'un brave soldat, et Marmont aurait, après l'investissement de Paris, couvert Fontainebleau de son corps d'armée, que le sort de la France n'aurait pas été changé. Épuisé de sang, le pays n'avait plus que des enfans et des vieillards à envoyer sous la mitraille, et le patriotisme y avait fléchi sous le désespoir. Quelques abbés ambitieux et quelques conventionnels repentans ne se seraient pas réunis à l'hôtel de la rue Saint-Florentin pour y préparer la restauration, que les exigences des chancelleries n'en auraient pas moins acculé l'empereur à une extrémité inacceptable pour lui, et que la force des choses aurait amené le pays à s'ouvrir des horizons nouveaux. En séparant depuis le passage du Rhin la cause de Napoléon de celle de la France avec une persistance calculée, la coalition avait fait à l'empire, par ses déclarations, une guerre plus dangereuse que celle qu'elle poursuivait par ses armes. C'était désintéresser habilement l'amour-propre de la nation de ses défaites et la con-

duire graduellement à s'isoler d'une cause sur laquelle on faisait ainsi porter tout le poids des malheurs publics. Le véritable motif qui fit acclamer le gouvernement des Bourbons fut qu'en ce moment de crise il tranchait plus nettement que tout autre avec une situation dont les uns trouvaient juste, les autres commode de répudier la solidarité. Si de tels sentimens blessaient profondément l'armée, que ses douloureuses épreuves liaient plus étroitement encore à la cause de son chef, il est impossible de nier et il doit sans doute être permis de dire qu'ils furent, du moins un moment, ceux de toutes les classes moyennes, qui avaient alors la passion de la paix, et tout au moins la fugitive tentation de la liberté.

En s'embarquant à Fréjus pour son premier exil, l'empereur pouvait donc voir la vanité de la plupart des tentatives qui l'avaient détourné depuis dix ans de sa sainte mission sociale. Il avait aspiré à créer un peuple tout militaire, dont le principal souci fût de défendre par les armes sa suprématie sur le monde, — et la France de la grande armée et du blocus continental sortait tout à coup de ce rêve sanglant et glorieux, n'aspirant qu'au repos, au crédit, aux progrès pacifiques du commerce et de l'industrie par tout l'univers. Il avait soumis les intelligences à une discipline puissante, et la nation assistait avec bonheur aux premiers débats de la tribune, aux premières audaces de la presse; il avait prétendu renouveler les Macédoniens d'Alexandre, et se trouvait entouré des Athéniens de Démosthènes et de Philippe. Au lieu de gouvernemens faibles et divisés subissant la suzeraineté d'un grand état militaire, il avait en face de lui des cabinets dont l'union, cimentée par un esprit nouveau, allait durer un demi-siècle et maintenir la paix du monde à travers tous les hasards des révolutions. Il voyait sortir enfin l'active solidarité de l'Europe de ses longs efforts pour en préparer l'impuissance.

Frédéric, Catherine et Kaunitz avaient façonné par leurs maximes et par leurs exemples ces gouvernemens égoïstes et jaloux dont la révolution et l'empire avaient eu raison tour à tour. De 1792 à 1813, aucun lien n'avait uni ni les cabinets ni les peuples; mais en pesant sur eux, on les avait groupés au lieu de les écraser, et de la résistance à la domination impériale était sorti à Chaumont (1) un traité qui prépara la première alliance permanente et générale que l'Europe eût conclue depuis la rupture de l'unité religieuse au XVIe siècle. Cette pensée si nouvelle pour le monde reçut à Paris sa mystique consécration (2), et à Vienne tous ses développemens internationaux. Aix-la-Chapelle, Troppau, Laybach et Vérone virent siéger tour à

(1) Traité de Chaumont, 2 mars 1814.
(2) Traité de la sainte-alliance.

tour l'amphictyonie européenne : après 1830, elle s'appela la conférence de Londres; avant l'attentat commis par l'ambition russe contre le repos du monde, elle se nommait encore la conférence de Vienne. Tel avait donc été le résultat définitif de tant d'efforts faits au rebours des tendances naturelles du XIX[e] siècle : l'unité de l'Europe était constituée, mais elle était constituée contre la France!

II.

Ce fut devant l'esprit nouveau dont la charte constitutionnelle était l'expression à l'intérieur, et devant l'union des grandes puissances dont le congrès de Vienne posait alors les bases, qu'échoua cette tentative des cent-jours, la plus hardie qu'une armée ait jamais faite pour imposer sa pensée. En abdiquant à Fontainebleau, afin de se dégager autant qu'il était en lui de toute solidarité dans les sacrifices imposés à la nation, l'empereur avait pressenti que les difficultés qu'allaient rencontrer les Bourbons pourraient rendre bientôt une chance à sa fortune. Ces difficultés étaient grandes en effet : elles résultaient en partie des exigences de leurs vieux serviteurs, qui, tout étrangers qu'ils eussent été par le fait au grand événement de la restauration, se croyaient le droit de l'interpréter dans le sens des doctrines pour lesquelles ils avaient si longtemps souffert; elles provenaient plus encore des inquiétudes que l'on s'efforçait d'inspirer à tous les intérêts issus de la révolution, des blessures le plus souvent involontaires qui atteignaient les souvenirs ou les amours-propres. Au milieu d'obstacles inextricables et de mauvais vouloirs permanens, dans un pays où les vanités inquiètes formaient comme le fond de l'esprit public, il était impossible que le gouvernement du roi Louis XVIII ne commît pas des fautes, et ce prince eut l'honneur et le mérite de les confesser (1); mais les obstacles innombrables semés sous les pas des Bourbons rendaient leur gouvernement difficile sans rendre pour cela le rétablissement du régime impérial plus possible. La révolution acceptait fort bien le grand nom de l'empereur comme le levier le plus puissant pour battre en brèche la monarchie, mais elle entendait subordonner Napoléon au rôle d'auxiliaire contre des adversaires communs, sans le subir désormais comme un maître pour elle-même. Elle espérait profiter de son bras pour faire un 18 brumaire contre les royalistes, tout en se réservant de le lier lorsqu'il s'agirait de reprendre l'exercice du pouvoir. L'Europe, de son côté, considérait le rétablissement de l'empire comme incompatible avec son indépendance et avec le nouvel état politique des peuples; un tel événement, provoqué par une insurrection militaire au mépris d'un traité

(1) On peut voir nos études sur la restauration dans la *Revue* du 15 mai et 15 juin 1852.

solennel, impliquait donc pour toutes les cours représentées au congrès de Vienne une reprise immédiate de la guerre générale. On ne s'explique pas que l'empereur ait pu méconnaître cet état tout nouveau de l'esprit public et les conséquences qu'allaient nécessairement entraîner les dispositions unanimes des cabinets. L'éloignement dans lequel l'Autriche maintenait l'impératrice Marie-Louise, l'interdiction de toute communication entre les deux époux, étaient un indice trop certain de l'adhésion de la cour de Vienne à la politique générale de l'Europe. En s'embarquant à Porto-Ferrajo pour revenir en France pendant que tous les souverains étaient encore rassemblés en congrès, l'empereur ne pouvait se faire aucune illusion sur le fait que la rupture à main armée du traité signé par ses propres plénipotentiaires, pour régler sa situation personnelle et celle des princes de sa famille (1), serait le signal d'une lutte immédiate dans laquelle la France, plus divisée contre elle-même qu'elle ne l'avait jamais été, rencontrerait en face d'elle l'Europe compacte et résolue. Quelles éventualités ce grand esprit entrevoyait-il donc dans une entreprise qui ne permettait de rien espérer d'aucun cabinet ni pour la cause personnelle de Napoleon, ni pour celle de son fils, puisque l'Autriche, qui avait déserté l'intérêt de la régence en 1814, était encore plus strictement contrainte de le répudier en 1815, sous le coup des engagemens formels pris avec un gouvernement reconnu? Quels résultats favorables attendre d'une crise politique où l'ancien corps législatif, devenu chambre des députés, se faisait l'écho bruyant et applaudi d'idées si contraires à celles qui prévalaient sous l'empire? Comment tenir tète à la fois aux coalisés sur la frontière et à la chambre des représentans à Paris? Comment résister, sous le régime de la guerre et de la liberté combinées pour la première paix, à l'hostilité du parti royaliste fortement reconstitué, et aux émotions de la bourgeoisie, atteinte ou dans ses idées ou dans ses intérêts par la soudaine suspension de toutes les industries renaissantes? Comment conjurer surtout les périls d'un concours forcément emprunté aux passions démocratiques? et lorsqu'on éprouvait au fond une haine égale contre les théories de la constituante et celles de la convention, comment se tenir en équilibre entre les constitutionnels et les jacobins?

Reconquérir la France avec six cents hommes, la traverser au pas de course en usant de son nom comme d'un talisman souverain pour abaisser devant soi toutes les barrières, remonter sur un trône contre lequel l'univers est conjuré, et dans la sanglante arène où une armée vient affronter l'Europe, entendre ses vieilles légions mourir en sa-

(1) Traité du 11 avril 1814.

luant César, c'est là sans doute un spectacle qu'un seul homme pouvait donner aux générations à venir! Mais lorsqu'on songe que durant les cent jours l'empereur ne parvint pas à nouer une seule négociation sérieuse, ni même à correspondre une fois avec l'impératrice Marie-Louise, et qu'il se trouva, dès le lendemain du 20 mars, en présence de la plus forte coalition qui eût jamais été formée dans le monde; quand aux périls du dehors on joint les périls du dedans, et qu'à la veille d'une lutte où lui seul valait une armée, on voit une loquacité impuissante désarmer imprudemment le *vieux bras de l'empereur;* quand on observe l'attitude comminatoire de l'assemblée, où le nom de Lafayette balançait l'autorité du sien, et qui, dans le cas d'un revers, laissait clairement entrevoir la perspective d'une déchéance; quand on se dit enfin que de tous ces dangers aucun n'était imprévu, que de toutes ces épreuves aucune ne pouvait manifestement être évitée, on peut se demander si dans cet héroïque épisode de l'épopée napoléonienne l'intelligence politique fut à la hauteur de l'audace, et, si après avoir volé jusqu'aux tours de Notre-Dame, l'aigle n'était pas fatalement prédestiné à s'abattre sur le rocher de Sainte-Hélène.

Les cent-jours, loin d'avoir été la reprise de l'empire, n'en avaient été que l'éphémère parodie, et le grand acteur quittait la scène plus humilié que vaincu. Mais de quel prix la France et l'empereur n'allaient-ils pas payer cette rupture de toutes les conventions passées depuis moins d'une année! La nation vit remplacer les dispositions du traité du 30 mai 1814 par celles du funeste traité du 20 novembre 1815, et à l'acte solennel qui garantissait à l'empereur Napoléon Ier tous les droits et tous les honneurs inhérens au caractère souverain se trouva substituée une convention entre les cinq puissances, qui fit du fugitif de l'île d'Elbe le captif de l'Europe, — et cette convention, réagissant jusque sur le passé, ne craignit pas de méconnaître en sa personne la dignité impériale dont l'éclat avait si longtemps rempli le monde, — dignité inamissible par sa nature même, et qu'il n'était donné au malheur d'effacer ni du souvenir des hommes ni des pages de l'histoire.

La France avait pu sans doute considérer comme sévères les dispositions du premier traité de Paris. La ramener aux frontières de Louis XIV, lorsque les trois partages de la Pologne, la conquête des Indes et les sécularisations germaniques avaient changé l'attitude de toutes les grandes puissances, ce n'était ni de la bonne justice, ni même de la bonne politique; mais l'acte du 30 mai ne contenait pas du moins un seul article qui n'impliquât une haute considération pour le grand peuple victime à son tour des hasards de la guerre. A la voix du nouveau gouvernement que la France venait de se donner,

l'Europe avait immédiatement évacué notre territoire; elle s'était retirée sans réclamer aucun tribut en souvenir de ceux dont elle avait été si souvent frappée, et en nous laissant ces nombreux chefs-d'œuvre dont la précieuse conquête marquait la date de toutes nos victoires. Le respect qui couvrait alors la France ne manqua point au chef que celle-ci s'était donnée, et dont les rois avaient si longtemps salué la fortune et imploré la faveur. La position que le traité de Fontainebleau faisait à l'empereur après sa première abdication, celle que cet acte synallagmatique attribuait à sa famille, correspondaient aux sentimens les plus élevés et aux plus strictes convenances; mais à la seconde invasion on avait cessé de nous respecter tout en continuant à nous craindre, et la loi du talion fut appliquée sans merci au pays qui avait eu le dangereux honneur d'imposer au monde les traités de Presbourg et de Tilsitt. Sous l'entraînement des mêmes idées et des mêmes passions, l'Europe, victorieuse à Waterloo, voulut à la fois se venger du passé sur l'homme qu'elle considérait alors comme son implacable ennemi, et garantir surtout la sécurité de l'avenir qu'une autre tentative pouvait si profondément troubler, lorsque tant de passions qu'on croyait éteintes venaient de révéler tout à coup leur indestructible vitalité.

Le précédent de l'île d'Elbe faisait écarter l'idée d'un établissement en Europe, en quelque lieu et sous quelque titre que ce fût, et les haines les plus implacables ayant elles-mêmes reculé devant l'odieuse extrémité d'un emprisonnement au sein d'une forteresse, on se trouva naturellement amené à rechercher une station lointaine, dans une situation sûre et sous un climat salubre, où l'on pourrait assurer au grand captif toute la liberté compatible avec la garde de sa personne, et où l'on s'efforcerait, autant que faire se pourrait, en lui accordant toutes les aisances matérielles de la vie, de respecter ses habitudes d'activité. Ce fut pour résoudre ce problème, véritablement insoluble au fond, que l'on choisit l'île de Sainte-Hélène, — Sainte-Hélène, pic de fer élevé au centre des océans, devenue l'effroi du monde depuis qu'elle a reçu la malédiction du prisonnier de l'Europe, mais qu'il était assez habituel avant cette époque de célébrer comme une sorte d'île de Calypso, digne d'avoir été le berceau de Vénus (1); possession coloniale quelquefois enviée par la France, et qui par une étrange bizarrerie du sort, dans un rapport adressé douze années auparavant au premier consul, était appelée un véritable paradis terrestre, où l'air était toujours pur, le soleil toujours serein, où la joie et la santé brillaient sur tous les visages (2).

(1) Voyage de M. Bory de Saint-Vincent, Paris 1804.
(2) *Pictorial History of England*, vol. 4, citée par M. William Forsyth.

C'est sur ce point perdu dans l'espace qu'allait se dérouler l'un des spectacles les plus saisissans de l'histoire. A la limite des deux mondes, on vit un homme confiné dans sa prison occuper la pensée publique autant qu'il l'avait fait dans sa puissance, et substituer le prestige de ses malheurs à celui de ses victoires. Napoléon calcula la portée des émotions populaires jusque dans leurs plus lointaines conséquences, sachant bien que la grandeur d'Octave était moins sortie des services de César que de son sang versé par Brutus. Le rocher de Sainte-Hélène devint pour lui un Calvaire et un Thabor; la transfiguration s'y prépara par le martyre, et vivant encore, il put pressentir l'apothéose. Aussi répétait-il à ses compagnons fidèles, lorsqu'il voyait parfois fléchir leur courage sous les épreuves de la solitude et de l'exil, qu'il lui fallait souffrir pour entrer dans sa gloire, « et que si le Christ n'avait été attaché à la croix, il n'aurait pas été Dieu (1). »

Tant qu'avait duré l'empire, les cris des mères avaient été l'écho funèbre de tous les chants de victoire; mais la paix combla promptement les vides douloureux qu'avait faits la guerre, et les préoccupations publiques prirent un autre cours. Aux foyers de toutes les chaumières, ornés des armes portées dans nos grandes batailles, descendirent comme dans un nuage de poésie les souvenirs de cette vie prestigieuse, dont une opposition avide de popularité dissimulait systématiquement les fautes, pour n'en faire ressortir que les grandeurs. Le culte que tant de vétérans avaient scellé de leur sang durant les enthousiasmes de la jeunesse et de la guerre devint toute la religion d'un peuple qui trop souvent n'en avait plus, et aux légendes de la foi succédèrent celles de l'histoire. On fut donc bien loin d'en finir avec Napoléon en le confinant au sein des mers, et l'on ne fit que le grandir en l'attachant à ce rocher où chacun de ses mouvemens semblait encore ébranler le monde. Une lumineuse auréole resplendit à son front en place de la couronne impériale qu'on prétendait en détacher. L'aigle, déchiré par le léopard, reprit alors son vol altier, et retrouva tout d'un coup cette autorité qui venait de lui échapper durant la crise des cent-jours, entre les exigences si diverses des factions. Le nom de l'empereur devint un symbole commun à tous dans leur lutte contre la monarchie qui régissait alors la France. De cet accord sans exemple d'efforts et d'hommages, auquel concoururent à l'envi les poètes comme les publicistes, les chansonniers comme les historiens, sortit une pensée vague, mais puissante, dont l'avenir aurait à fixer le caractère et à déterminer la portée. Longwood, gardé par des régimens anglais, surveillé nuit et jour, privé de toute communication directe avec le dehors,

(1) *Récits de la Captivité de l'empereur Napoléon*, par le général de Montholon, t. II.

apparut néanmoins comme une sorte de maison de verre accessible aux regards de deux cents millions d'hommes. Il ne s'y fit pas un pas, il ne s'y dit pas une parole, il ne s'en exhala pas un soupir qui n'eussent dans l'univers un immense retentissement, de telle sorte que de misérables querelles quotidiennes, fondées sur l'interprétation plus ou moins restrictive de règlemens militaires, devinrent pour le monde et sont demeurées pour l'histoire l'objet d'une inépuisable curiosité.

Les rigueurs de la captivité de Sainte-Hélène, dont les conditions avaient été définies par la convention diplomatique du 2 août 1815 et par l'acte du parlement anglais du 11 avril 1816, ont-elles été aggravées par les procédés personnels de l'officier général chargé de la garde de l'empereur Napoléon? Sir Hudson Lowe a-t-il rendu plus humiliantes ou plus pénibles, par l'effet de ses propres antipathies, les mesures qui lui étaient prescrites par les ministres du prince régent, et particulièrement par le ministre des colonies? Depuis trente ans, cette question était résolue, et une condamnation sans appel paraissait pour jamais portée. MM. de Las Cases, O'Meara, Antomarchi, plus tard M. de Montholon, avaient exposé avec un tel accord la triste histoire de ces querelles, dont la mesquinerie n'était pas sans doute le moindre supplice de l'homme condamné à en alimenter sa vie, qu'il n'y avait dans la conscience publique ni hésitation ni incertitude. L'Angleterre elle-même avait semblé passer condamnation sur la conduite du gouverneur de Sainte-Hélène. Les historiens anglais, et Walter Scott en particulier, lui imputent le tort d'avoir méconnu la portée de son mandat vis-à-vis d'un homme envers lequel le respect ne lui était pas moins prescrit que la surveillance, et dont on entendait qu'il rendît la captivité sûre à la fois et agréable. Tout en défendant énergiquement le gouverneur du vivant de Napoléon, le cabinet britannique lui-même avait paru l'abandonner après la mort de l'auguste captif à la réprobation publique, tant il lui semblait difficile de le protéger contre elle. Envoyé à Ceylan dans une situation secondaire, il n'obtint pas même l'avancement auquel ses vieux services semblaient lui assurer des droits. Rentré dans sa patrie en 1831, il y demeura en inactivité malgré des sollicitations pressantes, et mourut en 1844, pauvre et oublié. Profondément affecté d'une réprobation qu'il tenait pour injuste, mais devinant l'impossibilité de lutter contre elle, sir Hudson Lowe n'accomplit jamais le projet, souvent formé par lui, de défendre l'honneur de son nom devant son pays et devant l'Europe. Sa famille s'efforce aujourd'hui de remplir ce devoir, et un membre distingué du barreau de Londres, M. Forsyth, vient de publier un important recueil où l'on trouve, à côté des notes et des papiers personnels du gouverneur,

toute sa correspondance avec le bureau des colonies. A ces documens sont joints, comme des complémens précieux, de nombreuses lettres inédites de tous les personnages intéressés dans ce grand procès, et spécialement une correspondance secrète d'O'Meara avec un fonctionnaire de l'amirauté durant l'exercice de ses fonctions médicales à Longwood, correspondance qui infirme gravement la plupart de ses assertions postérieures.

La publication de M. Forsyth relèvera sous quelques rapports sans doute la mémoire du malheureux général. Elle prouvera que son principal tort fut de s'être résigné si longtemps à exécuter, sans réclamer son rappel, des instructions contradictoires, sinon dans leurs termes, du moins dans l'esprit qui les avait inspirées, puisqu'elles commandaient d'allier les égards les plus constans avec l'inquisition la plus minutieuse. Il n'était pas d'ailleurs une parole adressée à Napoléon qui n'impliquât la négation du caractère que la religion avait scellé de ses pompes et que tant de traités lui avaient garanti. De quelque bien-être qu'on entourât sa captivité, le refus du titre impérial, même dans les simples rapports privés, la lui fit envisager dès le début comme une injure permanente, et l'amiral Cockburn n'était pas plus parvenu que sir Hudson Lowe à lui en adoucir l'amertume.

Plusieurs fois blâmé pour s'être écarté de la stricte rigueur de ses instructions, ce dernier a certainement le droit de faire remonter jusqu'à lord Bathurst et jusqu'au ministère du comte de Liverpool tout entier la responsabilité de la plupart de ses actes, et sur ce point-là il peut avec confiance en appeler à la justice publique; mais au malheur d'avoir à remplir durant six années une tâche à laquelle se seraient usés les plus habiles, sir Hudson en joignait une autre dont ses lettres portent à chaque page le témoignage authentique. C'était un homme tout d'une pièce, sans tact, sans grâce, tranchons le mot, sans esprit. Avec la ponctuelle raideur qu'y mettent habituellement les militaires, il faisait la police dans l'attitude où il aurait passé la revue d'un régiment. Il avait la main levée au lieu d'avoir l'oreille ouverte, plaçait bruyamment des sentinelles là où un autre plus avisé aurait employé des espions, de telle sorte que le pauvre homme montrait avec une maladresse risible toutes les ficelles qu'il aurait fallu cacher.

La conclusion la plus plausible de cet ouvrage, c'est qu'un autre gouverneur n'aurait pas réussi là où sir Hudson Lowe a si tristement échoué. Napoléon ne pouvait se résigner stoïquement à sa captivité: non que son âme fût au-dessous d'une telle épreuve, mais parce qu'il compta longtemps sur son étoile pour l'arracher à l'exil, et que, dans chaque voile arrivant d'Europe, il croyait voir l'annonce d'une

révolution. Un autre motif lui rendait la résignation plus impossible encore. Il avait l'instinct profond que ses souffrances serviraient sa cause, et que pour lui le martyre valait mieux que le repos. C'est ce que comprenait confusément le gouverneur, lorsqu'il expliquait les plaintes quotidiennes des prisonniers et les refus souvent opposés à ses offres les plus bienveillantes par un système de conduite dont on entendait le rendre victime.

L'état de cet esprit, qui, après avoir longtemps entretenu l'espérance, repousse toute consolation et va jusqu'à provoquer la souffrance par de lointaines considérations d'avenir, se révèle même dans les livres écrits à Sainte-Hélène par les biographes de la captivité. On l'entrevoit particulièrement chez M. de Montholon, qui a assisté aux dernières phases de la lente agonie, et qui, avec des qualités moins brillantes que ses prédécesseurs, a l'avantage de s'occuper plus de son héros et moins de lui-même. « L'empereur commence à craindre que la situation de l'Europe ne soit pas ce qu'on lui dit. — On me berce d'illusions, m'a-t-il dit ce matin (1). On a tort. Le réveil est trop pénible quand apparaît la vérité. Si, depuis deux ans que je suis ici, je n'avais pas espéré un retour de fortune, j'aurais pris mon parti, je me serais créé les habitudes d'un riche colon. Je me serais fait un beau parc à force d'argent; on m'aurait bâti un beau château. J'aurais bien vécu avec ce M. Lowe; j'aurais fait la cour à sa femme, qu'on dit fort jolie. Nous aurions passé notre temps en gentilshommes campagnards. J'aurais bien sûrement depuis longtemps toute l'île pour prison. Que d'ennuis je me serais évités! Et qui sait si de ce système de vie ne serait pas sorti un entendement avec le gouvernement anglais? Mais le vin est tiré, il faut le boire jusqu'à la lie. Et puis mon fils! si je meurs sur la croix et qu'il vive, il arrivera (2). »

Tout le drame de Sainte-Hélène est dans ces dernières paroles de l'homme qui calculait avec une perspicacité si merveilleuse l'effet du malheur et de la distance sur l'imagination des peuples. Cette confiance dans le magique avenir de son nom ne l'abandonna jamais, lors même qu'il eut perdu toute espérance personnelle. De sombres nuages planaient sur l'Europe dans l'année qui précéda la mort de l'empereur Napoléon, et, pour avoir été un moment dissipés, ils ne devenaient pas moins menaçans pour la génération qui devait suivre. L'oreille tendue à tous ces bruits qui semblaient annoncer la chute des dynasties antiques, le captif des cabinets essayait en quelque sorte de prendre le vent des révolutions futures, et de se mettre dans le courant de toutes les idées nouvelles. Le génie de l'industrie

(1) 15 août 1817.

(2) *Récits de la Captivité de l'empereur Napoléon*, tome II, ch. III.

et de la paix l'emportait si décidément au sein des sociétés modernes malgré les agitations civiles, que le guerrier présentait tous ses anciens plans de conquête comme destinés à aboutir très prochainement dans sa pensée à une pacification universelle et à une vaste réorganisation de l'Europe sous l'empire des mêmes lois, des mêmes idées, des mêmes intérêts. Pour répondre aux hommages quotidiens des éloquens tribuns passés de ses camps dans les assemblées politiques, il se disait quelquefois le plus libéral des hommes, et il prenait la peine de tracer pour ses successeurs l'esquisse d'une constitution où ne manquait rien de tout ce qu'il avait proscrit lui-même. Vaines hypocrisies du génie, doublement inutiles devant le passé et devant l'avenir! Pour s'emparer sans condition de celui-ci, Napoléon n'avait d'ailleurs qu'à mourir. Sa vie tumultueuse s'éteignit dans une tempête (1). « Tandis qu'il mourait, dit l'auteur de la nouvelle *Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, un violent ouragan balayait l'île, ébranlait beaucoup de maisons jusque dans leurs fondemens et déracinait quelques-uns des plus grands arbres. Au milieu des fureurs et des hurlemens de la tempête, on eût dit que l'esprit des orages, porté sur les ailes du vent, courait apprendre au monde *qu'un être puissant venait de descendre dans les sombres abîmes de la nature* (2). Les élémens en guerre au dehors étaient aussi l'emblème des dernières pensées du grand capitaine expirant : elles se tournaient vers la lutte des champs de bataille, et ce fut avec ces mots « tête, armée » sur les lèvres que son esprit passa pour jamais des rêves terrestres de la conquête devant son créateur et son juge (3). »

Ce juge, dont il avait été l'instrument parfois redoutable et toujours visible, avait touché le cœur du conquérant et fait fléchir sa fière intelligence sous la foi des humbles et des petits. En grandissant son nom dans l'imagination des peuples, ses tortures avaient épuré son âme, et Dieu lui avait épargné ce dernier malheur d'être impunément visité par le sort. Un pauvre prêtre italien, d'un esprit inculte et vulgaire, reçut à la veille du jour suprême ces derniers aveux qui consolent la terre et réjouissent le ciel. Grâces soient rendues à M. de Montholon d'avoir sur ce point levé tous les doutes, et révélé le secret de ces entretiens, dans lesquels un obscur ministre de la religion fit plus pour le grand homme que n'avait fait le pontife qui descendit des hauteurs du Vatican pour lui poser sur le front la première couronne de l'univers!

(1) 5 mai 1821.

(2) A mighty power had passed away
To breathless nature's dark abyss.

(3) *Histoire de la Captivité de Napoléon*, d'après les documens officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe, publiée par William Forsyth; tome III, chap. XXI.

III.

Napoléon avait à peine expiré, qu'une entente sans précédent dans l'histoire des partis s'opéra, nous l'avons vu, pour grandir sa mémoire. Les jacobins émérites lui pardonnèrent jusqu'à sa haine, en retour de celle qu'ils lui supposaient contre leurs communs ennemis; l'école libérale de la restauration, où ses généraux se trouvèrent tout à coup transformés en implacables adversaires du despotisme, versa à grands traits à la nation cette nauséabonde mixture d'idées disparates qui a plus que toute autre cause énervé son tempérament politique. Il n'y avait pas jusqu'au parti royaliste, qui, pour conquérir sa part de popularité en écartant les souvenirs dont on avait fait contre lui un si cruel usage, n'entrât peu à peu dans l'accord que la mort du grand homme semblait d'ailleurs rendre sans conséquence et sans nul péril pour l'avenir. M. Thibaudeau préparait son histoire, qu'on dirait écrite à frais communs par un conventionnel incorrigible et par un vieux grognard; M. de Norvins accommodait la sienne au goût des opinions régnantes. Le nom d'un homme dont les diverses phases de la vie avaient la signification la plus complexe devenait donc, par l'effet de ces diversités mêmes, le symbole universel de toutes les oppositions, à quelque point qu'elles s'arrêtassent. On vit l'illustre auteur de la brochure de *Buonaparte et les Bourbons*, d'abord pour insulter M. de Villèle, plus tard pour insulter Louis-Philippe, colorer de tout l'éclat de ses pinceaux le règne dont il avait tracé un tableau si terrible. Ramené par la haine à la justice et bientôt après à l'hyperbole, M. de Chateaubriand opposait chaque jour, dans une polémique ardente, les colossales proportions de l'empire aux timidités de ces gouvernemens pacifiques que l'Achille de la presse se croyait assez puissant pour faire tomber, soit en les touchant de sa lance, soit même en se retirant sous sa tente; enfin les jeunes poètes couvés sous son aile désertaient l'autel qui avait reçu leur premier encens, pour se vouer au culte du dieu sous le char duquel il était écrit qu'ils seraient broyés.

Le désaccord de la pensée consulaire avec la pensée impériale qui semblait devoir affecter la renommée politique de Napoléon fut précisément ce qui servit le plus heureusement sa mémoire, et lui ménagea l'universalité des admirations populaires. Les uns voyaient en lui le conquérant foulant toutes les couronnes sous son talon, les autres le législateur pacifique opérant en une année la miraculeuse résurrection de la France. Pendant que les hommes religieux s'inclinaient au souvenir du concordat, philosophes et gallicans trouvaient de quoi se satisfaire dans la captivité du pape et les actes de Fontainebleau. C'est ainsi que, par une destinée sans exemple, Napoléon

se trouva résumer dans sa personne tous les contrastes et correspondre à tous les sentimens, de telle sorte qu'il apparut aux yeux des masses comme la personnification cyclique de la nationalité tout entière. Ce nom était le seul que sût le peuple; il était le seul que lui enseignassent chaque matin ses maîtres. Si donc, au milieu des angoisses et des incertitudes de l'avenir, livré à lui-même et solennellement consulté, le peuple a prononcé le mot qui résumait toute la poésie de sa rude et laborieuse existence, il n'y a dans l'irrésistible retentissement d'un tel nom rien qui puisse étonner, si ce n'est l'étonnement même des hommes qui le lui avaient si souvent répété.

Des œuvres moins éphémères que des odes, moins populaires que des chansons, se préparaient sous l'influence du même esprit, et allaient surexciter à leur tour la pensée qui les avait inspirées.

Ce fut le complément de la fortune de l'empereur Napoléon de voir l'histoire diplomatique de son règne écrite par les publicistes les plus éminens de la monarchie de 1830 sous le contre-coup des idées qui avaient inspiré l'opposition durant le gouvernement précédent. Tout étrangers que leurs livres dussent demeurer par leur nature aux impressions populaires, ces livres les reflétèrent visiblement. M. Bignon, auquel le mandat de l'auguste testateur avait confié le soin de défendre sa mémoire devant l'Europe, a lié toutes les parties de son œuvre par une pensée dominante. Il s'est efforcé d'établir que l'extension indéfinie des entreprises de l'empire était sortie des résistances mêmes que les cabinets avaient dès l'origine persisté à lui opposer. Quelque erronée que cette donnée soit à nos yeux, nous aimons à reconnaître qu'elle est développée par M. Bignon d'une manière spécieuse, et nous confessons volontiers que la lecture de ce livre laisse une impression généralement favorable à la diplomatie impériale, particulièrement quant aux préliminaires de la rupture avec la Russie, époque où s'arrête l'ouvrage. Cette histoire a éprouvé le double malheur de n'être point achevée par son auteur (1) et de rencontrer après sa publication la plus redoutable des concurrences. Elle a toutefois, comme œuvre apologétique, une valeur sérieuse, et à ce point de vue le livre de M. Thiers l'infirmera d'autant moins que ces deux écrits, quoique également inspirés par un sentiment très favorable à l'empire, sont d'une facture toute différente. Abondant en détails, inépuisable en intérêt, d'un naturel heureux et d'une rapidité entraînante, le récit de l'éloquent orateur n'est lié dans ses parties diverses par aucune donnée systématique. M. Thiers, le mieux renseigné des historiens et le plus facile des narrateurs, ex-

(1) En exprimant ce regret, je suis loin de méconnaître d'ailleurs la valeur de certaines portions de l'œuvre complémentaire à laquelle M. le baron Ernouf, gendre de M. Bignon, a consacré ses soins et son dévouement filial. Ce travail, rédigé sur les notes de M. Bignon et d'après les documens recueillis par lui, a été continué jusqu'à la deuxième restauration.

pose les faits tels qu'ils se succèdent, admirant les grandes choses accomplies et blâmant résolument les aventures, surtout celles qui n'ont pas réussi; mais les actes qu'il condamne avec le plus d'éclat, — la guerre de Prusse en 1806, la guerre d'Espagne en 1808, l'enlèvement du pape en 1809, la guerre de Russie, dont il est, nous l'espérons, à la veille de nous entretenir, — toutes ces entreprises partielles, coupables ou dangereuses, ne ressortaient-elles pas du vaste système embrassé par la puissante tête de Napoléon dès la fin de 1805? Ces tentatives furent-elles des accidens de sa politique et de sa vie ou les conséquences presque logiques d'une idée fondamentale qu'il aurait fallu tout d'abord juger? Telle est la question à décider, et nous avons eu bien moins la prétention de la résoudre que de la poser dans ce travail.

Ce serait manquer à la justice que de ne point rappeler, après ce grand monument, auquel il ne manque plus que ses dernières assises, le livre si distingué de M. Armand Lefebvre. Ces pages condensées révèlent un homme que de substantielles études préparaient dans la retraite au maniement des affaires. Malgré une consciencieuse admiration pour l'empire, il y règne un esprit de modération pratique et un sentiment du droit européen qui ont manqué malheureusement à la plupart des appréciateurs de cette époque immortelle.

Ce sont là des tableaux dont la beauté sérieuse ne sera pas surpassée. Aussi ne m'expliqué-je pas quel intérêt peut porter à reprendre aujourd'hui en sous-œuvre et à récrire à frais nouveaux les annales d'un temps dont M. Thiers achève l'histoire, et dont M. Marco Saint-Hilaire a enluminé depuis si longtemps la légende. M. Émile Bégin l'a estimé utile. Il a cru possible de fondre l'histoire politique dans l'histoire populaire et de marier la manière de Tacite avec celle de Franconi. Son livre promet trop de choses pour n'en pas laisser regretter quelques-unes. Il n'annonce en effet rien moins qu'une *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque, au point de vue de l'influence des idées napoléoniennes sur le monde.*

L'influence des idées napoléoniennes sur le monde ne peut être appréciée que par le rapprochement des plans de Napoléon avec les œuvres accomplies, et par un parallèle sincère entre les théories et les résultats; or M. Bégin énonce, ce me semble, le problème plutôt qu'il ne s'efforce de le résoudre. Une histoire de la famille de Napoléon peut offrir aux études biographiques un champ tantôt grave, tantôt charmant; mais, en liant trop étroitement ce sujet à la politique même de l'empire, on s'engage dans l'alternative, ou de sacrifier l'empereur à sa famille, ou sa famille à l'empereur. Les frères et les sœurs de Napoléon étaient sans doute pour la plupart des personnages d'une remarquable distinction, et peu de familles ont présenté

un tel assemblage de qualités solides ou brillantes. Joseph, aux manières naturellement royales, juge avec une rare sagacité la politique dont il est l'instrument et la victime (1). Si Lucien avait les vivacités et les soubresauts d'une nature méridionale, il en avait aussi les qualités fortes et éclatantes. Le seul tort du roi Louis de Hollande fut d'avoir été le meilleur des Hollandais. Murat était le plus brillant des paladins, et les fautes du prince furent lavées dans le sang du soldat; enfin autour de ce trône, dont la grâce douce et molle de Joséphine tempérait l'éclat sévère, on voyait une princesse belle comme Cléopâtre, une autre ambitieuse comme Agrippine. Néanmoins ces qualités, toutes réelles qu'elles fussent, n'empêchèrent pas, nul ne l'ignore, la famille Bonaparte d'être pour son chef, de l'érection du consulat au déclin de l'empire, l'occasion des plus sérieuses et des plus persistantes difficultés. Les frères de Napoléon ne pouvaient avoir manifestement en France qu'une importance de reflet, et leur situation les condamnait à servir leur frère jusque dans ses fautes.

C'est contre ce rôle forcé qu'ils s'élevèrent avec une persistance plus honorable que politique. Nulle part plus que chez les rois de la dynastie napoléonienne, le système qui prévalut de 1805 à 1812 ne fut énergiquement improuvé, et quelquefois combattu. L'idée d'avoir, comme grands dignitaires de l'empire français, un service à faire aux Tuileries, leur paraissait profondément blessante pour les sujets sur lesquels on les envoyait régner, et la doctrine fondamentale de l'empereur n'était par eux ni acceptée ni comprise. Il semble donc difficile d'associer ces deux points de vue, et ceci ne contribue pas peu à diminuer l'intérêt qui s'attacherait naturellement aux documens réunis dans l'*Histoire de Napoléon et de sa famille*. Prises dans les portefeuilles de la famille de Napoléon, dans ceux des nombreux compatriotes associés à ses travaux et à sa fortune depuis sa sortie de la Corse, ces correspondances sont malheureusement tronquées au gré des convenances de l'écrivain, au lieu d'être publiées dans la forme qu'a su leur donner M. Ducasse pour les lettres du roi Joseph. M. Bégin affronte d'ailleurs deux périls également redoutables : sa philosophie de l'histoire poursuit la formule sans la rencontrer, et quand il ouvre toutes ses voiles au souffle de la poésie épique, son esquif côtoie parfois l'écueil placé à un pas du sublime. Ce livre donc, malgré un bon vouloir si peu équivoque, constate que mieux vaut pour le règne de Napoléon s'en tenir aux histoires écrites que de les recommencer.

Nous voici parvenus à la fin d'un travail dont nos lecteurs ont pu mesurer les difficultés. Nous l'avons abordé avec cette indépendance

(1) La *Revue* consacrera bientôt un travail spécial à la *Correspondance du roi Joseph.*

d'esprit que ne trouble le souvenir d'aucun bienfait ni celui d'aucune injure. Du fond d'une retraite où n'arrive pas le bruit des passions, nous nous sommes efforcé de juger l'œuvre de Napoléon, comme s'il s'était agi d'apprécier celle d'Alexandre ou de Charlemagne. Nous avons entrepris cette étude, assuré de rencontrer jusqu'au bout cette respectueuse liberté de l'histoire qui fait l'honneur même des grands hommes. — Nous avons vu le général Bonaparte au début de sa miraculeuse carrière, arrivant au jour marqué couvert et protégé par les prestiges de cet Orient d'*où viennent toutes les grandes gloires* (1). Nous l'avons montré acceptant en 1799 une tâche que toutes les intelligences élevées et tous les cœurs honnêtes semblaient lui avoir déléguée par avance. Débarrassant la France de toutes les corruptions et de toutes les impuissances, il réforma les institutions sans les abolir, et dégagea dans la révolution française ce qu'elle aura de principes éternellement légitimes et de souvenirs éternellement odieux. Pour lui, les jours sont des siècles. Il substitue le droit commun à l'arbitraire, et fait cesser toutes les proscriptions; il convoque à ses côtés, comme leur supérieur légitime, tous les esprits éminens sans distinction d'origine; il rétablit la confiance dans la nation et dans l'armée, fonde le crédit, réorganise l'administration, donne une institution nouvelle à la magistrature, et tandis qu'il opère toutes ces grandes choses, il offre à l'Europe une paix que celle-ci refuse sans soupçonner le prix dont elle va bientôt la payer. Il conquiert enfin, en domptant la nature, ce bien qui était le vœu de tous, sans être avant lui l'espérance de personne : il impose par la victoire la paix continentale et maritime, et le monde se repose un moment par admiration autant que par crainte. L'auteur des traités de Lunéville et d'Amiens profite alors de toute sa puissance pour rattacher la France à la civilisation chrétienne, dont elle avait honteusement déserté la tradition. Il porte à toutes les révoltes de l'orgueil le plus terrible coup qui les ait atteintes dans aucun siècle, et la nation, réconciliée avec le ciel, un moment en paix avec toute la terre, s'incline devant Auguste et lui confie ses destinées.

Mais de tels succès sont plus périlleux que les plus formidables revers. Le grand capitaine ne résiste ni à sa fortune, ni aux irritations dont l'agacent d'obscurs ennemis : par l'interprétation qu'il donne bientôt au traité, demeuré le fondement le plus solide de sa gloire, il prépare de sa propre main les liens d'une nouvelle coalition, et il va couper à Vienne avec son épée le nœud qu'il devra successivement trancher à Iéna, à Friedland, à Wagram et à Moscou.

(1) Napoléon.

Enivré par des triomphes dont l'épreuve avait été jusqu'alors épargnée par le ciel aux plus fortes âmes, il se croit en mesure, parce qu'il se sent invincible, de commencer contre la nature des choses la lutte qu'engageait Xercès contre les flots de l'Hellespont. A la fantastique unité qu'il entrevoit dans ses hallucinations ardentes, à cette suprématie de la France sur le monde vaincu par ses idées et par ses armes, il sacrifie tous les droits sans scrupule, et toute une génération sans pitié. Il marche sur la tête des peuples et des rois, et l'Europe écrasée se tait un moment devant lui. Poursuivant une mission vengeresse contre les pouvoirs égoïstes de son temps, il fait sur eux une sorte de 18 brumaire universel; mais à la lutte des gouvernemens succède celle des peuples, dont il a si tristement froissé les plus invincibles instincts. Ces peuples se refusent à acheter un meilleur avenir au prix du systématique dédain que l'on prodigue à leur passé, et l'histoire se soulève tout entière contre l'utopie du conquérant. Le cri parti d'Espagne retentit dans les steppes de la Russie, et lorsque l'empereur s'y trouve conduit par l'irrésistible logique de sa pensée, il suffit à Dieu d'abaisser le thermomètre de quelques degrés pour envelopper tout ce bruit dans un silence éternel. Quelques bandes, plus semblables à des ombres qu'à des hommes, s'échappent seules du sein des solitudes, suivies par ces hordes que l'Occident n'avait pas vues depuis les jours d'Attila. L'Allemagne leur tend la main au lieu de leur opposer sa poitrine; de patriotiques défections et des ingratitudes royales qu'absolvent les entraînemens populaires assurent ce triomphe de l'Europe, qui ne s'étonne pas moins de sa victoire que la France de sa défaite.

L'empire tombe par le seul effet des conditions imposées pour la paix, conditions qui, s'il les avait acceptées, auraient impliqué la plus accablante condamnation de sa politique. Il tombe une seconde fois, plus menacé par ses défenseurs que par ses ennemis, et constatant par l'impuissance de cette dernière tentative que de toutes les idées qu'il avait semées, il ne survivait plus qu'une gloire incomparable. A la captivité de l'empereur commence une phase nouvelle et plus curieuse peut-être. Le souvenir des souffrances individuelles disparaît bientôt sous la paix, comme les blessures d'un tronc vigoureux se cachent vite sous les feuilles qui les recouvrent. Exploité par les partis, exalté par les poètes, célébré par les chansonniers, devenu le culte domestique de toutes les chaumières, l'empire n'apparaît plus que dans l'éclat de ses mille victoires, rehaussées par les dramatiques douleurs de la captivité. Le phare de Sainte-Hélène brille sur la sombre profondeur des mers comme dans le lointain des âges, et le rocher où l'Europe avait cru enchaîner son captif devient l'autel où le grand homme va passer dieu.

L. DE CARNÉ.

LA RUSSIE

ET LES ÉTATS-UNIS

SOUS LE RAPPORT ÉCONOMIQUE

Tandis que de nos jours, de l'autre côté de l'Atlantique, s'élève et se développe, sous l'influence seule du principe de liberté, un grand peuple, dont les progrès merveilleux étonnent le monde, — dans le même temps, sur le continent européen, un autre empire prospère et s'étend aussi dans d'immenses proportions sous les auspices et avec la protection seule du principe contraire, le pouvoir absolu. A part la question de savoir quelle est dans chacune de ces sociétés, — la société américaine et la société russe, — la condition plus ou moins heureuse des individus, il est certain que toutes les deux grandissent incessamment, semblent marcher d'un pas égal et comme à l'envi l'une de l'autre. Mêmes efforts d'extension par la conquête et par la colonisation, mêmes aspirations presque irrésistibles de l'une vers le passage du Bosphore, de l'autre vers l'isthme de Panama; chez l'une et chez l'autre, d'immenses forêts que la cognée abat et que la charrue fertilise; dans toutes les deux, de riches moissons dont les produits couvrent le monde; ici les blés d'Odessa et les mines de la Sibérie, là l'or de la Californie et les cotons de la Nouvelle-Orléans; ici une marine marchande dont l'accroissement est prodigieux, là une armée de terre dont l'augmentation semble ne connaître aucune limite. Quand on contemple le développement, sinon pareil, du moins simultané, de ces deux peuples, dont les institutions sont si opposées, on est frappé d'une comparaison qui s'offre sans cesse à l'esprit : c'est celle des moyens divers qu'emploient le

despotisme et la liberté pour fonder des sociétés et des empires, de leurs procédés communs, des méthodes et des ressources propres à chacun d'eux, de leurs principes, de leurs effets différens ou semblables.

Pour bien faire cette comparaison, très digne assurément d'une sérieuse étude, il faut d'abord visiter les deux pays. Pour les États-Unis, l'exploration est facile, précisément parce que c'est un pays de liberté, où chacun entre comme il veut et d'où il sort de même; cette facilité est encore accrue par la navigation à vapeur, qui a en quelque sorte supprimé l'intervalle de l'Atlantique, et par les voies de fer, qui ont presque aboli les distances de terre. En Russie, l'enquête est, il faut le reconnaître, beaucoup moins aisée à pratiquer. Ici le territoire est fermé, et quand on a su y pénétrer, l'observation est presque impossible au milieu des ombrages qui accueillent l'étranger. J'avoue sincèrement que je n'ai point fait ce second voyage, et que je ne me sens guère disposé à l'entreprendre. Je manquerais donc de l'un des points de comparaison, si je ne trouvais sous ma main le livre d'un Allemand distingué, M. le baron de Haxthausen (1), qui en 1846 et en 1847 a exécuté ce voyage de Russie, si difficile à bien faire, et l'a accompli dans des conditions exceptionnellement favorables, que bien peu de personnes pourraient espérer d'y rencontrer.

Pour voir la Russie, il faut d'ordinaire deux choses qui paraissent inconciliables : d'abord il faut y apporter, comme dans tout pays où l'on voyage, l'esprit d'examen et de critique, sans lequel il n'y a point d'observation; d'un autre côté, il y faut tout admirer sans réserve, ou bien l'on risque fort d'être ramené à la frontière. Ainsi on circule librement en Russie à la condition d'y trouver tout bien, c'est-à-dire de n'y conserver aucune liberté d'esprit, et si l'on y porte la disposition morale nécessaire pour bien voir, le voyage devient matériellement impossible. Le baron de Haxthausen, sincère admirateur de la Russie, de ses institutions politiques et de son état social, portait en lui-même le meilleur passeport, non-seulement pour entrer dans ce pays, mais encore pour y être le bienvenu. Aussi voyons-nous que la Russie s'est partout ouverte pour lui; le séjour qu'il y a fait n'a eu d'autres bornes que celles de son bon plaisir; il a pu tout voir de près et tout *admirer* en toute liberté. — Maintenant a-t-il échappé aux inconvéniens de cet avantage? Ses admirations, en lui ouvrant le pays, ne lui ont-elles pas fermé les yeux, et n'est-il pas arrivé qu'avec la liberté de tout voir, il n'a rien vu ou mal vu? M. de

(1) *Études sur la Situation intérieure, la Vie nationale et les Institutions rurales de la Russie*, par M. le baron de Haxthausen; 3 vol. in-8°. Hanovre, 1847-1853.

Haxthausen semble avoir surmonté ce double écueil, grâce à un mélange de défauts et de qualités dont la réunion se rencontre rarement chez le voyageur. Cet écrivain, dont le jugement semble souvent assez peu sûr, est doué d'ailleurs de la rare faculté de voir et de décrire tout ce qui s'offre à ses yeux, alors même que les faits contrarient ses opinions et ses sympathies. Quelle que soit sa partialité incontestable pour le gouvernement russe, il expose sincèrement les faits les moins favorables à celui-ci. En faisant son enquête, il ne trompe pas le gouvernement russe, car il l'admire; il ne trompe pas non plus le lecteur, car il lui dit ce qui est. On voit que dans son livre il faut toujours distinguer avec soin les jugemens qu'il porte des choses qu'il apprécie. Ce qui pour lui forme le texte d'une louange pourrait souvent motiver la plus sévère critique : on peut ainsi contester sa logique, jamais sa bonne foi. Sa prévention pour la Russie lui a justement mérité la faveur russe; sa bonne foi lui doit concilier la confiance des lecteurs européens, qui peuvent profiter des vérités qu'il a recueillies, sans accepter ses erreurs. C'est apparemment ce que l'on a pensé en Allemagne, où son livre est cité sans cesse dans la polémique de la presse. Qu'importe, en effet, que ses calculs soient mauvais, si ses chiffres sont bons? L'ouvrage de M. de Haxthausen est comme une mine d'or recouverte de pierres fausses. Le faux, c'est le raisonnement de l'écrivain; le métal précieux, c'est le fait, que M. de Haxthausen a consciencieusement recherché et constaté avec une parfaite candeur. Pour moi, en lisant avec intérêt ce livre, écrit pourtant avec peu de talent, je me suis convaincu qu'on pouvait, sans quitter le coin du feu, faire avec l'auteur le voyage de Russie, de même qu'en lisant les souvenirs de M. Ampère sur l'Amérique (1), on fait le voyage des États-Unis, avec cette différence que dans les récits de M. Ampère on se plaît autant qu'on s'instruit, et qu'on peut accepter aussi bien les jugemens qu'il porte que les faits qu'il constate.

Dans ces *Études sur la Situation intérieure, la Vie nationale et les institutions rurales de la Russie,* le baron de Haxthausen, qui a parcouru la Russie en tous sens, de l'est à l'ouest, du nord au sud, parle un peu de toutes choses, à la manière des voyageurs; mais ce qui surtout paraît avoir attiré son attention, c'est la situation économique du pays, ce sont les développemens de l'industrie, du commerce et de la colonisation intérieure; c'est la condition sociale des habitans des villes et des campagnes, et surtout celle des populations agricoles, c'est-à-dire l'étude des faits précisément les plus nécessaires

(1) Voyez cette série dans la *Revue*, livraisons des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 15 mars, 1er avril, 1er mai, 15 juin, 15 juillet, 15 septembre, 1er et 15 octobre 1853.

pour l'examen de la question qui nous occupe. Prenons un exemple. Nous avons dit tout à l'heure que ces deux pays, — les États-Unis et la Russie, — sont tous les deux conquérans, et sans doute on peut déjà, à l'occasion de ce caractère commun, apercevoir le mode particulier d'action qui appartient à chacun d'eux. L'Amérique du Nord envahissant le Texas, la Californie et le Mexique ne procède pas comme la Russie s'emparant de la Crimée, du Caucase ou de la Moldavie. Quand le gouvernement des États-Unis fait une conquête, à vrai dire, elle est déjà presque accomplie par les citoyens de ce pays. Ceux-ci, ne prenant conseil que de leur humeur aventureuse et de leur infatigable activité, se précipitent sur la contrée voisine, non pas l'épée, mais la charrue à la main; ils s'y introduisent, s'y établissent, s'emparent des terres les plus fertiles, construisent des habitations, et ils sont déjà maîtres du pays lorsque se pose la question de savoir s'ils devront le conserver. Le gouvernement des États-Unis n'a été pour rien dans leur entreprise; c'est sans son concours, quelquefois contre son gré et en dépit même de sa défense (1), qu'elle reçoit son exécution. La conquête se fait ainsi sans armée, ou plutôt l'armée conquérante en ce pays, ce sont les pionniers, c'est le peuple, un peuple innombrable, qui s'étend partout où il peut, et qui s'avance partout où il voit des espaces vides et des savanes à défricher. Le gouvernement américain finit cependant par intervenir, non pour vaincre des obstacles déjà surmontés, mais pour imprimer un caractère public à des aventures privées, et couvrir du nom de conquête ou d'annexion l'usurpation accomplie.

Aux États-Unis, la conquête est l'œuvre de l'activité individuelle et spontanée; en Russie, elle procède de l'initiative du gouvernement. L'ordre de conquérir est donné d'en haut. A la voix du maître absolu, une armée s'élance vers la contrée, quelle qu'elle soit, dévouée à l'invasion, et son obéissance passive est la même, soit qu'on l'appelle vers les rives du Danube ou sur les bords de la Mer-Noire. Une proclamation engage la lutte que termine un bulletin glorieux, et un décret de l'empereur annonce solennellement la réunion à l'empire d'un nouveau territoire où plus tard on enverra des habitans.

Poursuivons l'exemple et la comparaison. La conquête est faite, il s'agit maintenant de peupler et de coloniser les territoires conquis. Comment pour cette œuvre procède la Russie? Comment l'Amérique? En d'autres termes, quelle est, dans l'un et dans l'autre pays, la méthode suivant laquelle se pratique la colonisation intérieure du pays? Et d'abord, de quels élémens se compose-t-elle ici et là?

Aux États-Unis, c'est, comme on sait, l'émigration étrangère qui

(1) Comme le prouve l'entreprise contre Cuba.

en est la principale source. Depuis quelque temps, c'est par centaines de mille que les Européens se précipitent chaque année sur le territoire américain. Cette émigration est toute volontaire; nul n'est contraint de venir, et c'est ce qui attire; une fois venu, chacun est libre de s'en aller, c'est ce qui retient. On n'examine point pourquoi l'Européen, désireux d'une terre nouvelle, va la chercher au-delà des mers, à travers les frais et les périls d'une longue navigation, tandis que sur le continent même où il est né s'offrent à lui d'immenses espaces vacans et non moins fertiles que les terres qu'il va poursuivre au loin. Les rives du Volga sont naturellement aussi riches que les bords du Saint-Laurent ou du Mississipi. M. de Haxthausen constate en une foule d'occasions la merveilleuse fécondité du sol russe dans plusieurs régions où il ne manque absolument que des habitans, car avec ses soixante millions d'âmes, la Russie n'est qu'un grand désert. Il ne paraît pas cependant que, pour sa colonisation intérieure, la Russie reçoive un grand secours de l'émigration volontaire des pays voisins. M. de Haxthausen parle bien de deux établissemens, d'origine allemande, qu'il a trouvés très prospères, l'un sur les bords du Dnieper, celui des mennonites, espèce d'anabaptistes, d'abord émigrés en Prusse vers l'an 1540, puis en Russie vers 1783, et l'autre à Isarepta, fondé par des frères moraves en 1765. L'histoire nous montre bien aussi de temps à autre (en 1670, sous le règne d'Alexis Romanof; au commencement de ce siècle, sous Alexandre) des Écossais, des Allemands venant en Russie, attirés par l'appât de priviléges passagers, tels que l'exemption temporaire de tout impôt, la promesse d'une condition libre, une subvention pour le premier établissement, etc.; mais ce ne sont que de rares accidens. M. de Haxthausen ne cite nulle part le chiffre annuel de cette émigration, qui n'a point de courant visible et périodique, et qui paraît presque nulle. On conçoit que les Allemands qui délaissent leur patrie dans l'espoir de trouver ailleurs plus de bien-être et de liberté n'aillent chercher en Russie ni l'un ni l'autre. Que valent d'ailleurs ces priviléges promis aux nouveaux venus? On ne crée pas arbitrairement des oasis de bien-être et de liberté dans un pays dont toutes les institutions, d'accord avec le climat, fonctionnent pour le despotisme et la servitude. Que peut valoir la promesse d'un droit là où il n'y a pas de droit, où du moins le droit est dépourvu de toutes garanties individuelles? Et puis, c'est chose grave que d'entrer dans un pays d'où l'on ne sort pas à volonté!

La Russie se colonise cependant, au moins partiellement, avec des élémens empruntés à l'étranger. Comment donc se fait cette colonisation? En général, et sauf les cas exceptionnels que l'on vient d'indiquer, on peut dire que les colons étrangers établis en Russie sont tout

simplement des prisonniers de guerre, ou les habitans d'une contrée nouvellement conquise transférés dans une autre partie de l'empire. Au milieu du XVI[e] siècle, nous voyons Ivan Wasiliéwitch établissant colons russes des Polonais prisonniers, puis des Allemands (1). En 1617, Michel Fédérowitch transporte plusieurs milliers d'habitans de la Finlande et de la Carélie sur les terres qui s'étendent entre Twer et Moscou. Pierre le Grand fixe sur le sol russe un grand nombre de Suédois et de Finnois faits captifs à la guerre. Après la conquête de Narva et de Dorpat, en 1704, il amena de ces villes près de six mille habitans qu'il dispersa comme colons dans l'empire. Les mêmes pratiques furent employées à la suite des guerres, presque toutes heureuses, entreprises par la Russie depuis un siècle et demi. Dans des temps voisins de nous, et pour ne parler que d'un événement contemporain, on sait combien de milliers de Polonais ont été, après la prise de Varsovie par les troupes russes en septembre 1831, arrachés à leur patrie et transportés en Sibérie; on peut donc dire que c'est la force des armes qui procure à la Russie ses colons étrangers.

Ce n'est pas que les monarques russes, que nous voyons demander des colons à la violence, n'aient souvent désiré et tenté de les obtenir de l'émigration volontaire. Nous parlions tout à l'heure des Polonais et des Allemands faits prisonniers et établis comme colons par Ivan Wasiliéwitch. Cet Ivan, surnommé le Terrible, était certainement l'un des plus abominables despotes qui aient jamais existé. C'est lui qui tua de sa main son propre fils, et qui, sur un soupçon de tyran, fit un jour massacrer vingt-cinq mille habitans de Novogorod, de cette magnifique cité, frappée à mort par ce coup, et qui antérieurement comme ville anséatique, c'est-à-dire comme ville libre (2), avait au moyen âge compté jusqu'à quatre cent mille habitans! Ivan, qui tuait des hommes parce qu'il en avait la fantaisie, avait eu, en d'autres temps, la manie de les enrichir. C'est une pratique assez familière aux princes les plus barbares de se montrer amis de la civilisation, et d'appeler à grands frais dans leurs états le commerce, l'industrie et les arts, que proscrit leur despotisme. Il envoya donc en 1547 à Charles-Quint une ambassade pour lui demander des artisans et des ingénieurs allemands à l'effet d'instruire ses sujets. Ceci rappelle l'empereur Alexandre demandant à Napoléon des officiers de l'École polytechnique. Quoi qu'il en soit, Charles-Quint répondit à Ivan par un refus, et garda pour lui ses sujets. Un pays libre n'a pas besoin de ces négociations pour obtenir des habitans. Ceux-ci lui viennent

(1) Voyez M. de Haxthausen, t. II, p. 244.
(2) *Anséatique* vient du vieux mot allemand *hanse,* qui veut dire *association, union.*

d'eux-mêmes. La meilleure des primes offertes à l'émigration, c'est la liberté des personnes et la sûreté de la propriété dans la nouvelle patrie; c'est ce qui attire aux États-Unis les colons, qu'introduit en Russie la force des armes.

Maintenant voici le colon arrivé en Russie, le voilà aux États-Unis : une fois entré dans l'un ou l'autre de ces deux pays, qu'y devient-il? A quelle industrie va-t-il se vouer? Comment en Russie, comment aux États-Unis s'établit une ferme, un centre d'exploitation quelconque, industrielle ou agricole? comment s'y forme un village, puis une cité?

Aux États-Unis, le nouveau colon est en général un étranger qui arrive on ne sait d'où, auquel on ne demande pas même d'où il vient, et qui, dès qu'il a touché un port de l'Union américaine, va où il lui plaît, parcourt, s'il le veut, tous les états, circule de l'un dans l'autre sans passeport, sans avoir à dire à personne son nom, sa demeure, ses desseins. Avant de prendre un parti et de se fixer sur un point déterminé du territoire, il délibère longuement. Et d'abord quelle profession adoptera-t-il? Se fera-t-il cultivateur ou artisan? Achètera-t-il du coton ou des terres? Sera-t-il planteur ou marchand? Son choix étant fixé, quel lieu sera le plus favorable à l'exercice de son industrie? Quel est l'état nouveau où les émigrans font le plus vite leur fortune? Est-ce Indiana, Missouri, Arkansas? Faut-il s'enfoncer dans l'ouest jusqu'aux Montagnes-Rocheuses? Ici se vendent à vil prix des terres fertiles : n'est-ce pas le cas de les acheter pour les revendre? Cet emplacement favorisé par la rencontre de deux fleuves n'est-il pas destiné à devenir quelque jour le siége d'une grande cité? Tous les terrains qui l'environnent ne centupleront-ils pas de prix? N'y a-t-il pas déjà dans cette contrée plus d'agriculteurs qu'il n'en faut? Celle-ci fournit-elle trop ou trop peu de céréales? Voilà sur quoi délibère incessamment l'émigrant débarqué en Amérique, non-seulement le jour où il arrive dans ce pays, mais encore tout le temps qu'il y réside, — et de cette délibération continuelle, de cette fièvre ardente de spéculation abandonnée à toute sa liberté, naît en somme, non-seulement l'activité la plus avantageuse à chaque individu ingénieux à se créer une existence, mais encore la plus profitable au bien public. Ces graves questions, desquelles dépendent d'abord son sort particulier, puis l'intérêt général qui s'y lie, c'est lui seul qui les discute; le gouvernement n'y prend aucune part. La théorie américaine est que l'intérêt privé, qui pour spéculer sur les intérêts généraux a besoin d'abord de les bien connaître, sait mieux les discerner que le pouvoir social et politique qui les juge de sa hauteur. Il semble en effet qu'en ces matières le bon sens du premier venu s'y entende mieux que le génie du plus grand homme.

Les aventuriers qui, il y a moins de cinquante ans, hasardèrent sur les bords de l'Ohio l'établissement devenu Cincinnati, ne s'y sont pas trompés. Washington, en fondant la ville qui porte son nom dans un lieu mûrement délibéré, n'a créé qu'une cité artificielle et factice.

Il ne se fait en Russie rien de pareil. Le colon qui arrive n'a point à discuter des questions qu'il trouve toutes résolues. Le gouvernement a décidé qu'il placerait ici ou là un certain nombre de laboureurs; le nouveau venu est dirigé avec sa feuille de route vers le champ qui lui est désigné, et sur lequel il est placé comme un soldat est mis en faction. Peut-être ce champ est-il stérile, peut-être ailleurs y a-t-il des terres fertiles non encore occupées, peut-être les céréales sont-elles surabondantes dans ce lieu où il va encore en accroître la quantité : ce sont là des questions qu'il n'a point à débattre. Son poste lui a été assigné, il n'a plus qu'à s'y tenir. Le jour où il est placé sur cette terre, il en fait partie comme le bétail que l'on installe sur une métairie. De ce jour il est serf. Le servage est le droit commun de toutes les populations agricoles de la Russie. Il faut excepter les Cosaques, qui, astreints à un service militaire spécial, ne connaissent ni corvées, ni servage, ni impôt, et que M. de Haxthausen, par une analogie un peu forcée, appelle la *chevalerie moderne* du peuple slave. Il y a bien aussi dans ce pays une classe de paysans dits *paysans libres*, créée par l'empereur Alexandre, et au sein de laquelle on peut espérer d'être admis; mais ces paysans libres, qui du reste paient la capitation et sont soumis comme tous les autres à la conscription militaire, forment une classe exceptionnelle et restreinte. Un ukase du 21 novembre 1601 astreint à la glèbe tous les paysans russes, sans faculté possible de changer le lieu de leur résidence. Sous Pierre le Grand, ils sont déclarés serfs. S'il est paysan de la couronne, le serf paie, sous le nom d'*obrock*, une certaine redevance qui, en général, n'excède pas 10 roubles (1). La condition de paysan de la couronne est préférable, parce que la charge du serf, dans ce cas, est fixe et limitée. Si le paysan est la propriété de quelque seigneur, ce qui est le cas ordinaire, celui-ci lui impose soit des travaux de corvée, soit un *obrock* ou redevance fixe.

Presque tous les paysans des terres seigneuriales sont exploités par corvées (2). La corvée est imposée partout où les terres sont fertiles et l'exploitation avantageuse. Là où la terre est médiocre ou stérile, on impose au serf un *obrock* ou redevance fixe. Il y a des paysans qui paient à leur seigneur un *obrock* de 50 roubles. L'*obrock*

(1) Le rouble (d'argent) vaut environ 4 fr. de notre monnaie.

(2) M. de Haxthausen, t. II, p. 8 et 114.

a cessé d'être la forme dominante de la redevance territoriale dans la Grande-Russie, parce que les seigneurs qui résident sur leurs terres trouvent plus profitable la corvée, c'est-à-dire l'exploitation du travail du serf appliqué à leurs domaines. L'abus de cette exploitation est tel que, pour le combattre, une loi a fixé à trois jours par semaine le maximum de travail que le seigneur a le droit d'exiger de ses serfs. Enfin, outre l'*obrock,* qui est la charge fixe, et la corvée, qui est la redevance variable, il y a pour le paysan russe une autre forme d'impôt qui, lorsqu'il y est soumis, le dispense de tout autre : c'est d'avoir à loger, à chauffer, à éclairer et à nourrir dans son domicile, au sein de sa famille, un militaire non marié; c'est la condition du paysan russe sur les terres des colonies militaires (1).

On a dit souvent qu'en Russie le sort du paysan dépend absolument du caractère personnel de son seigneur, qui, suivant qu'il est généreux ou inhumain, rend heureux ou misérables les serfs placés sous sa puissance. Cela est vrai dans une certaine mesure. M. de Haxthausen cite l'exemple d'un seigneur russe qui était si bon et si bienfaisant sur ses domaines, que toute l'ambition des serfs à l'entour était de l'avoir pour maître. Un jour les habitans d'un village voisin vinrent en masse lui témoigner la joie qu'ils éprouveraient de lui appartenir, et ce seigneur leur ayant répondu qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour les acheter, ceux-ci se procurèrent bientôt, à force d'industrie, la somme représentant la valeur vénale de leur village, y compris celle de leurs personnes, et la déposèrent aux pieds du seigneur, qui, avec cet argent, les acheta, et devint ainsi leur maître. Ceci prouve assurément que ce nouveau maître était bon; mais on peut en conclure aussi que le premier était très mauvais. Quoi qu'il en soit, le meilleur de tous a le défaut d'être un maître absolu. Pour juger des conséquences qu'entraîne ce principe d'autorité sans bornes, il suffit de lire le résumé succinct que fait l'*Encyclopédie britannique* de la condition des paysans russes : « Ils sont, dit-elle, complétement esclaves. Leur maître peut leur infliger tel châtiment qu'il lui plaît, il lui est seulement interdit de les tuer, ou de les faire jeûner jusqu'à ce que mort s'ensuive, ou de les mutiler. Un serf ne peut se marier sans la permission de son maître. Celui-ci a le droit de vendre le serf; mais si c'est un serf rural, il ne peut le vendre sans la terre à laquelle il est attaché (2). » Un seigneur russe, M. de Pirsh de Krasnaja, adressait un jour aux serfs de son domaine une allocution qui définit assez bien aussi et plus brièvement encore l'autorité hiérarchique du seigneur sur ses paysans : « Je suis, leur disait-il, votre maître, et mon maître à moi,

(1) M. de Haxthausen, t. II, p. 129 et 200.
(2) *Penny Cyclopedia;* voyez *Russia.*

c'est l'empereur. Je dois obéir à l'empereur; mais lui n'est pas le maître qui vous commande directement : dans ma terre, je représente l'empereur; je dois répondre de vous devant Dieu (1). »

Quoi qu'il en soit, voilà le colon russe établi dans son village. Comment ce village lui-même s'est-il constitué? Comme tout se constitue en Russie, par l'autorité, de même que tout se fait aux États-Unis par la liberté. Non-seulement les villes en Russie se forment par décret de l'empereur, mais les moindres villages se fondent de même, et ce n'est pas seulement l'emplacement primitif qui est ainsi désigné, l'autorité préside aux moindres détails d'exécution. « Il n'y a pas, dit M. de Haxthausen, de si petite construction communale (telle qu'une église élevée par souscription particulière) qui, pour être établie, n'ait besoin d'être approuvée par un comité résidant à Saint-Pétersbourg. Rien n'égale la régularité et l'uniformité de ces villages bâtis administrativement. Toutes les rues y sont admirablement alignées; les maisons y sont placées à égale distance l'une de l'autre. De même, dans les villes, où il est rare que les maisons aient plus de deux étages, le plan de construction de la moindre maison d'une ville du gouvernement doit être envoyé à Saint-Pétersbourg, pour y être approuvé. » A la vérité, les rues de ces villes et de ces villages si bien alignés ne sont ni pavées ni macadamisées : c'est à peine si l'on y peut passer; il est vrai aussi que les routes par lesquelles on y arrive sont pour la plupart impraticables, mais faut-il s'étonner beaucoup que ces pauvres gens, qui voient le gouvernement central décréter la forme et l'alignement de leurs maisons, s'imaginent que c'est à lui aussi qu'il appartient d'entretenir leurs rues et leurs chemins? Il arrive au baron de Haxthausen d'exprimer à ce sujet un sentiment dont la naïveté m'a frappé : malgré son admiration pour les institutions russes, il lui est impossible de ne pas voir que les routes de Russie sont détestables, et son étonnement est extrême. « ... Voyez, dit-il, l'Amérique du Nord, qui se trouve dans une situation géographique à peu près pareille, sans unité et sans cohésion, dénuée d'autre part des *bienfaits que la volonté constante d'un monarque sait répandre sur le pays qui lui appartient,* abandonnée aux seules luttes des intérêts matériels. L'Amérique a prospéré et développé sa puissance, grâce aux innombrables chaussées et chemins de fer qu'elle a eu le bon esprit d'établir... » L'auteur des *Études sur la Russie* ne paraît pas soupçonner d'où a pu venir à l'Amérique ce bon esprit qui, outre sa prospérité générale, lui a donné d'excellentes voies de communication, ni d'où peut venir pour l'empire russe le mauvais génie qui l'en prive.

Ce n'est pas seulement sur l'aspect extérieur du pays, sur la forme

(1) M. de Haxthausen, tome II, p. 3.

des édifices et sur la voirie publique que cette manie réglementaire influe; elle agit aussi sur toutes les habitudes du paysan russe, qui, dans son village, est comme un soldat dans sa caserne. Le baron de Haxthausen décrit quelque part une scène de village qui l'a vivement frappé : ce sont tous les laboureurs d'une même commune, au lever du soleil, sortant ensemble à la même heure, à un signal donné, avec leurs charrues et leurs attelages, se rendant chacun dans son champ, labourant tous en même temps, cessant le travail à la même heure, revenant tous ensemble après la tâche faite et rentrant chacun dans sa demeure. Ne croit-on pas voir des militaires à l'exercice? Il serait difficile de dire quel est pour le paysan russe le pire fléau, ou du seigneur qui l'exploite sur le lieu, ou du commis qui le réglemente. Il y a comme deux armées en Russie, et la plus formidable pour le pays, ce n'est pas l'armée des soldats, c'est celle des employés du pouvoir central, qui couvrent toute la surface du territoire et l'enlacent dans les liens de la plus terrible bureaucratie.

Veut-on, par un seul exemple, juger de l'esprit qui anime ces commis, et de l'opinion qu'ils se font de leurs droits et de leurs devoirs? Au milieu des steppes brûlantes de la Tauride, dans la Russie méridionale, il existe des fermes isolées, éparses çà et là, comme il s'en établit dans toutes les contrées nouvelles. Ces habitations, appelées *choutors*, sont naturellement soumises à la surveillance de la police, qui, en Russie, est l'âme de la société. Or les agens de cette police, trouvant incommode d'exercer leur inspection sur les établissemens ainsi disséminés, ont un jour adressé à l'empereur un rapport concluant à ce que, pour la facilité de leur service, ces habitans isolés les uns des autres fussent forcés de se rapprocher et de se fixer dans un centre commun, où ils fussent plus à portée de l'administration. Pour être juste, il faut reconnaître que le gouvernement russe a rejeté la pétition des fonctionnaires. Il leur a répondu disertement que le gouvernement était fait pour les sujets, et non ceux-ci pour le gouvernement. L'exemple n'en révèle pas moins quel esprit administratif existe en Russie.

Pour moi, je n'imagine pas un spectacle plus triste et plus fatigant pour les yeux et pour l'âme que celui que présente cette société russe, éparse sur son immense territoire, uniforme comme ses neiges, dans laquelle rien ne fait saillie ni ne s'élève au-dessus de la plaine, où tout est faiblesse, impuissance, néant, où l'individu disparaît dans une masse confuse, où une vie officielle est substituée à l'existence naturelle des peuples, où le règlement tient lieu du génie, la symétrie de l'ordre, l'obéissance de la pensée, où tout souffre et se tait parce que tout tremble, où tout tremble entre un commis et un soldat, où la douleur elle-même est monotone parce qu'elle est universelle, et que ceux qui l'éprouvent sont des atomes sans nom, où

enfin l'égalité règne, celle de la misère commune. L'aspect de cette société m'attriste; mais quand je considère que les 60 millions d'âmes dont elle se compose obéissent à un seul maître, que sur ces 60 millions plus de 50 parlent une même langue, suivent une même coutume, pratiquent une même religion, et lorsque j'entends M. de Haxthausen prédire que cette étrange démocratie, jugée par nous barbare et misérable, et qu'il juge, lui, heureuse et plus civilisée que nous, serait destinée, non à recevoir la civilisation de l'Occident, mais à lui imposer la sienne, alors cette société russe ne m'attristerait pas seulement, elle me ferait peur.

Telles sont les singulières anomalies de ce livre, que dans les mêmes pages où il fait naître une si vive et si pénible impression contre le régime russe, on trouve exprimée l'opinion que la condition du peuple en Russie n'est point malheureuse. Sans doute on comprend que ces grandes masses slaves, quand elles sont réunies (ce qui n'arrive guère qu'au sein des armées ou dans quelques grandes cités), soient, comme toutes les multitudes assemblées, accessibles à des mouvemens d'enthousiasme : elles ont le sentiment commun de la patrie et de la religion; mais suit-il de là qu'on puisse dire heureuse leur condition sociale? Il y a en cette matière un juge plus sûr et plus compétent que M. de Haxthausen et que son lecteur : ce juge, c'est le peuple russe lui-même. Or comment admettre que les paysans russes soient satisfaits de leur sort, lorsque, d'après le témoignage même du voyageur allemand, nous les voyons éprouver une invincible répugnance pour le travail des champs auquel ils sont voués; lorsque, sous l'empire de cette aversion qui ne les quitte pas un instant, ils aspirent incessamment à abandonner l'agriculture pour toute autre industrie, même la plus précaire; lorsqu'on voit en eux ce sentiment tellement prononcé, qu'une fois échappés à leur village, qui représente à leurs yeux le servage agricole, ils n'y reviennent jamais (1); lorsque enfin un grand nombre d'entre eux souffrent si cruellement de leur état de serfs attachés à la glèbe, que pour en sortir ils préfèrent être envoyés en Sibérie? Et quel est le régime de la Sibérie préféré par le paysan russe à son servage? « A la tête de chaque village en Sibérie, dit M. de Haxthausen, se trouve placé un soldat, la plupart du temps un Cosaque. Il maintient l'ordre parmi les colons, administre la justice à force coups de bâton... » Le paysan russe préfère cet odieux régime par une seule raison, c'est qu'en touchant le sol de la Sibérie, il cesse d'être serf.

S'il me fallait du reste un nouvel argument pour démontrer que le peuple russe n'éprouve point de son sort ce contentement qu'on lui

(1) On a reconnu, dit M. de Haxthausen, comme un fait général, qu'une fois sorti de la classe des agriculteurs, le paysan ne revient jamais à sa première condition.

suppose, je le trouverais dans le sentiment public dont, suivant le témoignage de M. de Haxthausen, la loi pénale est l'objet en Russie. Cette loi y est profondément impopulaire, détestée, et l'opinion publique se montre bienveillante pour tous les condamnés, surtout pour les exilés en Sibérie. Or c'est le signe presque infaillible d'un état social vicieux, et dans lequel le peuple souffre, quand la sympathie générale honore ceux que la justice a frappés.

Je sais qu'il existe une théorie politique suivant laquelle il ne faut tenir que peu de compte des maux individuels qui se produisent au sein d'un peuple, et ne voir que le but final auquel ce peuple est conduit. — Qu'est-ce, dit-on, que le sacrifice passager de quelques hommes, de quelques familles, de quelques générations même, si ce sacrifice a pour récompense un bien durable et permanent, l'établissement d'une grande nation? Qu'importent les misères et les souffrances particulières, si la prospérité publique en résulte, et avec elle un gouvernement puissant et glorieux? — Cette théorie ne me satisfait pas. Je n'ai jamais compris, je l'avoue, la facilité avec laquelle on dispose des individus pour le plus grand bien de la masse, et des générations présentes au profit de celles à venir. J'aime mieux cette définition de Bossuet, qui dit que *la vraie fin de la politique est de rendre la vie commode et les peuples heureux.* Et de quel droit commence-t-on par opprimer les hommes pour parvenir à les rendre heureux? Qui autorise à torturer les uns pour assurer le bonheur des autres? Je ne comprends pas mieux comment, même pour doter une nation de la gloire, qui est un bien collectif, on dépouille tous ses membres de la liberté, qui est un droit individuel.

Mais écartons la question morale et politique, et ne considérons pour un moment que la question économique. — Lequel vaut mieux pour la richesse agricole et industrielle d'un pays et pour la création du bien-être et de la prospérité publique, lequel vaut mieux, dis-je, de l'action libre des individus ou de l'autorité qui les mène? Nous avons vu qu'aux États-Unis chacun choisit avec une entière liberté la profession qu'il lui plaît d'exercer, et que de cette faculté laissée à tous résulte naturellement la culture de tous les commerces et de toutes les industries le mieux appropriés aux besoins du plus grand nombre. Le même résultat est-il obtenu en Russie? S'il existe en Russie un fait certain et bien constaté par M. de Haxthausen, qui en fournit mille preuves, c'est que dans ce pays, doté d'ailleurs de terres si fertiles, l'agriculture est languissante et ses produits minimes, comparativement à ce qu'ils devraient être. Maintenant, pourquoi l'agriculture en Russie est-elle improductive ou ne produit-elle que d'insignifians bénéfices? C'est par une raison que M. de Haxthausen semble n'avoir pas aperçue, et qui cependant doit tout d'abord frapper les yeux : c'est qu'il y a en Russie infiniment plus d'agri-

culteurs qu'il n'en faudrait pour satisfaire aux besoins réels, et il s'y trouve plus de paysans agricoles qu'il n'en est besoin, parce que ces paysans, étant serfs, ne peuvent à leur gré changer de condition. M. de Haxthausen se refuse à voir cette évidence, et n'apercevant pas les vraies causes du mal, il en indique d'imaginaires, qui sont assez curieuses pour mériter d'être rapportées. « L'agriculture, dit-il, manque de bras, parce que l'industrie manufacturière les lui enlève, et celle-ci est préférée parce qu'elle donne des salaires élevés, tandis que la terre n'en procure que d'insuffisans. » D'où l'auteur tire deux conséquences : la première, c'est qu'il faut se bien garder d'abolir le servage, qui seul aujourd'hui combat le mal en retenant le paysan dans les liens du sol, et sans lequel ce qui reste encore de serfs agricoles quitterait la terre pour la fabrique; la seconde conséquence, c'est que si l'on veut détruire le servage en Russie, ce dont l'auteur est d'avis, il faut d'abord y détruire l'industrie manufacturière, dont la suppression ramènera au sol tous les bras nécessaires à l'agriculture, et que celle-ci, désormais leur seule ressource, conservera sans avoir besoin de la protection du servage. Aux yeux de M. de Haxthausen, cet intérêt de l'agriculture en Russie est dominant, exclusif. Il semble que le sort de la terre le touche plus que la destinée elle-même des êtres humains qui l'habitent, et, contemplant les immenses étendues non encore défrichées sur le sol russe, il s'écrie avec une sorte d'enthousiasme religieux : « Il faut à tout prix cultiver la terre en Russie; c'est un devoir pieux, car Dieu a dit à l'homme : Tu travailleras la terre à la sueur de ton front (1). » Quelle étrange confusion d'idées! quelle accumulation d'erreurs! Et ne voit-on pas une fois de plus jusqu'où peut s'égarer celui qui, s'écartant du vrai, substitue les chimères de son esprit à la réalité des choses?

Ce n'est pas l'étendue du sol non cultivé qu'il faut considérer dans un pays : ce qu'il faut y voir, c'est la quantité de terre dont la culture y peut être entreprise utilement, et ce qui détermine cette quantité, c'est la mesure des besoins à satisfaire tant au dedans qu'au dehors; ces besoins se révèlent eux-mêmes et se jugent par le prix des produits du sol. Si ces produits tombent à une certaine vileté de prix, c'est la preuve qu'ils sont inutiles ou exagérés, et dans ce cas, il faut ou supprimer la production ou la restreindre. Le paysan russe peut être très pauvre et mourir de faim au milieu de la plus abondante moisson, si les céréales sont à vil prix, et si, pour payer son *obrock* ou sa redevance, il est obligé de vendre tout ce qu'il a récolté. Il est absurde de faire de la culture pour de la culture, et nulle part les livres saints n'imposent à l'homme l'obligation d'arroser la terre d'une sueur stérile. Ce qui est juste, naturel, conforme

(1) Tome Ier, p. 150.

à la loi de Dieu, c'est que l'homme dirige son bras avec l'intelligence qu'il a reçue du ciel et le porte vers le travail qui peut le plus contribuer à son bien-être et à celui de ses semblables, et c'est à cette loi que, dans son instinct obscurci par la servitude, mais non encore détruit, le paysan russe obéit, lorsqu'il s'efforce d'abandonner la terre, qui rétribue mal la main-d'œuvre, pour aller à la fabrique, qui paie des salaires élevés. Et pourquoi l'agriculture ne paie-t-elle que de vils salaires et ne donne-t-elle que de minimes produits? Parce qu'elle a trop de bras. Pourquoi la fabrique paie-t-elle des salaires excessifs? Parce que les ouvriers lui manquent. Évidemment les produits de l'industrie agricole sont surabondans et supérieurs aux besoins de la consommation : c'est le contraire pour l'industrie manufacturière, dont la production ne suffit pas à ce qui se consomme. Il y a là, dans la distribution des forces ouvrières de la Russie, un défaut d'équilibre dont la cause première est le vice social qui enchaîne presque toute la population à une seule industrie, l'industrie agricole. Lorsque le serf cherche à briser les chaînes qui le lient au sol pour aller à la fabrique, il fait instinctivement ce qu'il y a de plus utile pour rétablir l'harmonie entre les travaux de la production et les besoins de la consommation, et la loi qui le retient captif dans le village agricole perpétue le désordre autant qu'il est en elle.

La destruction de l'industrie manufacturière en Russie ne supprimerait pas le mal, elle l'aggraverait et le porterait au comble, puisqu'elle accroîtrait le nombre des ouvriers agricoles, déjà trop grand. Le salaire, aujourd'hui trop faible, de ceux-ci serait encore diminué, et la quantité des céréales, déjà surabondante, s'augmentant encore, la valeur vénale des produits de la terre tomberait encore plus bas qu'elle n'est. Ce n'est pas parce que l'ouvrier des fabriques est mieux payé que l'ouvrier de la terre l'est moins bien. L'industrie manufacturière et l'industrie agricole proportionnent leurs salaires à leurs bénéfices, qui eux-mêmes dépendent des services qu'elles rendent. L'abolition de l'industrie manufacturière aurait pour effet, en détruisant celle des industries qui prospère et en congédiant une masse de travailleurs, d'accroître le malaise de celle qui souffre et vers laquelle se reporteraient tous ces bras, dont elle a déjà un trop grand nombre.

Répétons-le donc, le vrai remède au mal, ce serait que le servage fût aboli, en d'autres termes que le travail devînt libre. Cette liberté étant établie, l'équilibre se ferait bientôt entre toutes les industries, qui ne sont que l'expression des divers besoins. Il est probable que dans le premier moment la terre serait délaissée plus qu'elle ne doit l'être pour les fabriques, recherchées avec excès; mais ce discrédit du travail agricole cesserait bientôt, car les manufactures attirant trop

de bras, la conséquence inévitable et prompte serait l'abaissement des salaires de l'industrie et l'augmentation des prix du travail agricole. On voit que pour l'agriculture, de même que pour toutes les autres industries, il n'y a qu'une seule et vraie protection : cette protection commune, c'est la liberté du travail de l'ouvrier; la liberté de la personne et du travail, voilà tout ce qu'il faut pour la prospérité de toutes les industries, agricole, commerciale et manufacturière.

Il y a du reste une autre vérité dont, en lisant M. de Haxthausen, on acquiert la conviction : c'est que ce qui manque à la Russie pour être riche et prospère, ce n'est pas seulement une population libre, mais encore et surtout une bonne constitution de la propriété. Comme dans tous les pays encore féodaux, la terre en Russie appartient à l'empereur, et sous l'empereur à la noblesse. Sous la noblesse, il n'y a que des serfs ou des occupans à titre précaire. Dans la plupart des pays d'Europe, avant même que la féodalité y fût détruite, il s'était introduit sur le sol des modes d'exploitation qui, tantôt sous la forme de rentes perpétuelles, tantôt à titre de baux emphytéotiques, ou sous la condition de baux temporaires, mais sans cesse prorogés, faisaient naître de longues possessions, les seules qui soient bienfaisantes pour l'agriculture, parce que ce sont celles qui par leur durée se rapprochent le plus de la propriété elle-même. M. de Haxthausen cite comme fait unique en Russie le cas d'un fermier à bail. Il a rencontré quelques laboureurs cultivant à moitié fruits, ou métayers (1); mais le mode presque universel d'exploitation est celui-ci. Le seigneur d'un domaine composant le territoire d'une commune dit aux habitans : « Je vous abandonne en bloc l'usufruit de ma terre; j'estime à telle somme d'argent ce qui m'est dû; arrangez-vous entre vous pour me la payer. » La commune répartit alors entre tous ses membres la culture des terres dont le domaine se compose. Ce partage se fait au moyen de lots préparés en nombre égal à celui des chefs de famille existant dans le village. Ces lots faits, on les tire au sort, et chacun se met en possession du champ que le hasard lui a décerné. Ainsi il ne se trouve personne dans le village qui ne soit pourvu de sa part du sol russe. Cependant, comme le temps, l'âge, le mariage, amènent sans cesse de nouveaux chefs de famille qui ne l'étaient pas lors du tirage précédent, il faut bien de temps en temps procéder à une distribution nouvelle, afin que ceux qui n'ont point de terres en reçoivent. Ce nouveau tirage arrivant, toutes les terres sortent des mains de leurs possesseurs; il en est fait une nouvelle masse que l'on divise par le nouveau chiffre des prétendans, et toujours par la voie du sort, il est procédé à un nouveau partage du sol. L'époque de ces tirages successifs est fixée arbitrairement par le

(1) Ces métayers, en Russie, s'appellent *polinick*. Voyez t. Ier, p. 155.

gouvernement central, qui met entre eux un intervalle tantôt de cinq, tantôt de dix ans, quelquefois plus, quelquefois moins.

Je ne sais si j'ai bien résumé ce système que M. de Haxthausen expose à plusieurs reprises, mais non sans quelque confusion, et pour lequel il professe du reste une admiration qu'il semble difficile de partager. « La commune, dit-il, est la famille en grand... Elle possède le sol... Chaque individu n'a que l'usufruit de sa part, et la part de chacun est égale; le lot du père ne passe pas par héritage à ses fils..., mais chacun d'eux réclame une part en vertu de son droit individuel comme membre de la commune; dont le chef absolu ou père fictif se nomme l'ancien (*emapocma*) (1). » Plus loin, M. de Haxthausen dit encore : « La France reconnaît à ses habitans le droit de morceler le sol et de le vendre comme toute autre marchandise. La Russie va encore plus loin : elle soumet sa terre à un partage continuel; elle donne à chacun de ses enfans un droit égal à l'usufruit de sa terre, qui n'est pas, comme en France, propriété exclusive de l'individu, mais la propriété collective du peuple, représenté par la commune. La Russie veut que chaque individu du peuple jouisse d'une portion de terre, et que cette jouissance ou ce droit de possession soit parfaitement identique pour tous ses membres. En France, le sol est la propriété exclusive des individus; en Russie, il constitue un bien général qui ne concède aux unités que le droit de possession temporaire ou d'usufruit. » Enfin M. de Haxthausen ajoute ceci : « Tout Russe a droit à une part du sol; aussi n'y a-t-il point de prolétaire en Russie... Dans les autres pays de l'Europe, des bruits sourds annoncent l'approche d'une révolution sociale dirigée contre la propriété et la division égale des terres; en Russie, un pareil bouleversement est impossible. L'utopie des révolutionnaires européens, saint-simoniens et fouriéristes, s'y trouve déjà réalisée par l'application de l'un des premiers principes de la vie nationale... Ce principe, c'est l'association, principe inné chez les Slaves. »

Cependant, si j'ai bien compris le système exposé par M. de Haxthausen, il en résulte premièrement que la commune russe n'a pas la propriété du sol, et a seulement la propriété de l'usufruit, qu'ainsi elle demeure chargée de la rente due au propriétaire du fonds; — en second lieu, qu'elle divise entre tous ses habitans cet usufruit général, dont le partage met chacun d'eux en possession d'un lot de terre, à la charge de payer sa part de la redevance commune; — troisièmement, que la jouissance de cette terre ne dure que le temps qui s'écoule entre deux tirages; — enfin que cet inter-

(1) *Introduction*, p. 9.

valle est absolument incertain, puisque le moment qui sépare un tirage de l'autre n'est jamais déterminé. Maintenant on se demande si c'est sérieusement que M. de Haxthausen place le paysan russe possesseur de cet usufruit précaire au-dessus du paysan français, propriétaire ou fermier, c'est-à-dire maître du sol, ou maître d'une possession dont la durée est certaine! De quelle valeur peut être pour le paysan russe ce lot de terre que le sort lui attribue aujourd'hui, et que demain peut-être le sort lui reprendra? Quel intérêt a-t-il à améliorer ce champ, qui, fécondé par son travail, passera au premier jour en d'autres mains? De quelle sécurité peut jouir le cultivateur, incessamment placé sous la menace d'une nouvelle distribution des terres? Non seulement le paysan russe n'est pas propriétaire, il n'est pas même usufruitier; il n'a qu'une possession, la plus fragile et la plus précaire de toutes, celle qui dépend du caprice du sort provoqué par l'arbitraire de l'homme. Là où M. de Haxthausen ne voit que des propriétaires, je n'en aperçois pas un seul, et tandis qu'à ses yeux il n'y a pas de prolétaire en Russie, il me semble que tout le monde l'est. Je ne sais si les disciples de Fourier et de Saint-Simon seront très flattés de trouver leurs théories ainsi rapprochées de la *civilisation russe*. Je n'ai point à leur venir en aide contre cette confusion. Il m'est impossible cependant de voir rien qui ressemble à une association dans ce village et ces paysans russes cultivant chacun le champ distinct que le sort lui attribue, et dont chacun aussi recueille séparément les fruits. J'ajoute que dans le système de la commune russe il y a tout à la fois plus et moins que dans le communisme moderne. Il ne me paraît pas que nos communistes entendent que les lots partagés demeurent débiteurs d'une rente envers l'ancien propriétaire; ils divisent entre eux le sol franc et libre de toute charge. Sous ce rapport, la condition des partageans est meilleure que dans la commune russe; mais le paysan russe, si précaire que soit sa possession, a un lot personnel; il a une possession individuelle que n'admet pas le communisme, et à ce point de vue la condition du communiste serait certainement pire que celle du paysan russe. En somme, le sort de l'un et de l'autre ne peut être que misérable.

Ce que M. de Haxthausen, d'accord en cela du reste avec beaucoup de nos révolutionnaires, appelle le dernier terme du progrès social est à mes yeux tout ce qu'il y a de plus rétrograde. La communauté ou l'instabilité du sol établie parmi les paysans russes, sous la forme de cette possession mobile et incertaine, est l'institution de tous les temps primitifs et de tous les peuples barbares : il n'y a rien de si vieux et de si arriéré. La propriété individuelle, la propriété stable, la propriété civile que le droit consacre et

ne crée pas, parce qu'elle lui est supérieure, la propriété pour la défense de laquelle, si petite qu'elle soit, toutes les puissances sociales et politiques sont mises en œuvre, voilà l'institution civilisée, voilà le progrès. Que la propriété soit distribuée en grandes terres et en grandes fermes comme en Angleterre; qu'elle soit, comme en France, divisée par petits héritages et par fermes plus petites encore; qu'elle consiste en domaines intermédiaires et moyens comme en Allemagne : peu importe, pourvu que son principe soit certain, son droit solide, sa possession individuelle.

En Russie, non-seulement ceux aux mains desquels se trouve la terre ne sont pas propriétaires, mais leur possession même est vaine parce qu'elle est sans titre et sans durée. Faut-il s'étonner maintenant si la population en Russie, loin d'être favorable à ce système de partage continuel, y soit profondément hostile? S'étonnera-t-on si des hommes qui n'ont aucune idée juste de la propriété ne professent pour elle aucun respect, si, selon les termes mêmes de M. de Haxthausen, *les liens de la propriété ne sont nulle part plus faibles qu'en Russie?* Faut-il être surpris si le serf cultive sans goût, sans ardeur, ce champ d'un jour; s'il désire si vivement de le quitter, et si, à la différence du paysan français, que la terre ramène toujours à elle, le paysan russe, quand il s'en est éloigné, n'y revient jamais? Comprend-on à présent pourquoi, sur cette terre où rien ne l'attache ni ne l'intéresse, il est saisi d'un profond dégoût, et tombe dans un complet désœuvrement; comment enfin, lorsqu'il ne se réfugie pas dans les joies de la famille, son seul asile, il se précipite sans mesure ni frein dans tous les excès de l'ivrognerie, qui, selon M. de Haxthausen, est le vice commun des Russes (1)? Enfin n'aperçoit-on pas comment, ne pouvant être sur le sol ni propriétaire, ni fermier, ni métayer, ni journalier à gages, il recherche la manufacture, dans laquelle il trouve du moins un salaire fixe et personnel, qui est déjà un commencement de propriété?

Si j'avais à résumer sous une forme très générale la comparaison établie plus haut entre la société russe et celle des États-Unis, je dirais que dans celle-ci la distribution de la propriété et du capital est telle que les individus, en travaillant à la richesse publique, se procurent pour eux-mêmes la plus grande somme possible de jouissances et de bien-être, tandis qu'en Russie on ne saurait imaginer une quantité plus considérable de travailleurs misérables, créant plus péniblement une moindre somme de produits utiles. Cependant, si l'on en croit M. de Haxthausen, le principe de communauté ou de communisme sur lequel repose la propriété en Russie tiendrait à

(1) « L'ivrognerie est la peste de l'empire russe. » Tome II, p. 446.

quelque chose de plus profond encore que la raison politique et sociale; il aurait pour fondement la race même des populations slaves, dont le génie répugnerait à la propriété individuelle, et serait au contraire profondément sympathique à la propriété commune (1). « Le principe du partage égal, dit M. de Haxthausen, découle du plus ancien principe du droit des Slaves, savoir : l'indivisibilité du bien de la famille et la division de l'usufruit. » Ailleurs il dit encore : « Le Slave, contraire à la corporation, qui admet une hiérarchie de chefs et de subordonnés, est ami de l'association, qui ne connaît que des égaux. » Sans cesse l'auteur revient sur cette idée, que les populations slaves sont par leur nature même prédisposées aux institutions du pouvoir absolu et antipathiques aux institutions de liberté.

Je me défie, je l'avoue, de ces théories étroites et absolues qui prétendent tout expliquer par l'origine des nations et qui attribuent exclusivement à une première goutte de sang toutes ces révolutions des empires, dont les grands esprits de tous les âges, Thucydide et Tite-Live, Machiavel et Montesquieu, cherchaient le secret dans les institutions bienfaisantes ou funestes, dans les vices ou dans les vertus des peuples. Outre que cette théorie me paraît fausse, je la crois très dangereuse, et je n'en connais pas de plus capable de détourner les hommes de toute énergie en leur fournissant l'excuse légitime de toutes les lâchetés. Sans doute l'influence de la race, renfermée dans de certaines limites, ne se peut nier pas plus que celle de la famille, de l'éducation et des mœurs : il est certain qu'il existe parmi les peuples comme dans les individus des aptitudes diverses, des facultés spéciales; mais en admettant ces diversités, d'un ordre secondaire, il ne faut jamais perdre de vue les grands traits généraux communs à tous les hommes et à tous les peuples. De même que tous les êtres humains éprouvent les mêmes appétits matériels, qui sont une condition de la vie physique, tous aussi sont doués de certaines facultés immatérielles qui font partie de leur existence morale; tous possèdent l'amour instinctif de la liberté et de la propriété, de la liberté, qui est l'image de la personne; de la propriété, qui est l'expression de ses besoins. Les uns, par le hasard des circonstances, naissent dans une condition libre, les autres dans la servitude, ceux-ci avec des biens dont ceux-là sont privés. Les premiers perdent par leurs vices ce que les seconds ont le mérite de créer; mais tous sont heureux de la possession, tous souffrent de la privation de ces biens, tous en jouissent, les désirent ou les regrettent. Que l'égoïsme, fécond en illusions et en paradoxes, s'abuse sur ces vérités et les obscur-

(1) Tome Ier, p. 114. Il y a en Russie 61 millions d'habitans : les 9/10es sont Slaves, plus des deux tiers sont Slaves russes. Il y a en Russie 40 millions de Slaves russes, sans compter les Slaves polonais, lithuaniens, lettes, valaques et serbes.

cisse, on le conçoit; mais que la science n'intervienne pas et ne soit pas invoquée au secours d'erreurs qu'elle combat et de mensonges qu'elle désavoue!

Si l'on veut pénétrer au fond de la société russe, on voit que ce qui rend profondément misérable l'habitant de ce pays, ce qui le précipite dans tous les vices, compagnons habituels de la misère et de la corruption, c'est précisément la privation de ces deux biens essentiels à l'homme, et qui ne peuvent lui faire défaut sans que l'économie morale de son être en soit profondément troublée. Il est misérable, surtout parce qu'il est serf et parce qu'il est ainsi destitué de ces biens essentiels à l'homme : la liberté et la propriété.

Le remède à cette misère ne saurait être prompt et subit, car c'est une des tristes lois de l'humanité, que plus une plaie sociale a duré, et plus la guérison est lente; mais M. de Haxthausen, qui observe tout si bien alors même qu'il juge si mal, montre parfaitement dans son livre de quel côté viendra le remède : il viendra de ce développement industriel dont le progrès l'alarme tant, et qui est si frappant dans toute la Russie. De là naîtront deux choses : une propriété créée par le travail et une classe moyenne investie de cette propriété, c'est-à-dire une classe tout à la fois intelligente et laborieuse. Catherine II voulut fonder cette classe, et en 1832 un ukase de l'empereur Nicolas décréta la création de la classe bourgeoise. Décrets vains et puérils et qui attestent bien les illusions de l'omnipotence d'un seul! Ce qui créera la classe moyenne en Russie, c'est le travail, qui transforme les prolétaires en ouvriers, ceux-ci en artisans, ceux-ci en commerçans et fabricans, ceux-ci encore en propriétaires. Que les tsars rendent libre le travail, qui aujourd'hui en Russie ne l'est pas; qu'ils en assurent l'exercice sous la protection des lois; qu'ils ouvrent à ses produits l'acquisition de la propriété foncière tout à la fois aliénable et inviolable, et ils pourront réellement dire qu'ils ont créé la classe bourgeoise. Et puis, la classe bourgeoise étant créée avec la propriété moyenne, avec elle viennent les lumières, les services, l'influence, le crédit; avec elle naissent des droits; ces droits, quand ils sont écrits dans les lois et consacrés par les mœurs, c'est la liberté... Jusque-là il peut sans doute y avoir en Russie une nation considérable par le nombre et puissante par les armes : il n'y a pas un peuple riche et prospère. La force et la conquête sont assurément puissantes à fonder des empires; la liberté seule rend heureux les sujets, et en même temps qu'elle leur donne le bien-être, elle leur confère seule ce qui constitue la vraie grandeur d'un peuple, la moralité et la dignité.

GUSTAVE DE BEAUMONT.

LES
BUVEURS D'EAU

SCÈNES DE LA VIE D'ARTISTE.

II.

HÉLÈNE.

I. — LES VOYAGEURS.

Les premiers créateurs de la société des buveurs d'eau avaient été, nous l'avons dit (1), Antoine et son frère Paul, aidés de Lazare, un de leurs anciens camarades d'enfance. La société ne fut définitivement constituée qu'à l'époque où ceux qui en avaient eu la première idée purent réunir un certain nombre d'adhérens. La fraternité qui existait dans leurs goûts, la ressemblance dans leurs précédens, contribuèrent surtout à réunir plus étroitement tous les buveurs d'eau. Tous enfans de familles pauvres, ils avaient commencé de bonne heure l'apprentissage des privations. Déjà laborieux à un âge encore voisin de l'époque des jeux, il réfléchissaient pendant le temps réservé à l'insouciance; la solitude avait mûri leur esprit et avancé pour eux l'époque de la virilité. Poussés par le hasard des grandes villes les uns au-devant des autres, leur conformité d'âge et de position avait été le lien préliminaire d'une association que devait plus tard consolider un règlement. Entrés dans une carrière dont les diffi-

(1) Voyez le premier récit de cette série dans la livraison du 15 novembre 1853.

cultés sont proverbiales, et placés dans les conditions les plus défavorables pour y réussir, les buveurs d'eau devaient affronter des souffrances que nous nous proposons de retracer avec la rigidité du procès-verbal. En étudiant ainsi la vie d'artiste dans un milieu particulier, notre dessein n'est pas d'entreprendre la glorification d'une certaine classe de parasites qui ont rendu le titre d'artiste si banal et si peu respecté en s'en emparant, les uns pour couvrir leur désœuvrement, les autres leur incapacité. Le groupe que nous avons l'intention de mettre en scène se composait de jeunes gens véritablement doués d'une vocation réelle qui n'avait pu être fécondée par l'étude dès l'instant où elle s'était révélée; ils avaient du moins la bonne foi de reconnaître cette infériorité, et c'était à la faire disparaître qu'ils appliquaient leurs efforts.

Le principal défaut des membres de cette association, c'était leur parti pris d'isolement. En se restreignant volontairement dans le cercle d'une existence uniforme, en demeurant comme ils le faisaient à l'écart de toute relation extérieure, ils perdaient nécessairement l'avantage de rencontrer ces occasions qui viennent quelquefois si utilement placer une échelle sous le pied de ceux qui tentent l'assaut des obstacles. Dans les habitudes de la vie moderne, et quand il n'est pas sorti de sa phase d'obscurité, l'artiste doit réunir au talent qui peut produire une œuvre l'intelligence et l'activité nécessaires pour la mettre en évidence. Il existe pourtant certaines natures qui reculent devant les exigences de la vie pratique. Incapables de tenter aucun effort pour constater leur existence, soit par indolence naturelle ou par ignorance des moyens à employer, elles prolongent ou perpétuent cet état d'*anonymité* qui est au talent ce que le boisseau est à la lumière. Les buveurs d'eau appartenaient à cette race de solitaires obstinés auxquels suffisent les jouissances de la vie contemplative. Reclus dans la pratique de leur art, le monde finissait pour eux aux murailles de leur atelier; aussi devaient-ils subir l'influence de l'incognito, atmosphère malsaine qui engourdit les plus actifs, qui aigrit les plus pacifiques, qui asphyxie quelquefois. A des gens séquestrés volontairement dans un lieu étroit et renfermé qui se plaindraient de manquer d'air, le premier venu répondrait : — Ouvrez la fenêtre. Lorsque les buveurs d'eau découragés laissaient, pour toute récrimination contre leur destinée, échapper cette plainte banale : Nous n'avons pas de chance! — on aurait pu leur répondre : Ouvrez la porte; car non-seulement ils la tenaient fermée, mais encore ils poussaient pour ainsi dire le verrou à l'intérieur.

Si nous avons rappelé ici quels principes dirigeaient cette singulière société, c'est qu'ils serviront plus d'une fois à expliquer ces luttes douloureuses de l'intelligence avec la nécessité, au milieu des-

quelles nous ramène le récit qu'on va lire. Le principal personnage de ce récit est déjà connu : c'est l'artiste que nous avons désigné sous le nom d'Antoine ou *l'homme au gant.* Antoine avait habité la Normandie : voici à quelle occasion et dans quelles conditions. Un matin il s'était réveillé avec l'idée qu'il avait besoin de voir la mer. Un caprice qui tombe dans la cervelle d'un artiste, quand celui-ci n'a pas le moyen de le satisfaire ou la force de le repousser, est le plus tumultueux trouble-travail qu'on puisse imaginer. Comme la tyrannique obsession de ce désir lui causait une préoccupation qui fut remarquée par ses amis, Antoine dut leur en révéler le motif.

— La distance qui existe entre Paris et Le Hâvre est de cinquante lieues, dit Lazare; mais elle est aussi de cinquante francs. En faisant le voyage à pied, c'est le moins que tu puisses dépenser pour séjourner une quinzaine de jours dans le pays; temps strictement utile pour voir et profiter de ce que tu auras vu. Il faut donc que tu accordes à la caisse sociale un délai pour qu'elle puisse économiser ce gros chiffre.

La proposition du trésorier de la société dépassait toutes les espérances d'Antoine, car distraire au profit d'un seul membre une somme qui aurait pu, partagée, être utile à plusieurs, n'était pas un fait ordinaire. *L'homme au gant* aurait pu attendre que ses propres ressources lui permissent de se passer du secours de la caisse sociale; mais il eût peut-être été forcé d'attendre trop longtemps. Rendu d'ailleurs égoïste par la violence de son désir, il accepta la proposition qui lui était faite, et, désormais assuré de faire ce voyage, il commença à éprouver tous les symptômes d'un état particulier qu'on pourrait appeler la fièvre du départ. Il aurait été question d'un passage aux Indes, qu'il ne se fût pas montré plus préoccupé. Il amassait des renseignemens sur la province qu'il devait parcourir; il arrêtait chaque jour un nouvel itinéraire et se livrait à de prodigieux calculs, pour régler l'emploi de son budget et amoindrir le chiffre de ses dépenses quotidiennes, afin d'augmenter, ne fût-ce que d'une journée, la durée de cette pérégrination.

On pourra s'étonner de toutes ces puérilités à propos d'une excursion de quelques jours dans un pays que les facilités de communication ont mis aux portes de Paris; mais jusque-là les promenades d'Antoine n'avaient point dépassé la limite des environs de la capitale, si riches en paysages variés, et qui seraient encore plus beaux, s'ils étaient interdits aux citadins. Cette fois il s'agissait d'un véritable voyage. Le jeune peintre savait qu'il ne repasserait pas le soir la barrière par laquelle il serait sorti le matin. Un premier voyage a beaucoup de ressemblance avec une première passion; c'est la même recherche de sensations nouvelles unie à la même prodigalité d'il-

lusions : la malle d'un premier voyage en renferme presque autant qu'une première lettre d'amour.

Outre le bénéfice qu'il pourrait comme artiste retirer de cette excursion ayant pour but un spectacle encore inconnu et l'un des plus beaux que puisse offrir la nature, Antoine devait être initié aux jouissances de la vie errante. Piéton enthousiaste, il battrait d'un pied libre ces grands chemins où l'imprévu se multiplie, tantôt pour le plaisir des yeux, tantôt pour l'étonnement de l'esprit. Étouffé dans l'âpre atmosphère de l'atelier, il respirerait à loisir l'air fortifiant qui souffle dans les campagnes maritimes. Pendant une semaine ou deux, il aurait quotidiennement dans sa poche une réponse régulière aux impérieuses exigences de la vie matérielle, et brisé par les courses de la journée, il goûterait chaque soir le tranquille et profond repos que procurent les saines lassitudes. Telles étaient les séductions qui donnaient à ce voyage les proportions d'un événement. Et en effet, le plaisir est relatif et se mesure moins par la somme de jouissances qu'on en retire que par la difficulté que l'on éprouve à se procurer de telles jouissances, qui, pour des gens placés dans certaines conditions, sont autant de fruits défendus.

L'impatience d'Antoine était arrivée à un tel degré, qu'il ne pouvait passer devant un chemin de fer ou rencontrer une diligence sans tressaillir. Il ressemblait aux enfans auxquels on a promis de les conduire au spectacle, et qui applaudissent par anticipation rien qu'en lisant les affiches. Un soir enfin, Lazare annonça à Antoine qu'il pouvait faire ses derniers préparatifs, et lui remit la somme fournie par la société pour les frais du voyage. A cette somme le trésorier des buveurs d'eau ajoutait quelques petites économies personnelles. Ce qu'il y avait de privations dans ces deux ou trois pièces de cinq francs, Antoine pouvait mieux que personne le comprendre. — Tu me remercieras en me rapportant une belle étude normande, avait dit Lazare. Je te recommande la ferme de mon parrain entre Criquetot et Étretat. Mon parrain ne t'empêchera pas de copier sa maison ni ses pommiers; mais s'il te fait seulement cadeau d'une pomme, je consens à en avaler les pépins. En voilà un vrai Normand : quand il m'a tenu sur les fonts, il ne m'a pas même donné un de ses noms, il aurait craint d'en être privé; au reste, un brave homme à qui je n'ai rien à demander, puisqu'il ne me doit rien!

Le soir fixé pour le départ, toute la société des buveurs d'eau accompagna Antoine au chemin de fer, qu'il devait prendre jusqu'à Mantes pour de là continuer sa route à pied jusqu'au Havre, en passant par Rouen, la ville aux maisons vieilles. En disant adieu à tous ses amis, Antoine ne put s'empêcher d'éprouver comme une espèce

de remords. Pendant qu'il cheminerait gaiement, suivant sa fantaisie, ceux qui lui faisaient ces heureux loisirs continueraient leur vie de lutte patiente, rendue momentanément plus difficile peut-être par le manque de cet argent que son caprice enlevait à leur nécessité. Il fut un moment sur le point de renoncer à son voyage, et de le remettre à une époque où les circonstances seraient plus favorables; mais le dernier coup de la cloche du départ appelait les voyageurs dans les salles de l'embarcadère. Antoine n'eut pas le courage de la résistance; il échangea un dernier adieu avec ses camarades, et suivit la foule qui se précipitait.

Dans le wagon des troisièmes classes où il était monté, il n'avait que deux compagnons de route : c'étaient un homme d'une cinquantaine d'années et une jeune personne dont le visage offrait avec le sien une ressemblance qui la disait sa fille au premier regard. Tous deux semblaient appartenir à une condition tenant le milieu entre la classe ouvrière et celle des petits négocians parisiens retirés des affaires. La façon dont ils étaient vêtus l'un et l'autre révélait un dédain trop apparent de la mode en cours pour qu'il fût volontaire. La longue redingote verte du père avait dû être taillée sur un patron bien antique, et les plis nombreux dont elle était encore fripée indiquaient une récente réclusion dans une armoire publique malheureusement célèbre. Les autres vêtemens offraient le même aspect de vétusté neuve qu'on remarque dans les objets vieillis par l'abandon dans lequel on les laisse plutôt que par l'usage qu'on en fait. Quant à la jeune fille, le contraste de sa personne et de son costume était encore plus frappant : elle était habillée d'une robe en étoffe d'été, dont la couleur et le dessin eussent fait sourire de pitié une grisette de province. C'était assurément quelque défroque étrangère appropriée à sa taille sans aucune préoccupation de coquetterie. Elle était coiffée d'un petit chapeau de paille commune, à peine garni d'un étroit ruban. Une espèce de pardessus en lainage grossier, des bottines de coutil et des gants de fil, complétaient ce costume, porté cependant avec autant de laisser-aller que s'il eût été le prospectus de la dernière élégance.

Dès que le convoi se fut mis en marche, les deux voyageurs retirèrent d'un panier qu'ils avaient avec eux du pain, un petit morceau de viande froide, une bouteille, une timbale, et le père et la fille commencèrent un repas improvisé auquel l'appétit de chacun d'eux sembla faire un égal honneur. Comme s'il croyait avoir besoin de s'excuser, l'homme à la redingote verte dit assez haut à sa fille pour que ses paroles fussent entendues d'Antoine : — C'est bien heureux que j'aie eu la précaution d'emporter quelques provisions. Un

jour de départ, on a tant de choses à faire, qu'on ne peut même pas trouver l'instant de déjeuner. N'as-tu rien oublié, Hélène? acheva-t-il en se retournant vers sa fille.

A ce nom d'Hélène, Antoine, qui jusque-là n'avait point pris garde à la jeune voyageuse, leva les yeux sur elle. Voici en deux mots quelle était la cause de cette soudaine attention. Antoine avait eu une petite sœur ainsi appelée, qu'il avait beaucoup aimée, et qui était morte à six ans, écrasée sous la roue d'une lourde charrette en revenant de l'école. Aussi, chaque fois qu'il entendait prononcer devant lui ce nom d'Hélène, il ne pouvait s'empêcher de penser à cette enfant, dont la mort précoce et affreuse avait été l'un des plus grands chagrins de sa vie. Dans ce moment, le souvenir de ce triste événement, qui le pénétrait toujours d'un mélancolique regret, lui parut encore plus douloureux. Il lui gâtait le début de son voyage. — Si mon Hélène vivait encore, elle aurait l'âge de celle-ci, pensait-il en regardant l'homonyme de sa sœur occupée au rangement d'un petit sac de voyage qu'elle tenait sur ses genoux. C'était une jeune fille de dix-huit ans, ni belle ni jolie, — une tête d'expression, comme disent les artistes, et qui aurait pu poser pour la figure de l'Étude dans un tableau allégorique. La fleur de la jeunesse paraissait déjà pâlie sur ce visage sérieux aux traits immobiles, dont les grands yeux noirs faisaient songer à l'épithète qu'Homère applique au regard de Junon. Cependant sous la froideur de ce masque réfléchi, derrière ce front encadré par les bandeaux inégaux d'une chevelure brune et un peu rare, on devinait l'intelligence. Les sourcils largement dessinés formaient un arc sévère annonçant la volonté et l'énergie. Ce qui manquait à cette physionomie comme grâce féminine était remplacé par un sentiment de fierté quasi virile qui mettait au moins la distinction là où l'on aurait pu remarquer l'absence de douceur. Cette figure pouvait ne pas être sympathique à première vue, mais à première vue elle pouvait exciter la curiosité. Antoine, qui avait étudié les systèmes scientifiques qui font des signes du visage autant d'indices révélateurs du caractère, avait remarqué, en observant sa voisine, les traces visibles d'une fatigue récente dont il était par expérience personnelle en état d'apprécier l'origine. Il croyait reconnaître dans ce teint légèrement blêmi, non les pâles couleurs de la maladie, mais ce hâle particulier qui résulte des longues veilles pendant lesquelles la fumée de la lampe s'incruste en fine poussière dans l'épiderme.

Dès qu'on fut sorti des limites de la banlieue parisienne, la jeune fille se mit à la portière et regarda la route avec autant de curiosité étonnée que si elle n'avait jamais vu ni eaux, ni bois, ni champs, ni ciel. Elle semblait aspirer avec délices la fraîcheur du vent qui

échevelait dans les eaux du fleuve les saules penchés sur la rive. En la voyant ainsi offrir son visage aux caresses de cette brise un peu vive, Antoine devinait le besoin d'un poumon affamé de l'air sain qui circule librement entre les grands horizons. Aux prières de son père, qui lui recommandait de ne point trop se pencher hors du wagon dans la crainte de quelque accident, elle répondait avec l'impatience mutine des enfans que l'on trouble dans leur plaisir. — Si tu savais comme ce bon air me fait du bien! s'écria-t-elle tout à coup en frappant dans ses mains, et elle retira son chapeau pour mieux ressentir les effets de ces souffles bienfaisans.

Cependant on avait dépassé la forêt du Vésinet, et le train suivait le cours de la Seine, dont les bords commencent, de ce côté, à offrir de charmans aspects. Le père, ayant remarqué que le paysage était plus beau, vu de la portière dont il occupait un des coins, appela sa fille, qui se tenait à la portière opposée, pour lui céder sa place. Hélène s'empara du *coin* que venait de lui céder son père, mais elle parut hésiter un moment, en s'apercevant que pour profiter de l'avantage de la portière, qui était assez étroite, il fallait risquer un voisinage assez immédiat avec Antoine. L'artiste, devinant sans doute quelle raison retenait sa curieuse voisine blottie dans son coin, lui céda la jouissance pleine et entière de cette ouverture, complaisance dont elle profita sur-le-champ en remerciant le jeune homme plus encore par la joie qu'elle fit paraître que par le sourire qu'elle lui adressa.

Bien qu'on fût en route depuis une heure à peine, un changement sensible s'opérait dans la physionomie d'Hélène. Un pâle vermillon colorait ses joues, l'œil était devenu brillant, la lèvre humide. Sa parole pressée vibrait d'animation juvénile. Elle s'efforçait de faire partager à son père l'enthousiasme que lui causaient les beautés du panorama dont les mobiles tableaux se déroulaient devant elle. Ses questions, ses étonnemens naïfs, semblaient indiquer que c'était la première fois qu'elle était mise en contact avec une nature véritablement rustique. Cette gravité un peu froide qu'Antoine avait d'abord remarquée chez la jeune fille était remplacée plus visiblement, à chaque élan nouveau du train parti à toute vapeur, par une animation, une vivacité de mouvemens qui paraissaient autant de symptômes d'un bien-être oublié depuis longtemps par la voyageuse, s'il n'était pas entièrement nouveau pour elle. A la hauteur de Poissy, le train en croisa un qui descendait. — Ah! les pauvres gens! s'écria Hélène, comme je les plains de retourner à Paris! — Antoine ne put s'empêcher de sourire, car sans le savoir la jeune voyageuse venait d'exprimer une idée qu'il avait eue en même temps qu'elle. Cette conformité d'impressions excita la curiosité d'Antoine, curiosité sans but,

qui était le résultat du penchant, naturel à certains esprits, de faire de toute chose offerte par le hasard un élément d'activité. L'artiste se demanda pour quelle raison cette jeune fille paraissait si heureuse de fuir Paris, et pourquoi elle semblait redouter d'y retourner. Là-dessus il bâtit mille suppositions, dont aucune ne le satisfit sans doute, puisque cette curiosité, qui avait commencé par n'être qu'un passe-temps, devint un réel désir de savoir qui étaient, ce que faisaient et où allaient les voyageurs que le hasard lui donnait pour compagnons.

Il cherchait depuis quelques minutes un moyen adroit pour entrer en conversation avec le père, quand celui-ci vint fournir lui-même le prétexte après lequel courait l'imagination peu inventive de l'artiste. Au bout d'une heure de causerie, Antoine savait que son compagnon de route était un ancien entrepreneur de travaux publics ruiné par des spéculations malheureuses, resté veuf avec une fille à laquelle il avait fait donner une brillante éducation pendant l'époque de sa prospérité. Quand les mauvais jours étaient venus, celle-ci s'était hâtée de convertir en une science sérieuse et plus étendue les connaissances qu'elle avait acquises dans une grande pension à Paris. Elle voulait se livrer à l'instruction publique, et travaillait depuis deux ans à obtenir les diplômes nécessaires pour le professorat. A la suite d'un examen brillant, autant pour la délasser un peu des laborieuses études qui lui avaient été nécessaires que pour la récompenser de son succès, son père lui donnait quelques jours de vacances, et profitait de ce voyage pour lui faire prendre quelques bains de mer.

Antoine allait peut-être en apprendre plus long, car le père d'Hélène se montrait volontiers disposé à la confidence ; mais le train s'arrêta brusquement, et le conducteur vint ouvrir la portière en criant : *Mantes! Mantes!* Antoine était arrivé à sa première étape ; il prit son sac, son bâton, salua ses compagnons de route et descendit du wagon. Dix minutes après, le train se remettait en route. Le père et la fille étaient restés seuls.

— Je regrette que ce jeune homme qui vient de descendre n'ait pas continué à voyager avec nous, dit le père ; sa conversation m'intéressait. C'est un peintre qui va en Normandie faire des études. Il est fort poli. As-tu remarqué, Hélène? depuis que nous sommes partis de Paris, il avait à la main une cigarette tout apprêtée, pourtant il n'a pas fumé. Je lui ai cependant dit de l'allumer, il n'a pas voulu ; c'est à cause de toi.

Hélène, occupée à regarder les premières campagnes de la Normandie, ne répondit pas ; mais peu de temps après elle sentit remuer sous son pied un objet qu'elle ramassa aussitôt.

— Le voyageur qui est descendu à Mantes a oublié cela, dit-elle

en montrant un petit album de poche. Il y a des dessins dans ce cahier. Ce jeune homme y tient peut-être; il faudra déposer cet album à la prochaine station, on le renverra à la station de Mantes, où ce monsieur aura peut-être l'idée de le faire réclamer.

— Tu as raison, dit le père en feuilletant l'album, qui renfermait quelques croquis à la plume ou au crayon. Voici des renseignemens dont nous pourrions profiter, Hélène, dit-il en désignant à la jeune fille une page qui contenait de l'écriture et des chiffres.

— Mais tu as tort de lire, dit la jeune fille avec vivacité, c'est une indiscrétion.

— Quel grand mal y a-t-il à lire cela? C'est un itinéraire de voyage dans le même pays que nous voulons visiter. Ce jeune homme est artiste, il doit connaître les endroits curieux; nous qui avions l'intention de faire à peu près la même route, nous profiterons des renseignemens qui lui ont été donnés, et qu'il nous donnera à son tour, sans que cela lui cause aucun préjudice. Je vois déjà des indications d'hôtels à Rouen, au Havre et à Trouville; nous qui ne savions pas où descendre, nous irons dans ces maisons-là.

— Mais, dit la jeune fille avec inquiétude, tu sais que nous devons nous montrer très modérés dans nos dépenses. Ce monsieur, qui n'a pas les mêmes raisons que nous pour compter avec sa bourse, veut peut-être descendre dans des endroits où nous serions obligés de faire une dépense qui excéderait nos moyens.

— Oh! fit le père, ce jeune homme ne paraît pas riche.

— Son costume ne prouve rien, répondit Hélène. Les artistes n'ont pas grand soin de leur toilette, surtout en voyage. Ils ont en outre la réputation d'être fort prodigues et de dépenser leur argent aussi facilement qu'ils le gagnent. Si tu veux m'en croire, nous ne profiterons pas de ces renseignemens.

— En voici pourtant un, dit le père, qui ne contrarie pas nos projets d'économie. Et il montra à Hélène une note ainsi conçue : — « A Rouen, sur le quai, en face du nouveau pont, les remorqueurs du commerce transportent des marchandises au Havre, et consentent à embarquer des voyageurs. — Prix : 1 fr. 50 c. — Départ le matin à six heures. — Demander les capitaines de *l'Atlas* ou de *l'Hercule*. »

Hélène prit dans sa poche un petit carnet qu'elle ouvrit. Après avoir lu quelques lignes qui s'y trouvaient écrites, elle dit à son père : — Les bateaux qui font le service régulier, et que nous devons prendre, coûtent six francs par personne; en nous embarquant sur ces remorqueurs, nous réalisons une économie. Cette fois je suis de ton avis. — Et elle prit note sur son carnet du renseignement fourni par l'album d'Antoine.

— Ma pauvre enfant, dit le père d'Hélène, je crois bien que ce jeune homme n'est pas plus riche que nous, et qu'il a les mêmes raisons que nous pour voyager au meilleur compte possible. Si tu veux me croire, tu copieras tous ces renseignemens, qui lui ont probablement été donnés par quelqu'un qui connaît le pays et a les habitudes du voyage, car je sais par lui-même qu'il a quitté Paris pour la première fois.

— Mais si nous allons dans les mêmes endroits où ce jeune homme se propose d'aller, réfléchit Hélène, nous devons nécessairement le rencontrer, et cela ne lui paraîtra-t-il point singulier de nous trouver partout où il sera?

— Nous ne nous rencontrerons pas, répondit son père, par cette raison que ce monsieur, qui voyagera à pied, n'arrivera dans tous les endroits qu'il s'est fait désigner que deux ou trois jours après que nous les aurons quittés, et même en supposant que nous dussions le revoir, qu'est-ce que cela peut nous faire?

Hélène, trouvant probablement que son père avait raison, ne fit plus aucune objection; elle copia l'itinéraire d'Antoine sur son carnet, et cette besogne achevée, remit sa tête à la portière, bien décidée à ne pas perdre un seul détail du paysage; quant à son père, il s'endormit profondément.

Pendant que le train qu'il venait de quitter fuyait vers Rouen, Antoine, descendu à Mantes, avisait au bord de la Seine une espèce d'auberge dont l'enseigne promettait bon gîte et bon repas, et comme il était trop tard pour qu'il pût continuer sa route, il entra dans ce rustique bouchon pour y passer la nuit et y prendre sa nourriture. Une servante joufflue, qui semblait échappée d'une toile de Rubens, le débarrassa de son sac, qu'elle emporta dans la chambre qu'il devait habiter, en même temps que l'aubergiste l'invitait à se désaltérer. Cet aubergiste qui s'approchait de lui avec son pichet de cidre frais tiré, c'était la Normandie qui s'avançait au-devant de l'artiste voyageur, son breuvage national à la main. Un peintre romantique n'aurait pas manqué de boire en portant un toast à cette terre glorieuse et féconde; Antoine fit moins de façons et but tout simplement parce qu'il avait soif.

L'idée lui vint ensuite de prendre un croquis de l'auberge où il venait de s'arrêter, et qui était dans une situation très pittoresque. C'est alors qu'il s'aperçut de la perte de son album, et cela non sans une vive contrariété. Le jeune peintre était ainsi privé d'un itinéraire tout tracé auquel la précaution de Lazare avait ajouté des indications qui permettaient à Antoine de ménager le plus possible les ressources de son menu budget. Comme celui-ci commençait tant bien que mal à prendre son parti de cet accident, le hasard du voyage lui offrit

bientôt comme compensation la bonne fortune d'une rencontre avec une connaissance parisienne. C'était un jeune homme qui avait été le camarade d'Antoine à l'époque où celui-ci fréquentait l'École des Beaux-Arts. Il se nommait Jacques, et retournait au Havre, où il avait des travaux d'ornementation à terminer à bord d'un navire appartenant à un grand seigneur anglais. Il était descendu à Mantes pour donner en passant une marque de souvenir à une femme qui habitait cette ville, et avec laquelle il avait eu jadis une liaison qui s'était prolongée pendant deux années. Jacques devait continuer sa route par le train de nuit.

Les deux anciens camarades renouvelèrent connaissance et se racontèrent réciproquement leur vie depuis l'époque où ils avaient cessé de se voir. Cette existence était la même à peu de variantes près. Seulement, depuis trois ans le sculpteur Jacques avait renoncé à la statuaire pour se livrer à l'ornementation, branche de l'art qui se rapproche plus immédiatement des besoins de l'industrie. Il avait acquis dans cette partie une habileté véritable, qui le faisait rechercher dans les principaux ateliers de Paris. C'était à lui que l'on réservait tous les travaux qui s'écartaient de la commande ordinaire.

— Que voulez-vous? dit-il à Antoine; j'avais rêvé mieux que cela; mais au bout du compte je suis encore heureux d'avoir pu trouver une ressource dans mon talent. Mes ébauchoirs me font vivre. J'ai des travaux en abondance. Si cette veine de prospérité se continue, dans trois ou quatre ans j'aurai amassé quelques économies qui me permettront de revenir à la sculpture et d'aborder avec toutes les conditions que réclame cet art, matériellement le plus coûteux de tous, une tentative sérieuse dont le résultat me fixera définitivement sur l'avenir qui m'est réservé comme artiste.

Ayant appris qu'Antoine avait le dessein de visiter la Normandie, Jacques parvint à décider le peintre à partir avec lui pour Rouen le soir même. — J'ai une affaire dans cette ville; elle ne me prendra pas plus d'une heure, je me mettrai ensuite à votre disposition pour vous piloter dans le vieux Rouen, et dans un seul jour vous en verrez plus avec moi qu'un cicérone ne pourrait vous en montrer en une semaine. Au lieu de gagner Le Havre par petites étapes comme vous en avez le dessein, je vous proposerai de nous y rendre tout d'une traite, en prenant le bateau qui fait le service régulier. Ce sera pour vous une occasion de voir les bords de la Seine jusqu'à son embouchure : c'est très beau. Vous passerez avec moi une semaine ou deux au Havre : c'est tout ce qu'il me faut pour terminer mon travail. Une fois ma besogne achevée, nous battrons les chemins de compagnie. Je suis content de moi, je m'accorderai volontiers quelques

vacances. D'ailleurs nous voici dans une saison où j'ai peu de travaux. Cela vous convient-il? acheva Jacques.

Comme le plaisir du voyage est ordinairement doublé, si on peut le partager avec un esprit sympathique dont les sensations se font l'écho des vôtres, Antoine était fort disposé à accepter la proposition qui lui était faite, bien qu'elle dérangeât un peu ses plans. Il crut cependant devoir faire à son compagnon la confidence de certaines mesures économiques qui lui étaient imposées par la modicité de son budget. Il craignait surtout qu'un séjour prolongé dans la ville du Havre ne fît à ses finances une brèche trop sérieuse. Jacques le rassura pleinement à ce sujet. Habitué à courir les grands chemins, le sculpteur connaissait particulièrement les ressources du trajet et les moyens de vivre au meilleur compte possible. Il eût fait d'avance la carte de sa dépense dans une auberge, rien qu'à en regarder l'enseigne. — D'ailleurs, dit Jacques à Antoine, pendant tout le temps que vous resterez au Havre, vous n'aurez besoin d'ouvrir votre bourse que pour des dépenses de luxe. *Le Roi Lear* nous offrira à tous les deux le gîte et le couvert : un excellent lit dans une jolie cabine et deux repas excellens à la table du capitaine Thompson, qui, d'après les ordres de mon client, lord W..., propriétaire du *Roi Lear*, m'a offert une hospitalité aussi cordiale que somptueuse que je vous propose de partager, si vous n'avez pas de répugnance à dormir sous la protection du pavillon britannique.

— Mais je n'ai pas les mêmes raisons que vous pour être hébergé par la Grande-Bretagne.

— Je vous en trouverai d'excellentes pour ménager votre susceptibilité, dit le sculpteur. Je vous ai connu autrefois très habile dessinateur : vous pourrez abréger ma besogne en me donnant de temps en temps un coup de main; nous compterons ensemble après.

— Je vous rendrai ces petits services à une condition seulement, c'est que vous n'en ferez aucune, répondit Antoine. Mais que dira-t-on de nous voir arriver deux là où vous êtes attendu tout seul?

— C'est ce qui vous trompe, fit Jacques. J'ai prévenu le capitaine Thompson que je ramènerais de Paris un camarade pour m'aider, et après-demain soir ce brave marin fera ajouter deux couverts à sa table.

Antoine n'avait plus dans son amour-propre, qui était ultra-scrupuleux, aucune raison pour protester contre les arrangemens qui lui étaient proposés; il se décida à profiter de l'aubaine, et le soir, à onze heures, il montait avec Jacques dans un train d'où, vers deux heures du matin, ils descendirent à Rouen.

La nuit était magnifique; un plein clair de lune répandait sur la vieille cité normande cette lumière si favorable aux grands effets.

Bien qu'ils éprouvassent le même besoin de sommeil, les deux artistes ne purent résister au commun désir d'aller courir les rues. Tourmenté par cette fièvre d'impatience commune à tous les voyageurs novices, Antoine donna rapidement un à-compte à cette curiosité qui s'empare de l'esprit lorsqu'on arrive pour la première fois dans une ville où l'histoire et l'art d'un autre temps ont laissé de nombreuses traces. Après avoir parcouru principalement les quartiers qui ont le mieux conservé le caractère de leur date, les deux voyageurs prirent quelques heures de repos et retournèrent voir le lendemain, sous la lumière d'un grand soleil, la vieille ville, confusément devinée pendant leur promenade de la nuit. Lorsque Jacques eut terminé les affaires qui avaient motivé sa station à Rouen, au moment de partir pour Le Havre, il apprit que le service de la compagnie des bateaux avait été momentanément suspendu. Antoine, qui avait été séduit par la perspective du voyage par eau, éprouva quelque contrariété à prendre la voie de terre. Ce fut alors qu'il se rappela les remorqueurs du commerce que lui avait désignés son ami Lazare. Jacques avait connaissance de ces bateaux, dont les capitaines consentent quelquefois à prendre, moyennant une rétribution insignifiante, des passagers qui ont plus de temps que d'argent à dépenser, car ces paquebots, qui sont presque toujours lourdement chargés et qui remorquent quelquefois d'autres navires jusqu'à l'embouchure du fleuve, sont exposés à mettre un jour ou deux pour effectuer un voyage qui peut se faire en six ou huit heures.

— Comme c'est le seul moyen qui nous reste pour aller au Havre par eau, et que je désire que vous voyiez les bords de la Seine, prenons les remorqueurs, dit Jacques. Je vous avertis seulement que nous n'y aurons pas nos aises et que nous risquons de rester un peu longtemps en route. Quant à moi, je n'ai pas annoncé mon retour à heure fixe.

— Je ne suis ni plus difficile ni plus pressé que vous, répondit Antoine.

II. — L'ATLAS.

Les deux artistes descendirent sur le quai, et voyant le remorqueur *l'Atlas* qui commençait à chauffer, ils demandèrent le capitaine, qui consentit à les recevoir à son bord et les prévint qu'ils eussent à embarquer des vivres. On partait dans une heure.

Au moment où Jacques et Antoine revenaient à bord, ce dernier laissa échapper un mouvement de surprise en apercevant sur le pont de *l'Atlas* les deux voyageurs avec lesquels il avait fait le trajet de Paris à Mantes.

— Vous connaissez ces personnes? demanda Jacques, qui avait vu son camarade saluer Hélène et son père, assis à l'arrière sur un ballot.

Antoine raconta comment il avait rencontré les voyageurs.

— Ce sont probablement des gens du pays, dit Jacques, car sans cela ils ignoreraient que les remorqueurs prennent des passagers.

— Non, fit Antoine, ils viennent de Paris, et c'est la première fois que la jeune fille voyage. J'ai su cela par son père, avec qui j'ai causé dans le wagon.

— En tous cas, ils ne ressemblent guère à des Parisiens. Elle est singulièrement vêtue. Voyez donc sa robe. Je connais un fauteuil qui est habillé de la même façon.

Sans qu'il sût pourquoi, cette plaisanterie fut désagréable à Antoine; aussi n'y donna-t-il pas cette réplique du sourire qui est un encouragement offert à celui qui plaisante.

— Mais à propos, reprit Jacques, puisque ces voyageurs étaient seuls avec vous dans le wagon où vous avez laissé votre album, ils pourraient peut-être vous en donner des nouvelles.

— Ils l'ont vu dans mes mains et savent qu'il m'appartient. S'ils se sont aperçus de mon oubli, ils m'en parleront sans doute.

Au même instant, les deux ou trois matelots qui composaient l'équipage de *l'Atlas* détachèrent les amarres, et le remorqueur vira lentement pour aller prendre le milieu du fleuve.

— Route! cria le capitaine au mécanicien. — Les grandes roues commencèrent à se mouvoir, et le bateau, qui partait sur lest, fila avec assez de rapidité pour qu'on eût bientôt perdu de vue la flèche aiguë de Saint-Ouen. Pour échapper aux scories que la cheminée du remorqueur faisait pleuvoir sur leurs têtes, le père et la fille quittèrent l'arrière du bateau, où se trouvaient Antoine et Jacques, qui causaient en fumant avec le capitaine. — Si nous allons ce train-là, disait celui-ci, nous entrerons au Havre à trois heures, à moins qu'il ne se rencontre en rivière des navires qui réclament le remorquage, ce qui retardera nécessairement notre marche.

— Pensez-vous que la mer soit calme quand nous y arriverons? demanda le voyageur à la longue redingote. Et il ajouta plus bas, en désignant Hélène : — C'est à cause de ma fille que cela m'inquiète, c'est la première fois qu'elle s'embarque.

— Eh! eh! fit le capitaine, nous avons une grande marée aujourd'hui, et si le nord-ouest s'en mêle, comme cela en a l'air, nous pourrions bien danser un peu quand nous aurons passé la barre.

Cette nouvelle, qui fut rapportée à Hélène par son père, parut préoccuper la jeune fille.

— Est-ce que vous craignez réellement du mauvais temps? demanda Antoine au capitaine.

— Monsieur plaisante, interrompit Jacques, le vent est au sud, et tout ce que nous pouvons craindre, c'est une pluie d'orage pour la fin de la journée.

— Votre ami m'a compris, dit le capitaine en riant; mais quand il m'arrive des passagers qui n'ont pas navigué encore, je leur fais un peu peur d'avance, cela me distrait. Cependant, ajouta-t-il, la marée sera un peu forte.

— Singulière façon de plaisanter! dit tout bas Antoine à Jacques. Je suis sûr que cette jeune personne s'attend à rencontrer du mauvais temps, et cette crainte peut suffire pour gâter tout le plaisir de son voyage.

Le cas de retard qui avait été prévu se réalisa bientôt. Un caboteur et un brick anglais réclamèrent le remorquage de *l'Atlas*, dont la marche se trouva trop ralentie pour qu'on pût arriver à Quillebeuf assez à temps pour profiter de la marée. Aussi le capitaine fit relâcher à La Meilleraye, où l'on arriva un peu avant le coucher du soleil. Comme il était impossible de passer la nuit à bord, les passagers descendirent à la plus voisine auberge, où l'on dîna en commun. Après le repas, prolongé par l'interminable café normand, que la coutume du pays arrose d'un si grand nombre de libations aux noms bizarres, on sortit pour aller faire un tour de promenade sur le bord de l'eau. La soirée était magnifique. Dans la brise, un peu rafraîchie par la pluie qui venait de tomber, on sentait déjà un souffle salin. Le flux de la marée, sensible à cet endroit de la Seine, vastement élargie, et les mouettes qui volaient au-dessus des eaux bruyantes, annonçaient l'approche de l'Océan. Le soleil se couchait lent et majestueux derrière les hautes futaies du grand parc de La Meilleraye, qui paraissait être l'asile choisi par tous les oiseaux de la contrée. Peu à peu, les derniers feux du couchant s'éteignirent en passant par toutes les dégradations de lumière qui préparent l'arrivée du crépuscule, dont les ténèbres indécises enveloppèrent bientôt le fleuve et ses rives. Retentissemens sonores des marteaux dans les chantiers, souffle régulier de la forge aux vitres ardentes, aigres gémissemens de l'essieu, vibrations des clochettes du troupeau revenant de l'abreuvoir, tous les bruits de la journée affaiblirent progressivement leurs rumeurs familières, dont les vagues murmures s'étouffèrent avec l'accord harmonique d'un *decrescendo*. A l'exception du capitaine de *l'Atlas* et du père d'Hélène, qui étaient fort insensibles aux spectacles de la nature, l'aspect mélancolique qu'elle revêt à ces pâles heures du soir pénétrait les trois jeunes gens, qui

marchaient ensemble sans se parler, sans se voir peut-être, isolés dans une rêverie commune. Ce fut Antoine qui le premier rompit le silence.

— Quel malheur que nous n'ayons pu continuer notre route! nous serions entrés en mer par cette belle nuit.

— Bah! répondit Jacques, vous avez bien le temps de la voir, la mer.

— Il me semble, reprit Antoine, que nous aurions aussi bien pu dormir la nuit sur le remorqueur et y prendre notre repas, puisque nous avions des provisions. Cela aurait toujours économisé les frais d'auberge.

— Parlez plus bas, lui dit Jacques; il n'est pas utile qu'on sache le secret de notre bourse.

Antoine se retourna, et à quelques pas derrière lui il aperçut Hélène, qui s'était arrêtée, assise sur une barque échouée, écoutant le refrain lent et monotone avec lequel les matelots du brick anglais accompagnaient une manœuvre.

— Il faut avouer que nous ne sommes guère galans, ni l'un ni l'autre, de laisser cette demoiselle toute seule.

— Il est vrai que je ne m'étais pas aperçu qu'elle nous accompagnait, dit Jacques.

— Je l'ignorais aussi, ajouta Antoine.

Comme ils parlaient, ils virent Hélène, qui retournait sur ses pas, sans doute pour aller à la rencontre de son père; mais l'un de ses pieds s'étant embarrassé dans une amarre qu'elle n'avait pas vue, elle fit un faux pas et tomba à terre. Antoine et Jacques accoururent près d'elle. Hélène s'était déjà relevée; sa chute ayant eu lieu sur un sable amolli par le remou de la vague, elle avait seulement un peu mouillé ses vêtemens. Elle rassura les deux jeunes gens, qui semblaient craindre qu'elle ne fût blessée. — Je croyais mon père derrière moi, dit-elle, et son accent trahissait l'embarras qu'elle éprouvait à se trouver seule avec deux inconnus.

— Voici monsieur votre père qui vient avec le capitaine, dit Jacques, apercevant la silhouette des deux hommes à une vingtaine de pas.

— Tu me laisses seule! dit la jeune fille à son père, qui venait de la rejoindre.

— Comment seule! interrompit le capitaine en désignant Antoine et Jacques. N'avez-vous pas deux cavaliers?

— Nous venons seulement de rejoindre mademoiselle, dit Antoine avec empressement.

— Est-ce que tu veux rentrer? demanda le père d'Hélène.

— Mais non, s'écria-t-elle avec vivacité, en se rapprochant de lui comme pour lui prendre le bras.

— Va devant, lui dit son père. Nous causerons avec le capitaine. Cela ne t'amuserait pas, dit-il d'un air singulier qui fut sans doute compris par sa fille, car elle se pencha à son oreille et lui dit très bas et très vite : — Voilà encore que tu racontes tes affaires à une personne que tu ne connais pas! — Elle acheva ces paroles avec un petit mouvement d'impatience.

— ... Je vous disais donc, capitaine, reprit le bonhomme en continuant sa conversation, que mon associé était un coquin, ce que je prouve dans un mémoire.

— Allons! murmura Hélène en s'éloignant,... le voilà parti!

— Permettez-moi de vous offrir mon bras, lui dit Antoine en la voyant marcher toute seule.

Elle s'appuya légèrement sur le bras qui lui était offert et continua sa promenade en ralentissant le pas de façon à ne laisser qu'une très courte distance entre elle et son père. Mais celui-ci possédait une manie commune à certains bavards : quand il causait en marchant, il s'arrêtait devant son interlocuteur; puis, pour mieux faire pénétrer son raisonnement, il secouait rudement celui qui l'écoutait par le collet de son habit, et marquait chaque point du discours en lui frappant sur l'épaule. Les petites stations qu'il imposait au patient capitaine de *l'Atlas* s'étaient renouvelées assez fréquemment pour qu'il se trouvât encore une fois assez éloigné de sa fille. Qu'elle s'en fût aperçue ou non, Hélène semblait ne point y prendre garde; elle continuait à marcher tranquillement au bras d'Antoine, avec qui elle causait. Entraînée par le besoin que les natures naïves ont de s'épancher, elle lui faisait les confidences de ses impressions depuis qu'elle avait commencé ce voyage. — Quel malheur que nous n'ayons pas pu entrer en mer par cette belle soirée! dit-elle avec regret. — Peu d'instans auparavant, Antoine avait fait la même réflexion avec son ami Jacques. Celui-ci en fit tout haut la remarque. Cette communauté de regrets établit une espèce de sympathie qui rompit l'état de gêne que ressentent deux personnes étrangères mises momentanément et par hasard au bras l'une de l'autre. La causerie devint sinon intime, au moins familière. Jacques y prenait part; il avait quelquefois dans sa façon de s'exprimer des figures qui amenaient le sourire sur les lèvres de la jeune fille, pour qui ce langage était nouveau. Comme la fraîcheur qui montait de la rivière lui causait un léger frisson, Jacques lui couvrit les épaules avec une vareuse qu'il portait sur son bras. Hélène voulut refuser d'abord et faisait un mouvement pour retirer ce vêtement; mais Antoine boutonna rapidement la vareuse sous le cou de la jeune fille.

— Mais décidément mon père m'abandonne, dit-elle en se retournant.

— Il nous suit, dit Jacques. J'aperçois le feu du cigare du capitaine.

— Il ne faut pas que ce soit ma présence qui vous gêne, reprit Hélène en s'apercevant que ses deux compagnons avaient abandonné leur pipe.

— Je suis *éteint,* dit Jacques, et je n'ai pas de feu sur moi.

— Allez vous rallumer au cigare du capitaine, fit Antoine très naturellement.

— Compris! murmura le sculpteur à l'oreille de son ami et en lui poussant le coude.

Antoine devina que son ami avait supposé qu'il voulait se ménager un tête-à-tête. — J'irai moi-même chercher du feu, dit-il avec vivacité, et il mit Hélène au bras de Jacques, au moins aussi étonné que sa compagne.

— Tâchez donc de ramener mon père, dit celle-ci. Nous allons vous attendre, ajouta-t-elle avec une certaine intention.

Antoine mit deux ou trois minutes à rejoindre le père d'Hélène, qu'il trouva encore arrêté avec le capitaine, auquel il parlait avec une volubilité extraordinaire. — Je viens vous demander du feu, capitaine, dit Antoine. Mademoiselle votre fille vous attend, ajouta-t-il en se retournant vers le père d'Hélène.

— Allez toujours. Nous vous rejoignons, répondit celui-ci. — Et rappelant le jeune homme au moment où celui-ci allait s'éloigner, il lui remit une espèce de pardessus qu'il avait sous son bras. — Donnez donc, je vous prie, ce manteau à ma fille. Je crains qu'elle n'ait froid.

En se retirant, Antoine entendit le bonhomme qui disait à son compagnon : — Oui, capitaine, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Je suis arrivé à Paris avec quatorze francs, et j'ai remué des millions... — Comme il se hâtait et que le chemin était un peu obscur, Antoine accrocha par mégarde à une branche basse qui lui faisait obstacle le vêtement qu'on venait de lui donner pour Hélène. Après l'avoir dégagé, comme il le retournait en tout sens pour voir s'il ne l'avait pas déchiré, un objet s'échappa de la poche du pardessus. En se baissant pour le ramasser, Antoine reconnut avec surprise que c'était l'album oublié par lui dans le wagon. Il ralentit un peu son pas, assez intrigué par cette découverte, et se demandant pourquoi ni Hélène ni son père ne lui avaient parlé de cette trouvaille. Il ne voulut pas cependant reprendre l'album, et le remit dans la poche d'où il était tombé. — Ils ne peuvent ignorer que cet album m'appartienne, pensait-il, car pendant le voyage ils me l'ont vu entre les mains. Pourquoi ne pas me le rendre?... Après cela, il peut se faire qu'ils n'y aient point songé. Attendons.

En achevant ces réflexions, Antoine rejoignit Hélène et Jacques,

qu'il retrouva à l'endroit où il les avait quittés. — Voici un manteau que votre père m'a chargé de vous remettre, mademoiselle, dit-il à Hélène.

— Comment, mon père n'est pas venu avec vous! fit celle-ci avec étonnement.

— Je l'ai laissé au milieu d'une conversation très animée avec le capitaine; au reste ils nous suivent.

— Allons toujours alors, dit Jacques en remettant la jeune fille au bras de son ami. Nous ne pouvons pas nous perdre, puisque le chemin est tout droit.

Hélène avait substitué à la vareuse que Jacques lui avait mise sur les épaules le vêtement que venait de lui apporter Antoine. Tout en causant, celui-ci se préoccupait d'amener à propos dans la conversation quelque parole qui pût rappeler à sa compagne, au cas où elle n'y songerait pas, qu'elle avait en sa possession un objet qui ne lui appartenait pas. Comme on passait devant un puits entouré d'une grille qui paraissait très curieusement ouvragée, Antoine dit à Jacques : — Voilà, je crois, une jolie chose; si j'en ai le temps demain, avant de partir, je viendrai faire un tour par ici avec mon album.

— Je croyais que vous l'aviez perdu dans le chemin de fer, répondit Jacques.

— Vous savez bien que j'en ai acheté un autre à Rouen.

Hélène ne dit pas un seul mot. Seulement Jacques remarqua qu'elle avait fait un mouvement. Le silence qu'elle gardait devant cette réclamation indirecte embarrassa singulièrement Antoine. Son album ne contenait aucun dessin achevé. Ce n'étaient pour la plupart que des croquis, renseignemens pris en trois coups de crayon. Un grand nombre de feuillets convertis en memento renfermaient des adresses, des dates, des calculs, toutes les notes de la vie familière. Quel intérêt pouvait donc avoir cette jeune fille à vouloir garder ces feuillets insignifians? Il ne se l'expliquait pas, et avait grande envie de le demander à Hélène; il se contint cependant et remit à un autre moment pour lui faire cette réclamation. La fraîcheur devenant plus sensible, Hélène pria les deux artistes de la ramener à son père, qu'elle voulait décider à rentrer.

Le capitaine ne put dissimuler sa satisfaction quand le retour des trois jeunes gens vint mettre un terme au bavardage de son obstiné passager. Hélène prit le bras de son père, et l'on regagna l'auberge, où chacun se disposa à se mettre au lit, car le capitaine avait demandé les pilotes pour quatre heures du matin. Antoine et Jacques se retirèrent dans une chambre commune. Comme ils n'avaient aucun désir de sommeil, ils se mirent à leur fenêtre et causèrent

quelque temps en fumant. Antoine ne put s'empêcher de raconter à son camarade comment il avait découvert que la jeune voyageuse avait trouvé son album.

— Mais puisqu'elle paraît ne pas vouloir le rendre, le trouvant sous ma main, je l'aurais tout simplement gardé, dit Jacques. C'était votre droit.

Une transition de causerie rappela aux deux amis l'incident de la promenade qui, pendant quelques minutes, avait laissé Hélène seule avec Jacques.

— A propos, demanda Antoine, pourquoi donc supposiez-vous que je voulais vous éloigner pour rester seul avec cette demoiselle?

— Cette supposition était bien naturelle, répondit le sculpteur; vous vouliez m'envoyer à cent pas derrière vous pour chercher du feu, et vous aviez l'amadou dans votre poche; c'était me dire clairement : Va te promener. Au reste, vous avez pu voir que j'y allais de bon cœur.

— C'est pourtant vrai, j'avais le feu sur moi, fit Antoine en retrouvant dans sa poche la boîte d'amadou. Je vous affirme cependant que je l'ignorais. Je croyais au contraire que vous l'aviez conservé.

— Alors, reprit Jacques, il n'était pas utile de vous éloigner pour aller chercher du feu ailleurs; il fallait m'en demander.

— C'est que je voulais vous prouver que votre supposition de tête-à-tête n'était pas fondée.

— Ah! murmura le sculpteur, qui veut trop prouver ne prouve rien.

Voyant que son ami semblait encore conserver une arrière-pensée à ce propos, Antoine insista pour le dissuader. Jacques répondit à cette insistance par un éclat de rire. — Que de mal vous vous donnez pour rien! dit-il à Antoine. Vous ressemblez à un homme qui prendrait une lieue d'élan pour franchir un caillou. En tout cas, ajouta-t-il, si c'était vous qui au lieu de moi fussiez resté seul pendant ces quelques minutes avec Mlle Hélène, il est probable que vous n'auriez pas été aussi bête que moi. Figurez-vous que sans y prendre garde, et plutôt pour dire quelque chose, je me suis mis à me plaindre de l'humidité et de la fraîcheur de la soirée, de façon que Mlle Hélène, à qui je venais de prêter ma vareuse, s'est excusée de m'en avoir privé et m'a proposé de me la rendre. Aussi vous avez vu avec quelle précipitation elle m'a restitué mon vêtement, quand vous lui avez apporté cette singulière enveloppe qu'elle appelle un manteau.

— Mais, mon ami, interrompit Antoine, votre réflexion justifiait cet empressement.

— Je ne dis pas non, fit Jacques; c'est égal, la jeune personne est un peu susceptible.

Pendant que les deux jeunes gens s'occupaient ainsi d'Hélène, celle-ci, avant de rentrer chez elle, avait pris son père à partie et lui faisait des remontrances à propos de l'abandon dans lequel il l'avait laissée pendant la soirée, et le grondait aussi au sujet de la singulière manie qu'il avait de prendre le premier venu pour confident de ses affaires. — Comment peux-tu croire que de tels récits puissent intéresser un étranger? lui disait-elle. A quoi cela sert-il de revenir sans cesse sur des événemens que tu devrais au contraire t'appliquer à oublier, puisque le souvenir te trouble? — Il s'ensuivit entre le père et la fille une discussion à laquelle celle-ci renonça la première, car elle ne se sentait plus maîtresse de son impatience et craignait de se laisser emporter plus loin que ne lui permettait d'aller le respect filial. Les deux amis l'entendirent rentrer chez elle et fermer sa porte, au moment même où ils regagnaient leurs lits, se rappelant qu'ils devaient être debout au point du jour.

Le lendemain, à quatre heures, un matelot de *l'Atlas* vint réveiller tous les passagers. Comme ils descendaient dans la salle commune, l'aubergiste les pria de lui communiquer leurs passeports, ou, s'ils n'en étaient pas pourvus, de s'inscrire eux-mêmes sur le registre de police. Il se passa alors une petite scène qui pendant quelques minutes parut tenir Hélène sur les épines. Son père, à qui l'on avait remis le registre pour qu'il s'inscrivît, ne terminait pas ses préparatifs : il trouvait l'encre trop épaisse, la plume trop grosse; il ne comprenait pas l'utilité de ce qu'on lui demandait; enfin il se décida. Voyant qu'il mettait à écrire beaucoup plus de temps que cela n'était nécessaire, sa fille passa sa tête par-dessus son épaule, pour voir ce qu'il écrivait. — N'en mets pas si long, lui dit-elle tout bas, ce n'est pas utile.

— Laisse-moi donc, je sais ce que je fais, lui répondit-il en la repoussant.

Hélène se mit à battre avec son pied des appels d'impatience. Elle voyait Antoine et Jacques se parler tout bas, et devinait que son père était l'objet de ces propos qu'elle supposait ironiques. Son père finit par déposer la plume; un autre ennui commença pour la jeune fille. En réglant le compte, son père entama une discussion avec l'aubergiste; il traitait celui-ci avec une familiarité qui semblait n'être pas de son goût, il comptait et recomptait sa note, dont le chiffre était une bagatelle. Voyant que l'on avait marqué deux bougies qui restaient presque entières, il exigea qu'on les lui laissât emporter.

— Mais ce n'est pas l'usage, lui faisait observer Hélène, rendue confuse par ces minuties.

— Comment! ce n'est pas l'usage de profiter de ce qu'on paie? s'écria son père, voilà qui est fort.

Sur un signe de son maître, la servante, qui était allée chercher les bougies, les remit au père d'Hélène en le priant de ne pas l'oublier. Le bonhomme était occupé à chicaner l'aubergiste, qui lui avait rendu parmi sa monnaie une pièce à peine marquée; il en réclama une autre. On la lui donna.

— N'oubliez pas la fille, dit la servante, qui le voyait resserrer son argent dans une bourse longue d'une aune.

— Ça en a tenu, ça, mon brave, fit le père d'Hélène, remarquant que l'aubergiste regardait sa bourse avec curiosité.

— Tant mieux pour vous! répondit celui-ci.

Hélène se mordait les lèvres jusqu'au sang. Son père, toujours poursuivi par la servante, se décida à lui mettre quelque chose dans la main. La Normande lui fit une révérence moqueuse, et montrant le décime qu'il lui avait donné, elle ajouta : — Merci, monsieur, c'est pour les pauvres.

Antoine, à qui l'on avait passé le livre de police, ne put s'empêcher de sourire en voyant une longue énumération qui remplissait plusieurs lignes et qui était à peu près ainsi conçue : « M. Denis-Désiré Bridoux, ancien entrepreneur des travaux du gouvernement, ancien prud'homme des métiers de Paris, ancien propriétaire, ancien juré, et Mlle Hélène Bridoux, sa fille, actuellement professeur diplomée au second degré par la Sorbonne de Paris, tenant un cours pour les jeunes personnes qui se destinent à l'instruction publique. On s'inscrit à Paris, rue..., n° ... Se rendant aux bains de mer. » Jacques se livra à toute sorte de plaisanteries à propos de cette notice singulière. — En parlant de toutes ses anciennetés, il a oublié de parler de sa redingote qui paraît dater des croisades. C'est égal, ajouta le sculpteur; il est encore malin : il a fait une annonce à sa fille, mademoiselle la bachelière ès-lettres.

Cette gaieté déplut à Antoine, qui se demandait intérieurement quand et par qui il avait entendu citer le nom qu'il venait de voir sur le registre. Au moment où les deux jeunes gens réglaient leur compte, le capitaine de *l'Atlas* entra dans l'hôtellerie accompagné des pilotes de La Meilleraye, qui devaient passer à son bord et à celui des deux autres navires remorqués par *l'Atlas;* ils venaient boire avant de s'embarquer. — Vous m'avez amené un singulier voyageur, capitaine, lui dit l'aubergiste; il a coupé les liards en quatre avant de payer sa dépense, et il a écrit son histoire sur mon registre.

— Ah! parbleu, s'écria le capitaine en jetant un coup d'œil sur la note laissée par M. Bridoux; je la connais, son histoire : il m'a tenu pendant deux heures à me la raconter hier au soir

— Mais si cela vous ennuyait, il ne fallait pas l'écouter, monsieur, dit tranquillement Antoine.

— Mais ce n'était pas possible, répliqua le capitaine sans se formaliser de l'interruption. Figurez-vous que le gaillard m'avait jeté le grapin après mon habit; il a fallu tout avaler. Par exemple, s'il lui prend la fantaisie de recommencer tantôt, je le fais fourrer dans la soute au charbon.

Comme le capitaine achevait de parler, Antoine, en levant les yeux sur la glace qui était au fond du comptoir, aperçut Hélène qui se tenait debout sur le seuil de l'auberge. A la confusion peinte sur son visage et à ses manières embarrassées, le jeune homme devina qu'elle avait dû entendre les propos tenus par le capitaine sur le compte de son père.

— Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle? demanda sèchement l'aubergiste

— Pardon, monsieur, répondit Hélène; c'est que j'ai oublié mon ombrelle dans la chambre; si vous vouliez avoir la bonté de l'envoyer chercher.

— Voilà la clé de la chambre, dit l'hôtelier en jetant une clé sur le comptoir; montez vous-même.

— Ne vous donnez pas la peine, mademoiselle, interrompit Antoine en prenant la clé; j'ai quelque chose à aller chercher chez moi; je descendrai votre ombrelle en même temps.

Avant qu'elle eût pu accepter cette complaisance, Hélène vit Antoine disparaître dans l'escalier. Jacques l'avait regardé tout étonné.

— C'est pour l'instant que la jeune personne aurait besoin d'ombrelle, dit le capitaine tout bas à l'oreille du sculpteur, car elle a l'air de piquer un fameux coup de soleil.

La phrase n'était pas achevée, qu'Antoine était redescendu et remettait à Hélène l'objet oublié par celle-ci.

— Qu'aviez-vous donc laissé dans votre chambre? lui demanda Jacques avec une intention malicieuse.

— Mon album, répondit Antoine.

— Décidément, vous n'avez pas de chance avec vos albums; vous les oubliez partout, dit le sculpteur assez haut pour être entendu de Mlle Bridoux, qui était à peine sortie.

— Allons, mes enfans, et vous, messieurs, en route! dit le capitaine en s'adressant aux pilotes et à ses passagers.

On gagna le canot de *l'Atlas*, mouillé à quelques toises de la rive. M. Bridoux et sa fille étaient déjà dans le canot, qui accosta *l'Atlas* en quelques coups d'aviron. Le remorqueur ne possédait pas d'escalier d'embarquement; deux ou trois tassaux espacés le long du bordage formait une saillie qui suffisait aux matelots pour monter

à bord ou en descendre. M. Bridoux, qui n'avait pas le pied marin, se plaignit tout haut de la difficulté qu'on devait éprouver pour monter.

— Quand on veut ses aises, on ne navigue pas sur un bateau qui ne transporte que des marchandises; les barriques et les boucauts ne demandent pas d'escalier, dit sèchement le capitaine. Cependant, comprenant l'embarras dans lequel se trouverait la jeune fille, il fit descendre une échelle dans le canot pour qu'elle pût monter plus facilement. Son père profita de la circonstance; il monta après elle, assez embarrassé par les longues basques de sa redingote. A peine sur le pont, Hélène courut reprendre la place qu'elle y occupait la veille; son père alla se placer ailleurs : ils semblaient se bouder; un quart d'heure après, l'on était en route. Placés de chaque côté du bateau, deux matelots plongeaient alternativement dans l'eau la longue perche métrique qui sert à en mesurer la profondeur, et proclamaient à haute voix le résultat de chaque coup de sonde. Attentif à ces indications répétées d'une voix monotone, le pilote, les yeux fixés sur le timonier, lui indiquait, selon le mouvement imprimé à sa main, la marche qu'il devait suivre. Tous ces détails de navigation étaient nouveaux pour Antoine et excitaient sa curiosité. Quant à M. Bridoux, il paraissait fort inquiété par le travail de la sonde.

— Nous sommes donc dans un passage dangereux? demanda-t-il aux deux jeunes gens.

Jacques lui expliqua que les bancs de sable, souvent déplacés par le mouvement des eaux, nécessitaient l'emploi des pilotes; M. Bridoux alla porter ce renseignement à sa fille, qui se borna à lui répondre qu'elle aurait pu le lui fournir elle-même.

Après avoir dépassé Caudebec, où l'on s'arrêta quelques instans pour prendre de nouveaux pilotes et déposer ceux de La Meilleraye, Antoine et Jacques, dont l'appétit était aiguisé par l'air vif du matin, s'installèrent sur une grande caisse renversée pour y déjeuner avec les vivres embarqués la veille. M. Bridoux, qui avait eu la même idée et au même instant, demanda aux deux jeunes gens la permission de profiter d'un coin de leur table improvisée; il alla chercher auprès de sa fille le cabas qui contenait ses provisions. Hélène parut contrariée de ce déjeuner en commun, et refusa de prendre part à ce qu'elle considérait comme une indiscrétion de la part de son père. La véritable raison de ce refus, c'est qu'elle redoutait que M. Bridoux ne renouvelât auprès des deux amis quelque récit du même genre que ceux à propos desquels le capitaine de *l'Atlas* s'était exprimé avec la rancune d'un homme ennuyé.

Cet incorrigible penchant à une intimité trop immédiate, qui entraînait M. Bridoux à jeter dans l'oreille d'un étranger bon nombre

de choses, parmi lesquelles il s'en trouvait d'utiles à taire, était chez lui doublé d'une autre mauvaise habitude : il répondait quelquefois avec certaines formes de familiarité qui pouvaient n'être pas du goût de tout le monde, et choquer des gens susceptibles ou mal disposés. Si délicatement qu'elle eût essayé de lui faire entendre raison, Hélène avait presque toujours échoué auprès de son père. Il ne pouvait comprendre qu'en appelant *mon brave homme* ou *mon cher* quelqu'un avec qui il causait depuis cinq minutes, il blessait au moins certains usages, s'il ne blessait pas la personne avec laquelle il employait ces locutions. Quand sa fille lui faisait quelque observation à cet égard, il avait coutume de répondre qu'il s'était trouvé en relations très souvent avec de grands personnages, et que jamais ses façons d'agir ou de parler n'avaient porté atteinte à ses intérêts ou à l'estime qu'on faisait de sa personne. Hélène l'aurait confondu de surprise, et certainement il ne l'aurait pas crue, si elle avait tenté de lui prouver que, vu la nature de ses relations avec les grands personnages en question, ceux-ci avaient toute autre chose à faire qu'à prendre garde à ses façons d'être ou de n'être pas. D'ailleurs, loin de les blesser, l'ignorance de certains usages chez leurs inférieurs est au contraire une espèce de flatterie aux yeux des gens qui, par leur position, pensent être les seuls destinés à les connaître et à les pratiquer. Fille de sens, et du meilleur, Hélène souffrait de savoir que son père pouvait souvent trahir à l'observation des moins clairvoyans un manque de tact dont l'origine était un défaut d'éducation. Sa situation était d'autant plus pénible quand elle se croyait obligée de lui faire quelque remontrance, qu'elle craignait d'amener dans l'esprit de son père cette réflexion assez naturelle : que les bienfaits de cette éducation qu'il lui avait procurée n'étaient pas sans amertume pour lui, puisque Hélène en faisait usage pour remarquer les imperfections de la sienne.

Plus qu'en toute autre circonstance, la fille de M. Bridoux était contrariée de voir son père engager, si courtes qu'elles dussent être, des relations avec les deux jeunes gens que le hasard leur donnait depuis deux jours pour compagnons de voyage. En leur qualité d'artistes, elle pensait que les deux amis devaient avoir cette disposition à la moquerie qui est traditionnelle dans les ateliers, et elle redoutait que son père n'allât à la rencontre de quelque plaisanterie désobligeante. Cependant, lorsqu'elle avait des craintes semblables, la préoccupation d'Hélène n'avait ordinairement que son père pour objet. Elle s'affectait de toute remarque malicieuse faite sur le compte de M. Bridoux; mais ce n'était qu'indirectement. Cette fois, et sans qu'elle se l'avouât peut-être, c'était pour elle-même qu'elle avait peur. Elle tremblait que certains propos paternels n'attirassent sur

elle une curiosité embarrassante, et c'était pour y échapper qu'elle avait refusé d'accompagner M. Bridoux.

En voyant celui-ci revenir seul, Antoine lui avait demandé si sa fille ne viendrait pas.

— Plus de curiosité que de faim! répondit le père d'Hélène. La chère enfant ne sait plus où elle en est. Elle déjeune des yeux. C'est naturel : depuis six mois qu'il est question de ce voyage, vous comprenez, elle est toute désorientée; le grand air la grise. Ce n'est pas surprenant, quand on reste depuis trois ans toute la sainte journée le nez dans ses livres, et jamais la moindre distraction. Elle profite de son bon temps, elle a raison. Depuis que nous sommes en route, elle ne peut pas dormir, tant elle est inquiète de ce qu'elle verra le lendemain; la veille de notre départ, elle avait passé la nuit à se faire sa robe; ah! mon Dieu, en six heures ç'a été taillé et cousu; elle n'est pas couturière pourtant, mais elle a de l'idée, acheva M. Bridoux en se frappant le front.

— Elle est très originale, cette robe, dit Jacques, à qui son ami lança un coup d'œil.

— Oui, répondit naïvement M. Bridoux, on n'en voit pas beaucoup de pareilles; c'est un fond de magasin qu'on m'a laissé pour presque rien, parce que l'étoffe est passée de mode. Dam! vous savez, chacun connaît sa bourse, n'est-ce pas? J'ai pris le coupon tout entier; il m'en restera pour faire un rideau ou un couvre-pied...

— Ou une housse de fauteuil, interrompit Jacques d'un ton qui lui attira un nouveau regard d'Antoine.

— Oh! je n'ai plus de fauteuil, répondit très naturellement M. Bridoux. J'ai eu un excellent voltaire, mais il a été vendu avec tout le reste à ma débâcle. Les brigands qui ont causé ma ruine ne sont pas parvenus à me déshonorer. J'ai forcé les huissiers qui sont venus saisir à regarder dans toutes les armoires. Ils me disaient : Mais, monsieur Bridoux, qu'est-ce que ça vous fait, si nous voulons avoir la vue basse? — Je veux que vous voyiez tout, quand je devrais vous prêter mes lunettes. Tout ce qui est ici est le bien de mes créanciers. — Je suis sorti de ma maison avec ma femme et ma fille sous mon bras. Mes créanciers m'ont racheté des meubles à ma vente, et m'ont renvoyé tout mon linge. Ma femme avait la manie de la toile; nous avions plus de soixante paires de draps. Ça a été vendu depuis. Vous entendez bien qu'on n'a pas besoin de tant de linge quand il ne vous reste plus qu'une armoire; c'est du pain pour les rats. C'est pour achever de vous dire, continua M. Bridoux en s'adressant à Jacques, que je n'ai pas besoin de housse, puisque je n'ai plus de fauteuil; vous dire que ça ne me prive pas, si. D'abord on n'est jamais ennemi de ses aises, et puis, quand il venait à la maison une personne étrangère, je

lui offrais mon voltaire, et je prenais une chaise; c'est une politesse; je sais que cela se fait. Quand j'allais autrefois chez le ministre pour causer de nos affaires, il me montrait toujours un fauteuil. J'étais souvent appelé dans son cabinet; deux hommes qui se voient fréquemment, vous entendez,... on finit par se lier. L'estime particulière qu'il me témoignait m'encouragea même à lui demander une marque de faveur. A l'occasion de la fête de ma femme, je donnais un grand dîner où je réunissais quelques amis, des fournisseurs, mes contre-maîtres, mon caissier, la marraine de ma fille, une personne très bien élevée; je me hasardai à inviter le ministre. Ce n'était pas choquant, il n'était qu'un parvenu comme moi. — Mme Bridoux serait particulièrement flattée si elle pouvait avoir l'honneur de vous recevoir, lui dis-je. — Le ministre fut désolé; il était précisément invité au château. Il s'excusa poliment; rien à dire, vous entendez... Du reste, joli dîner, bien servi : vins de choix, marée fraîche, liqueurs des îles, tout ce qu'il fallait. Au dessert, la bonne apporte sur la table un grand carton; tout le monde se regarde. — Vous êtes donc folle, Julie? dit ma femme; qu'est-ce que c'est que ça? — La bonne répond qu'elle fait ce qu'on lui a commandé. — Qui? demanda Mme Bridoux. — Comme j'avais mes raisons pour ne pas répondre, je jette mon couteau sous la table, et je fais semblant de le chercher. Je ne lève le nez que lorsque j'entends un grand cri d'admiration poussé par tous les convives. En ouvrant le carton, ma femme avait trouvé dedans un cachemire des Indes, un vrai cachemire; ça coûtait bien mille écus, mais, parole d'honneur, j'ai eu pour dix mille francs de plaisir à voir la joie de ma femme. Ç'a été une des belles soirées de ma vie. Le cachemire a été vendu aussi; ma femme ne l'a jamais mis; elle voulait l'étrenner au mariage de sa fille.

Dans ce temps-là, poursuivit l'infatigable discoureur, nous avions quelques idées sur mon neveu; il avait reçu de l'instruction; nous l'avions vu élever. Je dis à ma sœur : Si tu veux, je prendrai ton fils à la maison; je l'emploierai à ma comptabilité. Eh bien! plus tard, s'il se conduit bien, moi j'aurai fait ma pelote, je lui donnerai ma fille. — Malheureusement sa mère était trop bonne : à seize ans, on lui permettait d'aller au spectacle; il lisait des romans; il rentrait après dix heures du soir. A seize ans, c'était fort. J'en fis l'observation à ma sœur. — Quand il en aura vingt, il ne rentrera plus, lui dis-je. Il n'était pas à la maison depuis un mois, que je m'aperçus que j'avais fait une mauvaise acquisition. Ce fut mon caissier qui me prévint. — Monsieur, votre neveu me gêne plus qu'il ne m'est utile, me dit-il; il sort toutes les cinq minutes pendant une heure pour aller fumer des cigarettes dans la cour, et le peu de temps qu'il

reste au bureau, il l'emploie à composer des chansons qu'il apprend aux ouvriers. — Je fis appeler mon neveu : Je te reverrai avec plaisir comme parent, mais comme employé je ne peux pas te garder, lui dis-je. Je suis resté cinq, six ans sans le voir; puis un beau jour il est débarqué à la maison avec une barbe de sapeur. C'était juste après mes malheureuses affaires. Je lui sus gré de s'être souvenu qu'il était de mon sang. Il faisait toujours des chansons, ça ne lui donnait pas meilleure mine. Je lui ai prédit que ses chansons le feraient crever de faim. Il ne veut pas avoir l'air d'en convenir. Quant à sa cousine, elle le reçoit très froidement. Bonjour, bonsoir, jamais un mot de plus.

Ainsi parlait M. Bridoux, tout en déjeunant sur le pouce. C'était sa manière ordinaire de discourir. On comprendra qu'elle devait surprendre ceux qui l'entendaient pour la première fois. Antoine et Jacques se regardaient avec un égal étonnement. Il aborda ensuite avec la même faconde le chapitre de sa fille. Elle s'était vouée à l'instruction, et, pour être plus tôt en état de recueillir un bénéfice de cette profession, pendant trois années elle avait travaillé jour et nuit afin de conquérir les diplômes nécessaires pour avoir le droit de professer. Comme ces trois années d'études avaient été coûteuses, le ménage était dans un état voisin de la nécessité. Hélène courrait le cachet, en attendant qu'elle pût ouvrir un cours et être en état d'y recevoir des élèves. M. Bridoux énumérait, avec cette prodigalité de détails dont on a eu le spécimen, toutes les difficultés que sa fille avait dû vaincre pour terminer en trois fois moins de temps qu'il n'en faut ordinairement les études nécessaires. Son naïf orgueil atteignait presque à l'éloquence, quand il racontait comment Hélène espérait faire de sa science un élément de fortune qui pourrait assurer à son père une meilleure existence dans l'avenir. Il s'enthousiasmait en songeant à la science que possédait sa fille. —Si on lui retirait tout ce qu'elle a dans la tête, disait-il, je suis sûr qu'on pourrait en emplir une grande bibliothèque. Ce qu'elle a là est incalculable, et rien que des livres sérieux, comme son cousin n'en a jamais ouvert. Je suis sûr, ajoutait-il, comme pour donner une idée de ces vastes connaissances, je suis sûr qu'elle pourrait nous dire le nom de tous les villages devant lesquels nous passons, car elle les connaît pour les avoir vus sur la carte.

Et sans aucune transition, M. Bridoux initiait ses auditeurs aux habitudes de la vie qu'il menait avec sa fille. Suivant une expression employée plus tard par Jacques, il ouvrait non-seulement à leurs regards les fenêtres de son intérieur, mais encore les portes des armoires. Souvent même Antoine et son ami s'étaient trouvés embarrassés par des révélations que l'on ne hasarde ordinairement qu'à l'oreille

d'une amitié éprouvée. Bien qu'elle ne pût l'entendre, Hélène pouvait comprendre de quelle nature étaient les propos tenus par son père, rien qu'en suivant ses gestes, parmi lesquels elle en remarqua quelques-uns qui revenaient régulièrement, lorsque M. Bridoux entreprenait certains récits. La jeune fille devina qu'on s'occupait d'elle. Tout en s'efforçant de dissimuler sa surveillance, elle épiait la physionomie des auditeurs de son père et recherchait avec curiosité l'impression que pouvaient causer ses paroles. Il lui parut reconnaître dans l'attitude des deux jeunes gens quelque chose de plus que le semblant d'attention polie accordé par les gens bien élevés aux propos d'un bavard ennuyeux. Jacques, en effet, n'avait rompu par aucune parenthèse ironique cette narration confuse, lente et minutieuse. Il avait eu envie de rire souvent, mais il s'était contenu. C'est que dans sa causerie M. Bridoux avait de brusques ressauts d'une naïveté souvent niaise à un bon sens souvent élevé. Son visage offrait un masque d'énergie que l'adversité n'avait pu vaincre; sa parole avait conservé ce ton élevé que donne l'habitude du commandement. Même sans en avoir été instruit, on devinait que c'était un homme qui avait vécu dans l'action, et pour qui l'immobilité devait être un supplice. Sa franchise à raconter ses affaires intimes à qui voulait bien l'entendre n'était après tout qu'un défaut qui lui nuisait à lui-même. Antoine l'avait écouté avec une attention véritable. Cette attention était surtout motivée par certains détails de la vie familière de M. Bridoux, dans lesquels il trouvait des points de rapport avec quelques autres de sa propre existence. Il établissait ainsi une ressemblance entre le père d'Hélène et sa grand'mère. Une autre raison qui le rendait attentif, c'est qu'il croyait reconnaître dans M. Bridoux l'oncle d'un de ses amis, membre de la société des buveurs d'eau, le poète Olivier. Celui-ci lui avait quelquefois parlé d'un parent dont Antoine croyait reconnaître le type dans la personne de M. Bridoux. Quant à Hélène, Olivier n'en avait pas dit un mot; ce silence causait l'indécision d'Antoine, qui s'abstint cependant de demander aucun éclaircissement au père de la jeune fille.

— Voilà un singulier personnage, dit Jacques, lorsque M. Bridoux se fut éloigné; quel sac à paroles ! Je vous demande un peu si tout ce qu'il vient de nous raconter nous regarde.

— J'en conviens, répondit Antoine, mais avouez que ce que vous avez appris vous retire l'envie de plaisanter à propos de sa longue redingote et de la robe de sa fille.

— Est-ce que cette plaisanterie vous a déplu? demanda Jacques, un peu surpris de voir que son ami en avait gardé le souvenir.

— Aucunement, répondit Antoine avec un ton qui demandait à être cru; seulement, si des apparences qui indiquent certains em-

barras ne trouvent pas d'indulgence chez nous, qui sommes à même d'apprécier ces embarras, où pourront-elles la rencontrer? Mais j'oubliais que vous aviez rompu avec la misère.

— Rompu! dit Jacques en riant; nous sommes séparés provisoirement, mais le divorce n'a pas été prononcé, et d'un jour à l'autre notre brouille peut finir comme une querelle d'amour. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas moi qui ferai les avances. Avouez à votre tour, mon cher Antoine, reprit le sculpteur après un moment de silence, avouez que l'histoire de cette robe faite en une nuit, avec une étoffe à rideau, vous intéresse. Quand le père de la demoiselle vous a raconté ce beau trait, vous avez regardé celle-ci d'une telle façon que votre regard lui a mis une touche de vermillon sur les joues, et qu'elle s'est cachée derrière son ombrelle.

— Vous reconnaîtrez au moins que ce fait prouve toute absence de coquetterie chez cette jeune personne?

— Cette absence de coquetterie, que je blâme d'ailleurs chez une femme, ressemble peut-être au désintéressement d'une maîtresse que j'ai eue,... et qui se passait de diamans toutes les fois que je ne lui en donnais pas. Cela est arrivé très souvent.

Si indirect que fût le rapport établi par cette comparaison entre la personne d'Hélène et l'héroïne d'un souvenir galant, Antoine y parut désagréablement sensible et ne put le dissimuler. Jacques protesta contre toute intention désobligeante, et mit cette parole sur le compte d'une étourderie de langage. Si amicale qu'eût été la petite explication que les deux amis venaient d'avoir à ce propos, il en résulta cependant un moment de froid entre eux. Antoine alla s'appuyer contre le bastingage, regardant les rives du fleuve, qui allait toujours en s'élargissant; mais les sites, qui auraient pu le frapper en tout autre moment, n'apparaissaient que vaguement à sa vue distraite. — Jacques a beau dire, pensait-il intérieurement, on pourrait croire qu'il a une antipathie contre cette jeune personne. — De son côté, Jacques faisait cette réflexion, que la susceptibilité de son ami était peut-être bien exagérée, surtout se manifestant à propos d'une étrangère. Tout en se promenant sur le pont et en fredonnant l'air d'une chanson dont il essayait vainement depuis le matin de se rappeler les paroles, il s'approcha pour allumer sa cigarette de l'un des tambours auquel était accroché un tube où brûlait un bout de câble converti en mèche. Comme il continuait à fredonner, quelques vers de cette chanson qui le poursuivait lui revinrent subitement à la mémoire, et, pour s'exciter au rappel des autres, il chanta un peu plus haut. Hélène, qui était assise à quelques pas, détourna aussitôt la tête. Ce mouvement fut si vif, l'expression de curiosité étonnée qui parut sur son visage fut si spontanée, que Jacques s'interrompit et

jeta sur la jeune fille un coup d'œil qui lui causa une sorte d'embarras, car elle se détourna pour parler à son père.

Sans tirer aucune conclusion de l'attention dont il venait d'être l'objet, le sculpteur continua sa promenade et aussi sa chanson, puis il alla se placer auprès d'Antoine; mais celui-ci ne laissa voir par aucun signe qu'il eût remarqué sa présence. — Ah! fit Jacques, un peu piqué de ce silence, il me tient encore rancune; quand cela sera passé, il le dira. — Et il se remit à fredonner le couplet qu'il était parvenu à reconstruire, et qui avait été entendu par la fille de M. Bridoux :

Enveloppé d'épaisse prose
Comme de flanelle un frileux,
Laisse parler l'esprit morose
Qui s'est trop pressé d'être vieux...
Le chardon médit de la rose :
C'est le péché des envieux.

— Tiens! s'écria Antoine, en sortant brusquement de sa rêverie, vous connaissez cela! où donc l'avez-vous entendu chanter et quand?

— Il y a longtemps déjà, répondit Jacques. C'est par une femme que j'ai connue autrefois; tenez, justement par celle que j'aurais désiré revoir à Mantes. Elle me disait même que ces couplets avaient été faits pour elle; mais c'était un mensonge greffé sur une vanité. La chanson me plaisait, surtout parce que c'était un signal convenu pour nos rendez-vous. Elle chantait bien faux cependant; mais vous savez, quand on est dévot, la cloche a beau être fêlée, on aime à entendre l'*Angelus*. Je ne sais pas comment cette chanson m'est revenue, ou plutôt ne m'est pas revenue; mais depuis tantôt cela me tracasse. Vous savez, un air qu'on veut se rappeler, c'est agaçant comme si on avait quelque chose dans les dents. A propos, vous la connaissez donc aussi, cette chanson? dit Jacques; est-ce que ce serait la même personne qui nous l'aurait apprise à tous les deux?

— Je tiens ces couplets d'un de mes amis, répliqua Antoine.

— Si vous les savez, dites-les-moi.

— Je suis comme vous, la mémoire me fait défaut.

Il murmura pourtant, sur l'air fredonné par son ami, ces deux vers :

Pourrais-tu donc perdre sans peine
Ainsi ta plus belle saison?

— Attendez donc, j'y suis, interrompit Jacques.

Lorsque dieu d'amour, la main pleine,
Fait sa divine semaison.
Tu peux ouvrir ton cœur...

Aïe! fit Jacques, je ne sais plus. — Antoine reprit :

> Tu peux ouvrir ton cœur, Hélène,
> Le semeur voudra la moisson.

Au moment où il achevait ce couplet, Antoine se frappa le front comme un homme saisi d'une idée. Ah!... fit-il; puis il s'arrêta tout à coup en voyant son compagnon faire exactement le même geste. — Ah çà! décidément cette chanson est célèbre, dit Jacques; nous sommes trois personnes qui la connaissons sur ce bateau. Et il raconta à Antoine ce qui s'était passé entre lui et M[lle] Bridoux quelques instans auparavant. — Mais à quel propos vous êtes-vous récrié en achevant ce couplet? demanda le sculpteur à son compagnon. Est-ce que vous auriez le même soupçon que moi?

— Quel soupçon?

— Mais que M[lle] Bridoux... est l'héroïne de cette chanson.

— Non, fit Antoine avec une espèce de contrainte, je n'ai pas cette idée; il n'y a pas qu'une Hélène au monde.

— C'est juste, reprit Jacques, mais il est probable qu'il n'y en a qu'une sur ce bateau, et comme elle s'est retournée de mon côté quand j'ai chanté, j'en tire cette conclusion très raisonnable que je vous exprimais; il se pourrait fort bien que...

Un bruyant coup de cloche se fit entendre à l'avant du remorqueur et interrompit Jacques; on allait arriver à une station. C'était Quillebeuf. Une trentaine de vaisseaux attendaient la marée pour lever l'ancre. Le capitaine de *l'Atlas* prévint les passagers qu'on allait s'arrêter au moins deux heures, et qu'ils pouvaient descendre en ville.

— Je vous demanderai la permission de ne pas vous accompagner, dit Jacques; je tombe de sommeil, je vais me reposer jusqu'au départ.

— J'ai presque envie d'en faire autant, répondit Antoine.

— Je vous conseille de descendre et d'aller faire un tour dans la ville. Il y a une petite église assez jolie et un cimetière où vous trouverez de curieuses inscriptions; après cela, c'est comme vous voudrez.

Comme il était indécis, Antoine aperçut M. Bridoux et sa fille qui passaient sur la planche restée comme un trait d'union entre le remorqueur et un chaland amarré au quai. Ne voulant point paraître les suivre, il attendit qu'ils eussent disparu pour prendre le même chemin.

— Il n'y a plus de doute, pensa-t-il, M. Bridoux est l'oncle d'Olivier; mais celui-ci ne m'avait pas dit qu'il fût amoureux de sa cousine. Cependant cette chanson qui a fait retourner Hélène indique

le contraire. Je n'y pensais plus, à cette chanson. Pour que cette jeune fille l'ait reconnue, comme le dit Jacques, il faut bien que son cousin la lui ait donnée... Eh bien! qu'est-ce que cela prouve? se demanda-t-il à lui-même, très étonné en remarquant que depuis quelques heures M[lle] Bridoux ou ce qui se rattachait à elle n'avait pas cessé d'occuper sa pensée. — C'est à peine si j'ai vu le paysage depuis La Meilleraye, se dit-il avec reproche.

III. — LE CIMETIÈRE.

Selon l'indication que lui avait donnée Jacques, Antoine se rendit à la petite église qui est voisine de la jetée, et située au milieu du cimetière. Comme il y entrait, il aperçut de loin M. Bridoux et sa fille agenouillés devant une chapelle, à la voûte de laquelle étaient suspendus de nombreux *ex voto* en forme de navires, déposés là par la piété des riverains, la plupart pêcheurs ou marins. Antoine fut contrarié de rencontrer les deux passagers du remorqueur. — J'ai l'air de les avoir suivis, pensait-il. Il eut un instant l'idée de se retirer; mais il fit cette réflexion, qu'une église étant une curiosité artistique, il était très naturel qu'elle attirât un étranger de passage, et il s'avança dans la petite basilique, qui est d'une date déjà ancienne.

L'une des cinq ou six chapelles latérales était placée sous l'invocation de la patronne de sa grand'mère. La bonne femme avait une vénération particulière pour cette sainte, et son habitude était de lui faire brûler un cierge tous les dimanches, lorsqu'elle allait entendre la messe dans une paroisse éloignée de son quartier où sa patronne avait un autel. Antoine n'était pas dévot; c'était un des mille indifférens comme la jeunesse moderne en compte tant dans toutes les classes. Cependant il n'avait jamais pensé et on ne lui avait jamais entendu dire rien qui pût blesser les choses saintes; il avait surtout un profond respect pour la foi réelle de sa grand'mère, et il lui vint l'idée de faire pour elle et en son nom ce qu'elle n'eût pas manqué de faire, si elle se fût trouvée où il se trouvait. Antoine chercha des yeux s'il n'apercevrait pas un bedeau pour faire ajouter un cierge à ceux qui brûlaient à demi consumés sur l'if de la chapelle. Un petit garçon de huit ou neuf ans, vêtu comme les enfans de chœur, sortit au même instant de la sacristie; Antoine l'appela par un signe et lui exprima son désir.

— Vous voulez faire un cierge? dit l'enfant; le père Boisseau n'y est pas; mais je sais où il met sa boîte. La voulez-vous grosse, la chandelle?

— Comme celles qui sont là, répondit Antoine en montrant l'if.

L'enfant de chœur s'éloigna et revint bientôt apportant un petit cierge. — C'est six sous, dit-il en l'allumant et en le piquant sur l'if.

Au moment où il lui donnait l'argent, Antoine entendit des pas sur la dalle : c'était M. Bridoux et sa fille qui traversaient la nef. Hélène s'arrêta un instant, et Antoine, qui se sentit observé dans cet acte de foi fait pour le compte d'un autre, en éprouva une légère confusion. A la porte de l'église, il se rencontra avec Hélène et son père; celui-ci trempa son doigt dans le bénitier et fit le signe de la croix; sa fille, qui s'apprêtait à l'imiter, se retourna vers Antoine, qui était auprès d'elle, et lui tendit deux doigts; Antoine, qui ne s'attendait pas à cela, avança une main.

— Pas celle-là, dit doucement Hélène.

Antoine avait tendu la main gauche. Il fit le signe de la croix : il lui sembla que Mlle Bridoux observait comment il s'y prenait.

En arrivant sous le porche de l'église avec ses deux compagnons, Antoine aperçut l'enfant de chœur qui parlait à une petite fille de cinq ou six ans; il lui désignait les trois voyageurs. Comme ceux-ci redescendaient l'escalier qui donne sur la place de l'église, la petite fille courut après eux; avec un accent normand très prononcé, elle vint leur demander s'ils ne voulaient pas voir le cimetière. — Je pourrai vous conduire au tombeau de Rose Lacroix; ah! c'est que c'est le plus beau de tout le cimetière, et de tout le pays aussi! dit avec orgueil la petite Normande.

— Allons! dit Antoine à la petite fille.

— Allons! répéta Hélène en prenant le bras de son père.

La petite fille guida les voyageurs dans ce cimetière, qui avait la coquetterie d'un jardin soigneusement entretenu. On s'arrêta auprès d'une tombe ayant beaucoup plus d'apparence que les autres; elle était construite en marbre blanc. Sur l'une des faces, un bas-relief assez grossièrement exécuté représentait un bateau dont le mât était brisé, et dont la voile flottait déchirée. Dans la partie du bas-relief qui figurait la mer, une jeune fille se débattait contre la vague, et élevait en l'air une main qui tenait un bouquet. Au-dessous de cette sculpture commémorative, on lisait en lettres creusées : *Le* 8 *septembre* 184... La petite Normande donna aux voyageurs le temps d'admirer ce monument; puis, à la première question qui lui fut adressée par Antoine, elle s'assit sur une pierre, mordit une grande bouchée dans la tartine qu'elle tenait à la main, et, déposant son pain à côté d'elle, elle commença, avec cette voix traînante des enfans qui récitent une leçon, l'histoire de Rose Lacroix. C'était un récit fort simple. Rose Lacroix avait été élevée avec un garçon du pays, ils s'étaient aimés tout enfans, et se l'étaient dit quand ils avaient cessé de l'être; mais la pauvreté du garçon, qui s'appelait Guillau-

min, avait été un obstacle à son mariage avec son amie d'enfance. Ce fut alors que Guillaumin s'engagea pour aller à Terre-Neuve. Quand il aurait eu amassé la dot que lui demandaient les parens de Rose, il devait revenir pour l'épouser. Rose lui avait promis de l'attendre, ne dût-il revenir qu'en *cheveux blancs*. Au bout de cinq ans, Guillaumin n'était pas revenu, et Rose ayant trouvé d'excellens partis, ses parens voulurent la marier; mais elle avait toujours refusé, malgré les mauvais traitemens que ces refus lui attiraient dans sa famille. Comme ses parens l'avaient menacée de la mettre dans un couvent, si elle ne voulait pas obéir, elle avait déclaré qu'elle se tuerait plutôt que de ne pas attendre Guillaumin, comme elle l'avait promis. Le curé, qui avait été prévenu de ce dessein, lui avait dit que si elle se donnait la mort, elle ne serait pas inhumée en terre sainte et mourrait damnée; il l'exhortait à obéir à ses parens; Rose répondait qu'elle serait aussi bien damnée, si elle manquait au serment qu'elle avait fait à Dieu d'attendre Guillaumin, et elle attendit.

Une nuit, en revenant de Tancarville, où on l'avait invitée à être marraine d'un bateau de pêche, celui dans lequel elle se trouvait avec son père et deux ou trois amis fut assailli à deux lieues de Quillebeuf par un terrible coup de vent. Rose était tombée à l'eau et avait disparu. En débarquant à la jetée, le père de Rose trouva Guillaumin revenu de la veille. Le jeune homme attendait avec toute sa famille le retour de celle qui devait être sa femme, car il avait fait une petite fortune dans les pays d'outre-mer. Après le premier moment de désespoir, Guillaumin recouvra toute sa raison. Il déposa toute sa fortune, cinq ou six mille francs, chez un notaire, et déclara que la somme appartiendrait à celui qui retrouverait le corps de son amie. Comme elle avait péri dans cette partie du fleuve qui est séparée de la mer par cet endroit de l'embouchure qu'on appelle *la Barre*, il pouvait se faire que le cadavre fût encore en Seine. Tous les gens qui possédaient une embarcation, tentés par la brillante récompense, se mirent en route. Deux heures après, plus de deux cents bateaux croisaient entre Quillebeuf et Tancarville. Guillaumin, dans un canot à six avirons, dirigeait les recherches. Le soir, toute la flottille rentrait sans que sa croisière eût ramené celle qu'on avait tant cherchée. Guillaumin récompensa tous les pêcheurs, puis il alla s'asseoir sur le bord du fleuve, à l'endroit même où Rose avait reçu ses adieux le jour de son départ et où elle lui avait juré de l'attendre. Aucune prière, aucun raisonnement ne purent le ramener chez lui. Il était comme fou. — Elle m'a juré de m'attendre, et elle m'a tenu parole. Moi je jure de l'attendre aussi.

Quand on voulut employer la force pour l'arracher de cet endroit, Guillaumin tira un couteau et menaça de se tuer si on portait la main

sur lui. On attendit qu'un moment de faiblesse pût le livrer sans péril. Au bout de dix-huit heures, Dieu, selon les gens du pays, l'avait pris en pitié et faisait un miracle. La marée ramenait le corps de Rose à l'endroit où son amant l'attendait. Dans l'une de ses mains serrées par l'agonie, elle avait conservé le bouquet de roses blanches qu'elle portait au baptême du bateau. Guillaumin s'en empara d'abord. Rose fut enterrée le surlendemain. Pendant les deux jours qui précédèrent cette triste cérémonie, Guillaumin avait disparu. Une heure avant le départ du cortége pour le cimetière, on le vit reparaître et prendre part au repas des funérailles, qui est une coutume du pays. Il avait un crêpe au bras et parlait de Rose comme si elle eût été véritablement sa femme. Toutes les jeunes filles du pays, vêtues de blanc, suivirent le convoi. En arrivant au cimetière, on apprit du fossoyeur que c'était Guillaumin qui avait creusé la fosse lui-même. Il avait retiré tous les cailloux qui se trouvaient mêlés à la terre; on en voyait un tas sur le bord. Comme on allait descendre le cercueil, une des cordes se rompit. L'un des hommes choisis pour cette triste besogne s'y prenait mal pour renouer la corde, Guillaumin la lui prit des mains : — Donnez, je vais faire un nœud à la marinière, dit-il tranquillement. — La besogne faite, il aida les fossoyeurs à descendre la bière, et jeta dessus la première pelletée de terre. Lorsque la dernière eut entièrement comblé la fosse, Guillaumin se mit à genoux et pria un moment; puis il tira de sa poche un petit pistolet, le posa sur son cœur et se tua. On apprit le soir par le notaire du pays qu'il avait laissé un testament. N'ayant aucun parent, il léguait son bien à la première fille ou au premier garçon du pays qui n'aurait pas de dot pour épouser celui ou celle qu'ils auraient choisi. L'exécution de cette volonté était remise à la probité du notaire. Celui ou celle qui devait profiter de cette dot s'engagerait à entretenir cinquante rosiers plantés sur la tombe de Rose. Une seconde clause fixait une somme destinée à un architecte avec lequel le testateur s'était entendu pour l'élévation d'un monument. « Aucun argent, disait une dernière clause, ne sera employé à faire dire des messes pour Rose et moi. Rose est une sainte qui n'a pas besoin de prières, et comme je mourrai damné, je n'en ai pas besoin non plus; *ce serait de l'argent perdu.* » Les volontés de Guillaumin avaient été fidèlement exécutées. La tombe de Rose était devenue à Quillebeuf ce que le tombeau d'Héloïse est au Père-Lachaise, un lieu consacré par les amans. Trois ou quatre cents noms étaient écrits ou gravés sur le marbre funéraire.

Telle fut l'histoire récitée par la petite Normande, qui s'interrompait de temps en temps pour mordre dans sa tartine, ou pour chasser les abeilles qui voltigeaient autour de sa tête. Bien qu'elle

eût été racontée avec précipitation et indifférence, cette aventure avait la poétique saveur de la légende recueillie sur place. M. Bridoux, qui n'accordait qu'une dose de sensibilité très restreinte à tout ce qui approchait du romantique, ne prit qu'un intérêt médiocre aux deux héros de ce drame. — Bah! dit-il, je m'attendais à autre chose que cela. C'est un roman; ce n'est pas une histoire.

— Si, interrompit sa fille, puisque c'est arrivé.

— Sans doute, répliqua M. Bridoux; mais il n'y a pas assez longtemps pour que ce soit une histoire.

Antoine jeta sur M. Bridoux un regard qui fit baisser les yeux à sa fille. — Cependant, reprit l'artiste en paraissant particulièrement s'adresser à Hélène, la mémoire de ces deux jeunes gens vivra longtemps dans ce pays. Leurs noms deviendront populaires comme l'étaient ceux de Roméo et de Juliette avant que la poésie les eût rendus immortels.

M. Bridoux regarda Antoine d'un air profondément étonné; Hélène elle-même semblait, par son regard, s'excuser de ne pas répondre. Pendant ces courts propos, la petite fille avait enjambé la grille de la tombe et cueillait des roses. Antoine, s'étant aperçu de ce qu'elle faisait, voulut l'arrêter. — On ne prend pas des fleurs dans un cimetière; ce n'est pas un jardin, lui dit-il doucement; laisse ces roses, ma petite.

— Oh! fit l'enfant en riant, je peux bien prendre un bouquet à ma sœur, peut-être.

Antoine ayant forcé la petite fille à s'expliquer, celle-ci raconta naïvement qu'elle était la sœur de Rose Lacroix. La tombe de Rose étant célèbre dans le pays, elle racontait l'histoire que l'on connaît aux voyageurs de passage, et quand il y avait des dames, elle leur donnait des roses, qui avaient, disait-elle naïvement, le don de leur faire connaître si leur *bon ami* était fidèle, suivant qu'elles restaient plus ou moins longtemps fraîches. On lui donnait ordinairement quelque monnaie pour son histoire et pour ses fleurs. En allant offrir les roses à Hélène, la petite lui dit en faisant la révérence: — Ce sera ce que vous voudrez.

Le père de Rose se faisait ainsi un revenu de l'événement qui l'avait privé d'une fille, et il avait dressé son autre enfant à le lever sur la curiosité ou la sensibilité des curieux. — Ah! fit Hélène en rejetant les roses, c'est affreux.

— Pauvre fille! murmura tristement Antoine en se penchant sur la tombe. Quelle profanation!

La petite fille, qui ne rencontrait pas toujours des personnes aussi scrupuleuses sur le respect que l'on doit aux morts, et qui ne comprenait rien aux reproches qu'on lui adressait, s'avança auprès

d'Antoine, et lui offrit un bout de crayon noir pour qu'il écrivît son nom. — Ça porte bonheur au monde, dit-elle en reprenant le ton d'un cicérone qui fait une explication; on dit partout que ma sœur vient lire la nuit les noms des personnes qui se sont intéressées à elle, et elle en parle au bon Dieu dans ses prières.

— Voici déjà la superstition qui se mêle à la vérité, dit Antoine en regardant Hélène. Quand le marbre de cette tombe sera en ruine, la tradition en perpétuera le souvenir. On viendra encore, et de loin peut-être, chercher des roses à cette place, et on ne les vendra plus.

Voyant que le jeune homme ouvrait la porte pratiquée dans la grille, M. Bridoux ne put retenir un geste d'étonnement. — Vous allez réellement écrire votre nom? demanda-t-il à Antoine.

— Et pourquoi non? répondit celui-ci avec vivacité; on salue bien les morts quand on se rencontre sur leur passage; on peut leur rendre hommage quand on visite leur tombe. Dans celle-ci repose une honnête fille. Et d'ailleurs, ajouta Antoine, parmi tous ces noms qui s'y trouvent déjà, voici deux ou trois signatures célèbres et une illustre.

Il nomma un grand poète auquel sa visite au tombeau de Rose Lacroix avait dû rappeler le douloureux souvenir d'un événement qui avait eu pour théâtre un lieu voisin. Hélène s'avança pour voir les deux vers qu'il avait écrits au-dessus de son nom. — Vous n'écrivez pas, mademoiselle? lui dit Antoine.

Hélène désigna son père d'un coup d'œil; mais comme celui-ci parlait à la petite Normande, la fille de M. Bridoux dit tout bas et très vite : — Écrivez pour moi; je m'appelle Hélène.

— C'était le nom d'une sœur que j'ai beaucoup aimée, répondit Antoine, qui écrivit le nom de la jeune fille après le sien.

Comme ils entendirent la cloche du remorqueur qui sonnait pour le départ, les trois voyageurs quittèrent le cimetière, laissant leur petite conductrice très étonnée de ce qu'ils n'avaient pas voulu emporter les roses, et surtout de ce qu'ils ne lui avaient rien donné pour l'histoire de sa sœur.

— Ces Normands! disait M. Bridoux en faisant allusion à ce trafic, ça ne laisse rien traîner tout de même.

Quand on remonta à bord de *l'Atlas,* Jacques était sur le pont. Il sourit en voyant reparaître Antoine en même temps que M. et Mlle Bridoux. Antoine lui raconta sa visite au cimetière, mais il s'abstint de raconter ce qui avait pu se passer de particulier entre lui et Hélène.

— Eh bien! savez-vous ce que j'ai fait pendant votre absence, moi?

— Vous avez dormi.

— Non, répondit Jacques, j'ai cherché la chanson qui me tracassait tant.

— Et vous êtes parvenu à la retrouver?

— Oui, mais pas dans ma mémoire; je l'ai trouvée par terre,... sur le pont,... à la place où était Mlle Bridoux quand elle s'est retournée pour m'écouter chanter.

Et Jacques montra à son ami une feuille de papier sur laquelle la chanson était entièrement transcrite.

— Ce n'est pas l'écriture d'Olivier, dit Antoine, comme se parlant à lui-même.

— Qui cela, Olivier? demanda Jacques.

— L'auteur de cette chanson, un de mes amis, et s'il faut tout vous dire, acheva Antoine, je crois que c'est le cousin de Mlle Bridoux.

— Allons donc, s'écria le sculpteur en faisant claquer sa main, j'étais bien sûr que la chanson l'intéressait. Son cousin l'a faite pour elle; c'est clair. — Au fait, voulez-vous que je vous dise mon avis? Ce petit papier-là a une odeur d'amourette, ajouta le sculpteur en secouant la chanson.

— Vous avez peut-être raison, fit Antoine; cependant Olivier ne m'a jamais dit qu'il songeât à sa cousine.

— En tous cas, sa cousine songe à lui, puisqu'elle emporte ses œuvres en voyage, reprit Jacques. Cependant cette écriture paraît fraîche; on dirait que ces vers ont été copiés récemment.

— C'est vrai, dit Antoine.

— Attendez donc, dit le sculpteur, et fouillant dans sa poche, il en tira une feuille de papier à lettre, toute froissée. C'est le papier que j'ai demandé hier soir à l'aubergiste de La Meilleraye, quand j'ai eu épuisé mon cahier de cigarettes; vous vous rappelez?

Antoine inclina la tête.

— Eh bien! comparez, continua son ami : ce papier est le même que celui sur lequel se trouve la chanson, d'où je conclus qu'elle a été écrite hier ou ce matin par Mlle Bridoux.

— Et moi, fit Antoine, je sais pourquoi elle n'a pas voulu me rendre mon album. Olivier y avait écrit sa chanson; je me le rappelle.

— Est-ce que la mer vous fait déjà de l'effet? dit tranquillement Jacques. Vous changez de couleur.

— Nous sommes en mer? s'écria Antoine.

— A peu près, répondit son ami. Nous passons la barre.

Antoine courut à l'avant du remorqueur, afin de mieux voir. Sur la gauche, au loin, on apercevait vaguement les maisons d'Honfleur; sur la droite, la flèche aiguë de la cathédrale d'Harfleur découpait

sa vive arête dans le bleu du ciel. Devant et au loin, une ligne immobile se confondait avec le ciel à la dernière limite de l'horizon : c'était la mer. Antoine et Hélène, accoudés sur le bastingage, regardaient devant eux. Isolés dans l'impression que leur causait ce grand spectacle et ne se sachant pas voisins, ils demeurèrent ainsi immobiles et sans parler, jusqu'au moment où le mouvement du remorqueur révéla l'approche de la pleine mer.

En effet, *l'Atlas* avait dépassé Honfleur, et l'on était arrivé en vue des hauteurs de La Hève. L'Océan se montrait dans toute son immensité.

— Ah! que c'est beau, que c'est grand! murmura Antoine.

— Ah! que c'est beau! murmura Hélène.

Les deux jeunes gens se regardèrent, complétant par leur regard ce qu'il ne leur était pas possible d'exprimer par des mots. Tout à coup un mouvement de tangage assez vif fit pencher Hélène; Antoine la retint et vit qu'elle pâlissait. — Êtes-vous malade? lui demanda-t-il.

— Moi, malade! s'écria Hélène; moi, malade! Et frappant joyeusement dans ses mains, elle ajouta : — Oh! jamais je n'ai été plus heureuse; non, jamais, répéta-t-elle en donnant à sa parole un accent particulier.

— Ni moi, mademoiselle, répondit Antoine d'une voix qui n'était pas moins émue.

Ils échangèrent un long regard surpris par Jacques, qui, s'étant approché sans paraître prendre garde aux deux jeunes gens, fredonnait à mi-voix :

Pourrais-tu donc perdre sans peine
Ainsi ta plus belle saison?
Lorsque dieu d'amour, la main pleine,
Fait sa divine semaison,
Tu peux ouvrir ton cœur, Hélène,
Le semeur voudra sa moisson.

Une demi-heure après, le remorqueur entrait dans le port du Havre.

HENRY MURGER.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

CONFÉRENCE DE VIENNE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

I. — *Documens français relatifs aux affaires d'Orient*, Paris 1854.
II. — *Correspondence respecting the rights and privileges of the Latin and Greek Churches in Turkey, presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty*, London 1854.

Dans l'exposé que nous avons présenté, il y a quinze jours (1), des négociations relatives aux affaires d'Orient, il est plusieurs points sur lesquels nous avions cru pouvoir nous dispenser d'insister. Il nous avait paru suffisant de montrer dans un aperçu général la marche de la question et de mettre en vive lumière la position que les actes successifs de la Russie ont faite à la France et à l'Angleterre. Nous avions donc laissé dans l'ombre la longue série de négociations conduites par la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse depuis le moment où, le prince Menchikof ayant échoué, M. de Nesselrode envoya à la Porte son ultimatum, si promptement suivi de l'invasion des principautés, jusqu'à l'avortement définitif de toutes les tentatives de conciliation à la suite de l'incendie de Sinope. Ce travail de la diplomatie avait été frappé de stérilité par l'obstination du tsar,

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mars, *la Question d'Orient, la Diplomatie européenne et les causes de la guerre*.

et il nous semblait inutile d'en surcharger une narration déjà longue; mais un acte récent de l'empereur Nicolas, sa dernière réponse au chef du gouvernement français et le *memorandum* du 2 mars de M. de Nesselrode nous font aujourd'hui un devoir de remplir cette lacune.

Le gouvernement russe prétend, dans ces nouveaux appels adressés en réalité à l'opinion publique européenne, que *pour peu que les puissances eussent voulu sérieusement la paix,* elles auraient obtenu de la Porte l'acceptation pure et simple de la note de Vienne, ou se seraient ralliées aux propositions faites par lui à Olmütz. Cette assertion est malheureusement, comme presque toutes celles de la Russie, entièrement contraire à la vérité. Puisque l'empereur Nicolas fait de la note de Vienne et des propositions d'Olmütz l'épreuve de la sincérité des intentions pacifiques des puissances, puisqu'il veut resserrer dans ces deux épisodes du travail de la diplomatie la responsabilité de la guerre qui va éclater, il faut revenir sur ces deux points importans et mettre la conscience publique en état de se prononcer. C'est ce que nous allons faire, en produisant comme dans notre précédent travail les pièces du procès. On va voir pourquoi la note de Vienne a échoué, et qui est responsable de cet avortement. On va voir pourquoi les propositions d'Olmütz ne purent point être acceptées. Cette étude complétera l'histoire des négociations et des causes de la guerre. Elle aura, dans les circonstances actuelles, un autre intérêt. La question la plus épineuse, la plus grave du moment est de savoir quelle position prendront l'Autriche et la Prusse dans la lutte qui commence. En exposant le rôle qu'elles ont joué dans les négociations, nous allons montrer jusqu'à quel point l'attitude qu'elles ont prise et gardée dans ces transactions les engage pour l'avenir.

Après le départ de Constantinople du prince Menchikof et l'ultimatum de M. de Nesselrode, il y eut, comme nous l'avons dit, une sorte d'émulation parmi les puissances pour chercher un expédient qui prévînt les conséquences de la rupture diplomatique entre la Porte et la Russie. La pensée d'une conférence entre les puissances signataires du traité de 1841 vint simultanément à tous les cabinets. M. Drouyn de Lhuys le 12 juin 1853, lord Clarendon le 15, firent à ce sujet des ouvertures à l'Autriche. Le comte de Buol recommanda l'ajournement de ce projet. « La Russie et la Turquie, disait-il, n'avaient pas encore à ce moment déclaré leur décision définitive. Une conférence serait prématurée. Les puissances auraient l'air de concerter une opposition à la Russie et de vouloir lui dicter des conditions. Il ne fallait pas donner ce prétexte aux ombrages de l'empereur Nicolas, tant que, par des représentations et des conseils donnés à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, on pouvait conserver un faible espoir d'amener la Russie et la Porte à un arrangement di-

rect (1). » On se rendit à cet avis de l'Autriche, qui avait naturellement le principal rôle dans l'œuvre de conciliation que l'on poursuivait. Le cabinet autrichien agit auprès de la Russie et de la Porte dans le sens qu'il avait indiqué. Nous allons bientôt expliquer la nature des conseils qu'il offrit au gouvernement turc. Quant à la Russie, ce que M. de Buol lui demandait avec instance, c'était de suspendre la menace de l'ultimatum de M. de Nesselrode, l'invasion des principautés. Le général Giulay, envoyé par l'empereur d'Autriche pour assister aux manœuvres de Saint-Pétersbourg, quoique n'ayant aucun caractère politique, était chargé de saisir toutes les occasions qui s'offriraient à lui d'exprimer à l'empereur Nicolas les vues de l'Autriche sur ce point (2).

Toutes les têtes diplomatiques de l'Europe étaient donc en travail. La Russie elle-même, quoiqu'elle se gardât de faire aucune avance apparente, quoique, pour nous servir du mot familier, elle voulût voir venir, participait au fond à l'impatience générale. « Les amis de la Russie étaient bien lents, au gré de M. de Nesselrode, à proposer un plan d'accommodement ! » L'ambassadeur anglais lui demandait, au commencement de juillet, si, après toutes les publications belliqueuses du gouvernement russe, il pouvait continuer à s'occuper d'une solution amicale : — « Cherchez toujours, » répliquait M. de Nesselrode (3). La Russie avait même son projet de solution, ce fut le premier dont il fut question. Elle n'osa pas le proposer elle-même, elle essaya de le produire dans le monde en l'attribuant à notre ambassadeur à Vienne. M. de Bourqueney avait eu un long entretien avec M. de Meyendorf; à la suite de cette conversation, l'ambassadeur russe prêta à son honorable interlocuteur un plan qui vola bientôt de Vienne à Saint-Pétersbourg, de Saint-Pétersbourg à Paris et à Londres, sous le nom de plan de M. de Bourqueney. M. de Nesselrode en entretint sir Hamilton Seymour; M. de Kisséleff vint en parler à M. Drouyn de Lhuys. Voici en quoi ce plan consistait : la Porte aurait accepté la note du prince Menchikof, un ministre turc aurait été chargé par le sultan de la porter à Saint-Pétersbourg; mais il aurait été entendu que l'empereur de Russie ferait à cette note une réponse où il expliquerait d'une façon satisfaisante pour l'indépendance du sultan le sens et la portée du protectorat qui lui serait conféré par la note. M. Drouyn de Lhuys répondit à M. de Kisséleff que la France ne recommanderait point à la Porte le plan qu'on lui envoyait de Saint-Pétersbourg sous le nom de M. de Bourqueney, et qui imposait l'acceptation de la note Menchikof; mais si le cabinet

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, june 21. *Corresp.*, part I, nº 292.
(2) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, june 30. *Corresp.*, part I, nº 310.
(3) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon, july 8, 1853. *Corresp.*, part I, nº 344.

russe voulait soumettre à la considération des puissances la réponse que, suivant ce plan, il devait faire au sultan, si cette réponse contenait des assurances satisfaisantes sur la pensée de la Russie, si en même temps les stipulations en étaient aussi obligatoires pour la Russie que celles de la note Menchikof devaient l'être pour la Porte, la France, après s'être préalablement entendue à ce sujet avec l'Angleterre et l'Autriche, serait prête à conseiller à la Porte cette solution. — Soit que la Russie ne voulût point se soumettre à ces conditions équitables, soit que son attention fût détournée par les autres combinaisons qui furent présentées, il ne fut plus question de ce plan. Il est inutile de dire que M. de Bourqueney en avait désavoué la paternité dans les termes les plus positifs (1).

M. de Buol, nous l'avons dit, en même temps qu'il essayait de retenir la Russie sur la frontière des principautés, avait essayé d'agir à Constantinople. Il ignorait encore si la Turquie ferait à l'ultimatum de M. de Nesselrode une réponse négative. Dans cette dernière hypothèse, il écrivit à l'internonce, M. de Bruck, qu'il faudrait « que Rechid-Pacha examinât encore une fois le projet de note du prince Menchikof, et le comparât avec celui que la Sublime-Porte avait rédigé dans l'intention de l'adresser au prince avant son départ. » Il engageait Rechid-Pacha à poser les termes de ces deux notes, à en préciser les différences essentielles, ou à voir si ces différences n'étaient pas seulement dans les mots. Enfin, « pour le cas, disait-il à M. de Bruck, où M. le ministre serait disposé à proposer quelques changemens dans la note russe que la Porte croirait pouvoir accepter et que l'on pourrait espérer de voir accepter à Saint-Pétersbourg, votre excellence est autorisée à recevoir ces propositions et à nous les communiquer pour y appuyer notre médiation ultérieure, et pour préparer un accueil favorable à l'ambassadeur que la Sublime-Porte a l'intention d'envoyer à Saint-Pétersbourg. » Cette ouverture fut communiquée le 22 juin aux trois ambassadeurs à Constantinople, qui s'y joignirent, et fut recommandée à la Porte le 24, au nom des quatre puissances, par un *memorandum* (2). On proposait à la Turquie de faire une fusion (c'est le mot même du *memorandum*) entre la note russe et la note turque. Pour en finir avec cette démarche, disons tout de suite qu'elle fut bien accueillie par les ministres turcs et par le sultan, que Rechid s'occupa de cette fusion des deux notes, mais que ce travail demeura sans résultat à Constantinople, car l'invasion des principautés vint appeler sur des actes plus pressans l'attention de Rechid-Pacha.

(1) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part I, n° 317. — Lord Cowley to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part I, n°s 315, 320, 339.

(2) *Corresp.*, part I, inclosures 1 and 2 in n° 321.

Ici, pour faire comprendre et la nature de l'expédient de M. de Buol et le point de départ des efforts ultérieurs de la conférence de Vienne, nous devons mettre sous les yeux de nos lecteurs la note du prince Menchikof et la note de Rechid-Pacha. Voici le projet de note que le prince Menchikof, avant de quitter Constantinople, et M. de Nesselrode, dans son ultimatum, avaient voulu faire souscrire à la Porte. Pour ramener l'attention du lecteur sur le point précis du débat, nous soulignons dans ce document toutes les expressions qui tendaient à lier la Porte vis-à-vis de la Russie dans le sens du protectorat des Grecs :

« La Sublime Porte, après l'examen le plus attentif et le plus sérieux des demandes qui forment l'objet de la mission extraordinaire confiée à l'ambassadeur de Russie prince Menchikof, et après avoir soumis le résultat de cet examen à sa majesté le sultan, se fait un devoir empressé de notifier par la présente à son altesse l'ambassadeur la décision impériale émanée à ce sujet par un *iradé* suprême en date du — — (dates musulmane et chrétienne).

« *Sa majesté, voulant donner à son auguste allié et ami l'empereur de Russie un nouveau témoignage de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états, plaçant en même temps une entière confiance dans les intentions constamment bienveillantes de sa majesté impériale pour le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman, a daigné apprécier et prendre en sérieuse considération les représentations franches et cordiales dont l'ambassadeur de Russie s'est rendu l'organe en faveur du culte orthodoxe gréco-russe professé par son auguste allié ainsi que par la majorité de leurs sujets respectifs.*

« *Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de donner par la présente note l'assurance la plus solennelle au gouvernement de Russie, que représente auprès de sa majesté le sultan son altesse le prince Menchikof,* sur la sollicitude invariable et les sentimens généreux et tolérans qui animent sa majesté le sultan pour la sécurité et la prospérité dans ses états du clergé, des églises et des établissemens religieux du culte chrétien d'Orient.

« *Afin de rendre ces assurances plus explicites, préciser d'une manière formelle les objets principaux de cette haute sollicitude, corroborer par des éclaircissemens supplémentaires, que nécessite la marche du temps, le sens des articles qui, dans les traités antérieurs conclus entre les deux puissances, ont trait aux questions religieuses, et prévenir enfin à jamais toute nuance de malentendu et de désaccord à ce sujet entre les deux gouvernemens,* le soussigné est autorisé par sa majesté le sultan à faire les déclarations suivantes :

« 1° Le culte orthodoxe d'Orient, son clergé, ses églises et ses possessions, ainsi que ses établissemens religieux, jouiront dans l'avenir sans aucune atteinte, sous l'égide de sa majesté le sultan, des priviléges et immunités qui leur sont assurés *ab antiquo,* ou qui leur ont été accordés à différentes

reprises par la faveur impériale, *et, dans un principe de haute équité, participeront aux avantages accordés aux autres rites chrétiens ainsi qu'aux légations étrangères accréditées près la Sublime-Porte par convention ou disposition particulière.*

« 2° Sa majesté le sultan ayant jugé nécessaire et équitable de corroborer et d'expliquer son firman souverain revêtu du hatti-houmayoun le 15 de la lune de rebiul-akhir 1268 (10 février 1852), par son firman souverain du — —, et d'ordonner en sus par un autre firman en date du — — la réparation de la coupole du temple du Saint-Sépulcre, ces deux firmans seront textuellement exécutés et fidèlement observés, pour maintenir à jamais le *statu quo* actuel des sanctuaires possédés par les Grecs exclusivement ou en commun avec d'autres cultes.

« Il est entendu que cette promesse s'étend également au maintien de tous les droits et immunités dont jouissent *ab antiquo* l'église orthodoxe et son clergé tant dans la ville de Jérusalem qu'au dehors, sans préjudice aucun pour les autres communautés chrétiennes.

« 3° Pour le cas où la cour impériale de Russie en ferait la demande, il sera assigné une localité convenable, dans la ville de Jérusalem ou dans les environs, pour la construction d'une église consacrée à la célébration du service divin par les ecclésiastiques russes, et d'un hospice pour les pèlerins indigens ou malades, lesquelles fondations seront sous la surveillance spéciale du consulat-général de Russie en Syrie et en Palestine.

« 4° On donnera les firmans et les ordres nécessaires à qui de droit et aux patriarches grecs pour l'exécution de ces décisions souveraines, et on s'entendra ultérieurement sur la régularisation des points de détail qui n'auront pas trouvé place tant dans les firmans concernant les lieux-saints de Jérusalem que dans la présente notification.

« Le soussigné, etc. (1). »

Il saute aux yeux que les formules du préambule de la note russe ont pour but de faire du maintien des priviléges du culte orthodoxe l'objet d'un engagement formel et solennel de la Porte envers la Russie, et par conséquent de consacrer au profit de cette dernière un droit de surveillance, de représentation et d'intervention, c'est-à-dire un véritable protectorat. On doit remarquer aussi l'article 1er de cette déclaration, qui avait pour but d'étendre aux Grecs sujets du sultan les avantages que le sultan pourrait accorder aux autres rits chrétiens, c'est-à-dire à des chrétiens non sujets de la Porte. Au lieu de cette déclaration que la Porte avait refusé de signer, Rechid-Pacha avait préparé un projet de note qu'il allait soumettre au prince Menchikof, lorsque celui-ci le devança en annonçant la rupture des relations diplomatiques. C'est à ce projet de note, qui par conséquent n'avait point été remis à la Russie, que M. de Buol faisait allusion. Nous allons le reproduire. On observera que Rechid-Pacha y évitait

(1) *Corresp.*, part I, inclosure in n° 210.

avec soin toute expression qui y aurait attaché le sens d'une obligation contractuelle. La Porte y parlait en vertu de sa pleine autorité; au lieu de s'engager vis-à-vis de l'empereur de Russie, elle se bornait à lui annoncer poliment les garanties qu'elle venait de sa propre initiative d'accorder aux Grecs; quant à l'extension aux Grecs des priviléges qui seraient accordés à d'autres rits, Rechid-Pacha circonscrivait et définissait sa promesse : il n'était question que de priviléges *spirituels* et de priviléges accordés aux *autres sujets chrétiens* du sultan.

« Dans les communications écrites et verbales de son excellence le prince Menchikof, le gouvernement a vu avec un profond regret des expressions qui ont trait aux doutes et au manque de confiance que la Sublime-Porte aurait conçus relativement aux intentions de sa majesté l'empereur de Russie.

« Mais comme la confiance et la sécurité de sa majesté le sultan envers sa majesté l'empereur, son auguste allié et son voisin, sont infinies, et que les qualités éminentes et les sentimens équitables de sa majesté l'empereur ont atteint un degré d'évidence qu'on a eu l'habitude d'apprécier grandement, je me fais un honneur de déclarer que la plus chère espérance de mon auguste maître le sultan est de raffermir et de consolider constamment les relations qui existent heureusement entre les deux augustes cours.

« Quant aux priviléges religieux des moines de l'église grecque, il est de l'honneur du gouvernement de la Sublime-Porte de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présentement, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés par les augustes aïeux de sa majesté, et qui sont maintenus et confirmés par elle.

« Et dans le cas où, à l'avenir, des priviléges spirituels, de quelque nature qu'ils soient, seraient accordés à *ses autres sujets chrétiens*, il résulte nécessairement des sentimens de sollicitude que la Porte professe pour ses sujets, qu'elle n'en privera pas non plus les moines grecs. Le gouvernement a vu d'ailleurs avec un vif regret que cette constante intention de la Sublime-Porte ait pu être mise en doute.

« Au reste, comme le firman impérial qui vient d'être donné au patriarche grec, et qui contient la confirmation de *leurs* priviléges spirituels, devra être regardé comme une nouvelle preuve de ces nobles sentimens, et comme en outre la proclamation de ce firman, qui donne toute sécurité, devra faire disparaître à tout jamais toute crainte à l'égard du rite qui est la religion de sa majesté l'empereur, je suis heureux d'être chargé du devoir de faire la présente notification.

« Quant à la garantie que, dans l'avenir, il ne sera rien changé aux lieux de visitation à Jérusalem, la Sublime-Porte promet officiellement qu'il ne sera apporté aucun changement sans que les gouvernemens de France et de Russie n'en soient informés; une note officielle a été remise dans ce sens à l'ambassade de France.

« Sa majesté ayant daigné accorder la construction d'une église et d'un hôpital pour les Russes à Jérusalem, le gouvernement de la Sublime-Porte est prêt et disposé à signer, à la suite de conférences, un acte solennel, tant

pour ce dernier article que pour les priviléges spéciaux des religieux russes.

« J'ai reçu par *iradé* de sa hautesse l'ordre de vous communiquer cette décision, et je saisis cette occasion de vous réitérer, etc.

« RECHID. »

Voilà les deux documens que, dans la pensée de M. de Buol, il s'agissait de fondre ensemble. Pour peu qu'on les ait lus avec réflexion, on a dû s'apercevoir que cette fusion n'était point aisée. Le langage diplomatique, à travers ses formules d'étiquette, ses tours et ses nuances, prend quelquefois des airs de subtilité qui déroutent les esprits inattentifs; mais l'on conviendra qu'il y avait autre chose qu'une différence de mots entre les deux documens que nous venons de reproduire. Le premier surtout, si on le commente par les demandes de traité secret et de *sened* qui l'avaient précédé, était un engagement manifeste contracté par la Porte envers la Russie; le second n'était évidemment qu'une notification amicale. Pourtant le gouvernement français tenta cette fusion. Le 27 juin, le comte Walewski communiqua à lord Clarendon le projet de note suivant, comme pouvant être substitué, en les combinant, à la note du prince Menchikof et à celle de Rechid-Pacha.

« Le départ de M. le prince Menchikof, dans des circonstances qui auraient pu jeter des doutes, heureusement mal fondés, sur le caractère amical et confiant des relations que sa majesté le sultan a à cœur d'entretenir et de resserrer avec son auguste allié et voisin sa majesté l'empereur de Russie, a profondément peiné la Sublime-Porte. Elle s'est donc occupée soigneusement de rechercher les moyens d'effacer les traces d'un si regrettable malentendu, et un *iradé* suprême, en date de — —, lui ayant fait connaître la décision impériale, elle se félicite de pouvoir la communiquer à son excellence l'ambassadeur de Russie (ou à son excellence M. le comte de Nesselrode).

« Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des immunités et priviléges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer de nouveau par des actes solennels qui attestaient leur ancienne et constante bienveillance à l'égard de leurs sujets chrétiens.

« Sa majesté le sultan Abdul-Medjid aujourd'hui régnant, animé des mêmes dispositions et voulant donner à sa majesté l'empereur de Russie un témoignage personnel de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états, n'a écouté que sa confiance infinie dans les qualités éminentes de son auguste ami et allié, et a daigné prendre en sérieuse considération les représentations dont son excellence M. le prince Menchikof s'est rendu l'organe auprès d'elle.

« Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de déclarer par la présente que le gouvernement de sa majesté le sultan regarde qu'il est de son honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présen-

tement, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés par les augustes aïeux de sa majesté à l'église orthodoxe d'Orient, et qui sont maintenus et confirmés par elle, et en outre à faire participer, dans un esprit de haute équité, le rit grec aux avantages concédés aux autres rits chrétiens par convention ou disposition particulière.

« Au reste, comme le firman impérial qui vient d'être donné au patriarche et au clergé grecs, et qui contient la confirmation de leurs priviléges spirituels, devra être regardé comme une nouvelle preuve de ces nobles sentimens, et comme en outre la proclamation de ce firman qui donne toute sécurité devra faire disparaître à jamais toute crainte à l'égard du rit qui est la religion de sa majesté l'empereur, je suis heureux d'être chargé du devoir de faire la présente notification.

« Quant à la garantie qu'à l'avenir il ne sera rien changé aux lieux de visitation de Jérusalem, elle résulte du firman revêtu du hatti-houmayoun de 15 de la lune de rebiul-akhir 1268 (février 1852), expliqué et corroboré par les firmans des — —, et l'intention formelle de sa majesté le sultan est de faire exécuter sans aucune altération ses décisions souveraines.

« La Sublime-Porte en outre promet officiellement qu'il ne sera apporté aucune modification à l'état des choses, sans que les gouvernemens de France et de Russie en soient préalablement informés. La même notification sera faite à l'ambassadeur de sa majesté l'empereur des Français.

« Pour le cas où la cour impériale de Russie en ferait demande, il sera assigné une localité convenable, dans la ville de Jérusalem ou dans les environs, pour la construction d'une église consacrée à la célébration du service divin par des ecclésiastiques russes, et d'un hospice pour les pèlerins indigens ou malades de la même nation.

« La Sublime-Porte s'engage dès à présent à souscrire à cet égard un acte solennel qui placerait ces fondations pieuses sous la surveillance spéciale du consulat-général de Russie en Syrie et en Palestine.

« Le soussigné, etc. »

Outre ce projet de note rédigé par le cabinet français, il y avait d'autres combinaisons dont nous n'avons point à nous occuper, car il n'y fut pas donné suite, telles qu'un projet de convention soumis par lord Clarendon (9 juillet) à la Porte et aux puissances, un plan d'arrangement suggéré spontanément par sir Hamilton Seymour (8 juillet) à M. de Nesselrode, etc. L'avantage resta au projet français. Dès le 16 juillet, le comte Walewski informait lord Clarendon que M. de Nesselrode avait approuvé la note française, qui lui avait été montrée confidentiellement par M. de Castelbajac (1). Le comte de Buol, assuré des dispositions de la Russie en faveur du projet français, le prit pour base. Il l'envoya à M. de Bruck en le recommandant à l'adoption de la Porte (2). Puis, se défiant des difficultés

(1) The earl of Clarendon to lord Cowley. *Corresp.*, part I, n° 350.
(2) The earl of Clarendon to the earl of Westmorland. *Corresp.*, part I, n° 358.

et des lenteurs qui paralysaient les négociations à Constantinople, il se décida à terminer l'affaire à Vienne.

En conséquence, le 24 juillet, M. de Buol convoqua chez lui les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Prusse, M. de Bourqueney, lord Westmorland et M. de Canitz. Ne voyant pas aboutir, leur dit-il, les propositions que l'internonce d'Autriche, secondé par les représentans des autres puissances, avait faites à la Porte, il réunissait les ambassadeurs, afin d'aviser ensemble à l'adoption de quelque proposition qui pût être soumise à la Porte sous la sanction des quatre puissances. Les ambassadeurs ayant approuvé ce dessein, M. de Buol ajouta que la note proposée par M. Drouyn de Lhuys lui paraissait être la base la plus convenable. Cette opinion fut également partagée par les ambassadeurs, et, en attendant qu'ils pussent recevoir à ce sujet les ordres de leurs gouvernemens, M. de Buol se chargea de rédiger, d'après le projet français, la note à laquelle la conférence donnerait son autorité collective (1).

Les gouvernemens s'empressèrent d'autoriser par dépêches télégraphiques leurs ambassadeurs à prendre part à la conférence. M. de Buol fit trois amendemens au projet de note français. D'abord il en remplaça le préambule par une phrase mieux adaptée au tour que les affaires avaient pris depuis l'époque de la rédaction primitive. Ensuite il fit une intercalation dans le paragraphe commençant par ces mots : « Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de déclarer par la présente que le gouvernement de sa majesté le sultan regarde qu'il est de son honneur, etc. » Avec l'amendement de M. de Buol, la phrase continua ainsi : « Le gouvernement de sa majesté le sultan, *fidèle à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et Andrinople relatives à la protection du culte chrétien*, regarde, etc. » Enfin, dans le paragraphe relatif aux lieux-saints, la phrase : — « La Sublime-Porte en outre promet officiellement qu'il ne sera apporté aucune modification à l'état des choses *sans que les gouvernemens* de France et de Russie en soient préalablement informés, » — se terminait ainsi dans la rédaction de M. de Buol : « Sans entente préalable avec les gouvernemens de France et de Russie, et sans préjudice aucun pour les différentes communautés chrétiennes. » Ces modifications furent approuvées par les divers gouvernemens. Cependant, pour rendre la note plus acceptable à la Porte et sur la proposition du gouvernement anglais, on modifia encore la phrase importante où M. de Buol avait rappelé les traités de Kainardji et d'Andrinople, qui reçut cette forme définitive : « Le soussigné a reçu l'ordre de déclarer... que sa majesté le sultan *restera fidèle* (aux

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, nos 1, 21.

traités) et que *sa majesté* regarde, etc. » L'intention de cette nuance était de rompre le lien qui, dans la construction de M. de Buol, semblait faire dépendre l'observation des garanties promises par le sultan au culte grec des stipulations du traité de Kainardji. Le nœud de la question était dans cet arrangement de mots, puisque c'était du traité de Kainardji que la Russie voulait tirer son droit au protectorat, et que la Porte en refusant le protectorat niait cette interprétation du traité. Après ces diverses modifications, le projet de note arrêté le 31 juillet par la conférence de Vienne (1), eut la forme suivante (nous n'en citons que la partie importante; le reste fut la simple reproduction de la note française, calquée elle-même, pour les points secondaires, sur la note de Rechid-Pacha) :

« Sa majesté le sultan n'ayant rien de plus à cœur que de rétablir entre elle et sa majesté l'empereur de Russie les relations de bon voisinage et de parfaite entente qui ont été malheureusement altérées par de récentes et pénibles complications, a pris soigneusement à tâche de rechercher les moyens d'effacer les traces de ces différends, et un *iradé* suprême en date de — — lui ayant fait connaître la décision impériale, elle se félicite de pouvoir la communiquer à son excellence l'ambassadeur de Russie (ou à son excellence M. le comte de Nesselrode).

« Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des immunités et priviléges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer de nouveau par des actes solennels qui attestaient leur ancienne et constante bienveillance à l'égard de leurs sujets chrétiens.

« Sa majesté le sultan Abdul-Medjid aujourd'hui régnant, animé des mêmes dispositions et voulant donner à sa majesté l'empereur de Russie un témoignage personnel de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états, n'a écouté que sa confiance infinie dans les qualités éminentes de son auguste ami et allié, et a daigné prendre en sérieuse considération les représentations dont son excellence M. le prince Menchikof s'est rendu l'organe auprès d'elle.

« Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de déclarer par la présente que le gouvernement de sa majesté le sultan restera fidèle à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et Andrinople relatives à la protection du culte chrétien, et que sa majesté regarde qu'il est de son honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présentement, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés par les augustes aïeux de sa majesté à l'église orthodoxe d'Orient, et qui sont maintenus et confirmés par elle, et en outre à faire participer, dans un esprit de haute équité, le rit grec aux avantages concédés aux autres rits chrétiens par convention ou disposition particulière. »

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, n° 45.

Nous venons de montrer comment on parvint à rédiger la note de Vienne. Les puissances, et notamment la France et l'Angleterre, désiraient-elles sincèrement le succès de cette note? *Voulaient-elles sérieusement*, pour nous servir du mot de l'empereur de Russie, ramener la paix au moyen de cet expédient? L'on va en juger.

Nous citerons d'abord un incident qui se produisit pendant que la conférence de Vienne discutait encore les modifications apportées au projet de note français, et qui ne permet point de douter de l'intérêt, je ne dis pas assez, de la sollicitude anxieuse avec laquelle les gouvernemens secondaient l'œuvre de la conférence.

Au moment où M. de Buol réunissait la conférence, voici ce qui se passait à Constantinople. L'invasion des principautés, accomplie par les Russes le 3 juillet, avait naturellement produit chez les Turcs une grande exaltation. La population de Constantinople fermentait. Le vieux parti turc (et en face de l'agression russe ce parti devenait toute la nation) demandait la guerre immédiate. Le ministère s'était reconstitué après une crise. Il était maintenant unanime dans la résolution de résister jusqu'au bout aux demandes de la Russie. « J'ai laissé les ministres, écrivait lord Stratford, avec l'impression qu'il y aura bientôt plus à redouter leur témérité que leur timidité (1). » Les représentans des quatre puissances à Constantinople, ignorant, à cause de la distance, ce qui se passait à Vienne, travaillèrent activement à sauver cette situation périlleuse. On avait décidé le gouvernement turc à ne point regarder comme un cas de guerre le passage du Pruth; mais on ne pouvait l'empêcher de protester contre la violation de son territoire. Les ambassadeurs en communication continuelle avec Rechid-Pacha cherchèrent du moins à adoucir la protestation inévitable et à prendre dans cet acte même un point de départ possible pour de nouvelles négociations. Ils s'arrêtèrent donc à cette combinaison : Rechid-Pacha joindrait à sa protestation, très modérée elle-même, une lettre adressée au comte de Nesselrode, et qui exprimerait les intentions toujours pacifiques de la Porte. « Je me plais à espérer, y disait Rechid-Pacha, que votre excellence, dans son équité, voudra bien reconnaître que la Sublime-Porte a évité (dans la protestation) tout ce qui aurait pu rendre les circonstances actuelles plus fâcheuses, tandis qu'elle y réitère les assurances les plus formelles que sa majesté impériale le sultan, même à présent, ne se désiste en rien de son désir amical et parfaitement sincère, non-seulement de remplir tous ses engagemens envers les Russes, mais en outre de leur donner telle preuve de ses dispositions cordiales qui soit compatible avec les droits sacrés de la souveraineté et avec l'honneur et les intérêts fondamentaux de son empire. » La

(1) Lord Stratford to the earl of Clarendon, july 16, 18. *Corresp.*, part II, nos 11, 15.

protestation et la lettre de Rechid-Pacha, datées du 20 juillet, étaient accompagnées d'un projet de note, daté du 23 juillet, qui paraissait au gouvernement turc et aux quatre ambassadeurs de nature à répondre au désir de la Russie par rapport à la question des priviléges religieux. Ainsi, à un fait de guerre contre lequel elle ne pouvait s'abstenir de protester, la Porte répondait par une nouvelle ouverture de paix. Les ambassadeurs des quatre puissances se chargèrent d'envoyer ces documens, sous cachet volant, à leurs collègues de Vienne, avec des lettres identiques adressées aux ambassadeurs en Russie. A Vienne, on devait prier le cabinet autrichien de transmettre ces pièces au gouvernement russe, et l'on comptait les faire appuyer auprès de celui-ci par les ambassadeurs à Saint-Pétersbourg. Telle était la combinaison préparée à Constantinople avant que la conférence de Vienne se fût réunie (1). Elle arriva à Vienne pendant les délibérations de la conférence.

Les gouvernemens de France et d'Angleterre avaient tant à cœur le succès de la note de Vienne, qu'ils furent visiblement contrariés de ce qui s'était fait à Constantinople. Cette protestation de Rechid-Pacha leur parut un accident malencontreux en un pareil moment. « Les nouvelles de Constantinople, écrivait à ce sujet lord Cowley, n'ont pas fait une impression favorable sur l'empereur et sur M. Drouyn de Lhuys (2). » M. Drouyn de Lhuys le 29 juillet, lord Clarendon le 30, écrivirent par le télégraphe à M. de Bourqueney et à lord Westmorland de suspendre l'envoi des dépêches de Constantinople à Saint-Pétersbourg. Avant que les ordres fussent arrivés à Vienne, le comte de Buol avait déjà déclaré à la conférence qu'il ne se chargeait pas de transmettre les notes de Rechid-Pacha à Saint-Pétersbourg, une protestation ne lui paraissant pas de nature à avancer les affaires de la paix du côté de la Russie (3); quant à la nouvelle note de Rechid-Pacha relative aux priviléges religieux des Grecs, en la communiquant aux ambassadeurs à Constantinople, le ministre turc avait dit : « Je déclare officiellement que la Porte est décidée à ne point aller au-delà des termes d'une note strictement conformes à ce projet, tout autre arrangement lui paraissant une atteinte aux droits sacrés de sa souveraineté et de son indépendance (4). » Cette

(1) Lord Stratford to the earl of Clarendon, july 20, 23. *Corr.*, part II, nos 18, 38, 39.

(2) Lord Cowley to the earl of Clarendon, july 29. *Corresp.*, part II, no 25.

(3) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, july 29. *Corr.*, part II, no 40.

(4) Nous croyons devoir reproduire ici ce projet de note de Rechid-Pacha pour mettre le lecteur à même de saisir la portée de la déclaration du ministre turc et de l'assurance de M. de Buol que l'on va lire.

« Balta Lima, le 23/11 juillet 1853.

« Connaissant le profond intérêt que sa majesté l'empereur de Russie ainsi que la grande majorité de son peuple prennent à tout ce qui concerne la religion qu'ils pro-

déclaration n'empêcha pas le comte de Buol de mettre de côté la note de Rechid-Pacha et de s'en tenir à la note amendée par la conférence. « Je ne considère pas, dit-il à ses collègues, la déclaration de Rechid-Pacha aux ambassadeurs comme applicable à la note que je propose, car cette note protége aussi efficacement l'honneur et les intérêts de la Porte que celle de Rechid-Pacha (1). » Ainsi la combinaison de Constantinople fut considérée comme non avenue, tant la France et l'Angleterre, aussi bien que l'Autriche, redoutaient tout ce qui pourrait non-seulement empêcher, mais retarder le succès de la note de Vienne.

Le projet de Rechid-Pacha étant écarté de la sorte, la note de Vienne fut lue pour la dernière fois et définitivement adoptée dans la séance de la conférence du 31 juillet. Elle fut expédiée à Constantinople le 1er août par un colonel autrichien également porteur d'une lettre autographe de l'empereur François-Joseph au sultan.

La Russie se hâta de donner son acceptation. Elle la fit connaître dès le 3 août par le télégraphe. Le 6, M. de Nesselrode envoya l'adhésion officielle de son gouvernement dans une note adressée à M. de Meyendorf, et dont voici les passages principaux :

« Vous connaissez, monsieur le baron, le désir très-sincère de la part de notre auguste maître de faire cesser, autant que cela peut dépendre de lui, les anxiétés que l'on éprouve en Europe, *avec quelque exagération* peut-être, à l'occasion de notre différend actuel avec la Turquie. Sa majesté vous charge en conséquence, monsieur le baron, de déclarer au ministère de l'empereur François-Joseph, ainsi qu'à vos collègues de France, d'Angleterre et de Prusse, que *pour notre part nous acceptons tel quel le dernier projet de note formulé à Vienne*, et qu'un ambassadeur du sultan porteur de ce document serait reçu à Saint-Pétersbourg sans aucune difficulté et avec tous les égards d'usage.

« Je crois superflu de faire observer ici à votre excellence qu'en accueillant, comme nous le faisons, par esprit de conciliation, l'expédient concerté à Vienne de la note dont il s'agit, et l'envoi d'une ambassade turque, nous entendons bien ne plus avoir à examiner ou à discuter de nouvelles modifications et de nouveaux projets élaborés à Constantinople sous les inspirations belliqueuses qui paraissent dominer à cette heure le sultan et la plupart de

fessent, et appréciant entièrement les motifs de cet intérêt, j'ai eu beaucoup de plaisir en faisant connaître à votre excellence les firmans que mon auguste souverain a promulgués vers la fin de chaban de l'année courante. Et pour faire écarter tout le doute, je viens vous assurer de la part de la Sublime-Porte, que se réservant les droits sacrés de souveraineté envers ses propres sujets, il est de l'intention sincère de sa majesté impériale d'assurer à l'église grecque à perpétuité la jouissance des priviléges spirituels qui y sont confirmés, et de lui accorder aussi tels autres priviléges et immunités qu'il plairait à sa majesté d'accorder désormais à tout autre culte quelconque de ses sujets chrétiens.

« Enfin je n'ai pas le moindre doute que les assurances basées sur les firmans précités, qui ont inspiré de la confiance partout, ne donnent aussi de la satisfaction à la Russie. »

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, july 31. *Corresp.*, part II, n° 45.

ses ministres, et que, dans le cas où le gouvernement ottoman rejetterait encore ce dernier projet d'arrangement, nous ne nous considérerions plus comme liés par le consentement que nous y donnons aujourd'hui.

« *Si l'Europe a besoin, comme on ne cesse de nous le dire, de voir se terminer la crise qui menace l'Orient,* c'est à Constantinople que doivent s'adresser à l'avenir les bienveillans et pacifiques efforts des grandes puissances, que nous secondons de notre côté par tous les sacrifices compatibles avec la dignité de la Russie et la justice de la cause dont elle a dû prendre en mains la défense (1). »

Ainsi s'exprimait l'adhésion de la Russie. On remarquera le ton de hauteur du ministre russe. En acceptant une base d'arrangement, il avait l'air de faire une grande grâce aux anxiétés de l'Europe, et il lui dictait la conduite qu'elle avait à tenir à Constantinople. On va voir que l'Europe n'avait pas besoin de cet avertissement altier pour presser la Porte d'accepter la note de Vienne. Nous ne connaissons point le langage que tinrent à Rechid-Pacha M. de Lacour et M. de Bruck; mais, par les dépêches publiées de lord Stratford, nous pouvons juger de la vivacité des instances qui furent faites auprès de la Porte.

On avait appris le 11 août à Constantinople l'acceptation de la Russie. Le lendemain matin de bonne heure, lord Stratford, qui venait de recevoir des dépêches pressantes de lord Clarendon, se rendit auprès de Rechid-Pacha. Il appela son attention sur le prix que l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse attachaient au consentement de la Porte; il lui représenta les nombreux et puissans intérêts qui devaient engager le gouvernement turc à satisfaire au vœu de ses alliés et à prendre sans délai un parti. Rechid-Pacha écouta lord Stratford très gracieusement, mais lui présenta des objections sur trois phrases du projet de note. Nous expliquerons bientôt ces objections, qui furent la base des modifications turques; du reste il assura lord Stratford qu'il allait soumettre la question au conseil, et qu'il ferait une prompte réponse aux représentans des quatre puissances (2). En effet, le lendemain le conseil fut appelé à discuter la note de Vienne. Tous les ministres, au nombre de dix-sept, y assistaient ainsi que le cheik-ul-islam. La majorité du conseil se prononça pour le rejet de la note, même amendée. Rechid-Pacha fit observer cependant que le projet de la conférence était fondé en partie sur la note qu'il avait lui-même préparée pour le prince Menchikof; le conseil s'ajourna pour prendre le temps de comparer les deux textes (3). Lord Stratford ne se découragea point; il lui sem-

(1) *Corresp.*, part II, n° 56.
(2) Lord Stratford to the earl of Clarendon, august 13. *Corresp.*, part II, n° 67.
(3) Lord Stratford to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, n° 68.

bla que la Porte pourrait accepter la note en se réservant d'interpréter en sa faveur les passages qui soulevaient ses objections, et en soumettant cette interprétation à l'assentiment des puissances alliées qui garantiraient ainsi le sens de la note de Vienne. Le 15, tandis que le conseil était assemblé, lord Stratford fit communiquer cette idée par l'un de ses drogmans à Rechid-Pacha. La proposition n'eut pas de succès auprès des ministres turcs. Lord Stratford essaya du moins d'obtenir de la Porte une acceptation quelconque de la note en principe, de telle sorte que les puissances pussent reprendre la discussion sur les points douteux (1). Ce fut le parti auquel s'arrêta le gouvernement turc; il proposa trois modifications à la note de Vienne, et dans un memorandum très habile et très mesuré, Rechid-Pacha expliqua et justifia auprès des puissances le sens et l'objet de ces modifications. Cette décision fut votée à l'unanimité dans un conseil de soixante membres; elle n'était que l'écho très affaibli du sentiment public à Constantinople (2).

Avant de dire l'impression produite sur les gouvernemens européens par l'acceptation conditionnelle de la Porte, nous allons essayer de préciser le sens des modifications demandées par le gouvernement turc.

Depuis l'origine de cette question, depuis que le prince Menchikof avait demandé à la Porte un engagement qui conférât explicitement à la Russie le protectorat religieux des Grecs, il y avait un point acquis, c'est qu'aux yeux des quatre puissances demeurées alliées de la Turquie, une pareille prétention était incompatible avec l'indépendance et la souveraineté du sultan. Le refus de la Porte avait été approuvé par les quatre puissances; aucune d'elles ne pouvait avoir par conséquent la pensée de proposer à la signature de la Porte un acte qui de près ou de loin pût aboutir pratiquement au résultat poursuivi par le prince Menchikof. En cherchant des expédiens et en élaborant le projet de Vienne, les puissances n'avaient pu avoir qu'un seul but : satisfaire l'amour-propre mal engagé de l'empereur de Russie par une notification qui de la part de la Porte n'eût été qu'un acte de déférence envers la Russie, mais qui ne devait entraîner aucun démembrement de la souveraineté du sultan dans ses rapports avec ses sujets grecs. Que les termes de cet acte fussent disposés de manière à ne point heurter les prétentions contradictoires des deux états en lutte, la Turquie et la Russie, qu'ils fussent combinés avec assez d'art pour effacer en quelque sorte la question périlleuse que le prince Menchikof avait soulevée, qu'on y laissât

(1) Lord Stratford to the earl of Clarendon, august 18. *Corresp.*, part II, n° 69.
(2) Lord Stratford to the earl of Clarendon, august 20. *Corresp.*, part II, n° 71.

même une certaine obscurité qui permît à chacune des deux parties de se croire après la note dans la même situation qu'avant, c'était tout ce qui suffisait à l'assoupissement de la querelle et à la paix.

Il faut pourtant reconnaître que la Porte avait plus que la Russie le droit de peser les termes qu'on lui proposait, et qu'elle était mieux placée que les quatre puissances pour en mesurer la portée. En premier lieu, c'était elle et elle seule que ces termes devaient engager. En second lieu, la subtilité avec laquelle la Russie avait déduit de ses anciens traités, du traité de Kainardji, par exemple, qui ne parlait en général que de la protection promise par le sultan à tous ses sujets chrétiens, un droit d'intervention et de protection dans les affaires des Grecs, — cet art subtil et envahissant devait rendre la Turquie circonspecte et défiante sur les mots qu'elle emploierait en traitant avec la Russie. Enfin, après les prétentions énormes émises par le prince Menchikof, il était bien naturel qu'elle prît garde que l'esprit des exigences russes ne se glissât dans l'acte qu'on lui proposait.

Or, qu'on se rappelle quel avait été l'objet pratique des prétentions du prince Menchikof, et sur quelles bases il avait appuyé ses prétentions. L'objet, c'était le protectorat des Grecs, et la Russie le réclamait en vertu de deux prétendus droits : l'un de ces droits, moral en quelque sorte, elle le tirait de la sollicitude qu'elle aurait portée en tout temps aux intérêts religieux des Grecs, si bien qu'à l'en croire, on eût dit que c'était à elle que les Grecs étaient redevables de leurs immunités et de leurs priviléges; le second, dont elle s'efforçait de faire un droit positif, elle l'empruntait au traité de Kainardji : l'esprit de ce traité, suivant elle, lui donnait à la protection des Grecs un droit que le prince Menchikof avait eu pour mission de préciser, d'étendre et de réglementer sous une forme nouvelle.

Eh bien ! dans trois passages de la note de Vienne, la Porte craignit de voir ce qu'on pourrait appeler les instrumens et l'objet des prétentions russes. Dans le premier, il était dit : « Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour *le maintien des immunités et priviléges de l'église grecque orthodoxe dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer* de nouveau *par des* actes solennels. » Il y avait dans cette sorte de parallèle entre les empereurs de Russie et les sultans quelque chose qui effarouchait les ministres turcs. Cette rédaction ne semblait-elle pas reconnaître aux Russes une part dans l'initiative des mesures qui ont établi les priviléges religieux des Grecs ? La sollicitude des empereurs de Russie ne s'était manifestée que depuis cent ans; depuis quatre siècles, l'église grecque avait reçu des sultans ses immunités. La Porte croyait donc exprimer plus fidèlement la vérité sur le passé et mieux fixer ses sûretés pour l'avenir en corrigeant

ainsi la phrase : « Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour *le culte et l'église orthodoxe grecque, les sultans n'ont jamais cessé de veiller au maintien des immunités et priviléges qu'ils ont spontanément accordés à diverses reprises à ce culte et à cette église dans l'empire ottoman et de les consacrer,* etc. » Le second point qui arrêtait la Porte était le passage relatif au traité de Kainardji. « Le soussigné, disait la note de Vienne, a reçu l'ordre de déclarer que le sultan restera fidèle *à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et d'Andrinople relatives à la protection du culte chrétien*, et que sa majesté regarde comme étant de son honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit dans le présent, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels, etc. » Que voulait dire cette mention de la lettre et de l'*esprit* du traité de Kainardji ? Ce traité existe, c'est un fait, disaient les Turcs; il a des dispositions précises qui seront observées; mais pourquoi le rapprocher des assurances données par le sultan en faveur du maintien des priviléges des Grecs ? Ce rapprochement ne permettra-t-il pas à la Russie d'établir une corrélation entre ce traité et le maintien de ces priviléges, qui ne saurait dépendre en droit que de la libre volonté du sultan. Pour éviter cette confusion et cette extension possible du traité de Kainardji, la Porte modifiait ainsi la phrase : « Le soussigné a reçu l'ordre de déclarer que... le sultan restera fidèle *aux stipulations du traité de Kainardji, confirmé par celui d'Andrinople, relatives à la protection par la Sublime-Porte de la religion chrétienne.* » Le traité de Kainardji était défini par là conformément à ses stipulations réelles; puis le tour de la phrase changeait, « *et il est en outre chargé de faire connaître* que sa majesté, etc. » Toute connexité amphibologique était ainsi rompue entre le traité de Kainardji et les priviléges du culte orthodoxe. Le troisième point qui paraissait inacceptable était le passage où le sultan aurait promis « de faire participer, dans un esprit de haute équité, le rit grec aux avantages *concédés aux autres rits chrétiens par convention ou disposition particulière.* » Ici l'attention de la conférence de Vienne avait été évidemment surprise. Les mots de *convention* ou *disposition* particulière étaient bien vagues. L'Autriche a trois traités avec la Turquie : celui de Carlowitz (1699), celui de Belgrade (1739), celui de Sistova (1791), qui lui assurent le patronage des catholiques dans les états du sultan, sans distinction de sujets ou non sujets de la Porte. Ce patronage, lorsqu'il n'est applicable qu'à quelques milliers d'individus sujets du sultan, a en pratique peu d'inconvéniens; mais en vertu du dernier passage de la note de Vienne, l'empereur de Russie aurait pu réclamer pour les Grecs le patronage conféré par traité à l'Autriche

pour les catholiques, et à la faveur de cette assimilation, le protectorat de douze millions de sujets du sultan eût passé d'emblée aux mains du tsar. Rechid-Pacha demandait donc que la phrase fût rectifiée ainsi : « Faire participer dans un esprit de haute équité le rit grec aux avantages *octroyés, ou qui seront octroyés aux autres communautés chrétiennes sujettes ottomanes.* »

Que le lecteur nous pardonne de retenir si longtemps son attention sur ces chicanes de mots et ces arides constructions de phrases; mais puisque la Russie a traîné pendant des mois la diplomatie européenne dans ces subtilités bysantines, et puisqu'elle a fait sortir la guerre de ces embûches de langage, il faut bien la suivre dans les broussailles, pour se rendre compte avec une exactitude consciencieuse des péripéties de la question d'Orient.

L'événement a prouvé la prudence et la justesse des modifications proposées par la Porte à la note de Vienne. On doit se souvenir cependant de la mauvaise impression qu'elles produisirent en Europe. Les gouvernemens et l'opinion avaient cru la question terminée. Les modifications de la Porte parurent inspirées par *des motifs presque puérils;* pour des *corrections insignifiantes*, la Porte allait « retarder une solution réclamée par les intérêts de la Turquie et attendue de l'Europe avec anxiété (1). » On maugréa de tous côtés, mais il fallut prendre sur-le-champ un parti. Au reçu des modifications, le comte de Buol déclara qu'il les regrettait parce qu'elles étaient inutiles, et qu'elles entraîneraient une perte de temps; suivant lui, elles portaient sur les mots plus que sur les choses; il espérait en conséquence, et le ministre russe à Vienne, M. de Meyendorf, le confirmait dans cet espoir, qu'elles seraient acceptées à Saint-Pétersbourg. Il les envoya au ministre autrichien auprès du tsar, le baron de Lebzeltern, en lui recommandant fortement d'en presser l'adoption comme un moyen de mettre fin à ces fâcheuses difficultés, sans qu'il en coûtât rien à la dignité de l'empereur Nicolas (2). Surpris par cette complication si peu attendue, M. Drouyn de Lhuys écrivit deux dépêches, l'une à M. de Lacour, l'autre à M. de Castelbajac. Dans la première, il exprimait le désappointement avec lequel le gouvernement français avait vu le peu d'attention accordé par les ministres du sultan aux conseils des alliés de la Turquie, et il prescrivait à M. de Lacour d'employer tous les efforts pour obtenir de la Porte qu'elle revînt sur sa décision. Dans sa dépêche à notre ministre en Russie, il chargeait M. de Castelbajac d'assurer M. de Nesselrode du déplaisir avec lequel on avait reçu à Paris les dernières nouvelles de Constantinople, et de lui exprimer

(1) M. Drouyn de Lhuys à M. de Bourqueney. *Documens français*, n° 21.

(2) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon. August 25, 28. *Corresp.*, part II, nos 65, 77.

cependant l'espoir que les modifications demandées par la Porte, n'altérant pas le sens de la note originaire, seraient admises par l'empereur de Russie (1). Lord Clarendon écrivit dans le même sens à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. L'impression produite par les modifications de la Porte fut donc unanime. Au fond, on les jugeait inutiles, on croyait qu'elles n'ajoutaient aucune garantie sérieuse au texte de la note de Vienne; partant de là, on s'adressait avec d'égales instances à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, — à Saint-Pétersbourg, pour que l'empereur acceptât la note avec les modifications turques, puisqu'elles n'y changeaient rien,— à Constantinople, pour que le sultan acceptât la note sans les modifications, puisqu'elles n'ajoutaient rien au sens qu'y avait attaché la conférence de Vienne.

On peut déjà voir à quel point l'empereur Nicolas s'est éloigné de la vérité, en disant que « les puissances, pour peu qu'elles voulussent sérieusement la paix, étaient tenues à réclamer d'emblée l'adoption pure et simple de la note de Vienne, au lieu de permettre à la Porte de modifier ce que nous avions adopté sans changement. » Non-seulement les puissances n'avaient pas autorisé les modifications turques, mais elles avaient demandé en effet à la Porte l'adoption pure et simple de la note de Vienne. Avec quelle insistance et avec quelle droiture d'intentions pacifiques? Nous allons achever de le montrer en recourant à une des pièces les plus curieuses et les plus importantes, suivant nous, des documens anglais, la dépêche de lord Clarendon à lord Stratford, écrite précisément pour répondre au memorandum de Rechid-Pacha sur les modifications.

Lord Clarendon commençait par répondre à une plainte de Rechid-Pacha : — pourquoi la Porte n'avait-elle pas été consultée avant que la conférence n'arrêtât définitivement la note de Vienne? — Le ministre anglais en donnait cette raison. Lorsque le comte de Buol fit inviter Rechid-Pacha par M. de Bruck, qu'appuyèrent les représentans des trois autres puissances, à faire une fusion de la note du prince Menchikof et de la sienne propre, la Porte avait accepté cette idée, le sultan l'avait sanctionnée, mais il n'y avait pas été donné suite. Les puissances, désireuses de terminer les difficultés sans perte de temps, s'étaient alors chargées elles-mêmes d'un travail dont le gouvernement turc avait approuvé la pensée sans en poursuivre l'exécution. On avait donc pris le projet de note du gouvernement français qui avait été reçu favorablement par M. de Nesselrode, et on en avait tiré la note de Vienne. « Il était inutile d'ajouter que si les gouvernemens anglais et français n'avaient pas cru sauvegardés par cette note les intérêts et le principe pour lesquels

(1) Lord Cowley to the earl of Clarendon, september 2. *Corresp.*, part II, n° 80.

ils luttaient depuis le commencement, ils n'auraient pas donné leur assentiment au travail de la conférence. » Après le préambule, lord Clarendon discutait les trois points qui avaient excité les appréhensions de la Porte, soulevé ses objections et inspiré ses modifications.

La première objection de Rechid-Pacha portait sur le paragraphe : « Si à toute époque les empereurs de Russie, etc. » Que les empereurs de Russie, disait lord Clarendon, témoignassent leur sollicitude pour des coreligionnaires placés sous un gouvernement musulman, rien n'était plus naturel; mais, ajoutait-il, le gouvernement anglais ne peut admettre que l'on puisse induire — de cette sollicitude témoignée dans le passé — que les actes des sultans en faveur de l'église grecque n'ont point été spontanés et volontaires : aucune interprétation de ce passage ne peut fournir à la Russie le droit de requérir du sultan l'accomplissement de ces actes. Il ne s'agit dans cette phrase que de la constatation d'un fait historique. Ce fait peut être vrai ou faux; mais la Russie n'acquiert aucun droit, la Turquie ne contracte aucun engagement par l'expression de ce fait. Les grandes puissances chrétiennes ont à diverses époques témoigné de leur active sollicitude pour les sujets chrétiens de la Porte, nulle plus souvent et avec plus d'énergie que l'Angleterre. Elles ont agi ainsi pour l'humanité souffrante et la religion outragée, et leurs justes remontrances ont obtenu plus ou moins de succès; mais jamais le pouvoir qu'avait le sultan de ne pas les écouter n'a été mis en question, et le droit qu'ont les puissances chrétiennes d'intervenir de cette façon peut s'exercer encore sans préjudice pour son indépendance. Le sultan vient de rendre librement des firmans favorables aux Grecs; qui peut douter que ce ne soit en conséquence de l'intérêt que ses alliés chrétiens portent à ses sujets chrétiens? Qui peut douter que les souffrances de ces sujets chrétiens ne seront pas allégées encore à la suite des protestations puissantes de l'ambassadeur anglais? En écoutant de pareilles remontrances, en y conformant ses actes, le sultan acquiert des titres à l'estime et au respect; mais il ne se dessaisit d'aucun droit, il ne contracte aucun engagement au détriment de sa souveraineté. Tel est le sens de la note de Vienne; la première modification est donc sans objet.

La seconde objection de Rechid-Pacha portait sur la mention faite dans la note du traité de Kainardji et sur la construction de la phrase qui lui semblait faire découler des stipulations de ce traité la déclaration que le sultan maintiendrait les priviléges de l'église grecque. Lord Clarendon avait déja remarqué la connexion des deux membres de la phrase dans le premier projet du comte de Buol, et s'était efforcé de la faire disparaître en introduisant entre les deux la disjonctive *et*, pour parler comme *le Mariage de Figaro*. Il signa-

lait et expliquait ainsi cette nuance : « La phrase dit que « le gouvernement de sa majesté le sultan restera fidèle à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et d'Andrinople relatives à la protection du culte chrétien. » Sur ce point, pas d'objections, puisque, suivant la déclaration de Rechid-Pacha, « comme personne ne saurait nier que ce traité existe, et qu'il est confirmé par celui d'Andrinople, il est de toute évidence que les dispositions précises en seront fidèlement observées. » Quant à la seconde partie de la phrase, elle ne dépend en aucune façon de la première; elle en est au contraire disjointe. Elle ne veut pas dire que, comme conséquence des traités, le sultan *regardera*, etc.; le mot *et* a été expressément introduit pour empêcher qu'on ne pût tirer une pareille conséquence. Il faut donc lire ces deux articulations distinctes : d'un côté, « le sultan restera fidèle aux traités, etc.; » de l'autre, « sa majesté regarde aussi comme étant de son honneur de faire observer..... la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés..... à l'église orthodoxe d'Orient. » Il n'y a là par conséquent rien qui puisse fournir à la Russie des motifs de prétendre à un droit de surveillance et d'immixtion. »

Sur la troisième objection, continuait lord Clarendon, les vues du gouvernement anglais étaient précisément celles qu'exprimait Rechid-Pacha dans ce passage de son memorandum : « On ne saurait douter que le gouvernement impérial n'hésitera pas à faire participer le rit grec non-seulement aux avantages qu'il a de sa propre volonté accordés aux autres communions de la religion chrétienne professée par les communautés ses sujettes, mais aussi à ceux qu'il pourrait leur octroyer à l'avenir. » La conférence de Vienne n'avait pas demandé autre chose. « Il serait tout simplement absurde, ajoutait lord Clarendon, de supposer que l'idée ait pu lui venir d'étendre à plusieurs millions de sujets de la Porte des priviléges religieux accordés à diverses époques aux sujets d'autres puissances résidant sur le territoire ottoman. Le gouvernement anglais n'a jamais craint, et il ne le redoute pas davantage après y avoir de nouveau réfléchi, que ce passage puisse être interprété dans le sens que lui attribue Rechid-Pacha. Il ne peut pas apercevoir entre le passage de la note de Vienne et la modification proposée par la Porte une différence substantielle de nature à donner lieu à des contestations ultérieures. »

Telles étaient les explications affirmatives de l'Angleterre sur les trois points douteux. Lord Clarendon regrettait donc que la Porte n'eût point accepté d'emblée la note de Vienne; elle n'aurait pas dû hésiter, puisque les modifications turques ne faisaient qu'interpréter la note dans le sens que lui donnaient les quatre puissances; au fait, si quelque discussion se fût élevée plus tard à ce sujet entre la

Porte et la Russie, on en aurait appelé à la garantie de ces puissances. Ce n'était pas seulement le cabinet autrichien qui avait regardé ces modifications comme sans importance et n'ajoutant rien au sens de la note : le ministre russe à Vienne avait exprimé la même opinion; on pouvait donc raisonnablement espérer que, si la Porte eût signé, la Russie se serait jointe aux quatre puissances pour donner à la note sa véritable interprétation. Enfin, après avoir répondu à d'autres observations de Rechid-Pacha, lord Clarendon terminait cette belle dépêche en chargeant lord Stratford de donner à la Porte des avertissemens sévères. « Si la Porte persévérait dans ses nouvelles exigences, disait-il, elle vérifierait la prédiction de votre excellence, qu'il y aurait bientôt plus à redouter sa témérité que sa timidité; elle confirmerait l'opinion qui nous arrive de divers côtés, que la Turquie veut la guerre parce qu'elle est convaincue que la France et l'Angleterre seront forcées de se ranger de son côté, que la guerre sera par conséquent favorable au sultan, et lui assurera des garanties qui fortifieront sa puissance chancelante. L'Angleterre et la France ne reculeront devant aucune obligation qui leur sera clairement prescrite par leur honneur et leur devoir, quels que soient les sacrifices qu'elles doivent encourir. Quoiqu'elles n'y soient liées par aucun traité, elles regardent le maintien de l'empire ottoman comme une grande condition de la politique européenne, et elles désirent soutenir la dignité et l'indépendance du sultan; mais d'autres intérêts que ceux de la Turquie sont commis à leur charge, et avant de les exposer aux dangers et aux maux d'une guerre, c'est leur devoir de veiller à ce qu'aucun effort n'ait été négligé pour la conservation de la paix. C'est donc dans l'esprit le plus amical, et avec une sincère sollicitude pour les meilleurs intérêts de la Turquie, que le gouvernement de sa majesté conseille à la Porte de ne pas se laisser éblouir par les préparatifs militaires qu'elle a faits avec un zèle louable pour sa propre défense, de ne point céder au fanatisme religieux auquel on a fourni de si justes provocations, de ne pas croire que la guerre, dans la situation actuelle de l'empire ottoman, puisse ne point entraîner les conséquences les plus désastreuses. Il lui conseille au contraire d'accepter avec un empressement cordial, au lieu de chercher à l'éluder, un arrangement qui puisse terminer d'une façon honorable et sûre ses malheureux différends avec la Russie (1). »

On a maintenant la preuve complète de la sincérité et de la vivacité des efforts tentés par la France et par l'Angleterre pour amener la Porte à souscrire à la note de Vienne. Elles ne se contentaient pas

(1) The earl of Clarendon to lord Stratford, september 10. *Corresp.*, part II, n° 88.

de blâmer les objections des ministres turcs et de les presser d'accepter le projet de la conférence; elles mettaient une ardeur singulière à les persuader. Dans cet état de choses, *pour peu qu'elle eût voulu sérieusement la paix,* qu'avait à faire la Russie? Elle avait évidemment un avantage incontestable de situation; elle pouvait repousser les modifications turques, s'en tenir à l'admission pure et simple de la note de Vienne que l'empereur avait posée comme condition de sa propre acceptation, et confier aux quatre puissances le soin de vaincre les répugnances de la Porte, qui n'eût pu résister longtemps aux instances et aux assurances de l'Europe entière. La crise se fût terminée ainsi, et la Russie eût eu devant elle tout l'avenir pour faire produire à la note de Vienne les conséquences que ce document lui paraissait contenir à son profit.

L'empereur de Russie ne voulut pas se contenter du bénéfice de cette situation, qui lui permettait de concilier avec une si rare fortune l'ambition avec la prudence. Il ne lui suffit pas de rejeter les modifications turques; il voulut signifier à l'Europe le sens qu'il attachait lui-même à la note de Vienne, et faire sortir immédiatement de cette œuvre des cabinets européens toute la portée des demandes du prince Menchikof. M. de Nesselrode fit communiquer à la conférence de Vienne par M. de Meyendorf, à M. Drouyn de Lhuys par M. de Kissélef, à lord Clarendon par M. de Brunnow, son commentaire sur les modifications turques. Nous venons de citer l'opinion détaillée de lord Clarendon sur chacune de ces modifications. Le ministre anglais se doutait peu, tandis qu'il écrivait ses explications pour convaincre la Porte, qu'au même moment M. de Nesselrode était occupé à donner à ces explications logiques et à ces sincères assurances les démentis les plus directs, les plus circonstanciés, les plus catégoriques. Qu'on en juge en comparant à la note de lord Clarendon que nous avons analysée la dépêche de M. de Nesselrode du 7 septembre :

« 1° Dans le projet de Vienne, il est dit : « Si à toute époque les empereurs « de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des im- « munités et priviléges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire otto- « man, etc. »

« On modifie ainsi ce passage : « Si à toute époque les empereurs de Rus- « sie ont témoigné leur active sollicitude pour le culte de l'église orthodoxe « grecque. »

« Les mots : « Dans l'empire ottoman, » ainsi que ceux : « Le maintien des « immunités et priviléges, etc., » ont été éliminés, pour être transposés plus loin et appliqués uniquement aux sultans. Cette omission ôte toute portée, tout sens même à la phrase tronquée, car personne assurément ne conteste aux souverains de la Russie leur active sollicitude pour le culte qu'ils pro-

fessent eux-mêmes, et qui est celui de leurs sujets. Ce qu'il s'agissait de reconnaître, c'est qu'il y a de tout temps sollicitude active de la part de la Russie pour ses coreligionnaires de la Turquie, comme pour le maintien de leurs immunités religieuses, et que le gouvernement ottoman est disposé à avoir égard à cette sollicitude comme à laisser intactes ces immunités.

« La phrase actuelle devient d'autant plus inacceptable, que par les termes qui suivent, on attribue au sultan plus que de la sollicitude pour le culte orthodoxe. On affirme qu'on n'a jamais cessé de veiller au maintien de ses immunités et priviléges, non plus que de les consacrer par des actes solennels. Or c'est précisément le contraire de ce qu'on affirme qui, ayant eu lieu dans les derniers temps à plus d'une reprise, et notamment dans l'affaire des lieux-saints, nous a obligés d'y porter remède par la demande d'une garantie plus expresse pour l'avenir. Si nous nous prêtons à reconnaître que le gouvernement ottoman n'a jamais cessé de veiller au maintien des priviléges de l'église grecque, que deviennent les plaintes que nous avions formées contre lui? Nous reconnaissons par là même que nous n'avions pas de griefs légitimes, que la mission du prince Menchikof était sans motif, qu'en un mot la note même qu'on nous a adressée était parfaitement superflue.

« 2° Les suppressions et additions de mots introduits ici avec une affectation marquée ont pour but évident d'invalider le traité de Kainardji, tout en ayant l'air de le confirmer.

« Il était dit dans la rédaction originairement conçue à Vienne que « fidèle « à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et d'Andri- « nople relatives à la protection du culte chrétien, le sultan regarde comme « étant de son honneur..... de préserver de toute atteinte..... les immuni- « tés et priviléges accordés à l'église orthodoxe. » Cette rédaction, qui faisait dériver de l'esprit même du traité, c'est-à-dire du principe général déposé dans l'article 7, le maintien des immunités, était conforme à la doctrine que nous avons soutenue et soutenons; car, selon nous, la promesse de protéger un culte et ses églises implique de nécessité le maintien des immunités dont ils jouissent. Ce sont deux choses inséparables. Cette rédaction primitive concertée à Vienne a subi plus tard à Paris et à Londres une première modification, et si nous n'y avons pas objecté dans le temps, comme nous aurions eu le droit de le faire, ce n'est pas que nous nous soyons mépris sur la portée de ce changement. Nous nous étions bien aperçus de la distinction introduite entre deux points qui sont pour nous indissolublement liés l'un à l'autre; mais cette distinction était pourtant encore indiquée d'une manière assez délicate pour que nous ayons pu, par esprit de conciliation et désir d'arriver promptement à une solution définitive, accepter telle quelle une rédaction que nous regardions dès lors comme invariable. Ces motifs de déférence ne s'appliquent plus à la nouvelle modification du même passage qui vient d'être faite à Constantinople. La ligne de démarcation entre les deux objets y est beaucoup trop nettement tranchée pour que nous puissions l'accepter sans donner un démenti à tout ce que nous avons dit et écrit. La mention du traité de Kainardji devient superflue, et sa confirmation sans objet, du moment qu'on cesse d'en appliquer le principe général au main-

tien des immunités religieuses du culte. C'est dans ce but qu'on a supprimé ces deux mots, « la lettre et l'esprit. » On appuie sans nécessité sur le fait que la protection du culte chrétien s'exerce « par la Sublime-Porte, » comme si nous prétendions exercer cette protection nous-mêmes dans les états du sultan; et comme on néglige en même temps de rappeler qu'aux termes du traité la protection est une promesse faite, un engagement pris par le sultan, on a l'air de jeter un doute sur le droit que nous avons de veiller à la stricte exécution de cette promesse.

« 3° Le changement que l'on propose dans cet endroit de la note autrichienne est surtout inadmissible.

« Le gouvernement ottoman ne s'engagerait à faire participer l'église orthodoxe qu'aux avantages qu'il octroierait à d'autres communautés chrétiennes *sujettes de la Porte;* mais si ces communautés, bien que catholiques ou autres n'étaient pas formées d'indigènes rayas, mais de religieux ou laïques étrangers (et tel est le cas de la presque totalité des couvens, hospices, séminaires et évêchés du rit latin en Turquie), et si, disons-nous, le bon plaisir de la Porte était d'accorder à ces établissemens des avantages et priviléges religieux nouveaux, les communautés orthodoxes, en leur qualité de *sujettes ottomanes* n'auraient pas, d'après les termes que l'on veut introduire dans la note, le droit de réclamer les mêmes faveurs, ni la Russie le droit d'intercéder pour elles.

« L'intention malveillante des ministres de la Porte deviendra plus évidente encore, si nous citons un exemple, une éventualité possible. Supposons le cas très-probable où le patriarche latin de Jérusalem, préconisé en dernier lieu, obtînt de la Porte des prérogatives dont le patriarche grec ne jouit pas. Toute réclamation de la part de ce dernier serait rejetée, vu sa qualité de *sujet de la Porte*.

« La même objection serait faite par le ministère ottoman par rapport aux établissemens catholiques de la Palestine, dans le cas où quelque nouvel avantage ou droit non spécifié dans les derniers firmans vînt à leur être accordé par la suite au préjudice des communautés indigènes. »

Il résultait clairement de l'argumentation de M. de Nesselrode que la Russie prétendait s'ingérer dans les rapports du sultan avec ses sujets chrétiens, et veiller elle-même à l'avenir au maintien des droits et immunités de l'église grecque dans l'empire ottoman. En émettant ce jugement, M. Drouyn de Lhuys était pleinement autorisé à dire que « la Russie venait aujourd'hui attribuer au texte primitif des passages modifiés par le divan un sens qui n'était certainement pas celui que la conférence entendait lui donner, et qui justifierait les appréhensions des conseillers du sultan; qu'en effet, entre l'interprétation que M. le comte de Nesselrode faisait de la note de Vienne et les exigences de la note de M. le prince Menchikof, reconnues exorbitantes par tout le monde, la différence serait insaisissable (1). »

(1) M. Drouyn de Lhuys à M. de Bourqueney, 17 sept. 1853. *Documens français*, n° 21.

Mais l'on conviendra que si la conférence de Vienne avait le droit de protester contre le commentaire de M. de Nesselrode, le gouvernement que ce document venait contrecarrer le plus directement était le gouvernement anglais. L'interprétation de M. de Nesselrode faisait plus que contredire, elle baffouait la minutieuse et consciencieuse dissertation que lord Clarendon avait adressée à lord Stratford pour convertir le divan, et le décider à l'adoption pure et simple de la note de Vienne. Lord Clarendon écrivit et envoya à sir Hamilton Seymour, à l'adresse de la Russie, la contrepartie de cette dissertation.

Relativement à la première objection, lord Clarendon disait qu'en faisant allusion à la sollicitude de l'empereur de Russie pour l'église grecque, le seul but de la conférence avait été de rappeler la sympathie naturelle que doit éprouver tout souverain pour la situation dans un pays étranger du culte qu'il professe; mais jamais elle n'avait entendu affirmer que les immunités en question fussent dues à la sollicitude des empereurs de Russie. La Porte avait donc raison de soutenir qu'un grand nombre de ces priviléges étaient bien antérieurs à l'existence des relations diplomatiques entre la Russie et la Turquie. M. de Nesselrode parlait vaguement de griefs, mais il n'en spécifiait qu'un seul, l'affaire des lieux-saints, auquel il avait été donné une satisfaction régulière. Jamais la Russie n'en avait articulé d'autres, et ce n'était pas à la conférence de tenir compte de torts qui n'étaient point arrivés à sa connaissance. M. de Nesselrode demandait quel aurait été l'objet de la mission du prince Menchikof, si la première modification de la Porte était admise? Cet objet, les assurances répétées de la Russie l'avaient toujours limité à deux points : règlement de la question des lieux-saints, garantie que ce règlement ne serait plus troublé à l'avenir. Or la question avait été réglée à la satisfaction de toutes les parties, et quant à la garantie, la note de Vienne en contenait une que la Russie ne contestait pas.

La modification relative au traité de Kainardji n'avait point paru justifiée au gouvernement anglais jusqu'à l'objection présentée par M. de Nesselrode. Le gouvernement anglais avait cru que toute connexion avait été enlevée dans la note entre le traité de Kainardji et le maintien des priviléges religieux. La conférence n'avait voulu qu'une chose : l'engagement solennel de la Porte de maintenir ces priviléges. En représentant les immunités et les priviléges religieux comme la conséquence du traité, M. de Nesselrode élevait une prétention insoutenable. Si cette prétention était admise en vertu de l'article 7 du traité, la Russie aurait le droit de veiller au maintien de ces immunités et de ces priviléges, qui sont de telle nature, qu'elle pourrait constamment et à volonté intervenir entre le sultan et ses sujets; par-là s'établiraient en fait les droits nouveaux, l'extension

d'influence, le protectorat enfin dont la Russie désavouait la pensée. Ni la conférence n'avait voulu un pareil résultat, ni le raisonnement le plus subtil ne pouvait le faire sortir du traité de Kainardji. Par le septième article de ce traité, la Porte promet de protéger la religion chrétienne dans l'empire ottoman; mais par le même article les ministres de Russie sont autorisés à faire des représentations en faveur d'une église nouvellement bâtie et de ses desservans : cette dernière clause eût été complétement inutile, si la diplomatie russe eût reçu du traité le droit de faire des représentations à propos de toutes les affaires religieuses. Si cet article avait le sens que M. de Nesselrode cherchait maintenant à y attacher, et si les deux parties contractantes avaient été d'accord sur ce point, la raison indique qu'une stipulation aussi importante que celle du maintien des priviléges et immunités de l'église grecque n'eût point été omise à la signature du traité.

Quant à la troisième objection de M. de Nesselrode, elle était encore plus en désaccord que les deux autres avec l'intention de la conférence. Non, la conférence n'avait pas pu vouloir que la Porte prît vis-à-vis de la Russie l'engagement d'accorder à l'église grecque tout avantage qu'elle pourrait accorder aux autres dénominations chrétiennes; elle n'avait pu parler que des avantages accordés aux autres communautés qui seraient, comme les Grecs, sujettes ottomanes. Le chef spirituel des catholiques, en Turquie comme ailleurs, est un souverain étranger, le pape. Supposez qu'il plût au sultan de faire avec le pape un concordat qui conférerait des priviléges aux catholiques romains non sujets de la Porte; à coup sûr, l'empereur de Russie ne saurait prétendre au droit de réclamer tous les bénéfices de ce concordat pour les Grecs sujets de la Porte, dont le chef spirituel, le patriarche de Constantinople, est également sujet du sultan. Aucune communauté chrétienne composée de sujets du sultan n'aurait évidemment le droit de participer aux avantages et priviléges que le sultan pourrait conférer à des couvens, à des ecclésiastiques, à des laïques russes. Il en était de même pour les Grecs sujets du sultan par rapport aux autres étrangers. Ce que voulait pourtant M. de Nesselrode, c'était que, si le sultan avait autrefois conféré ou voulait octroyer à l'avenir quelque privilége religieux à une communauté non sujette de la Porte, la Russie eût le droit d'exiger que plusieurs millions de Grecs sujets ottomans fussent à l'instant placés sur le pied des étrangers et admis à jouir, par l'intervention de la Russie, de tous les avantages que le sultan, pour des motifs dont il est le seul juge compétent, aurait accordés à ces étrangers. Une pareille prétention paraissait être au gouvernement anglais un manque absolu d'égards pour les sentimens et les intérêts des puissances européennes qui avaient déclaré, en commun avec la

Russie, vouloir maintenir l'indépendance de la Turquie, et qui par conséquent ne pouvaient voir avec indifférence la Russie chercher à obtenir subrepticement un protectorat virtuel sur les sujets chrétiens de la Porte (1).

Le rapprochement de ces deux pièces, la dépêche de lord Clarendon à lord Stratford pour décider la Porte à retirer les modifications, et les observations de M. de Nesselrode sur ces modifications, suffit pour faire comprendre que le commentaire Nesselrode tuait la note de Vienne. Les gouvernemens occidentaux, impatiens de la voir accepter par la Turquie, s'étaient portés garans d'une signification de la note favorable à l'indépendance du sultan : voilà que la Russie assignait à ce document un sens diamétralement contraire. Par un pareil éclat, la Russie mettait les puissances dans l'impossibilité de continuer leurs efforts auprès du divan. C'eût été désormais de leur part, au point de vue de leur propre dignité, une conduite ridicule et déshonorante, vis à vis de la Turquie un acte de déloyauté et d'improbité, que de continuer à insister pour l'acceptation pure et simple de la note de Vienne. Lord Clarendon exprima cette conviction définitive dans ses dépêches à lord Westmorland et à sir Hamilton Seymour.

Telle est l'histoire de la note de Vienne, enterrée par M. de Nesselrode. Qu'on nous permette d'apprécier le caractère de cet épisode des négociations, dont nous nous sommes borné jusqu'ici à exposer les minutieux incidens.

La note de Vienne a été, dans la crise ouverte par la mission du prince Menchikof, le moment le plus important et le plus décisif pour la négociation, celui où il a été le plus sérieusement possible, et de la façon la plus honorable pour tous, de conjurer par des moyens pacifiques l'orage qui éclate aujourd'hui. Aussi comprenons-nous sans peine l'anxiété avec laquelle l'empereur Nicolas dans sa lettre, et M. de Nesselrode dans son dernier memorandum, repoussent et veulent rejeter sur les autres la responsabilité d'avoir fait avorter cette occasion unique d'assoupir les difficultés européennes suscitées par eux. Mais le gouvernement russe est retombé manifestement, à propos de la note de Vienne, dans la même faute qu'il avait commise par la mission du prince Menchikof et le dévoilement intempestif de ses desseins sur la Turquie.

Il y a beaucoup de choses en politique qui sont tolérées dans les faits, et qui soulèvent des contradictions invincibles, si on les expose à la discussion pour tenter de les ériger en droits et en principes. Le cardinal de Retz disait avec autant de bon sens que d'esprit, de ces choses-là, qu'elles ne s'accordent jamais mieux que

(1) The earl of Clarendon to sir H. Seymour, sept. 30. *Corresp.*, part II, n° 117.

dans le silence. La situation de la Russie vis-à-vis de la Turquie, « cette influence morale, œuvre des temps et des lieux, » que M. de Nesselrode se plaît tant à rappeler dans ses notes, était pour l'Europe un fait de cette nature. Tant que la Russie se fût contentée du fait seul de cette influence, jamais l'Europe n'eût pensé à la contester, ni même à en contrarier les progrès. Malheureusement l'empereur Nicolas ne s'est plus contenté de cette influence de fait : il a voulu lui donner une consécration écrite, et la faire entrer dans le droit public européen. De là la mission du prince Menchikof. Si une pareille prétention eût pu réussir, on doit avouer que le moment avait été bien choisi, le prétexte et les chances de succès habilement ménagés. La question des lieux-saints était une question obscure, peu accessible au public européen : elle ne prêtait pas à ces appréciations claires et précises qui frappent l'attention publique, à ces développemens qui séduisent l'imagination et excitent les passions des peuples. Dans cette question, la Russie se donnait pour adversaire la France amortie par une révolution avortée, affamée de repos, et en France un gouvernement attaché à la paix par les nécessités de son installation récente. Elle croyait pouvoir compter sur l'isolement de ce gouvernement nouveau en Europe, sur les défiances qui éloigneraient de lui les grandes alliances politiques. Elle comptait sur la facilité de l'Angleterre, qu'elle caressait, et qui avait assisté avec un déplaisir non dissimulé au rôle joué par la France dans la question des lieux-saints. Sous le couvert de cette question peu intelligible et impopulaire, comme un corollaire inoffensif du règlement de ce litige, elle essaya d'emporter par un coup de surprise le protectorat religieux des Grecs. Quand de pareilles tentatives ne réussissent pas d'emblée, la prudence commande de ne point s'y obstiner. L'Europe, éveillée en sursaut par l'explosion et l'échec de l'ambassade Menchikof, ne pouvait plus laisser s'accomplir le dessein de l'empereur Nicolas. Elle ne pouvait pas laisser transférer sous ses yeux, par un acte solennel et une stipulation écrite, le protectorat de douze millions de Grecs à la Russie.

Ainsi, par la prétention formulée de l'empereur Nicolas à grossir et à transformer en droit consacré le fait plus ou moins périlleux et contestable, mais toléré, de l'influence russe en Turquie, un antagonisme radical, irréconciliable, était créé entre la Russie d'un côté et l'Europe, représentée notamment par la France et l'Angleterre, de l'autre. Cet antagonisme devait-il aller immédiatement à ses conséquences extrêmes? Personne alors ne le voulait. Quel moyen y avait-il de le faire disparaître, du moins momentanément? Un seul, celui que les puissances essayèrent dans la conférence de Vienne.

Si l'on voulait détourner le conflit, se dérober à la guerre, il fallait

tâcher de reconduire les choses à cet état vague et indécis où elles flottaient avant l'explosion des exigences russes; il fallait effacer les prétentions et en même temps les résistances qui venaient de s'accuser si vivement, et qui ne pouvaient demeurer en lumière sans se heurter avec violence et entraîner dans leur choc les intérêts de l'Europe; il fallait ramener sur le mystère des conditions d'existence de l'empire turc le voile que le prince Menchikof avait brutalement déchiré. La note de Vienne était cet effacement des prétentions rivales, ce voile de nouveau étendu, à l'ombre duquel les choses auraient pu reprendre leur cours sans que la paix du monde fût troublée, ce rétablissement du *statu quo,* puisque c'est le nom que l'on donne à la trêve rompue aujourd'hui par la Russie, mais que l'Europe a toujours voulu prolonger pour repousser aussi loin que possible dans l'avenir ces problèmes de races, de géographie politique et d'équilibre que recèle la question d'Orient. Ce que l'on peut contester à une pareille politique, c'est peut-être la prévoyance et le courage; mais on ne saurait assurément lui reprocher de n'avoir point été inspirée par un vif et sincère amour de la paix.

Ajourner la question d'Orient pour conserver la paix, voilà pour le fond des choses l'esprit qui a présidé à la rédaction de la note de Vienne. Mais en travaillant à cet expédient, quelles étaient les dispositions particulières des puissances vis-à-vis de la Russie? On ne peut évidemment douter de celles de la Prusse et de l'Autriche. Les dispositions de la France et de l'Angleterre n'étaient pas moins conciliantes. Certes ces deux puissances ne se dissimulaient point que la Russie n'avait aucun titre à exiger de la Turquie une note quelconque. Tous les griefs allégués par la Russie se rapportaient à la question des lieux-saints, et cette question avait été réglée à sa satisfaction. Elle n'avait donc plus rien à réclamer. Cependant l'empereur de Russie avait engagé son amour-propre à obtenir ce qu'il appelait une réparation. La France et l'Angleterre, si elles eussent été animées de l'esprit de défiance et d'hostilité que l'empereur Nicolas leur reproche aujourd'hui, auraient pu s'opposer à une demande qu'il lui était impossible de justifier par aucun fait précis. Au lieu de cela, que firent-elles en coopérant à la note de Vienne? Elles témoignèrent d'une rare sollicitude et d'une singulière complaisance pour la dignité extérieure de l'empereur Nicolas; elles lui tendirent elles-mêmes la main pour l'aider à sortir honorablement de la fausse position où il avait fourvoyé sa politique.

L'amour-propre aussi bien que l'ambition de l'empereur de Russie étaient saufs en effet, s'il ne se fût hâté de donner à la note de Vienne une interprétation incompatible avec les intérêts et l'honneur des puissances occidentales. La crise se serait terminée au

profit de son prestige. La note de Vienne avait le caractère de satisfaction morale qu'il exigeait de la Porte : elle était de la part du sultan un acte extraordinaire de déférence. Elle mentionnait les firmans que la Porte venait d'accorder au culte orthodoxe, et l'empereur Nicolas eût pu prendre envers les Grecs tout l'avantage des concessions octroyées par ces firmans. Il avait occupé les principautés et constaté par cet acte de puissance, qu'avait souffert l'Europe, la contrainte victorieuse qu'il avait voulu exercer sur la Porte. Sa position vis-à-vis de l'Europe n'eût pas été moins conforme à cette attitude d'ascendant et de prépotence qu'affectionne sa politique; il aurait eu l'air de lui accorder la paix comme une grâce, tirant ainsi un double profit, pour sa prépondérance et son crédit dans les affaires continentales, des alarmes qu'il aurait calmées après les avoir excitées. La France fût retournée à ses chemins de fer, l'Angleterre à ses expériences économiques. Pendant bien des années encore, elles eussent laissé à la Russie dans l'empire ottoman le fruit de cette entreprise; car, avec la nature d'esprit et les idées dominantes des deux grands peuples occidentaux, on pouvait être sûr que de longtemps personne parmi eux n'eût osé toucher à cette malheureuse question d'Orient et évoquer les périls auxquels on aurait été si heureux d'avoir échappé une fois.

Telle eût été la position de la Russie, si, sachant modérer son orgueil, elle eût accepté les modifications de la Porte ou permis aux puissances occidentales de travailler et de réussir à faire accepter par le divan la note de Vienne. Pourquoi la Russie ne se contenta-t-elle point d'une solution si avantageuse pour elle? Pourquoi ralluma-t-elle par l'interprétation de M. de Nesselrode une question que tout le monde en Europe avait tant à cœur d'étouffer? Nous ne voyons à la téméraire méprise de la politique russe qu'une seule explication.

Évidemment, l'empereur Nicolas et ses conseillers présumèrent trop des dispositions pacifiques de l'Europe occidentale, qu'ils essaient aujourd'hui de mettre en doute. La France, l'Angleterre, se dirent-ils, désirent ardemment la paix : leurs impatiens efforts à Vienne le prouvent surabondamment. Avec la note de Vienne, elles croient toucher à cette paix, et elles sont solidairement engagées avec la Prusse et l'Autriche au succès d'une solution qui est leur œuvre. Si près du but qu'elles pensent atteindre, elles ne se laisseront pas arrêter ou détourner au dernier moment par une insinuation, peut-être inaperçue, qui imprimera pour l'avenir à la note de Vienne le sens de la politique que, dans cette crise, nous avons voulu faire triompher à Constantinople. Ce que le prince Menchikof n'a pu emporter par un coup de surprise, nous l'obtiendrons par un coup d'audace

de l'Europe, qui a eu le temps de s'effrayer de la perspective d'une guerre générale, et qui ne cache pas sa joie en pensant qu'elle y a déjà échappé. Insérons par nos commentaires les demandes du prince Menchikof dans la note de Vienne, et nous aurons le protectorat des Grecs, non plus par un simple engagement de la Turquie, mais par une sanction européenne.

Ce n'est que par cet audacieux calcul que l'on peut expliquer l'interprétation donnée par M. de Nesselrode à la note de Vienne. Dans son dernier memorandum, M. de Nesselrode représente cette manœuvre hardie comme un acte de franchise. Mettre en demeure l'Europe, après deux mois de négociations et de paix espérée, d'accomplir à Constantinople la tâche où n'avait pu réussir le prince Menchikof, c'était, je le veux bien, de la franchise; mais poussée à ce point d'altier dédain pour ceux à qui elle s'adresse, et à qui l'on prétend imposer la plus humiliante inconsistance, la franchise prend en français un autre nom. Démasquer, après la note de Vienne, les exigences de la mission Menchikof, c'était déchirer soi-même cette note aux mains loyales de la France et de l'Angleterre. En faisant cela, après avoir commis cette première faute, toujours si lourde en politique, de calquer ses prévisions sur ses désirs, la Russie en commettait une seconde : elle créait à la France et à l'Angleterre une de ces situations qui sont plus fortes que les volontés. La volonté de la France et de l'Angleterre ne pouvait plus rien pour la paix. Pour peu que la Russie y eût tenu sérieusement, n'avons-nous pas le droit de le demander, les eût-elle poussées dans cette impasse?

Voilà la vérité exacte sur la note de Vienne, et nos lecteurs sont en état de juger eux-mêmes, par la comparaison des pièces, si notre opinion est fondée. Il y a pourtant dans le dernier *memorandum* de M. de Nesselrode une assertion étrange. Suivant le chancelier de Russie, la France et l'Angleterre auraient eu un autre motif que les raisons que nous venons d'exposer pour abandonner la note de Vienne après l'interprétation de M. de Nesselrode. La saison était arrivée où les escadres ne pouvaient plus demeurer en sûreté au mouillage de Besika: il était nécessaire de leur faire passer les Dardanelles. Pour cela, il fallait qu'une déclaration de guerre de la Porte à la Russie eût suspendu l'action du traité des détroits. Pour justifier l'entrée des flottes et la déclaration de guerre, la France et l'Angleterre auraient eu besoin d'un prétexte, d'un tort imaginaire prêté à la Russie. Ce tort, elles l'auraient trouvé dans les observations de M. de Nesselrode sur les modifications turques, et telle aurait été de leur part la cause de l'abandon de la note de Vienne.

On est à même d'apprécier ce qu'il y a d'imaginaire dans cette hypothèse si artificieusement apprêtée. Pour la renverser entière-

ment, il suffit de rappeler deux faits et deux dates. La déclaration de guerre était-elle nécessaire aux yeux des gouvernemens anglais et français pour légaliser l'entrée des flottes dans les Dardanelles? Elle l'était si peu, que la guerre a été décidée par le grand conseil turc le 26 septembre, que cette nouvelle n'a été connue à Paris et à Londres que le 3 octobre (1), et que, dès le 23 septembre, les gouvernemens français et anglais avaient autorisé leurs ambassadeurs à mander les flottes à Constantinople. Lord Clarendon avait annoncé cette décision à M. de Brunnow; celui-ci protesta au nom du traité de 1841, et lord Clarendon lui répondit le 1er octobre. (Il ignorait encore à cette date la déclaration de guerre.) « La Porte, disait-il dans sa lettre à M. de Brunnow, a cessé d'être en paix depuis que le premier soldat russe est entré dans les principautés danubiennes; depuis ce moment, le sultan a eu le droit d'appeler les escadres dans les détroits, et les gouvernemens ont eu le droit de faire passer les détroits à leurs flottes (2). » Les gouvernemens n'ont donc pas eu besoin que la Turquie déclarât la guerre pour aviser au mouvement en avant de leurs escadres; ils n'avaient pas eu besoin de trouver pour ce motif des torts factices à la Russie. L'hypothèse du *memorandum* qui assigne à une pareille cause la protestation des puissances maritimes contre l'interprétation de M. de Nesselrode et l'abandon de la note de Vienne n'est qu'un pur roman.

Ainsi a échoué avec la note de Vienne, et par la faute de la Russie, l'effort le plus sérieux qui ait été fait pour la paix par la conférence des quatre puissances sous la présidence de M. de Buol; nous disons l'effort le plus sérieux, car alors la guerre n'avait pas commencé encore, le repos de l'Europe n'était point livré au hasard des accidens. La France et l'Angleterre n'étaient pas engagées directement contre la Russie. En ce moment-là, avec un peu de modération dans les conseils de la Russie, et la modération, nous l'avons prouvé, eût été une habileté souveraine, — la paix était sauvée.

La conférence de Vienne ne s'est point, il est vrai, laissé décourager; elle a fait d'autres tentatives : elle a maintenu jusqu'au bout l'identité de vues des quatre grands gouvernemens sur la justice de la cause de la Turquie et sur les torts de la politique russe; jusqu'au bout aussi, la politique russe a résisté au verdict de ce jury européen. Nous avons longuement raconté la première œuvre de la conférence de Vienne; nous finirons en rapportant brièvement son dernier acte, accompli il y a peu de jours.

La presse a parlé des contre-propositions qui ont été récemment

(1) Dépêche télégraphique de lord Stratford à lord Clarendon du 26 septembre. *Corresp.*, part II, n° 123.

(2) Lord Clarendon to baron Brunnow. *Corresp.*, part II, n° 118.

portées à Vienne par la Russie. Nos informations de Vienne nous permettent d'entrer à ce sujet dans des détails encore ignorés du public. Par la forme et par le fond, ces dernières propositions couronnent dignement les procédés auxquels la Russie nous a habitués depuis un an. Ces propositions furent communiquées à M. de Buol par M. de Meyendorf, sous le nom de « préliminaires de paix. » Dès le premier coup d'œil, M. de Buol les jugea inacceptables; mais il annonça au ministre russe qu'il les soumettrait à la conférence. A ce mot de conférence, M. de Meyendorf s'écria que la conférence n'existait pas pour lui, et que sa communication s'adressait uniquement au gouvernement autrichien. Malgré cette dénégation hautaine du concert et de l'autorité des quatre puissances réunies dans la même tâche pacifique, M. de Buol apporta le lendemain à la conférence les « préliminaires de paix » de M. de Nesselrode.

A la lecture de ces propositions, les représentans des quatre puissances furent unanimes. Au lieu d'y atténuer ses exigences, la Russie les a exagérées dans cette communication; au lieu d'une ouverture de conciliation, on dirait plutôt un ultimatum. D'après ces singuliers « préliminaires de paix, » la Russie ne se contenterait plus, de la part de la Turquie, d'une note ou même d'un *sened;* elle voudrait un engagement par traité, elle regarderait comme non avenus les actes récens qui placent sous le patronage collectif des puissances les populations chrétiennes de l'empire ottoman; elle continuerait à revendiquer exclusivement pour elle la protection des Grecs. Enfin elle ne consentirait à l'évacuation des principautés que lorsqu'elle aurait traité avec la Turquie et après que les escadres française et anglaise auraient non-seulement quitté la Mer-Noire, mais repassé les Dardanelles. La conférence de Vienne, dans sa séance du 7 mars 1854, a déclaré ces propositions inadmissibles; elle a fait plus, elle a motivé son jugement sur une série de considérans péremptoires, et ce protocole du 7 mars, dernier acte de la conférence, a été signé par les représentans des quatre cours. Il n'y a plus maintenant pour chacune des puissances qui viennent de repousser les propositions dérisoires de la Russie qu'à conformer ses actes au jugement auquel elle s'est associée.

Ce devoir sera-t-il rempli par toutes les puissances qui ont apposé leur signature au protocole du 7 mars? Nous en sommes convaincu pour l'Autriche; nous ne pouvons malheureusement que l'espérer pour la Prusse. L'Autriche, nous n'en doutons point, joindra son action à la politique de la France et de l'Angleterre; car l'Autriche, dans toute cette affaire, s'est conduite avec une courageuse droiture : elle a témoigné dans les négociations l'esprit de prévoyance et de fermeté d'un grand gouvernement; elle en montrera la décision dans

la lutte. Nous regrettons de ne pouvoir encore en dire autant de la Prusse. Sans doute la politique de M. de Manteuffel a été jusqu'à présent conforme aux vrais intérêts de la Prusse, inséparables dans cette question des intérêts de l'Occident. Cependant il semble qu'au moment de prendre un parti décisif, le roi de Prusse n'ait pas le courage d'être conséquent avec la politique que son gouvernement a suivie depuis une année. Nous ne savons au juste quelles sont les propositions que le roi de Prusse a fait porter à Paris et à Londres; seulement ses hésitations actuelles sont connues. Il invoque en faveur de la paix l'humanité, la religion; mais est-ce à la France et à l'Angleterre qu'il y a lieu d'adresser de pareilles exhortations? Que le roi de Prusse y réfléchisse : au point où les choses ont été poussées par la Russie, et le dernier acte de la conférence de Vienne ne peut plus laisser espérer aucun retour de sa part, le temps des considérations philosophiques et mystiques est passé; la philanthropie la plus vraie et la plus sûre chez un souverain, c'est la résolution.

Il y a huit jours, le roi de Prusse a condamné à Vienne, par l'organe de son représentant, la dernière formule que la Russie a donnée à ses exigences; si maintenant il hésite à exécuter pour ainsi dire le jugement qu'il a lui-même prononcé, quel démenti ne se donnera-t-il pas à lui-même! Une pareille indécision est-elle permise à un pays comme la Prusse, qui a si longtemps aspiré à la direction de l'Allemagne? Nous nous souvenons du temps où le prince Schwarzenberg, ce fier adversaire de la Prusse, disait que sa politique n'était point celle d'une grande puissance, qu'elle n'était que le premier des états de second ordre, et l'empereur de Russie se joignait alors à cette blessante opinion. Il dépend du roi de Prusse de réfuter ou de justifier le mot du prince Schwarzenberg. Enfin, si la Russie veut absolument la guerre, les faiblesses et les inconséquences de la Prusse pourraient seules appeler sur le continent cette lutte que l'union sincère et pratique des quatre puissances circonscrirait si aisément en Orient. Homme et souverain, nous espérons donc encore que le roi de Prusse comprendra la responsabilité qui pèse sur lui, triomphera de ses hésitations, et saura remplir ses devoirs envers l'Allemagne et envers l'Europe.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1854.

Les situations politiques se caractérisent moins par des détails que par un petit nombre de faits principaux et saillans. Cette vérité si simple, le discours impérial prononcé le 2 mars, à l'ouverture de la session législative, la confirmait de nouveau, en représentant l'état actuel de la France comme étant sous l'empire de deux questions d'une gravité réelle, quoique d'une importance inégale : d'un côté, au point de vue intérieur, c'était la crise des subsistances; — de l'autre, au point de vue des relations générales en Europe, c'était l'affaire d'Orient.

La crise alimentaire semble perdre peu à peu de son intensité. Les déficits de grains se comblent graduellement. L'action libre du commerce, fortifiée par quelques prévoyantes mesures, a suffi pour accélérer les approvisionnemens et les mettre presque au niveau des besoins de l'alimentation publique. La saison maintenant, en allégeant la misère et en ranimant l'activité du travail, peut achever d'ôter à cette crise ce qu'elle avait de plus sérieux et de plus périlleux. Restent les complications européennes, qui gardent toujours toute leur gravité, et qui ne cessent d'être l'affaire dominante de la France comme des autres puissances du continent. C'est là effectivement que tout tend et que tout revient aujourd'hui comme à la question d'où dépendent toutes les autres.

En présence d'un débat diplomatique dont on connait l'issue, l'empereur n'avait point à renouveler dans son exposé au corps législatif l'histoire de ce puissant conflit. Il a résumé l'ensemble de cette situation, fixant le point décisif où elle est arrivée, marquant l'intérêt politique de notre pays en Orient, montrant l'Angleterre et la France intimement unies dans leurs efforts, représentant l'Autriche comme inclinant de plus en plus vers les cabinets occidentaux, omettant la Prusse en parlant des dispositions de l'Allemagne, et donnant à cet exposé un sens caractéristique par une parole qui peut sembler singulière à l'ouverture d'une guerre, et qui est profondément

vraie : « Le temps des conquêtes est passé sans retour! » Quelle a été en effet la première pensée des gouvernemens au moment d'entrer dans ce conflit? Ils ont commencé par déposer dans des engagemens mutuels toute pensée de conquête personnelle et d'agrandissement; leur avantage propre, ils l'ont vu dans les intérêts généraux de l'Occident. La guerre, ils ne l'ont point acceptée pour elle-même, comme une chance qui pouvait frayer un chemin à leurs ambitions; ils n'ont eu recours à cette cruelle extrémité qu'avec une répugnance évidente, fondée sur le sentiment généreux des besoins de la civilisation et de l'état actuel de l'Europe. On s'est trouvé plus d'une fois sans doute à la veille de chocs aussi formidables; jamais peut-être l'épée n'a brillé aux mains des peuples dans de telles conditions, où une lutte fût plus visiblement entreprise dans la pensée unique et désintéressée d'assurer l'empire du droit, de sauvegarder l'indépendance morale et politique du continent, et de demander à la victoire une paix environnée cette fois d'assez de garanties pour ne pouvoir être troublée impunément, selon la parole de l'empereur. N'est-ce point là le résumé de la situation actuelle?

La France et l'Angleterre réduites à s'armer contre la Russie et mues dans cette lutte par toutes les considérations du droit européen, de la civilisation occidentale, de la sécurité publique du continent, c'est donc là une des faces, la face principale, à vrai dire, de la question d'Orient au moment où nous sommes. Il est dans l'ensemble de cette crise un autre côté qu'il ne serait point inutile de mettre en tout son jour, ne fût-ce que pour voir à travers quels défilés on en est venu à la situation actuelle. Ce qui arrivera de la guerre entre la Russie et les puissances occidentales, c'est le secret de l'avenir; mais les négociations qui ont précédé cette guerre restent elles-mêmes à un certain point de vue une lutte des plus curieuses, et qui a bien sa moralité. Qu'on observe la politique et les démarches du gouvernement russe depuis l'origine de l'affaire d'Orient, qu'on étudie attentivement toutes les dépêches, les circulaires, jusqu'à la dernière lettre du tsar à l'empereur des Français et au memorandum que le cabinet de Saint-Pétersbourg vient d'adresser à tous ses agens au dehors : toutes ces œuvres de la diplomatie russe, on ne saurait se le dissimuler, portent le cachet d'une habileté singulière. Il y a une persistance de vues et d'assertions merveilleusement combinée pour éluder ou lasser toute rectification, il y a de la passion souvent mêlée à beaucoup de dextérité, un degré de ruse étrange tempérant l'audace. Suivant l'occasion, la Russie masque ses plans ou les avoue hardiment, et semble mettre au défi de l'arrêter dans la conquête morale et politique de l'Orient. Contrainte à se défendre, elle cherche à jeter le trouble et l'aigreur entre les gouvernemens. Qui pourrait douter aujourd'hui de tout ce qu'elle a fait pour séparer l'Angleterre de la France? Elle feint une confiance particulière à l'égard du gouvernement anglais; elle a ses cas réservés avec lui, elle entre au besoin dans ses vues sur l'indépendance de l'empire ottoman, et lui montre la France comme la seule ennemie de cette indépendance. Dans les relations du cabinet de Saint-Pétersbourg avec plus d'un autre pays, on trouverait indubitablement la trace des mêmes efforts. A Constantinople, la diplomatie russe, tout en allant droit à son but, n'en a pas moins ses secrets, qu'elle veut imposer au divan. On sait à quel résultat est venue aboutir toute cette habileté.

Ce n'est pas même au surplus en luttant de finesse que les gouvernemens l'ont déjouée. Le cabinet anglais a mérité d'être taxé de crédulité dans le parlement, et lord Clarendon en est réduit à recueillir dans ses dépêches quinze protestations du gouvernement russe en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman, — quinze protestations démenties par les faits!

En réalité, on pourrait dire que les cabinets de l'Occident n'ont nullement cherché à être habiles. Leur vraie force a été dans leur sincérité, dans leur droiture, appuyée sur un sentiment juste de leurs intérêts en Orient. Dans ce duel diplomatique de l'habileté et de la bonne foi intelligente, c'est l'habileté qui a été vaincue, et c'est là la véritable moralité de ces longues négociations. Il ne serait point impossible d'ailleurs que toute la dextérité de la Russie ne tournât contre elle-même. N'a-t-on pas vu récemment le cabinet de Saint-Pétersbourg, irrité des qualifications sévères qu'il avait reçues dans le parlement anglais, insinuer qu'il y aurait eu entre le gouvernement du tsar et celui de la reine Victoria une correspondance mystérieuse où aurait été débattue la possibilité d'un démembrement de la Turquie? Or le gouvernement anglais, sous le coup de ces insinuations assez perfides, est, dit-on, sur le point de publier cette correspondance, qui semble promettre dans tous les cas d'offrir une preuve nouvelle des touchans efforts de la Russie en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman. Si l'on cherchait à se faire une impression dernière d'après tous les actes et les paroles de la Russie depuis un an, la moins inexacte peut-être serait que le gouvernement russe se tenait pour tellement assuré de sa prépondérance en Orient, qu'il a cru pouvoir tenter un coup décisif, ne supposant pas même devoir rencontrer un obstacle sérieux; aussi sa surprise a été grande quand il s'est trouvé en face de l'Europe, qu'il croyait endormie ou désunie. Sans nul doute, sa politique et sa dignité se sont trouvées mises en jeu dans une certaine mesure; mais c'est lui-même qui les avait engagées sans que l'Europe y fût pour rien. Ainsi tombent toutes les interprétations et tous les commentaires épuisés par le cabinet de Saint-Pétersbourg pour rattacher à une pression européenne cette série d'actes violens et agressifs que la politique russe a accomplis depuis un an. C'est là au surplus une guerre de plume qui semble n'avoir plus d'opportunité aujourd'hui. Il y a des momens où toute cette subtilité byzantine condensée dans le dernier memorandum russe n'est plus d'aucun poids dans la balance : c'est quand les faits parlent, quand la diplomatie se tait, quand les armées vont agir.

Il en est malheureusement ainsi aujourd'hui. La Russie continue son rôle en représentant dans ses manifestes les puissances occidentales comme allant faire la guerre au christianisme en Orient. Quant à la France et à l'Angleterre, elles n'en sont plus aux paroles et aux manifestes; elles agissent en vue de ce conflit qu'elles sont décidées à trancher par l'épée. Une partie des troupes anglaises destinées à opérer en Orient est déjà embarquée. Les corps qui doivent composer l'armée française sont désignés. C'est M. le maréchal Saint-Arnaud qui a le commandement suprême des forces combinées, lesquelles doivent s'élever, pour le moment, à soixante-dix mille hommes. D'un autre côté, deux escadres de l'Angleterre et de la France se disposent à faire voile pour la mer Baltique; l'escadre anglaise est même déjà partie, dit-on, pour pouvoir agir à la rupture des glaces. Ce sont là au surplus des prépa-

ratifs qui n'ont rien de mystérieux et qui se poursuivent à la pleine lumière. Récemment encore le chef des forces navales anglaises dans la Baltique, sir Charles Napier, était l'objet d'une ovation des plus humoristiques, à laquelle lord Palmerston prenait part. Lord Palmerston racontait, le verre à la main, quelques-uns des traits de la vie militaire de sir Charles Napier, peut-être même son imagination y ajoutait-elle un peu. Ce qui en résulte dans tous les cas, c'est que sir Charles Napier est un chef d'élite qui n'en est point à faire ses preuves d'énergie et d'audace, qui part, comme il l'a dit en présence du premier lord de l'amirauté, pour déclarer la guerre, et qui répète en partant le mot de Nelson : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » Comme on voit, tout tend à se précipiter aujourd'hui. Entre l'état actuel et une guerre déclarée, que manque-t-il? Une simple formalité peut-être, qui ne tardera point sans doute à être remplie. Déjà dans les premiers jours de ce mois, par un acte spécial de l'Angleterre et de la France, la Russie a été sommée d'avoir à évacuer les principautés du Danube; peu de jours lui étaient accordés pour souscrire à l'engagement d'opérer cette évacuation avant la fin d'avril, et comme il est peu probable que la Russie souscrive à ces conditions, la guerre existe par le fait même du rejet. Tel est le résultat dernier d'une année de négociations laborieuses. Ainsi se dessine dans toute sa gravité la situation de la France et de l'Angleterre vis-à-vis de la Russie. C'est un antagonisme qui va se vider par les armes en Orient.

Ce n'est point sur ce côté des affaires d'Orient qu'il peut exister une obscurité ou un doute; mais on n'ignore pas qu'il est d'autres élémens qui se mêlent à cette crise, qui peuvent l'aggraver ou en adoucir les périls. Il est évident que la question orientale peut se circonscrire ou s'étendre dans ses effets, s'envenimer ou s'atténuer suivant l'attitude définitive que prendront l'Autriche et la Prusse, suivant aussi le degré d'intensité des mouvemens insurrectionnels provoqués en ce moment même parmi les populations chrétiennes de l'Orient. Ce qui doit sembler étrange, c'est qu'un doute même soit possible au sujet de la politique de l'Allemagne, représentée par l'Autriche et la Prusse. N'a-t-on pas vu en effet, depuis un an, les deux puissances allemandes s'associer à tous les efforts, à toutes les vues de la France et de l'Angleterre? Elles n'ont point agi sans doute comme ces deux derniers pays; mais, sauf cette intervention active, leur politique a été la même. Elles ont délibéré dans les mêmes conseils, ont signé les mêmes protocoles, les mêmes propositions de paix. Elles ont marché d'un pas égal dans ces négociations, reconnaissant les droits du sultan, condamnant les prétentions de la politique russe, et leur dernière intervention dans ce sens ne remonte pas loin, elle date du 7 mars. L'Autriche en effet avait cru devoir charger le comte Orloff de quelques propositions. Laissant de côté ces propositions, l'empereur Nicolas en a adressé de nouvelles qu'il décore du nom de « préliminaires de paix. » Ces préliminaires replaçaient tout simplement la question sur le terrain où l'avait placée au début le prince Menchikof, en y ajoutant seulement des exigences nouvelles. Ce sont ces propositions que M. de Meyendorf a été chargé de communiquer à M. de Buol, et que M. de Buol a soumises à la conférence. Par une délibération motivée du 7 mars, la conférence de Vienne a déclaré une fois de plus inacceptables les singuliers préliminaires de paix de la Rus-

sie. Ainsi c'est à peu de jours seulement que remonte le dernier acte accompli en commun par les quatre puissances. Maintenant faut-il croire que les états allemands persisteront, au moment de l'action, à se réfugier dans une vague et commode neutralité? Il se fait, en vérité, depuis quelque temps en Allemagne un raisonnement étrange. — Oui, dit-on, la cause du sultan est juste; l'indépendance de l'Orient menacée par la Russie est la condition de l'équilibre de l'Europe, du repos du monde. C'est contre tout droit que les principautés du Danube ont été envahies, et vous, puissances occidentales, vous ne faites que maintenir l'autorité du droit en sommant la Russie de se retirer de ces provinces. Tout ce qui sera tenté dans ce sens comme moyen diplomatique, nous le signerons, nous le sanctionnerons de notre nom, nous l'appuierons de nos représentations; mais si la Russie n'accepte pas le verdict de l'Europe, s'il faut faire exécuter ce verdict, nous nous abstenons. — C'est là, pourrait-on dire, le sens des déclarations qui se succèdent depuis quelques jours, et la Prusse semble plus particulièrement incliner vers cette politique, après s'être prononcée plus vivement peut-être contre la Russie. Les missions du prince de Hohenzollern-Sigmaringen à Paris et du comte de Groeben à Londres ne peuvent avoir d'autre but que de fournir des éclaircissemens sur cette attitude du gouvernement prussien.

Or, si cette idée d'une neutralité complète de l'Allemagne devenait une politique avérée pour un état comme la Prusse, ce ne serait rien moins qu'une abdication déguisée sous une inconséquence. Vainement la Prusse dirait qu'elle n'a point accepté cette neutralité il y a peu de jours, lorsqu'elle eût pu paraître imposée par le tsar; elle n'entrerait pas moins aujourd'hui dans les vues de la Russie après avoir manifesté une solidarité complète d'intérêts avec les puissances occidentales, tout en déclarant à ces puissances, encore en ce moment, qu'elle partage leurs vues. C'est en cela qu'il y aurait inconséquence et abdication. La Prusse passerait immédiatement vis-à-vis de la Russie à l'état de puissance subordonnée. N'est-ce point à ce rôle de la première puissance de second ordre que le prince Schwarzenberg prétendait, pour sa part, réduire la Prusse? L'esprit si distingué du roi Frédéric-Guillaume n'a qu'à lire une fois de plus dans l'histoire de la Prusse, et à voir si c'est en s'effaçant, en abdiquant, que s'est formée la monarchie prussienne. Quelle peut donc être la raison secrète de cette indécision? On dit, — et que ne peut-on dire! — que le gouvernement russe, dans l'espoir d'immobiliser l'Allemagne, laisse répéter qu'il est dans l'intention de reconstituer une Pologne indépendante, en lui donnant pour roi le grand-duc Michel, et dès lors Posen et la Gallicie risqueraient de revenir au nouveau royaume polonais. C'est là pour le moment, assure-t-on, un des fantômes des gouvernemens allemands. La Prusse, sans l'avouer peut-être, y voit un motif de ne se point prononcer, et cette attitude de la Prusse doit nécessairement réagir dans une certaine mesure sur celle de l'Autriche elle-même, soit que le gouvernement autrichien partage les craintes habilement propagées à Berlin, soit qu'il ne sente pas son action assurée en laissant derrière lui la Prusse indécise. Il est aisé de voir cependant que si la politique de neutralité n'est nullement dans le rôle de la Prusse, non-seulement elle a ce même caractère pour l'Autriche, mais encore elle est impossible.

Tout appelle l'Autriche à prendre un rôle, et sa politique traditionnelle, et le soin de sa sécurité, et ses intérêts commerciaux les plus immédiats. L'Autriche, dit-on, donnerait à sa neutralité un caractère particulier; elle contribuerait à sa manière au maintien de l'intégrité de la Turquie en comprimant les insurrections qui la pourraient menacer dans la Servie, dans la Bosnie, dans l'Herzegovine. Il n'y a qu'une difficulté, c'est que par ce genre de neutralité l'Autriche froisserait tout le monde sans sauvegarder ses propres intérêts. D'abord elle ne pourrait intervenir dans les provinces turques limitrophes sans le consentement du divan, qui ne le donnerait point sans nul doute à moins d'être assuré des dispositions du cabinet de Vienne à agir contre la Russie, et d'un autre côté pense-t-on que la Russie vît d'un œil favorable les efforts de l'Autriche pour comprimer les mouvemens des populations gréco-slaves de la Turquie? Ainsi l'Autriche consumerait ses forces dans une œuvre stérile, laissant au loin se débattre les grandes questions où il est de son droit et de son intérêt d'intervenir directement. La dernière illusion des gouvernemens allemands est celle d'une médiation qu'ils pourraient reprendre à un moment donné. La question n'est plus là aujourd'hui : l'épée de l'Angleterre et de la France une fois hors du fourreau, il s'agit d'une paix qui limite les envahissemens de la Russie, et qui place l'indépendance de l'Orient sous la sauvegarde de l'Europe. Toute la question pour les gouvernemens allemands est de savoir s'ils sont intéressés à coopérer à ce résultat. Telle est la considération supérieure qui nous semble lever tous les doutes : c'est là au reste un état d'incertitude qui ne peut plus durer longtemps.

Si l'hésitation et la réserve que la Prusse et l'Autriche semblent montrer dans une mesure assez différente, — l'Autriche moins que la Prusse, — si cette hésitation et cette réserve ont leur influence inévitable sur la marche des affaires d'Orient, les insurrections qui se développent parmi les populations chrétiennes de la Turquie et jusque dans le royaume hellénique lui-même ne sont pas un élément moins grave de complication. Ces insurrections malheureusement se propagent et gagnent les diverses provinces turques où domine la population grecque. La nécessité où s'est vu le gouvernement ottoman de presser la levée des impôts pour soutenir la guerre a dû irriter les mécontentemens. La perspective d'une occasion favorable est venue enflammer les imaginations. C'est ainsi que l'esprit d'insurrection a couru dans l'Épire, dans l'Albanie, dans la Thessalie; sur plusieurs points, les troupes turques ont été forcées de battre en retraite. La forteresse d'Arta est investie, sinon prise encore, par les insurgés, qui ont à leur tête des chefs énergiques tels que le jeune Karaiskakis, l'un des plus en vue aujourd'hui. Dans le royaume hellénique, à Athènes même, des troubles ont eu lieu à la suite de l'émotion causée par cette levée de boucliers. Des fonctionnaires, des généraux sont partis pour aller se mêler à l'insurrection, et le gouvernement grec, à demi complice de cette émotion, est tout au moins incapable par malheur de dominer une telle situation. D'un autre côté, par suite de ces faits, les relations diplomatiques semblent sur le point d'être suspendues entre le gouvernement hellénique et la Turquie, et si l'on songe que le représentant du roi Othon à Constantinople est en ce moment M. Me-

taxas, connu pour sa partialité en faveur de la Russie, il est difficile qu'on n'en vienne point à quelque extrémité.

Dans de telles circonstances, quelle peut être la politique des puissances occidentales? Elle est toute tracée, et n'en est plus même à se manifester par des faits, puisqu'on annonce déjà que la France et l'Angleterre ont obtenu du divan un acte qui garantit une sorte d'émancipation politique et civile des chrétiens de l'empire ottoman. C'est là le but, et, n'eût-il point été atteint complétement encore, il sera poursuivi. En intervenant en Orient en effet, les puissances occidentales n'ont nullement considéré comme incompatibles l'intégrité de la Turquie et l'amélioration de l'état des populations chrétiennes. Bien au contraire, elles ont voulu asseoir l'indépendance et la paix de l'Orient sur ces améliorations mêmes. Il en résulte pour l'Angleterre et la France un double devoir : celui d'intervenir sans cesse auprès du divan pour sauvegarder les droits de la civilisation chrétienne, et celui de ne prêter aucun secours matériel ou moral aux insurrections actuelles. Ces insurrections, elles contribueront bien plutôt à les réprimer. Les populations grecques elles-mêmes peuvent voir aujourd'hui que leur garantie la plus sûre et la plus efficace est celle qui leur est offerte par l'intervention des puissances occidentales. Si la Russie réussissait dans ses plans, échapperaient-elles à une vassalité onéreuse, en dépit de toutes leurs illusions sur la reconstitution de l'empire de Byzance? Quoi qu'il en soit des complications qui peuvent se rattacher à ces insurrections des provinces grecques, et de l'incertitude qui peut subsister encore quant à l'action définitive de l'Autriche et de la Prusse, la question d'Orient n'en suit pas moins le cours que lui ont tracé l'Angleterre et la France : elle est passée dans le domaine de l'action.

Ce n'est pas tout d'ailleurs, on le sait, que de préparer des armes et d'équiper des vaisseaux; dès que la fatalité des circonstances conduit les peuples dans cette voie terrible, il s'élève aussitôt une question tout intérieure qui n'est pas la moins grave: l'inévitable question des ressources financières. Il faut que tous les ressorts d'un pays se tendent à la fois et concourent au même objet. L'Angleterre vient de pourvoir à cette nécessité des jours extraordinaires en doublant la taxe sur le revenu pour six mois d'abord. L'*income-tax* est le grand levier de l'Angleterre dans les momens de crise; c'est pour elle aujourd'hui un moyen de ne pas augmenter sa dette, déjà plus considérable que toutes les dettes réunies du monde, et de ne point toucher d'un autre côté à l'ensemble des réformes libérales opérées dans son régime économique depuis quelques années.

La France marche au même but, qui est de se procurer des ressources, par un emprunt réalisé dans des conditions de nature à en assurer le succès. Dès les premiers jours de la session en effet, le corps législatif a été saisi d'un projet autorisant le gouvernement à contracter un emprunt de 250 millions. Ce projet a été voté presque spontanément, à l'unanimité, sur un rapport du président même du corps législatif. Il a été sanctionnné par le sénat. Restait la réalisation pratique de cet emprunt, autorisé par une loi. Le gouvernement traiterait-il avec quelques capitalistes puissans, avec quelque société financière? Il a écarté ces procédés habituels et tous les intermédiaires pour aller droit à la masse du pays, en donnant à l'emprunt actuel la forme

d'une souscription nationale. Chacun y peut atteindre, puisqu'on peut souscrire pour 10 francs de rente, et même ce sont les souscripteurs de cet ordre qui se trouvent particulièrement favorisés en ce qu'ils ne sont pas soumis à une réduction proportionnelle dans le cas où le chiffre de l'emprunt serait dépassé par les souscriptions. Le mécanisme de cet emprunt est en lui-même des plus simples; il consiste à aliéner pour 250 millions de rentes sur l'état au taux de 92 fr. 50 c. en 4 1/2 pour 100 et au taux de 65 fr. 25 c. en 3 pour 100. Pour le premier de ces fonds, la jouissance part du 22 mars 1854; pour le second, elle remonte au 22 décembre 1853. Le versement d'un dixième est obligatoire au moment même de la souscription. Le reste devra être versé par quinzièmes de mois en mois. Il est facile de saisir les avantages qu'offre au public ce mode d'emprunt : un placement sûr, des versemens faciles, toutes les garanties qui s'attachent à la fortune même de l'état. Dans les circonstances présentes, l'emprunt tel qu'il vient d'être fixé a incontestablement une pensée politique; il a pour but d'associer d'une manière plus directe tout le pays aux efforts de la lutte qui s'ouvre; il intéresse le sentiment national dans une opération financière. En dehors de ces considérations tout actuelles qui se rattachent à l'emprunt de 250 millions, on pourrait y voir un progrès nouveau des tendances qui se sont manifestées depuis quelque temps, et qui ont eu pour résultat de divulguer, de populariser la rente. Autrefois les départemens absorbaient une faible partie de la dette publique, aujourd'hui leur part est de plus de moitié. Avant 1848, il y avait 207,000 rentiers inscrits seulement; en ce moment, ce chiffre s'élève à 664,000. On ne compte pas moins de 94,000 porteurs d'inscriptions dont la rente ne dépasse pas 20 fr. Cela ne prouve-t-il pas qu'il y a dans la fortune mobilière comme dans la fortune immobilière une tendance permanente à se diviser, à s'étendre, à admettre un plus grand nombre d'hommes à ses bénéfices et à ses chances? On en pourrait tirer plus d'une conclusion qui ramènerait aux plus sérieux problèmes. Dans tous les cas, n'est-ce point un signe évident du travail qui s'opère, des impulsions qui règnent et se propagent dans notre pays?

Ainsi vont les événemens, ainsi marche cette société française, toujours prête à céder au goût et aux séductions du repos et sans cesse rappelée à la lutte par quelque côté, embrassant dans sa vie complexe les faits, les préoccupations, les intérêts les plus divers, et à travers tout se renouvelant par un travail lent et graduel qui atteint les hommes et les choses. Les choses changent, les situations se transforment, les hommes eux-mêmes s'en vont et disparaissent comme pour mieux marquer la fuite du temps. Chacun quitte la scène du monde à son jour et à son heure. C'est ainsi qu'au milieu des bruits des crises actuelles s'éteignaient récemment dans une demi-obscurité deux hommes qui n'eurent jamais rien de commun que de mourir au même instant, et qui ont eu chacun son rôle et sa destinée dans ce siècle, — l'amiral Roussin et l'abbé de Lamennais. L'un était un éminent soldat, servant son pays depuis plus de cinquante ans, le dernier survivant peut-être de cette génération militaire qui avait commencé avec la révolution et l'empire; l'autre était un penseur violent et emporté, qui semblait avoir recueilli quelques-uns des orages de cet océan aux bords duquel il était né. Comme tous

les soldats fidèles à leur devoir, l'amiral Roussin laisse les souvenirs d'une vie simplement et fortement remplie; M. de Lamennais laisse autre chose : il laisse des œuvres qui lui font une place dans l'histoire intellectuelle de notre temps, place certainement difficile à marquer aujourd'hui.

M. de Lamennais avait soixante-douze ans; il était né en 1782, à Saint-Malo. La première partie de sa carrière, il l'avait parcourue en apôtre brûlant du catholicisme, secouant le siècle dans son indifférence et ce qu'il appelait son matérialisme, le plaçant entre la nécessité d'accepter la domination d'une théocratie renaissante et le péril d'incalculables catastrophes sociales. C'est là l'inspiration première de l'*Essai sur l'indifférence*, des livres de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil*, des *Progrès de la révolution*. Ce n'est qu'après 1830 que M. de Lamennais entreprit d'expliquer les choses de notre temps d'une manière toute différente et tout aussi extraordinaire dans un autre sens. De là d'abord les polémiques de l'*Avenir*, puis les *Paroles d'un Croyant*, puis la rupture complète avec le catholicisme par les *Affaires de Rome*, puis enfin cette série d'œuvres où il n'y a plus que le choix entre des théories et des interprétations qui ne laissent plus rien subsister de la révélation chrétienne elle-même. Quoi qu'on en dise, la théorie du témoignage universel, qui fait le fond de l'*Essai sur l'indifférence*, ne saurait justifier ni expliquer de telles évolutions. Le véritable piége pour M. de Lamennais, la vraie cause de ses changemens, c'est cette humeur violente qui n'a point su, au moment voulu, se résigner à un joug; c'est cet orgueil « d'un caractère ardent, présomptueux, opiniâtre, » c'est cette « fougue d'une imagination qui outrait tout : » nous nous servons de ses propres paroles. M. de Lamennais voyait le piége pour d'autres sans l'éviter pour lui; il y est tombé, et il est allé jusqu'au fond. C'est le propre d'ailleurs de ces esprits excessifs de ne connaître aucune borne en aucun sens : absolus quand ils fulminent contre la révolution, contre toute idée libérale, qu'ils confondent avec l'athéisme, ils le sont plus encore quand ils se tournent contre le catholicisme et les idées conservatrices. En cela seulement ils sont fidèles à eux-mêmes; l'extrême en tout leur plaît; ils se font avec la même imperturbable assurance les prophètes des religions les plus opposées, et rien ne les avertit qu'ils sont tenus au moins à quelque modération envers ceux qui n'ont pas le mérite de ces brusques et radicales conversions. Qu'on prenne donc M. de Lamennais pour un esprit d'une trempe rare et vigoureuse, qu'on saisisse sur le fait et dans ce qu'elles ont de dramatique les luttes intérieures d'une telle intelligence, soit; mais qu'on n'ajoute point que c'est là un guide, une lumière dans un temps comme le nôtre, parce qu'on pourrait dire aussitôt à cette imagination outrée : A laquelle des vérités professées par vous faut-il s'arrêter? Entre les extrémités de votre vie qui se querellent et se font la guerre, pour laquelle faut-il prendre parti? Et à quoi tout cela a-t-il conduit M. de Lamennais? Cela l'a conduit à devenir ce qu'on l'a vu dans ces derniers temps, un philosophe sans école, un penseur sans crédit, un esprit orageux se consumant lui-même dans sa propre impuissance au milieu des ruines qu'il avait faites autour de lui, et la haute mélancolie qu'on lui attribue n'est à nos yeux qu'un témoignage du sentiment de cette situation; la fin même de M. de Lamennais n'est point mal-

heureusement en désaccord avec elle. L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* a voulu, dit-on, mourir comme il a vécu depuis nombre d'années, en bon démocrate socialiste. Il a tenu à être jeté dans la fosse commune, sans pompes, sans prières de l'église, et son vœu a été rempli. Que d'autres admirent cette fin. Il est sans doute permis aussi de la trouver plus vulgairement triste que simple. Sans prétendre pénétrer les mystères de la dernière heure, il faut toujours se défier des simplicités de l'orgueil.

Bien loin de voir un guide, une lumière dans cette intelligence tourmenmentée et inhabile à se guider elle-même, il faut donc y voir plutôt cet exemple douloureux et périlleux qu'offrent toutes les intelligences naufragées. Où vont les esprits qui s'égarent sur ces traces trompeuses? Ils vont où peuvent aller des esprits que nulle règle, que nulle foi ne conduit plus; et comme ils ont toujours de moins que les maîtres le génie littéraire qui couvre souvent de son manteau splendide les plus tristes pauvretés, ce sont d'assez maigres héros du doute et du blasphème, de petits contempteurs des lois sociales, de vides et creux déclamateurs. Par un autre chemin, ils viennent rejoindre tous ces esprits singuliers de notre temps qui ont formé un moment toute une postérité abâtardie des plus poétiques héros de l'inquiétude humaine, et qui, sauf quelques nuances, se reconnaissent toujours aux mêmes traits : absence de vigueur morale, ardeur vague de l'imagination, culte de toutes les faiblesses et de tous les doutes intérieurs, rêverie malsaine. Combien de fois ne s'est-elle pas reproduite dans de ternes copies, cette image des Hamlet, des Child-Harold, des René, des Obermann! Elle a eu son reflet véritablement dans la réalité aussi bien que dans l'art. Cette race est-elle enfin épuisée? Elle n'est pas disparue autant qu'on le pourrait croire. C'est encore un de ces héros dont M. Paul Meurice raconte l'histoire dans son roman de *la Famille Aubry*. Natalis est le type d'une de ces natures d'artiste, molles et flottantes, qui ne savent jamais vouloir, et qui s'ingénient à se déchirer elles-mêmes. Paresseuses et égoïstes, elles ne savent rien conquérir, et comme aucune lumière morale ne les guide, leur talent même est une fascination sans grandeur. Observez-les dans leur vie : rien ne leur serait plus facile souvent que de mettre la main sur le bonheur; mais elles le laissent fuir, et ne songent à le poursuivre que lorsqu'elles ne peuvent plus l'atteindre. De là ces luttes poignantes et stériles où l'imagination a la principale part, où la passion prend un caractère exceptionnel. Natalis Aubry ne s'éloigne en rien de cette donnée; il veut et il ne veut pas, il donne asile dans son imagination à tous les rêves. Il aime une jeune fille, Marthe; il ne faudrait qu'un mot de lui pour que son amour fût satisfait, et il laisse son propre frère épouser cette jeune fille, sauf à aimer Marthe d'un amour plus violent encore ensuite. Ainsi va cette mobile nature jusqu'au dernier moment, où elle ne trouve d'issue que dans le suicide, ce qui n'a rien de nouveau. M. Paul Meurice avait eu cependant une idée élevée, celle de montrer cette nature capricieuse et faible de son héros, périssant faute de nourrir un sentiment suffisant de la liberté morale et de la responsabilité. Seulement il semble se faire une idée singulière de cette liberté morale d'après les interprétations qu'il en donne. Il y mêle peut-être même un peu de politique démocratique, ce qui n'est pas fait pour éclaircir le problème. Otez tout cela,

il reste dans *la Famille Aubry* quelques scènes d'une grâce passionnée et émouvante, quelques mouvemens d'une certaine force poétique. Littérairement, que manque-t-il à ce roman? Il lui manque, comme à tant d'autres compositions, de ne point renfermer en cent pages ce qui est en trois volumes. Ainsi resserrée et contenue dans ses proportions naturelles et justes, l'histoire de Natalis Aubry aurait eu sans doute plus de relief et d'originalité. Cet art de se contenir, d'écrire des livres courts qui ne disent que ce qu'il faut dire, cet art élevé, en qui se résume toute la science littéraire, semble par malheur ne plus préoccuper les esprits dans un temps de hâte et de précipitation où toutes les perspectives naturelles s'intervertissent, où toutes les notions se troublent. Au milieu de toutes les tentations qui les environnent, c'est en eux-mêmes que les écrivains ont à retrouver ce secret des compositions vraies qui intéressent, qui émeuvent sans sortir des justes proportions. Oublie-t-on que, dans un petit volume de cent pages, il y a souvent plus de génie, plus de puissance d'analyse et d'observation que dans les vingt volumes de ces romans qui naissent un matin et dont on ne parle plus le soir, si tant est qu'on s'en soit occupé?

Pense-t-on, d'un autre côté, que le rajeunissement de l'intelligence littéraire par l'étude de toutes les conditions sérieuses et sévères de l'art n'eût point aussi sa signification dans la situation politique de notre pays? La France lui devrait encore cette influence morale qu'elle a souvent exercée, et qui s'étend sans effort dans la paix comme dans la guerre. Quoi qu'il en soit de ces perspectives que l'esprit peut s'ouvrir, nous voici revenus au temps où ne s'exercent plus seulement les simples et pacifiques influences intellectuelles. C'est au sort des armes aujourd'hui qu'est remise la solution des plus grandes questions. Faut-il s'étonner que tous les pays de l'Europe, bien que dans une mesure différente, se ressentent de cette situation générale? Mais ce qu'il faut observer en même temps, c'est que s'il est des complications qui atteignent à de redoutables proportions, il est d'autres difficultés qui avaient bien leur gravité dans le principe et qui s'aplanissent heureusement. S'il est des peuples et des gouvernemens entre lesquels les relations s'aggravent, il est aussi des rapports qui se resserrent et prennent un caractère nouveau de conciliante et mutuelle bienveillance. On ne saurait parler aujourd'hui des nuages, des méfiances, qui ont pu s'élever il y a deux ans entre la France et la Belgique, que pour montrer l'accord actuel des deux pays, accord déjà manifesté par plus d'un fait politique, tel que le voyage du prince Napoléon à Bruxelles, et qui vient d'aboutir au règlement définitif des difficultés commerciales nées de l'expiration du traité de 1845. La situation des deux pays se trouve désormais placée sous l'empire de diverses transactions qui règlent tous les intérêts. Ce sont en première ligne les deux conventions qui avaient été signées le 22 août 1852 et qui sont aujourd'hui mises en vigueur; c'est en outre le traité de commerce qui vient d'être conclu et signé le 21 février 1854. Parmi les conventions qui remontent à 1852, l'une, comme on sait, stipulait en faveur de la Belgique quelques dégrèvemens de tarifs sur les cotonnettes, le houblon, le bétail; l'autre, qui était incontestablement la plus importante, avait pour but la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique dans les deux pays. Il serait inutile,

on le pense bien, d'entrer dans tous les détails de cette convention; son importance est dans le principe sur lequel elle repose, principe avant tout moral et équitable, qui place sous la sauvegarde du droit international une propriété aussi sacrée que toutes les propriétés. La contrefaçon se trouve donc en droit définitivement abolie en Belgique, et la France a fait un pas décisif dans la voie où elle était entrée en négociant successivement des traités avec la Sardaigne, l'Espagne, le Portugal, le Hanovre et d'autres états encore, pour la garantie de la propriété littéraire. Enfin est venu le dernier traité de commerce qui a été signé le 27 février, à Bruxelles, par le représentant de la France, M. Adolphe Barrot, et le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. de Brouckère. Le traité actuel étend sous plus d'un rapport les concessions réciproques que se faisaient les deux pays par le traité de 1845. La France garantit la Belgique contre toute élévation de droits d'entrée sur les houilles, les fers et fontes belges; elle modifie en faveur de la Belgique le tarif des fils et toiles de lin. La chaux et les matériaux à bâtir belges seront désormais reçus en franchise à nos frontières. De son côté, la Belgique assure à nos soieries, à nos vins, à nos sels, la garantie d'un traitement de faveur semblable à celui que la France assure à ses houilles et à ses fers. Le traité actuel se fonde sur le besoin que les deux pays ont réciproquement de leurs produits; il donne un caractère plus simple et plus rationnel à leurs rapports commerciaux, et par cela même il ne peut qu'activer ces relations, qui déjà s'élèvent à un chiffre supérieur à celui du commerce de la France et de l'Allemagne. Dans nos relations commerciales, la Belgique ne vient qu'après l'Angleterre et les États-Unis. Ainsi les intérêts de la Belgique et de la France se trouvent replacés sous l'empire d'un régime normal et assuré, et l'alliance des intérêts ne peut que profiter aux rapports politiques des deux pays. C'est donc là, pour la France comme pour la Belgique, un fait d'une importance réelle, puisqu'il peut contribuer à la prospérité de leur industrie et de leur commerce.

La Hollande ne reste pas moins que la Belgique livrée au soin de ses intérêts positifs au milieu des préoccupations générales. Les chambres ont repris leurs travaux depuis quelques semaines; elles s'étaient séparées à la fin de l'année après la discussion prolongée du budget et le rejet de cette proposition sur le système des accises, qui fit quelque bruit il y a peu de mois. Cette proposition du reste avait eu pour résultat une modification du cabinet de La Haye. Aujourd'hui le ministère hollandais vient présenter aux chambres de nouveaux projets financiers. Le principal de ces projets est celui qui propose une conversion de la dette 4 pour 100 en 3 pour 100. Une somme de 248 millions serait convertie; des amortissemens annuels seraient effectués à partir de la troisième année de la nouvelle émission. Le résultat le plus essentiel de cette opération serait de produire une assez importante économie, qui, jointe à l'excédant des exercices financiers antérieurs, permettrait d'arriver au dégrèvement de certains impôts. Le gouvernement lui-même s'est préoccupé de projets tendant à réduire les impôts qui pèsent sur les objets de première nécessité, sur le commerce et la navigation, ainsi que d'un moyen nouveau d'améliorer la contribution personnelle qui frappe les classes moyennes. Ces divers projets devaient être soumis aux chambres;

mais le moment n'a pas été jugé parfaitement opportun : le gouvernement s'est arrêté en présence de la situation générale de l'Europe, qui ne lui permettait pas de diminuer ses ressources. C'est déjà une assez grande hardiesse de proposer une opération comme la conversion dans un instant semblable, et les adversaires même du cabinet de La Haye lui ont rendu cette justice. C'est peut-être d'ailleurs à cause de cette hardiesse que le projet rencontre d'assez vives contradictions dans les chambres. D'ici à peu sans doute, cette question sera vidée devant le parlement hollandais, qui se trouve placé entre la crainte d'aller trop vite dans les réformes de ce genre et le goût naturel qu'on a toujours à diminuer les charges publiques. CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

Parmi les divers indices que nous recueillons au passage, et qui pourraient servir un jour à l'histoire du théâtre contemporain, il en est un qui peut-être les résume ou les explique tous, et qui se rattache au mouvement social tout entier. Dans la société, que voyons-nous? L'inégalité des conditions, ce texte des plaintes éloquentes de Jean-Jacques, tend sans cesse à s'amoindrir, et les différentes classes s'infiltrent, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, au lieu de rester superposées par couches distinctes. Il en est de même au théâtre : les supériorités, les délimitations, si solidement établies autrefois, n'y tiennent presque plus qu'au fil léger des souvenirs, et s'effacent de jour en jour sous une sorte de niveau commun. Soit que les scènes secondaires aient profité pour s'élever des nouveaux élémens de succès que leur assuraient les transformations du goût public, soit que les scènes supérieures, pareilles à ces gentilshommes qui dérogent pour refaire leur fortune, aient jugé prudent de s'abaisser pour retrouver ce succès qui s'éloignait d'elles, un moment est arrivé où, à la place de différences nettes et tranchées, nous n'avons plus vu que de fugitives nuances. Là comme ailleurs, les hiérarchies ont disparu; le déclassement s'est opéré de lui-même, par la seule force des choses, par cette loi générale de l'esprit humain qui ne lui permet pas de maintenir longtemps au rang de ses plaisirs ou de ses études ce dont il ne peut plus vérifier la justesse, renouer la tradition et saluer le modèle. *L'aristocratie*, — pour parler le mauvais style moderne, — s'est exilée du théâtre en même temps que des sphères officielles et mondaines, si bien qu'un beau soir, un jeune premier du Gymnase a pu débuter à la Comédie-Française dans le difficile emploi des Molé et des Fleury, et ne s'y trouver, après tout, ni inférieur, ni dépaysé.

Telle est l'explication toute naturelle de l'intérêt qu'éveillent en ce moment les débuts de M. Bressant, et que ranimait l'autre soir la reprise du *Verre d'eau*. Nous entendions, le jour des *Femmes savantes*, quelques habitués se demander si le nouveau venu serait un Clitandre convenable, digne des grandes traditions de la maison de Molière. Peut-être n'était-ce pas là la vraie question : il s'agissait tout simplement de savoir s'il serait un Clitandre suffisant pour les Philamintes et les Armandes auxquelles il allait donner la réplique, et surtout pour le public qui s'apprêtait à l'applaudir. Il y a deux

hommes chez Clitandre : l'amant d'Henriette, gracieux et aimable, égaré au milieu de bourgeoises pédantes et de savans ridicules, et le courtisan spirituel, habilement choisi par Molière pour sauvegarder les libertés de la comédie en se faisant le champion de la cour contre le faux bel-esprit. Eh bien! M. Bressant a rendu sans trop de désavantage les scènes de sensibilité douce ou de fine raillerie; il a su être, en maint endroit, enjoué, moqueur, tendre, presque passionné; mais l'homme de cour avait complétement disparu; le sarcasme hautain qui éclate dans la célèbre tirade : *Il semble à trois gredins*, etc..., avait perdu tous ses grands airs; cette tirade même a passé inaperçue; il n'est resté qu'un côté du rôle de Clitandre, et l'auditoire n'a semblé pourtant ni s'en préoccuper ni s'en plaindre.

On le voit, réduite à ces proportions modestes, la question devenait à la fois plus facile à résoudre et plus favorable au débutant. Sans prétendre à l'érudition théâtrale d'un duc de Lauraguais ou d'un marquis de Ximénès, on pourrait signaler des gradations significatives parmi les comédiens chargés de représenter au Théâtre-Français les types de distinction et d'élégance : on referait ainsi l'histoire de France, non plus avec des madrigaux, mais avec des jeunes premiers, ce qui ne serait ni moins piquant, ni plus futile. Molé et Fleury par exemple, d'après ce qu'on en raconte, étaient tout à fait des courtisans de Versailles et de Trianon, des grands seigneurs de l'ancien régime. Et comment s'en étonner? Ils vivaient de plain-pied avec leurs modèles, ils parlaient leur langage, ils s'inspiraient de leurs leçons. Par cela même que les rangs étaient sévèrement classés, un duc et pair pouvait, sans inconvénient, établir avec un comédien des familiarités instructives, et l'on se rapprochait d'autant plus qu'on risquait moins de se confondre. Il suffit de feuilleter les *Mémoires de Fleury* pour reconnaître tout le parti qu'un artiste intelligent devait tirer de cet enseignement journalier, pratique, pris sur le fait, qui lui apprenait à entrer dans un salon, à porter l'habit brodé, à saluer une femme, à persifler un sot, à berner un créancier, à pénétrer dans tous ses détails cette vie élégante où s'associaient étroitement le monde et le théâtre. Plus tard, lorsque la révolution eut passé sur cette société brillante, et qu'elle y eut tout ensemble amorti les distinctions et excité les méfiances, la tradition subsistait encore; le type primitif reparaissait, mais entremêlé déjà de bien des traits qu'il empruntait à la vie moderne, à l'esprit d'égalité, à la dispersion de presque tous les élémens du vieux monde. Ce n'était plus l'homme de cour, le marquis à paillettes et à talons rouges, que nous montraient les successeurs immédiats de Molé et de Fleury; c'était plutôt le *gentleman*, comme on disait alors dans un langage qui commençait à s'enrichir d'anglicismes, l'homme *comme il faut*, un peu amoindri par le malheur des temps, n'ayant plus grande confiance en ses parchemins, renonçant à ses droits seigneuriaux en faveur du 5 pour 100, mais conservant de bonnes manières par habitude, par instinct, par souvenir, comme ce pontife païen des *Martyrs* qui continue d'encenser des dieux muets et d'immoler des hécatombes dans des temples déserts. Aujourd'hui enfin, nous ne pouvons plus même demander au théâtre ce regain de la société d'autrefois, parce que nous ne le rencontrons plus ailleurs. Un bon vivant, à l'allure franche, à la physionomie sympathique, ayant tout juste assez d'élégance

et de belles manières pour plaire aux patriciennes ou aux pécheresses du drame moderne, assez de tact et de goût pour ne pas choquer les hommes de bonne compagnie, et remplaçant la dignité et la noblesse par une certaine grâce d'accent, de sourire et de geste, voilà tout ce que l'on peut exiger, et voilà ce qui a suffi pour faire réussir le nouveau Clitandre.

Nous nous trompons : ce n'était pas là le seul moyen de réussite qu'il apportait sur notre première scène. Il trouvait au seuil M. Scribe, prêt à lui en faire les honneurs, à faciliter le rapprochement, à contresigner l'alliance de cette même plume ingénieuse et aimable qui a écrit pour le Gymnase tant de jolies comédies, et aussi, il faut bien le dire, pour la Comédie-Française tant de spirituels vaudevilles. Ce que l'acteur allait faire sur le théâtre, l'auteur l'avait déjà fait depuis longtemps, — et on sait avec quel bonheur! — dans la littérature dramatique. Il avait nivelé les rangs, rapproché les distances, et inauguré sur les ruines des anciennes catégories un genre qu'il est plus aisé de goûter que de définir, qui n'est précisément ni le poétique ni le comique, mais qui a le premier de tous les mérites, celui de réussir, et qui semble avoir pris pour devise le *ni si haut, ni si bas!* de Lamartine. Il y a eu de nos jours, bien des esprits supérieurs à M. Scribe; il n'y en a pas eu qui aient mieux compris leur temps, et c'est là ce qui explique également que nul n'ait subi plus d'attaques individuelles ni remporté plus de triomphes collectifs et populaires. Comme il ne satisfait pas les imaginations préoccupées du culte de l'idéal, comme il répond mal à ce sentiment délicat, raffiné, excessif, fantasque, amoureux d'arabesques et de ciselures, qui caractérise l'art actuel, comme il y a dans ses inventions les plus habiles un fond de vulgarité adroitement déguisé sous un air de hardiesse et de paradoxe, il n'a pas manqué de juges éminens et de fins connaisseurs pour le contester; mais les masses lui ont donné raison, parce qu'il s'approprie admirablement aux instincts de la société nouvelle,— de cette société morcelée, fractionnée, blasée, mobile, qui a gagné en surface ce qu'elle a perdu en profondeur, où les débris de tout ce qui s'en va se mêlent aux échantillons de tout ce qui arrive, et qui, à bout de discussions, de luttes, de rêveries, d'illusions et de catastrophes, tient quitte de tout le reste quiconque parvient à la distraire sans brusquer trop violemment ses idées et ses habitudes. Tel a été le rôle de M. Scribe auprès de son époque; il s'est fait, sinon son corrupteur, son complaisant ou son complice, au moins son compagnon de route; il l'a suivie dans les variations successives que lui imprimaient les événemens, et s'est retrouvé toujours l'homme du moment, suivant qu'il avait à interpréter ou une opposition discrète, ou un libéralisme épigrammatique, ou un retour sentimental vers nos gloires tombées, ou cette phase de lassitude et de scepticisme qu'amènent chez les individus les mécomptes de la vie, et chez les peuples les déceptions de la politique. Il ne faudrait cependant pas que M. Scribe se fiât trop à la popularité de son nom, et nous donnât trop souvent des pièces comme *Mon Étoile*, qui ne rachète pas par le mérite de l'exécution le défaut absolu de nouveauté, et dont l'allure vieillotte, le dialogue grimaçant, les bons mots éventés et l'intrigue amincie au laminoir faisaient un assez pauvre effet auprès des robustes beautés des *Femmes savantes*. Heureusement *le Verre d'eau* nous a rendu, suffisamment

rajeuni par un certain éclat de distribution et de mise en scène, le Scribe des bons jours, accommodant l'histoire aux goûts de ce public qu'il connaît si bien, effleurant d'assez près la comédie historique pour que les spectateurs superficiels puissent s'y tromper, et encadrant dans un de ces épisodes où se joue avec grâce sa muse légère et facile assez de traits piquans, de mots heureux, de scènes agréables pour suffire au plaisir d'une soirée. Dans le rôle brillant de Bolingbroke, M. Bressant a été plus à l'aise que dans Clitandre. Il s'entend mieux à dévider la soie de M. Scribe qu'à soulever les lingots d'or de Molière. Il a joué avec esprit et avec âme, sinon avec ampleur et noblesse. Ce n'est pas le Bolingbroke de l'histoire, celui que M. de Rémusat a dessiné ici même d'un crayon si vif, si large et si fin, mais celui de M. Scribe, tel que l'accepte et l'applaudit un public beaucoup plus pressé de s'amuser que d'approfondir les vraies causes de la paix d'Utrecht. Encore une fois, il n'en fallait pas davantage.

N'est-ce pas un autre exemple de l'empiétement et de la confusion des genres que cette pièce de *la Joie fait peur*, dont le succès trempé de larmes a été ratifié par la critique avec une si édifiante unanimité? Nous ne voudrions être accusé ni de pessimisme systématique, ni de préventions hostiles; mais en vérité il nous est impossible de souscrire sans quelques réserves aux applaudissemens et aux éloges qui ont accueilli ce feu d'artifice de maternité. Lorsque le rideau, en se levant, nous a montré ces trois femmes en grand deuil, pleurant un jeune marin que l'on croit mort, et qui était le fils de l'une, le frère de l'autre et le fiancé de la troisième, nous avons eu un moment la naïveté de croire que l'auteur s'était proposé de peindre ces trois douleurs féminines : profonde et mortelle chez la mère, vive, mais facile à distraire chez la sœur, romanesque et fastueuse chez la fiancée. C'est dans cette triple étude qu'eût résidé l'intérêt sérieux, élevé, poétique de sa pièce : c'est par là qu'elle se serait rattachée à ces analyses de passions et de caractères qui, en dépit du nivellement dramatique, devraient être le domaine spécial du Théâtre-Français. Nous avons pu, dès les premières scènes, reconnaître notre erreur; l'auteur a prétendu nous émouvoir par un tout autre moyen. Au lieu de sentimens dont les gradations, les luttes et les alternatives avaient de quoi tenter un talent ingénieux, tout s'est réduit à une situation dont l'intérêt presque matériel dépend d'une porte qui s'entr'ouvre ou d'un rideau qui se soulève. Mme des Aubiers est convaincue de la mort de son fils; il reparaît : le voilà dans la maison. Il y est entré en plein jour; il a parcouru le jardin, sauté sur le balcon, embrassé son vieux domestique, sa fiancée et sa sœur. De quoi s'agit-il? De le cacher encore à sa mère, que pourrait tuer le trop brusque passage d'un horrible désespoir à une joie *qui fait peur*. Il faut qu'on la prépare, qu'on lui ménage à petites doses et par progressions insensibles le doute, l'espérance et la certitude : il faut qu'elle se prête à ce pieux manége, qu'elle en accepte complaisamment les lentes évolutions, qu'elle se garde bien de déranger les calculs de toutes ces délicates tendresses par un cri, un mouvement, un éclair de divination maternelle : il faut, en attendant, que les fibres de ce cœur soient mises à nu, que l'on en compte les tressaillemens, qu'on le voie saigner goutte à goutte. Évidemment, il suffit d'une mise en œuvre un peu habile pour qu'une pareille donnée fasse pleurer; mais on pleure aussi au boulevard, et il n'est pas de

bon mélodrame qui n'ait sa scène de reconnaissance maternelle ou filiale, aussi pathétique, aussi émouvante que celle-là. Ne serait-ce pas justement à l'emploi de ce genre d'effet, usé ailleurs, nouveau à la Comédie-Française, emprunté au répertoire des sensations fortes, qu'on pourrait attribuer ce succès si larmoyant et si expansif? L'émotion causée par cette situation unique est physique plutôt que morale, dans les nerfs plutôt que dans l'âme; c'est du réalisme artificiel, quelque chose comme une démonstration anatomique, faite d'après un squelette d'argent ou d'ivoire admirablement imité. En voyant cette main si hardie et si savante déployer une dextérité cruelle pour jouer avec les tortures de cette mère, nous nous rappelions malgré nous le mot de Malcolm dans *Macbeth* : « Il n'a pas d'enfans! » Maintenant contesterons-nous l'habileté, la gageure gagnée, l'intérêt soutenu jusqu'au bout, la difficulté vaincue, le tour de force? Assurément non; mais le tour de force, on le sait, n'a rien à démêler avec l'art véritable, et un grain de poésie, un trait de mœurs ou de caractère, une simple ligne déchiffrée dans le livre du cœur, en disent plus que tous ces prodiges. Le brillant esprit qui vient d'obtenir ce nouveau succès a reçu en partage bien des dons heureux; il lui en manque un, celui d'être vrai. Dans tout ce qu'écrit l'auteur de *la Joie fait peur*, roman, causerie, esquisse morale, pièce de théâtre, on sent, à côté de facultés éminentes, un je ne sais quoi de factice, de convenu, de transplanté. C'est une virtuose qui se met à son piano, qui sait ce qu'elle peut tirer de chaque touche, et qui, sur un thème donné, improvise des variations éblouissantes : dans ce jeu où elle excelle, tout est imité, rire et larmes, gaieté et douleur, tragédie et comédie, poésie et satire, sensibilité et passion; mais cette imitation, si merveilleuse qu'elle soit, n'est jamais la nature ni la vérité. Elle-même a trop de tact et de goût pour ne pas s'en apercevoir; elle se débat contre cette perpétuelle tendance de son talent; elle se heurte contre cette barrière, à la fois imperceptible et inexorable, qui maintient le factice à une distance égale de l'idéal et du vrai. Pour être plus sûre d'y échapper, elle va au-delà du but; elle fait, comme dans cette dernière pièce, du réalisme, de l'anatomie. Vain effort! le naturel l'emporte, le pointillé reparait sous l'audacieux fusin. Cette jeune fille faite pour porter le tablier traditionnel des ingénues de vaudeville; cette jeune femme dont on nous vante la gloire et le génie, et qui dessine de souvenir le portrait de son fiancé; cette mère qui permet à son entourage de n'éclaircir que par degrés la nuit funèbre où elle est plongée; ce vieux serviteur taillé sur le patron de tous les Calebs passés, présens et à venir, tout cela est de la convention et de la manière; tout cela tient d'un bout à la poétique du Gymnase, de l'autre à l'émotion du mélodrame, et pour donner une idée de l'effet que produit sur nous cet ensemble, nous le comparerions volontiers à un roman de Mme de Genlis dont M. Théophile Gautier aurait corrigé les épreuves.

Pendant que le Théâtre-Français cherche ainsi à se renouveler, à se rajeunir, en admettant dans son personnel et son répertoire des élémens qu'il eût traités autrefois en inférieurs ou en étrangers, voilà que, pour compléter le rapprochement ou le contraste, le Gymnase s'est mis à jouer un ouvrage d'une allure plus littéraire, d'une portée plus poétique que *Mon Étoile* et même que *la Joie fait peur*. Cette analyse fine et délicate des secrets et des ténuités du cœur, ce travail intérieur qui s'accomplit dans les âmes au

contact de certaines épreuves et que le choc des événemens finit par attirer à la surface, tout ce côté mystérieux et charmant qui est aux péripéties matérielles et vulgaires ce que l'esprit est au corps, l'idée à la forme, le visage à l'habit, nous l'avons vainement demandé à la pièce de Mme de Girardin; nous le trouvons dans *la Crise*, dont nos lecteurs n'ont assurément pas besoin que nous leur rappelions les grâces et les mérites (1). C'est une chose remarquable que ce penchant du théâtre actuel à s'enrichir après coup d'œuvres qui n'avaient été écrites que pour la lecture, et qui, par leur extrême distinction, par leur finesse exquise, par les libertés de composition qu'admettait leur forme primitive, originale, avaient paru peu faites pour braver le feu de la rampe. On sait ce qui est advenu pour M. de Musset. M. Octave Feuillet semble destiné à la même fortune. Qui ne connaît le sujet de *la Crise*? Une femme jeune encore est arrivée à ce périlleux moment où les filles d'Ève se sentent saisies d'une sorte de vague regret, d'irritation secrète, de sourde révolte en songeant qu'elles auront vécu et vieilli sans connaître les enchantemens et les orages de la passion. Elles en ont respiré le parfum lointain dans le monde et dans les livres; elles l'ont vu déifier dans les créations de l'art, dans les hommages des salons, dans les ardentes extases de la poésie, et elles se sont arrêtées sur le seuil, et leur main n'a pas effleuré cette page, et elles se disent avec amertume que leur jeunesse va finir, que cet horizon rempli de visions flottantes, de radieuses images, de fascinations invisibles, restera toujours fermé et inconnu pour elles: de là une colère bizarre, inavouée, qui aigrit leur humeur, se traduit en déclamations et en caprices, et rejaillit sur les objets de leurs légitimes affections, mari, enfans, amis, joies de la famille, paisibles félicités du foyer domestique. Telle est la situation morale de Mme de Marsan. Son mari, homme d'esprit et de cœur, consulte un médecin qui est en même temps son ami d'enfance. Le médecin lui décrit, avec une inflexible sagacité, tous ces inquiétans symptômes, et l'avertit du danger qui menace son repos et son honneur. Que fera M. de Marsan? Il s'avise d'un moyen presque aussi dangereux que la maladie elle-même: tout sera sauvé, lui a dit le docteur, si l'on peut amener la pauvre imprudente assez près de l'abîme pour en mesurer la profondeur, pas assez pour y tomber. Mais qui se chargera de cette mission difficile et chanceuse? Celui qui l'a conseillée, le docteur. Et voilà l'action qui s'engage. Elle est légère, impalpable, toute de nuances, de demiteintes, toute renfermée dans ce monde invisible de l'âme, dont M. Feuillet connaît si bien les détours et les replis. Il a fallu, pour rajuster la pièce aux exigences de la scène, faire quelques sacrifices, et nous serions presque disposé à dire que l'auteur en a trop fait. Bien des mots charmans, d'une heureuse hardiessse, qui donnaient au dialogue une saveur particulière, ont disparu pour faire place à un langage un peu plus effacé, que les acteurs ont sans doute trouvé plus en harmonie avec leur vocabulaire habituel; une des scènes principales se passait en voiture; la progression alarmante des sentimens de Mme de Marsan était consignée dans un journal: force a été de modifier tous ces détails. Il y avait en outre un désavantage plus grave peut-être que ces changemens matériels imposés par l'optique théâtrale. Depuis

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1848.

que *la Crise* a été publiée sous sa première forme, nous avons eu au théâtre, sans qu'il y ait eu d'imitation préméditée ou volontaire, bon nombre d'ouvrages qui nous montraient au dénouement soit un mari ramené à sa femme, soit une femme ramenée à son mari par de salutaires influences, parmi lesquelles les enfans avaient toujours la meilleure part. C'était tout un cours de morale dramatique et domestique, une réaction honorable et tardive contre les apothéoses de la passion divinisée par le drame et le roman modernes, — mais qui, en se répétant trop souvent, avait l'inconvénient de fournir aux malintentionnés le prétexte de crier à l'envahissement du *pot-au-feu* dans le domaine de l'imagination, et de donner aux esprits chagrins le droit de se demander s'il était bien juste et bien prudent de laisser croire qu'il y eût en effet tant de poésie dans le devoir et le ménage.

Il était à craindre que *la Crise*, imprimée avant les ouvrages dont nous parlons, mais n'arrivant qu'après eux au théâtre, n'eût quelque peu à souffrir de ces analogies inévitables, et que le public, en voyant à la dernière scène un rendez-vous d'une nature très scabreuse se changer en une fête de famille, en un souper conjugal, au coin du feu, entre de petits enfans et de gros bouquets, ne se trouvât blasé d'avance sur l'orthodoxie de ce dénoûment. Hâtons-nous de dire que nos craintes n'ont pas été justifiées : le succès n'a pas chancelé un seul moment. On a applaudi *la Crise* comme si tous les spectateurs avaient su que M. Octave Feuillet était le premier qui eût donné l'exemple de cette croisade poétique en l'honneur de la morale et du mariage, et surtout comme s'ils avaient compris que l'auteur de cette pièce charmante avait assez de grâce, de finesse, d'originalité et d'élégance pour vaincre la poésie et la passion avec leurs propres armes. C'est là en effet le caractère du talent de M. Feuillet, et nulle part peut-être mieux que dans *la Crise* il ne s'est révélé sous ce double aspect de moraliste et de poète. Maintenant faut-il accepter ce succès comme tout à fait concluant? Y a-t-il dans ces délicates esquisses, qui semblent protester contre les élémens vulgaires d'émotion et de réussite, assez de vie dramatique pour ramener définitivement sur la scène le règne des choses élégantes et poétiques? Montrer le but, est-ce l'atteindre? Notre époque, trop pauvre en œuvres de théâtre, est riche en romans, en études de cœur, en fantaisies raffinées : s'ensuit-il qu'il y ait là des pièces toutes faites, et qu'il suffise de les découper dans le livre pour les transporter sur la scène? S'ensuit-il même que ceux à qui cette première épreuve a si bien réussi dans sa forme originale doivent nécessairement réussir dans la seconde? Tel esprit, on le sait, excelle à sonder les mystères de l'âme, à pénétrer la casuistique des passions et des sentimens, et manque parfois de ces aptitudes particulières, irrésistibles, qui subjuguent le public, et franchissent la rampe en communications magnétiques. Celui qui parviendrait à réunir ces qualités distinctes, mais non pas incompatibles, serait le véritable poète dramatique de notre temps. C'est beaucoup, en attendant, d'avoir su, à force de finesse, d'élégance et de charme, réconcilier le théâtre avec la société polie et ouvrir la voie à des œuvres qui rendraient la réconciliation encore plus décisive, plus féconde et plus complète.

A. DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU CINQUIÈME VOLUME.

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE. — JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

FIN DE LA TABLE.

